Le Monde

LE MONDE INTERACTIF

■ Les sociétés de courtage virtuelles

■ Emploi : 13 pages d'annonces classées

ACTIVE:LMQPAG:W busy

55e ANNÉE – No 17041 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 10 NOVEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

MNEF : l'opposition fait une pause dans son offensive contre M. Jospin

LES AVIS divergent, dans l'opposition, sur l'opportunité d'une nouvelle offensive contre le gouvernement dans l'affaire de la MNEF. Mardi 9 novembre, la droite devait observer une pause, lors de la séance des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale. Edouard Balladur devait interroger le premier ministre sur les relations entre justice et politique, débat rouvert par la démission de M. Strauss-Kahn. L'ancien premier ministre s'était récemment prononcé pour la suppression de la mise en examen. Dans un entretien au *Monde*, Pierre Méhaignerie (UDF), ancien garde des sceaux, estime que la démission d'un ministre mis en cause dans une procédure judiciaire ne doit pas être une « *règle absolue* ».

Lire page 6

Allemagne, an 10

● Helmut Kohl, Mikhaïl Gorbatchev et George Bush célèbrent avec Gerhard Schröder la chute du mur de Berlin ● La révolution de 1989 a donné naissance à une nouvelle Europe

LES TROIS hommes qui jouèrent un rôle-clé dans la chute du mur de Berlin, le Russe Mikhaïl Gorbatchev, l'Américain George Bush et l'Allemand Helmut Kohl, devaient célébrer ensemble dans cette ville, mardi 9 novembre, un événement qui a changé la face de l'Europe. Tous trois devaient s'adresser au Bundestag, redire ce que furent ces journées de novembre 1989 et formuler leurs espoirs pour l'Europe à venir. Celle-ci, dix ans après la chute du mur, offre une image contrastée. Si la guerre a ravagé les Balkans, l'Est européen s'est émancipé de la chape communiste, sans heurts majeurs. Dans le large espace s'étirant entre l'Allemagne et la Russie sont apparus onze nouveaux Etats indépendants. Alors que trois d'entre eux sont devenus membres de l'OTAN – la Hongrie, la Pologne et la République tchèque –, un laborieux processus de négociation doit les amener tous, ou presque, à entrer dans l'Union européenne. Les pessimistes avaient avancé que cette dernière sortirait affaiblie de l'unification allemande. Une Allemagne unie, forte d'une puissance sans équivalent chez ses partenaires de l'Union, serait tentée par l'unilatéralisme. Il n'en a rien été : ces dix dernières années ont vu la poursuite de l'intégration européenne.

Par une étrange coïncidence, la cour fédérale de justice a confirmé, lundi, la condamnation prononcée en 1997 à l'encontre d'Egon Krenz, dernier dirigeant communiste de la RDA. Répondant de la mort de quatre fugitifs tués en tentant de franchir le mur, M. Krenz est condamné pour homicide à six ans et demi de prison.

Lire pages 2, 3, 18 et notre éditorial page 16

ROBERT MAC FARLANE

LITTÉRATURE

Le roman, au début

Comment commence un bon roman ? Simon Leys *(photo)*, ce gourmand de littérature, le dit aux lecteurs du *Monde*. Il raconte la magie de la première phrase. Il a débusqué l'attaque « *en coup de trompette* » à la Jean-Jacques Rousseau, le début discret de Proust – « *Longtemps je me suis couché de bonne heure...* » –, le commencement léger de Marcel Aymé – « *Dans sa trente-cinquième année, le nain du cirque Barnaboum se mit à grandir* ». p. 14 et 15

Biotechnologies : un nouveau géant

LE SUISSE Novartis, deuxième groupe pharmaceutique mondial, a entamé des négociations en vue d'un rapprochement avec l'américain Monsanto, spécialiste de l'agrochimie et des biotechnologies. Si ce projet de fusion, révélé par le *Wall Street Journal* du 9 novembre, se réalise, le nouvel ensemble deviendra le numéro un mondial incontesté des sciences de la vie. Les deux groupes sont présents dans l'ensemble du secteur de la santé : celle de l'homme, de l'animal et du végétal. La stratégie de Monsanto, qui a largement misé sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), est remise en cause par leur rejet en Europe. Sa valeur boursière a baissé et le groupe souhaite s'adosser à plus puissant que lui.

Lire page 20

A l'Assemblée nationale, la voix du peuple tchétchène

ARRIVÉ à Paris sans visa, suivi à la trace par quatre policiers de la DST, Ilias Akhmadov, « ministre des affaires étrangères » du président tchétchène Aslan Maskhadov, était, lundi 8 novembre, l'invité des députés Verts. Il a fait entendre, à l'Assemblée nationale, la voix de la Tchétchénie soumise aux bombardements russes depuis six semaines. « *Quatre mille personnes ont trouvé la mort,* a-t-il dit. *Pour un tiers, il s'agit d'enfants de moins de treize ans. Deux cent mille réfugiés sont massés dans la République d'Ingouchie* [voisine de la Tchétchénie]. *Nous sommes au bord d'une catastrophe humanitaire. Une énorme colonne de réfugiés se dirige actuellement vers la frontière ingouche, mais les forces fédérales russes les laissent passer au compte-gouttes par un corridor de moins d'un mètre de large. Les autorités russes font leur possible pour que les réfugiés n'aillent pas vers la Géorgie ou l'Azerbaïdjan* [au sud]. *Sept mille ont tenté de rejoindre la Géorgie par l'unique frontière restée ouverte. Mais la route est intensivement bombardée et cent cinquante personnes ont trouvé la mort le long de cet axe. C'est comme si, pendant la guerre au Kosovo, la seule porte de sortie pour les civils albanais de la province avait été la Serbie ! »*

Alors que le même jour, à Washington, James Rubin, porte-parole du département d'Etat, déplorait le non-respect par les Russes des conventions internationales sur la guerre, l'émissaire du président tchétchène précisait : « *Pas un seul village n'est épargné par les tirs d'artillerie de l'armée fédérale. La nouveauté, c'est qu'on nous bombarde à coups de missiles tactiques sol-sol : Louna, Topol-1 ou les fameux Scud qui effrayèrent tant par leur imprécision lorsque les Irakiens les utilisèrent contre Israël lors de la guerre de 1991. Il s'agit d'un moyen tout à fait spécial de lutter contre le terrorisme ! »*

Qui peut croire aujourd'hui que les Russes luttent, en Tchétchénie, contre le terrorisme international ? Assurément pas les intellectuels présents au Palais-Bourbon. Pour la première fois depuis le début du conflit, ils ont lancé un appel pour que cesse la « *dernière guerre coloniale en Europe* » (André Glucksmann), un « *scénario semblable à celui de l'Afghanistan jadis* » (Bernard-Henri Lévy). Le député Vert, Noël Mamère, a ajouté qu'il s'agit d'un « *véritable crime contre l'humanité* ». Tous ont exhorté le ministre des affaires étrangères français, Hubert Védrine, à recevoir l'émissaire du président tchétchène. « *Nous célébrons la chute du mur et assistons dans le même temps à l'édification d'un nouveau rideau de fer* (...), *à la définition d'un espace d'intérêt russe où tout est permis* », a déploré André Glucksmann, en insistant sur le danger, pour l'Europe, de « *l'installation à Moscou d'un pouvoir policier, militaire* » incarné par Vladimir Poutine, premier ministre rompu aux méthodes du KGB, ardent partisan de cette nouvelle guerre caucasienne.

D'autres que M. Poutine ont pourtant éprouvé, jadis, la mentalité des Tchétchènes, qui résistèrent pendant près d'un demi-siècle à la conquête russe. « *Il y avait* [au goulag] *un peuple qui jamais ne s'est plié, jamais n'a accepté l'idée de la soumission* (...). *Je veux parler des Tchétchènes. Ils n'ont jamais cherché à plaire, ni à s'attirer les bonnes grâces des chefs. Leur attitude était hautaine, ouvertement hostile en vérité.* (...) *Personne ne pouvait les empêcher de vivre comme ils vivaient. Le régime qui avait gouverné pendant trois décennies ne pouvait les forcer à respecter ses lois* », écrivait Alexandre Soljenitsyne dans *L'Archipel du Goulag*.

Marie Jégo

AP/PHIL WALTER/FOTOPRESS

COUPE DE L'AMERICA

Voilier plié

Le bateau du défi américain, *Young America (photo)*, l'un des onze challengers qui disputent au large d'Auckland les éliminatoires de la Coupe de l'America, s'est cassé en deux au cours d'une régate, mardi 9 novembre, sur une mer hachée. L'équipage a immédiatement sauté à l'eau à l'exception de trois personnes restées à bord pour tenter de sauver la coque. Opération réussie. Après quatre heures d'efforts, le voilier brisé a pu être remorqué jusqu'au port. p. 26

Taillevent paré pour l'an 2000

JEAN-CLAUDE VRINAT

À LA TÊTE de Taillevent, qui est devenu au fil des siècles l'une des instances les plus représentatives de la gastronomie française, Jean-Claude Vrinat a choisi un nouveau chef, Michel del Burgo, prêt à servir des recettes inhabituelles en ce temple, cette sorte de Conseil constitutionnel du bon goût.

Lire page 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1110 - 7,50 F

Les belles histoires de l'oncle Abdelatif

ON POURRA dire qu'on y a assisté. On pourra en parler, quand le temps sera venu, à nos petits-enfants, certains soirs autour de la table de famille. On prononcera des noms qui ne diront rien qu'à nous-mêmes et à ceux qui ont vécu l'événement. Christophe Dominici, Christophe Lamaison, Olivier Magne, Abdelatif Benazzi, Philippe Bernat-Salles... Les héros de Twickenham, les acteurs du « *plus beau match de rugby de tous les temps* », ce n'est pas nous qui le disons, mais les commentateurs anglais qui l'ont écrit dans leurs journaux. Le jour où ils ont battu les All Blacks, les bookmakers les donnaient à 25 contre 1, et pourtant ils l'ont fait, et de quelle manière – la manière surtout. C'était le 31 octobre 1999. Un dimanche.

Bien sûr, l'équipe de France n'a pas gagné la Coupe du monde cette année-là. Les Australiens l'ont battue en finale, à Cardiff, une semaine plus tard, malgré la présence du président Chirac et du premier ministre Jospin dans les tribunes, malgré la reine d'Angleterre, Elizabeth II, toute habillée de bleu – peut-être en clin d'œil –, malgré la foule innombrable qui soutenait les Bleus. Nous n'avons pas gagné la Coupe cette année-là, pourtant cela n'avait pas d'importance. Il est difficile d'expliquer pourquoi.

Le monde se globalisait. Le lendemain de la finale exactement, le 9 novembre, l'ex-monde libre célébrait le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin, celle de l'« empire » communiste. On ne le regrettait pas. Le danger d'une conflagration mondiale était passé, pour un moment. La planète n'était plus divisée en deux, mais elle s'uniformisait. Et on avait peur qu'elle ne s'uniformise tout à fait. Certains se levaient contre d'aussi tristes perspectives, mais on leur donnait peu de chances de changer la marche inexorable du nouvel ordre mondial. Déjà on commençait à manger les mêmes nourritures, on voyait les mêmes films, on travaillait dans les mêmes méga-entreprises, on écoutait les mêmes musiques, on s'informait aux mêmes sources (Internet), on partageait la même morale, on réduisait tout au plus petit dénominateur commun.

Jacques Buob

Lire la suite page 16 et nos informations page 26

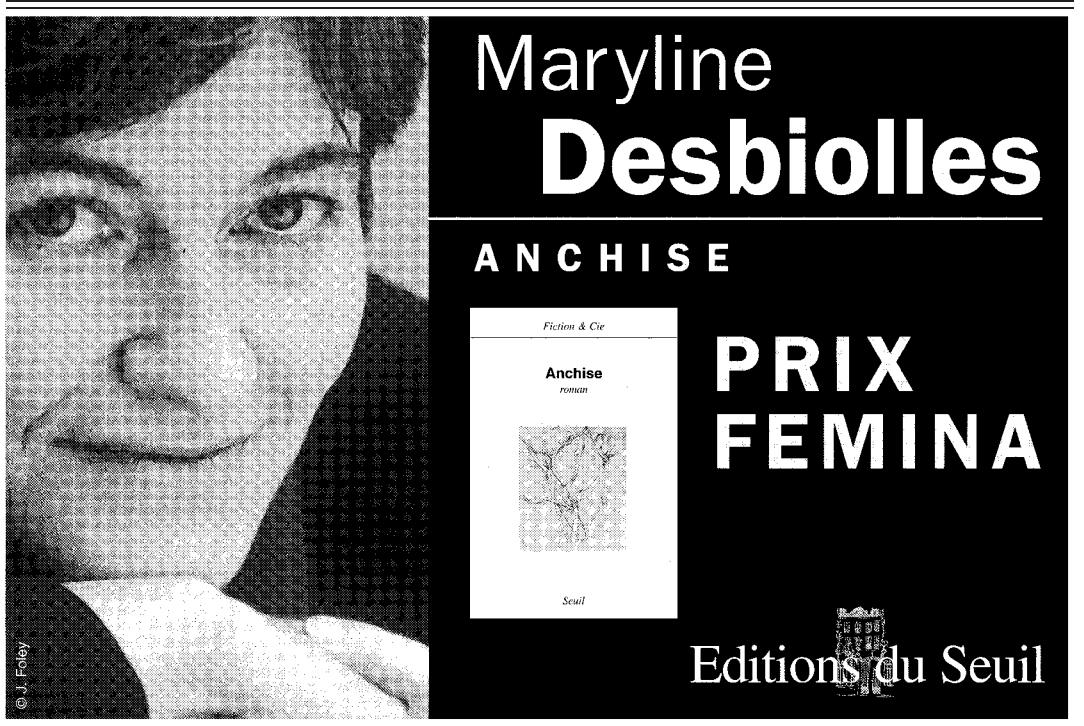

DR

CINÉMA

L'envers du décor

Michael Moore *(photo)* mène une enquête sans concession sur les mœurs « sociales » des grandes entreprises américaines : *The Big One* est un document allègre et accablant. La semaine cinéma est marquée aussi par une forte actualité japonaise, avec la sortie en salle de *Cure*, le film de Kiyoshi Kurosawa, et l'arrivée du joyeux conte danois *Mifune*, qui permettent d'oublier la déception de *Peut-être* et les douteux relents de *Fight Club*. p. 30 à 33

International	2	Aujourd'hui	26
France	6	Emploi/annonces	27
Société	10	Météorologie	29
Carnet	12	Jeux	29
Régions	13	Culture	30
Horizons	14	Guide culturel	33
Entreprises	20	Kiosque	34
Communication	22	Abonnements	34
Tableau de bord	23	Radio-Télévision	35

LeMonde Job: WMQ1011--0002-0 WAS LMQ1011-2 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0544 Lcp:700 CMYK

EUROPE **Depuis la chute du mur de Berlin, il y a dix ans, les pays issus de l'ancien glacis soviétique ont entrepris à des rythmes inégaux une longue mutation. Si la démocratie parlementaire a réussi à s'imposer tant bien que mal en Europe centrale, les guerres dans les Balkans montrent que les périls ne sont pas écartés. ● EN POLOGNE, les dix années de « transition » ont permis au pays de *« redevenir »*, dans l'opinion de ses propres citoyens, un pays *« normal »*. Le bilan des transformations économiques à l'Est est en demi-teinte. ● BERLIN a célébré, mardi 9 novembre, l'anniversaire de la chute du mur en présence, notamment, de l'ancien numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev. La veille, Egon Krenz, le dernier dirigeant communiste de RDA a été condamné à six ans et demi de prison.** ***(Lire aussi notre éditorial page 16.)***

Le long chemin de l'ancien glacis soviétique vers l'Union européenne

La chute du mur de Berlin en 1989, dont l'Allemagne célèbre le dixième anniversaire, marque aussi l'effondrement des régimes communistes et le début des réformes à l'Est. En dix ans, la démocratie parlementaire s'est très largement imposée

DIX ans après la chute du mur de Berlin, l'Europe de l'Est offre une image contrastée. Les négociations engagées par plusieurs de ces pays en vue de leur intégration un jour dans l'Union européenne font apparaître des évolutions très différentes d'un pays à l'autre sur les réformes engagées pour que leurs demandes d'adhésion aient un sens. Mais, à l'exception des Balkans, la crainte de voir la région sombrer avec la chute du bloc communiste dans une anarchie attisée par les nationalismes et l'effondrement du système d'économie planifiée appartient au passé.

La démocratie parlementaire s'est imposée très largement, même si cela n'a pas toujours été sans mal. Tous les pays n'avaient pas un Vaclav Havel comme président à Prague, ou la foi démocratique chevillée au corps des héritiers du mouvement Solidarité en Pologne. La Slovaquie, que l'ancien premier ministre Meciar a tenu jusqu'en 1998 sous sa coupe après avoir présidé à la séparation de l'ensemble tchécoslovaque, a longtemps fait figure de mouton noir. Du même coup, elle s'était vue reléguée, malgré une situation économique plutôt satisfaisante, dans le second peloton des candidats à l'élargissement de l'Union européenne. L'arrivée au pouvoir de l'ex-opposition démocratique paraît désormais avoir mis la Slovaquie sur la bonne voie.

La Roumanie, qui éprouve toutes les difficultés du monde à sortir du chaos dans lequel elle avait été plongée par le régime Ceausescu, a longtemps tremblé devant les milieux proches de l'ancienne nomenklatura, qui pouvaient s'appuyer le cas échéant sur des forces obscures, comme le syndicat des mineurs. En parvenant à stopper au début de l'année la dernière marche des « gueules noires » sur Bucarest, le gouvernement paraît néanmoins là aussi avoir passé un cap.

UN PUISSANT LEVIER

La volonté de ces pays d'entrer dans le système de défense intégrée de l'Alliance atlantique, puis de s'ouvrir les portes, un jour, de l'Union européenne, a été un puissant levier pour les convaincre de ne pas s'écarter des règles que les Occidentaux souhaitaient les voir appliquer dans la résolution de leurs conflits potentiels. Le problème des minorités hongroises de Roumanie et de Slovaquie, qui a créé de sérieuses tensions avec Budapest au début des années 90, a ainsi pu être résolu par la voie de la négociation. La Hongrie y a gagné dans un premier temps son adhésion à l'OTAN, de même que la Pologne et la République tchèque, en 1999. Un objectif qui leur était cher pour se rassurer contre d'hypothétiques visées belliqueuses de la Russie. Les autres Républiques de l'Est devront attendre.

La guerre des Balkans, que les Européens ont été incapables d'endiguer lors de l'éclatement de la Yougoslavie en 1991, est là pour montrer que les craintes de chaos étaient loin d'être totalement injustifées. Surtout dans les pays qui n'avaient pas connu avant guerre d'expérience démocratique consolidée, l'effondrement du bloc soviétique ouvrait la voie aux appétits de pouvoir de toutes sortes de mafias plus ou moins liées aux régimes communistes antérieurs et qui entendaient bien ne pas se laisser écarter. C'est ce qui s'est passé en Serbie et dans une moindre mesure en Croatie. Slobodan Milosevic a su s'appuyer sur un nationalisme exacerbé qui a resurgi avec une force que l'on n'avait pas prévue. Avec les conséquences que l'on sait pour la région : une décennie de guerres et de purification ethnique en Croatie, Bosnie-Herzégovine et au Kosovo ; une déstabilisation économique dont l'ensemble des pays, à commencer par la Serbie, vont avoir le plus grand mal à se sortir.

L'intervention militaire occidentale au Kosovo est loin d'avoir encore réglé le problème. Elle a néanmoins marqué une prise de conscience : on ne pouvait laisser la Serbie indéfiniment bafouer tous les principes que l'on s'était efforcé de faire accepter ailleurs sans risquer de se déjuger. Elle a relancé le débat sur la nécessité d'offrir à tous les pays du continent européen une perspective claire de pouvoir rejoindre l'Union, et en attendant, sur l'urgence d'accentuer les efforts pour les y préparer. Les Balkans, qui avaient été exclus jusque-là du processus d'élargissement en raison de leur incapacité à sortir de la crise, se sont vu proposer un Pacte de stabilité . Dans le même temps, il a été convenu entre les Quinze de resserrer les liens avec les pays candidats qui n'avaient pas été jugés capables de commencer de véritables négociations. En décembre, à Helsinki, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement européens doit officiellement inviter la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie, la Lettonie et la Lituanie, Malte et en principe la Turquie, à entrer à leur tour dans le processus de négociation engagé en mars 1998 avec la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, l'Estonie, la Slovaquie et Chypre.

ACCÉLÉRATION

Cette accélération n'est pas sans poser de problème. Elle va accroître la pression sur les Européens d'accepter d'intégrer les premiers candidats, alors que, même dans les pays qui paraissent les plus mûrs, les problèmes demeurent considérables. Leur niveau de vie et leur produit intérieur brut restent largement inférieurs à ceux des Quinze. En entrant dans le concert européen, ces pays voudront aussi faire entendre leur voix, comme l'a écrit le président Havel : *« Il doit être clair que l'époque où les grands et les puissants décidaient du sort des petits et des moins puissants, et où ils divisaient le monde en sphères d'intérêts et d'influence, est maintenant révolue .»* Des pays comme la Pologne et la Hongrie aspirent à se doter de rôles régionaux. La Pologne se perçoit comme un pôle d'attraction pour l'ancrage à l'Ouest, un jour, de l'Ukraine et même de la Biélorussie.

Dix ans plus tard, l'Est européen est bien plus fragmenté et contrasté qu'il ne l'était sous une chappe communiste vouée à l'uniformisation. Dans ce large espace s'étirant entre l'Allemagne et la Russie sont apparus onze nouveaux Etats indépendants, et le Monténégro pourrait bientôt devenir le douzième. Les négociations vont les faire rentrer au compte-gouttes, l'un après l'autre, dans l'Union. Pour certains, cela prendra des années, avec le risque que se pérennisent de nouvelles lignes de fracture.

Henri de Bresson et Natalie Nougayrède

La Pologne est devenue un monde « normal », où plus rien n'est simple

VARSOVIE
de notre correspondant

Des mineurs en grève de la faim, des infirmières qui manifestent pour exiger des salaires à peu près dignes, des paysans qui bloquent les routes. Jour après jour, l'image que donne de la Pologne la télévision publique est celle d'un pays où à peu près rien ne fonctionne, où les gouvernants sont d'une incompétence crasse, et où les citoyens n'en finissent pas de payer les pots cassés. A en croire, cette fois, les sondages, les Polonais comptent parmi les plus satisfaits, ou les moins mécontents, des citoyens d'Europe, qu'elle soit de l'Ouest ou de l'Est. 80 % voient dans la chute du mur de Berlin un événement positif (seuls 6 % sont d'un avis contraire), 81 % ont une opinion négative du communisme, et 46 % une opinion positive du capitalisme, ce qui est plus que dans les cinq autres pays (Hongrie, Russie, Allemagne, France et Italie) où ces questions ont été posées.

Faudrait-il croire que la télévision publique, contrôlée par des proches de l'opposition « sociale-démocrate » à l'actuel gouvernement de centre-droit, présente délibérément un noir tableau d'une réalité rose ? Ce serait trop simple, même si une certaine distorsion est perceptible. Les sondages font apparaître qu'une majorité de Polonais (57 %) pensent que la situation économique s'est dégradée au cours des dix dernières années. Quand on se souvient que, en août 1989, quand le Parti communiste fut contraint d'abandonner le poste de premier ministre, 95 % des Polonais considéraient que la situation économique de leur pays était mauvaise, on se demande comment cela pourrait, maintenant, être pire. Pire qu'à une époque où tout manquait et où le principal instrument de régulation du marché était la queue ! L'évidence, le spectacle des rues et des magasins, prouve à chaque instant le contraire, comme les chiffres qui montrent que, parmi tous les pays « ex-socialistes », la Pologne est, de loin, celui où le produit national brut a le plus progressé.

Il n'est pas beaucoup plus facile de comprendre comment, dans un pays si entiché de « capitalisme », à peu près les trois quarts des citoyens approuvent les divers mouvements de protestation (blocages de routes, grèves de médecins, etc.). Ou que, dans ce pays si « anticommuniste », l'actuel président, ancien apparatchik du parti, batte tous les records de popularité au point que personne n'imagine à ce jour qu'il puisse ne pas être réélu à la fin de l'an 2000.

PAS DE NOSTALGIE

L'une des interprétations les plus simples serait que les sociétés en rapide transformation fourmillent de contradictions. Les opinions exprimées aujourd'hui sur les dix dernières années sont sans doute aussi le reflet de la situation actuelle : celle d'une économie qui, soudainement, paraît plus vulnérable que dans un passé récent, et d'un gouvernement affaibli par ses divisions internes et qui paie le prix de l'introduction d'ambitieuses réformes. Quelques convictions très claires émergent cependant du brouillard : le changement de régime s'identifie pour les Polonais à un « retour » dans le concert des nations libres et démocratiques. Les symboles les plus éclatants de l'Ouest (l'OTAN, les Etats-Unis) font l'objet d'une approbation massive (80 %), et même l'Union européenne, certes désormais un peu moins populaire, continue à faire de bons scores relatifs. Même si la violence, une certaine brutalité des comportements sociaux et l'étalage de l'argent suscitent très souvent des commentaires amers, on aurait beaucoup de mal à y déceler de la nostalgie pour l'ancien régime. Le pays, avec ses atouts et ses faiblesses, est fondamentalement devenu, ou *« redevenu »* dans l'opinion de ses propres citoyens, un pays *« normal »*. Et c'est une normalité tout à l'opposé de la fameuse *« normalisation »* qu'avait vainement essayé de mettre en œuvre le régime communiste, entre la fin de 1981 et le moment où, en 1989, il dut jeter l'éponge.

Jan Krauze

Une transition économique inachevée : « Salaires de l'Est, prix de l'Ouest... »

DIX ANS après la chute du rideau de fer, une nouvelle frontière sépare l'est et l'ouest du continent. Cette ligne de démarcation est de nature économique. Des Pays baltes à la Slovénie, en passant par la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, les pays d'Europe centrale ont adopté les structures de l'économie de marché et posent lentement les jalons d'une croissance durable. Plus à l'est, dans l'ex-Union soviétique, aucun pays ne voit venir la fin de la récession. Du coup, les pays d'Europe centrale – à l'exception des Balkans, région singulière à tous égards – paraissent aujourd'hui privilégiés, même s'ils sont rares à avoir retrouvé leur niveau de richesse antérieur à 1989 (seules la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ont aujourd'hui un PIB supérieur à ce qu'il était il y a dix ans).

La géographie du commerce est le meilleur révélateur des changements intervenus depuis dix ans : les échanges des pays d'Europe centrale sont désormais orientés vers l'Ouest et non plus vers la Russie. De la même façon que l'économie a contribué à la chute du communisme (l'écart technologique entre l'Est et l'Ouest a été l'un des facteurs clés de la fin de la guerre froide), elle a joué depuis dix ans un rôle fondamental dans les bouleversements stratégiques de l'après-guerre froide.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Même si les écarts de richesse sont importants, par exemple entre la Slovénie – dont le revenu par habitant est proche de celui de la Grèce – et la Roumanie – dont le revenu par habitant se rapproche de ceux de la Jamaïque ou de la République dominicaine –, les pays dits « de l'Est » font aujourd'hui partie du jeu économique européen à part entière. Les grandes entreprises d'Europe de l'Ouest y réalisent des acquisitions importantes, notamment dans le domaine du téléphone ou de la grande distribution.

Se mettent en place dans toute l'Europe centrale les éléments d'un paysage économique *« à l'occidentale »*. Il se crée une nouvelle classe moyenne, grâce à la consommation et à la multiplication des achats à crédit, notamment en Pologne. L'économie est soutenue par le contexte politique et stratégique général : les nouveaux membres de l'OTAN (Pologne, Hongrie, République tchèque) bénéficient d'un atout certain en matière d'investissements étrangers. Or ces derniers sont le facteur le plus efficace de la prospérité, comme le remarquait récemment Leszek Balcerowicz, l'artisan historique de la transition économique polonaise, aujourd'hui vice-premier ministre chargé des finances.

Pourtant, le bilan économique de la transition demeure très insatisfaisant. Les revenus n'augmentent que pour une partie très limitée de la population. Les autres résument leur situation par une formule désormais classique : *« salaires de l'Est, prix de l'Ouest »*... Des sans-logis apparaissent dans les rues. La situation des enfants se dégrade, comme le déplore un tout récent rapport de l'Unicef. L'amertume est un sentiment répandu. Le chômage fait partie des nouvelles réalités, particulièrement dures à accepter dans un ancien bastion de la révolte comme les chantiers navals de Gdansk.

« THÉRAPIE DE CHOC »

Chômage, manque de compétitivité, problèmes de solvabilité des entreprises : ces handicaps sont présents partout, y compris chez les meilleurs élèves comme la Pologne ou la République tchèque. Il n'est pas toujours sûr que les opinions publiques soient convaincues que les sacrifices soient payants à long terme. La *« thérapie de choc »* appliquée dans certains pays depuis dix ans n'a pas eu tous les résultats escomptés. *« Trop de chocs, pas assez de thérapie »*, disait récemment à propos de la Pologne Strobe Talbott, conseiller de Bill Clinton.

Les réformes engagées n'ont pas encore permis d'ancrer les règles du jeu économique dans ces pays qui connaissent à bien des égards un capitalisme *« de copinage »* et beaucoup de corruption. L'argent est devenu roi. Et dans certains pays, comme la Roumanie, l'économie souterraine est florissante (20 % de la population active y travaillerait au noir).

Les pays de l'« avant-garde » (Hongrie, Pologne, République tchèque, Estonie, Slovénie), espèrent entrer dans la zone euro vers le milieu de la prochaine décennie, peu après leur accession à l'Union européenne. Y parviendront-ils ? Les handicaps à écarter sont encore nombreux. Certes, l'inflation, pour la première fois depuis le début de la transition, n'est plus qu'à un seul chiffre, sauf en Roumanie. Mais les déficits budgétaires sont encore importants à cause d'une législation fiscale encore insuffisante et des lenteurs de la privatisation. Quant aux déficits extérieurs, naturels dans une phase de transition, ils menacent de déséquilibrer ces pays : comment financer ces déficits si l'activité économique ne reprend pas ?

Tant à cause de fragilités qui leur sont propres que du ralentissement de la croissance dans l'Europe des Quinze, les pays d'Europe centrale sont confrontés à un tassement de leur activité économique depuis le milieu de 1998. Du coup, selon les derniers chiffres de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) publiés lundi 8 novembre, la croissance ne devrait pas dépasser 3 % cette année dans les pays les plus avancés.

Lucas Delattre

1989 : les régimes basculent

● **4 juin :** en Pologne, les premières élections semi-démocratiques dans un pays socialiste consacrent la victoire du syndicat Solidarnosc.
● **24 août :** en Pologne, Tadeusz Mazowiecki devient le premier chef de gouvernement non communiste dans un pays du bloc de l'Est.
● **25 septembre :** près de 8 000 manifestants à Leipzig réclament des réformes et plus de liberté. Il s'agit du plus grand défilé en RDA depuis le soulèvement ouvrier de 1953.
● **23 octobre :** proclamation de la « République de Hongrie », le jour du 33e anniversaire du déclenchement de l'insurrection de 1956. Pour la première fois, un pays du bloc de l'Est supprime les termes *« populaire »* et *« socialiste »* de sa Constitution.
● **4 novembre :** un million de personnes manifestent à Berlin-Est. C'est le plus grand rassemblement de protestation jamais tenu en RDA.
● **7 novembre :** démission du gouvernement est-allemand, conduit depuis 1976 par Willy Stoph.
● **9 novembre :** ouverture du mur de Berlin.
● **10 novembre :** en Bulgarie, Todor Jivkov est limogé du comité central et démissionne de son poste de chef d'Etat. Le ministre des affaires étrangères, Petar Mladenov, lui succède à la tête du Parti.
● **17 novembre :** à Prague, les forces de l'ordre répriment violemment une manifestation d'étudiants. Le lendemain, 200 000 Pragois sont dans la rue.
● **26 novembre :** les autorités tchécoslovaques ouvrent des négociations avec Forum civique.
● **10 décembre :** Gustav Husak démissionne de ses fonctions de chef de l'Etat tchécoslovaque. En Bulgarie, près de 100 000 personnes manifestent à Sofia pour réclamer la poursuite des réformes.
● **16 décembre** : en Roumanie, les forces de l'ordre répriment dans le sang une manifestation de milliers de personnes réunies à Timisoara contre la déportation du pasteur Lazlo Tokes.
● **25 décembre :** en Roumanie, Nicolae Ceausescu et son épouse Elena sont condamnés à mort et immédiatement exécutés.
● **26 décembre :** le nouveau pouvoir se met en place en Roumanie avec à sa tête Ion Iliescu, ancien secrétaire du comité central. En Bulgarie, le Parti communiste accepte de tenir une table ronde avec l'opposition.

Week-end à Stockholm
Le prix du siècle !
1999 F*
* Prix à partir de, par personne, en chambre double, hors taxes d'aéroport, sous réserve de disponibilité, départ avant le 31/12/99. Départ samedi, retour lundi sur vol régulier SAS, 2 nuits
d'hôtel, petits déjeuners scandinaves, carte découverte Stockholm : transports et entrées dans les musées gratuits. Contactez votre agence de voyage ou téléphonez au 0 801 25 25 25.
SAS Scandinavian Airlines
STOCKHOLM It's there. Go there.

LeMonde Job: WMQ1011--0003-0 WAS LMQ1011-3 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0545 Lcp:700 CMYK

Les communistes s'installent dans le paysage fédéral allemand

BERLIN
de notre correspondant

Il ne devait être qu'un vestige du passé, condamné à disparaître. Dix ans après la chute du mur, le Parti du socialisme démocratique (PDS), héritier du SED, le parti de la dictature communiste, est ancré durablement dans le paysage politique allemand. Le PDS, dont la figure de proue est l'avocat Gregor Gysi, l'un des orateurs les plus brillants de la classe politique allemande, vole de succès en succès : en septembre, aux élections régionales de Thuringe et Saxe, il a enregistré pour la première fois un meilleur score que le parti social-démocrate (SPD) et a frisé en octobre les 40 % des suffrages dans son fief de Berlin-Est. Au niveau fédéral, l'institut de sondage Forsa place le PDS devant les Verts et le petit parti libéral (FDP), leur accordant respectivement 7 %, 5 % et 4 % des intentions de vote. *« Quand le PDS dirigera-t-il ? »*, s'interroge en « une » l'hebdomadaire *Die Woche.*

Après la chute du mur, le PDS a fédéré les nostalgiques de la RDA ou les déçus de la réunification, l'essentiel de ses membres étant d'anciens membres du SED. Mais petit à petit, il s'est imposé comme force régionale, se posant en défenseur des intérêts des « Ossis » – les « Allemands de l'Est » –, exigeant l'égalité avec ceux de l'Ouest. Il laboure le terrain local, anime des associations dans le domaine culturel, prodigue des conseils aux citoyens, organise des concerts de rock contre l'extrême droite ou contre le racisme, et parvient à faire élire quelque 200 maires et 6 000 conseillers municipaux dans l'ex-RDA. Il se fait progressivement accepter dans les Parlements régionaux. Une première étape a été franchie en 1994 lorsque le social-démocrate Reinhard Höppner forme en Saxe-Anhalt un gouvernement minoritaire, avec le soutien sans participation gouvernementale du PDS. L'alliance est consommée à l'automne 1998 en Mecklembourg-Poméranie occidentale, au nord, lorsque pour la première fois le PDS participe à un gouvernement régional avec le SPD.

NORMALITÉ RETROUVÉE

Aujourd'hui, le parti, qui a dépassé la barre de 5 % des voix au plan fédéral lors des législatives de 1998 (5,1 % au niveau fédéral dont 21,6 % à l'Est et 1,2 % à l'Ouest), n'a plus pour simple objectif de survivre, mais affiche des ambitions nouvelles : être suffisamment accepté à l'Ouest pour devenir un partenaire possible des sociaux-démocrates au niveau fédéral. *« Nous voulons augmenter le nombre de nos électeurs et faire en sorte que ceux qui ne votent pas pour nous acceptent que nous ayons des électeurs »*, explique Gregor Gysi, qui estime que son succès à l'Ouest passe par le travail local et la persuasion des syndicats, qui ont toujours été réformateurs. Le parti a enregistré quelques succès encourageants : aux élections municipales de l'automne, il a obtenu 6,8 % des voix dans la ville universitaire de Tübingen ou 4,2 % à Duisburg, dans le bassin industriel de la Ruhr. Le SPD doit constater que le PDS n'est pas prêt de disparaître. *« La revendication du SPD, selon laquelle il ne pouvait y avoir de parti à sa gauche, était possible tant que la RDA existait : celui qui était à gauche du SPD était considéré comme le cheval de Troie de l'Etat voisin, ce qui ne pouvait être accepté »*, remarque M. Höppner. L'implantation du PDS ne serait selon lui qu'un signe de la normalité retrouvée de l'Allemagne, qui aurait un parti très à gauche, comme la France ou l'Italie.

Depuis la défaite de Helmut Kohl, le ton à l'égard du PDS a largement changé. Nul ne cherche plus à savoir si M. Gysi a été un informateur de la Stasi. Les autres formations se sont aperçu que les tentatives de diaboliser le PDS le renforçaient plus qu'elles ne l'affaiblissaient, en dépit de ses scories communistes. On trouve encore dans les réunions électorales de vieux militants qui justifient les tirs sur les Allemands de l'Est qui tentaient de franchir la frontière. Fin 1998, le parti a lancé un débat sur une amnistie pour les dirigeants de l'ex-RDA, donnant le sentiment qu'il défendait les anciens hiérarques du SED. L'extrême gauche du parti, qui regroupe une petite minorité de communistes ultra-orthodoxes, continue d'affaiblir sa crédibilité démocratique, entretenant une certaine nostalgie. *« Il est beaucoup plus facile de faire évoluer les gens dans leur tête que dans leur cœur »*, déplore le député européen André Brie, stratège et apôtre de la modernisation du PDS. *« Il y a beaucoup de choses que nous ne pourrons pas changer à la base. »*

Mais l'essentiel du débat se situe désormais sur le terrain politique. Les ratés du gouvernement Schröder permettent au PDS d'occuper le terrain laissé vacant à gauche par le SPD : les ex-communistes ont repris les flambeaux de la justice sociale et du pacifisme, abandonnés par le SPD depuis que celui-ci tente d'imposer un programme d'assainissement budgétaire et a fait participer la Bundeswehr à la guerre contre la Yougoslavie. Pendant l'été, Gregor Gysi a publié, en réponse au papier Blair-Schröder, *« douze thèses pour une politique du socialisme moderne »* d'inspiration modérée, lui permettant de se poser en défenseur de la social-démocratie traditionnelle. Mais le chemin reste long : *« Nous parlons trop de la RDA, pas assez de la société d'aujourd'hui »*, estime M. Brie. *« Avant*, estime-t-il, *nous pouvions rester abstraits. Nous étions isolés et personne ne pensait que nous aurions à donner des réponses concrètes. »*

L'enjeu pour le parti est de moderniser son programme avant les législatives de 2002. Le scénario rêvé du PDS pour les prochaines élections est celui, aujourd'hui vraisemblable, d'un Parlement où les Verts et le FDP ne rentreraient pas et où la CDU devancerait le SPD. Les ex-communistes se retrouveraient alors seule force d'opposition face à une grande coalition ou pourraient jouer les faiseurs de rois pour permettre au SPD de conserver la chancellerie. Moins de quinze ans après la chute du mur !

Ar. Le.

L'Allemagne commémore la chute du mur et envoie Egon Krenz en prison

BERLIN
de notre correspondant

Les hasards du calendrier sont parfois cruels. Alors que l'Allemagne fêtait, lundi 8 novembre, les dix ans de la chute du mur, en honorant Mikhaïl Gorbatchev, l'ancien numéro un soviétique, en compagnie de l'ex-président américain George Bush et de l'ex-chancelier Kohl, elle envoyait en prison Egon Krenz, dernier dirigeant communiste de la RDA, et deux anciens membres du Politbüro, Günter Kleiber, soixante-huit ans, et Günter Schabowski, soixante-dix ans. Partisan de la ligne Gorbatchev, ce dernier était devenu célèbre en annonçant, lors d'une conférence de presse le 9 novembre 1989, que les Allemands de l'Est étaient libres de voyager, provoquant ainsi la chute du mur.

La cour fédérale de justice allemande a confirmé à Leipzig les condamnations prononcées en août 1997 par un tribunal de Berlin. Répondant de la mort de quatre fugitifs allemands tués en tentant de franchir la frontière interallemande, M. Krenz est condamné pour homicide à six ans et demi de prison, les deux autres à trois ans.

Cette condamnation a suscité à Berlin la réprobation de l'ancien numéro un soviétique, qui a déclaré qu'il ne pensait rien de bon d'une *« chasse aux sorcières »* contre les hommes politiques qui étaient il y a dix ans *« dans le camp d'en face »*. Ephémère successeur d'Erich Honecker à la tête de l'Etat est-allemand et du parti communiste de RDA, le SED, M. Krenz, personnage plutôt terne, avait ouvert le mur sous la pression populaire sans céder à la tentation du bain de sang, comme l'avaient fait quelques mois plus tôt les communistes chinois sur la place Tiananmen. Au cours d'un débat public organisé, lundi soir, par le groupe de presse Axel Springer, Helmut Kohl s'émerveillait d'ailleurs avec M. Gorbatchev et M. Bush que la révolution en RDA n'ait pas basculé dans la violence.

« C'est un retour au temps de la guerre froide ! (...) Celui qui a ouvert le mur de Berlin est condamné à six ans et demi de prison... La RFA doit réfléchir si cela va dans le sens de l'histoire ! », a déclaré M. Krenz à la lecture du verdict. Il a estimé que les anciens dirigeants du SED étaient traités par la justice de manière bien pire que les nazis après la guerre. Critiquant le jugement, les ex-communistes du PDS ont souligné que tout ce qui concernait le mur relevait de l'Union soviétique et du pacte de Varsovie. Pour le PDS, il n'est pas crédible *« d'honorer Mikhaïl Gorbatchev* [qui a été fait dimanche 7 novembre grand-croix de l'Ordre du mérite allemand] *et de déclarer en même temps qu'Egon Krenz est criminel et meurtrier »*. D'autant, rappelle-t-il, que M. Gorbatchev a fait lui-même à l'époque une visite aux gardes-frontières de RDA, les encourageant à bien faire leur devoir.

Les juges de Leipzig ne l'ont pas entendu de cette oreille. Dans leurs attendus, ils ont estimé que la RDA avait beau n'avoir qu'une souveraineté limitée, il était dans l'intérêt des accusés de maintenir le régime de frontière en place pour asseoir leur pouvoir ; qu'ils auraient pu le faire sans ordre de tuer les gens, comme l'a prouvé la suspension des ordres de tirer lors des visites officielles de dirigeants étrangers en RDA.

FIN DES GRANDS PROCÈS

Jugés en appel, les condamnés ne disposent plus de recours judiciaire suspensif en Allemagne, mais la date de leur incarcération n'est pas encore fixée. L'avocat de M. Krenz, qui a été emprisonné deux semaines et demie en 1997 après le jugement de Berlin, veut engager un référé auprès de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe pour éviter l'incarcération de son client et compte déposer plainte devant la Cour européenne des droits de l'homme, M. Krenz estimant qu'il est jugé de manière rétroactive au nom de la loi de l'ancienne Allemagne de l'Ouest.

Le verdict de Leipzig marque la fin des grands procès des dirigeants de la RDA. Seuls des procès secondaires sont encore en cours. Globalement, les procédures judiciaires ont laissé un goût d'amertume : Erich Honecker a vu son procès interrompu pour raisons de santé, et il est mort en exil au Chili en 1994 ; le patron de la sécurité d'Etat, la tristement célèbre Stasi, Erich Mielke, a été condamné pour le meurtre de deux policiers commis... en 1931, mais son procès en tant que chef de la Stasi a été lui aussi interrompu pour raisons de santé ; les espions n'ont pas été amnistiés. L'ancien chef des services secrets, Markus Wolf, devenu lui aussi gorbatchévien, avait dénoncé lors de sa condamnation *« une justice de vainqueurs »*. La justice allemande a, il est vrai, été dans l'ensemble relativement clémente pour l'application des peines. Sur un peu plus de deux cents personnes condamnées, seule une vingtaine ont effectué ou effectuent une peine de prison.

Arnaud Leparmentier

Les « Wessis » nous prennent tous pour des fainéants...

DRESDE
de notre envoyé spécial

Les gamins sont vautrés sur les canapés, bouteille de bière à la main, cigarette au bec... Une fille pour trois garçons. Le cheveu est court, très court, les boucles d'oreilles nombreuses. Il sont une quinzaine, entre seize et dix-huit ans, dans ce *« café »* d'un foyer pour jeunes du centre de Dresde, animé par l'Eglise protestante. *« Ici, c'est un peu leur deuxième maison. Ils ne sont pas très bien chez eux »*, explique le jeune pasteur, Christoph Stolte.

REPORTAGE

Les jeunes désœuvrés ont le sentiment d'être des citoyens de seconde zone

Dix ans après la chute du mur, ces jeunes n'ont guère de souvenir de la RDA, mais la discussion s'enflamme, dans un saxon difficilement compréhensible, dès que l'on aborde les différences entre l'Est et l'Ouest. Comme leurs parents, ils ont le sentiment d'être des citoyens de deuxième classe : *« Les Wessis sont arrogants. Ils disent qu'on est fainéants, qu'on est nuls ! »*, protestent-ils en chœur.

Globalement, ils ont le sentiment d'être délaissés. Les discussions qu'ils mènent avec leurs parents sont visiblement rares. *« Ceux qui avaient entre dix et quatorze ans lors de la chute du mur ne parlent pas de la RDA avec leurs parents. Les questions existent, mais il n'y a pas de réponse »*, remarque Angela Marquardt, punk de vingt-huit ans devenue députée du PDS au Bundestag (ex-communiste). Les jeunes de Dresde ont les soucis des adultes. *« Du temps de la RDA, tout le monde avait un boulot »*, souligne l'un d'eux. Ils sont soit à l'école soit en apprentissage. *« Ces places d'apprentissage ne sont pas mal, mais elles n'offrent pas de perspective d'embauche »*, analyse Angela Marquardt.

Viennent les problèmes d'argent. *« Du temps de la RDA, tout était bon marché »*, explique un jeune. Le mythe d'un monde où l'argent n'existait pas les obsède. Les jeunes se plaignent d'en manquer, même si l'un estime normal de s'acheter ses chaussures à 500 francs, et c'est l'explication qu'ils donnent pour ne pas avoir la moindre activité. Ils traînent dans les rues, se frottent avec les punks, déplorent les chicanes de la police, le manque de structures d'accueil. *« Dans mon quartier, il n'y a pas de foyer pour jeunes. Je dois prendre les transports en commun pendant quinze, vingt minutes. »* Un autre précise : *« Il existe un autre endroit, mais on est mal accueillis. C'est plein de types d'extrême droite. »* Pour « socialiser » les jeunes d'extrême droite, de nombreux foyers d'Allemagne de l'Est ont en effet décidé de leur ouvrir leurs portes, au risque de faire fuir les autres.

RECOMPOSER LE PASSÉ

La discussion s'enflamme dès qu'on aborde le sujet des étrangers ; les propos racistes fusent, les Turcs sont qualifiés de *« Kanaks »*, et les Vietnamiens de *« Fitschis »*. Les jeunes ont pourtant bien du mal à formuler des reproches concrets dans cette région qui n'abrite quasiment pas d'étrangers. L'école ne joue visiblement plus son rôle d'éducation. *« Quand on sort à l'école des insignes interdits [nazis] ou si on fait une injure raciste, cela ne gêne pas les profs. Ils ne disent rien. Ils ont peut-être peur »*, lance spontanément un des gamins. *« Les profs sont désemparés, trop tolérants »*, renchérit son voisin, sous le regard surpris du pasteur, qui explique en aparté le mal qu'il a à inculquer à ces jeunes le respect d'une quelconque autorité. Mais du jour au lendemain, les enseignants ont dû changer de discours, se recomposer parfois un passé.

Antje Lindemann, vingt-quatre ans, étudiante en architecture, donne l'image d'une jeunesse plus rassurante. La vie a beaucoup changé : *« Avant, tout le monde avait à peu près le même revenu. Maintenant, il y a des différences. Dans les cinq couples d'amis de mes parents, il y en a trois qui ont pu se construire une maison et deux qui ne l'ont pas pu. Cela crée des tensions. »* Elle s'est adaptée. Quelques différences subsistent avec les étudiants de l'Ouest venus à Dresde. *« Ils ont plus d'argent. Nous, nos parents n'ont pas pu mettre de côté pour nos études »*, dit-elle. Mais Antje explique qu'elle n'a pas de problème pour trouver des petits boulots. Ceux de l'Ouest sont plus carriéristes. *« Ils font attention à réaliser leur stage chez des architectes qui ont un nom. Moi, cela m'est égal. »* Ils se font plus remarquer en cours. Antje Lindemann n'y voit pas une opposition entre *« les Wessis arrogants et les stupides Ossis »*, mais, note-t-elle, *« les Wessis sont éduqués de manière plus anti-autoritaire ». « On a parfois le sentiment qu'ils ne réfléchissent pas beaucoup avant de parler »*, explique l'étudiante souriante.

Antje Lindemann a épousé les modes de vie de la RFA. *« Sous la RDA, les femmes avait leur premier enfant vers 21-22 ans. Ce n'est plus le cas, et on ne le veut plus »*, explique la jeune femme qui est depuis six mois avec un copain, mais n'habite pas avec lui. L'avenir du couple est incertain : *« Il n'y a pas d'emplois d'architecte pour tous les étudiants à Dresde. Il faudra peut-être que j'aille ailleurs. Si l'un trouve un job à un endroit, le second à un autre, ce n'est pas une base pour créer une famille. On ne peut plus planifier. Mais ce n'est pas mal d'avoir un peu de spontanéité dans la vie. »* Antje Lindemann, c'est le visage positif de la réunification que l'Allemagne de l'Est rêve de présenter.

Ar. Le.

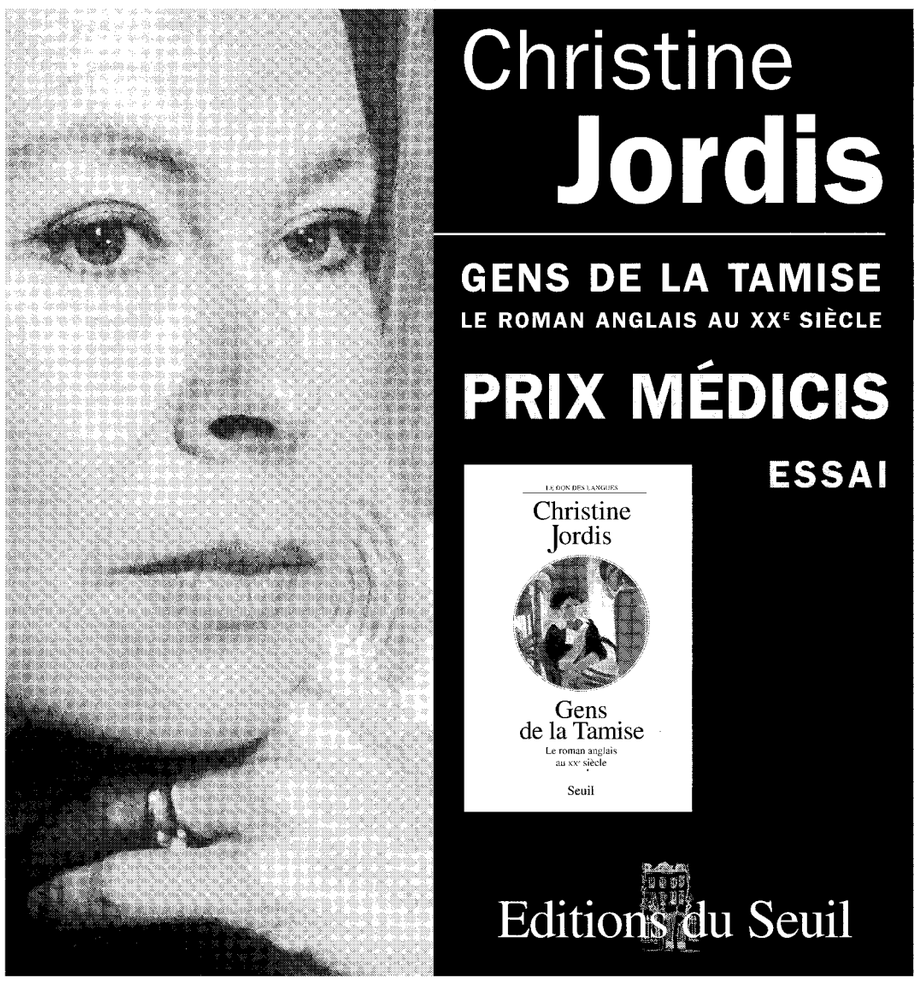

LeMonde Job: WMQ1011--0004-0 WAS LMQ1011-4 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0546 Lcp:700 CMYK

En Géorgie, l'Eglise orthodoxe garde ses distances avec Jean Paul II

Avec Edouard Chevardnadze, le pape a évoqué la chute du mur

Le pape voulait faire de sa première visite en Géorgie, lundi 8 et mardi 9 novembre, une étape sur la voie du rapprochement œcuménique entre l'Eglise catholique et l'orthodoxie, très majoritaire dans ce pays (85 %). Mais aucune célébration, ni même prière commune n'a été possible lundi à Tbilissi entre le pape et le catholicos Ilia II, patriarche de l'Eglise nationale de Géorgie, qui a accueilli Jean Paul II en chef d'Etat plus qu'en chef religieux.

TBILISSI
de notre envoyé spécial

Le chaud et le froid ont soufflé sur Jean Paul II, lundi 8 novembre, à Tbilissi. La journée avait bien commencé avec Edouard Chevardnadze, ancien ministre des affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev, devenu en 1992 président de la Géorgie. Elle s'est terminée, dans la cathédrale du patriarche orthodoxe Ilia II, sur un malentendu qui repousse un peu plus l'espoir de rapprochement entre l'Eglise de Rome et les Eglises orthodoxes, traversées depuis la chute du mur par des courants anti-occidentaux et anti-catholiques.

Edouard Chevardnadze et Jean Paul II sont de vieilles connaissances. Ils avaient appris à s'estimer lors de la perestroïka et de la visite au Vatican, le 1er décembre 1989, de Mikhaïl Gorbatchev. Le premier voue une admiration sans borne au pape dont il fait, par son action en Pologne, l'un des principaux acteurs de la déstabilisation du bloc communiste et de la chute du mur. Jean Paul II le lui rend bien. Dès son arrivée à l'aéroport, à la veille du dixième anniversaire de cet événement, le pape rend hommage à son hôte : *« La chute du mur est le résultat de circonstances extraordinaires dans lesquelles vous avez joué un rôle essentiel. Une idéologie athée avait cherché en vain à affaiblir et même à éliminer de cette terre la foi religieuse. Aujourd'hui, nous rendons hommage au peuple géorgien pour le témoignage de sa persévérance. »*

Karol Wojtyla aime ces pays où, à l'image de la Pologne, l'Histoire, la culture, la foi chrétienne ont toujours eu partie liée. Où l'Eglise locale – l'une des plus anciennes Eglises « autocéphales » orthodoxes, comme sa voisine arménienne – a résisté aux envahisseurs mongol, persan, ottoman, russe, soviétique. *« L'Eglise est le gardien de l'identité de votre nation si souvent menacée »*, affirme le pape. Plus de mille cinq cents églises ont été détruites en 1922 et 1923. C'est précisément à cause des tensions liées à la reconstruction de ce pays et de son Eglise que Jean Paul II, venu jouer un rôle de *« pont »* en Géorgie, y a aussi laissé quelques illusions.

DISCOURS CONVENUS

Car, à la différence de son président, la Géorgie orthodoxe ne s'est pas mise en frais pour accueillir le pape. Celui-ci était pourtant revenu enthousiaste de son premier voyage en terre orthodoxe, en mai, en Roumanie. Mais l'orthodoxie caucasienne ne ressemble pas à l'orthodoxie roumaine. L'accueil de Tbilissi fut poli, sans plus. A la résidence du patriarche, lundi après-midi, l'ambiance est cordiale, mais non chaleureuse. Ilia II traite de la situation politique et sociale de son pays depuis la chute du mur et évite tout sujet religieux. Et le vœu exprimé par le pape que le jubilé de l'an 2000 favorise la réconciliation entre les Eglises chrétiennes semble tomber dans le vide. Jean Paul II est reçu en Géorgie en chef d'Etat plus qu'en chef religieux.

Le pire est à venir. Lundi soir, à l'intérieur de la cathédrale patriarcale de Mtskheta, dans la banlieue de Tbilissi, le patriarche et le pape n'échangent que des discours convenus, allument ensemble des cierges de paix, s'arrêtent devant l'iconostase et s'en vont. Aucune prière commune n'a été possible entre les héritiers de l'apôtre Pierre – les catholiques de Rome – et ceux d'André, s'il est vrai que le frère de Pierre, comme le veut la tradition, a évangélisé, dès le premier siècle, la Géorgie. La surprise n'est pas totale. Le protocole avait prévu cette indifférence organisée. *« Le droit canon de notre Eglise orthodoxe,* explique un porte-parole du patriarcat, *ne nous permet plus de célébrer, ni même de prier avec des non-orthodoxes. »*

Le patriarche Ilia II avait déjà rencontré le pape en 1982 au Vatican mais, cette fois, c'est le président Chevardnadze qui, semble-t-il, avait forcé sa main pour recevoir Jean Paul II dans son pays. Car cette froideur en dit long sur l'état de tension qui traverse une Eglise de Géorgie au bord du schisme. La visite du pape a réveillé la fraction d'opposants nationalistes et fondamentalistes (une vingtaine de prêtres et quelques centaines de fidèles), hostiles à tout rapprochement avec l'Eglise catholique accusée, comme les sectes, de prosélytisme. Sous cette pression, le patriarche Ilia II, ancien vice-président du Conseil œucuménique des Eglises (COE), avait dû accepter, en 1997, la rupture de l'Eglise de Géorgie avec cette organisation qui siège à Genève, sous prétexte que le COE est dominé par les protestants, coupables de laxisme en matière de mœurs et de doctrine.

Il était dit que le pape irait au bout de son calvaire. Une célébration était prévue, mardi 9 novembre dans le palais des sports de Tbilissi, à destination des cinquante mille catholiques du pays (en majorité des Arméniens). Or, la veille, circulait un communiqué du patriarcat orthodoxe déconseillant à ses fidèles d'aller voir le pape lors de cette manifestation catholique : *« Le patriarcat de Géorgie déclare que, selon le droit canon, les chrétiens orthodoxes n'ont pas le droit d'assister à des services religieux d'autres confessions. »*

Pour faire néanmoins bonne figure, un communiqué commun a été signé à Tbilissi entre Ilia II et Jean Paul II. C'est un appel à la paix en Abkhazie, au Haut-Karabakh et en Tchétchénie. Mais, au-delà des sentiments de *« fraternité »*, il n'exprime même pas le souhait d'un approfondissement du dialogue entre les catholiques et les orthodoxes. Cette visite restera « politique » jusqu'au bout. Dix ans après la chute du mur de Berlin, d'autres murs se sont dressés en Europe. Le voyage du pape en Géorgie l'aura à nouveau démontré.

Henri Tincq

Londres continue de bloquer l'harmonisation fiscale européenne

Un accord doit être trouvé avant la fin de l'année

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Une menace pèse désormais sur le sommet d'Helsinki en décembre : en raison principalement de l'intransigeance britannique, les ministres des finances des Quinze, qui étaient réunis lundi 8 novembre à Bruxelles, ne parviennent absolument pas à mener à terme leurs discussions sur un « paquet » fiscal portant sur la taxation des entreprises, ainsi que sur celle de l'épargne, dont l'objet est d'écarter les distorsions de concurrence résultant d'impositions trop divergentes.

Les débats bloquent sur le projet de directive visant à imposer une retenue à la source, en principe de 20 %, sur les intérêts des obligations. Les Britanniques refusent que cette contrainte s'applique aux obligations internationales, expliquant – sans convaincre – qu'une telle évolution mettrait en cause la compétitivité de la City de Londres, principale source de richesse du royaume.

Les Quinze, qui en délibèrent depuis bientôt deux ans, ont toujours considéré des progrès sur ce terrain des impôts directs comme un complément indispensable au bon fonctionnement du marché unique et de l'Union économique et monétaire. Ils se sont engagés à plusieurs reprises, encore une fois lors de leur réunion informelle de Turku (Finlande) en septembre, à conclure leurs travaux d'ici à la fin de l'année. Une nouvelle chance leur sera offerte lors de leur session des 28 et 29 novembre. En cas d'échec, plusieurs ministres ont estimé que l'affaire devrait être portée devant le conseil européen des 10 et 11 décembre à Helsinki, lequel, en principe, doit s'occuper prioritairement de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et du lancement d'une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) afin de réformer les institutions.

« Faute d'accord, nous nous trouverons dans une situation dramatique, dommageable pour la crédibilité de l'Europe », a commenté Hans Eichel, le ministre allemand. Christian Sautter, dont c'était, au moins en tant que ministre, le premier « Ecofin », a estimé lui aussi que les Quinze *« faisaient face à une question essentielle, car,* a-t-il demandé, *peut-on bâtir une Europe de la croissance et de l'emploi sans un minimum de convergence et de justice fiscales ? »*.

Au cours des deux années passées, des progrès ont été accomplis en matière de taxation des entreprises. Un groupe de travail a préparé un « code de conduite » – le rapport définitif sera prêt pour le 28 novembre – qui a identifié les méthodes de dumping fiscal les plus dangereuses pratiquées par les pouvoirs publics pour attirer les investisseurs, avec l'idée bien sûr qu'ils y renoncent.

Le drame tient à ce que plusieurs pays, tels les Pays-Bas, la Belgique, l'Irlande, lient la mise en œuvre du code de bonne conduite à celle d'une décision sur la taxation de l'épargne. Tout dépend donc des Britanniques et, en seconde ligne, des Luxembourgeois, réticents à l'égard d'une directive instaurant une retenue à la source supérieure à 10 % et qui frapperait également les revenus tirés des fonds d'investissement.

« UNE POINTE D'OPTIMISME »

M. Sautter a mis en avant deux raisons qui, selon lui, peuvent susciter *« une pointe d'optimisme »*. La première tient à l'argumentation d'une étude présentée conjointement par les Français, les Allemands et les Italiens, tendant à démontrer que, compte tenu du fonctionnement du marché, l'impact en termes de coûts de la mise en place d'une retenue à la source serait des plus modestes pour les émetteurs d'euro-obligations, et donc certainement pas de nature à mettre en péril leur compétitivité. La seconde est d'ordre politique : peut-on raisonnablement envisager que le capital et ses revenus soient de moins en moins taxés par rapport au travail, alors que chacun sait que l'allègement des charges pesant sur celui-ci demeure une des meilleures recettes pour créer de l'emploi ?

Philippe Lemaître

Lourde pression fiscale en Europe

Les pays européens arrivent en tête des nations ayant les taux de fiscalité les plus élevés, selon les données provisoires pour l'année 1998 que vient de publier l'OCDE. En pourcentage du PIB, ces chiffres sont les suivants : Suède (51,9 %), Danemark (49,5 %), Finlande (46,5 %), Luxembourg (46,5 %), Belgique (46 %), France (45,1 %), Italie (44,4 %), Autriche (44,3 %), Norvège (42,6 %), Pays-Bas (41,9 %), Pologne (41,2 %).

A l'autre extrémité de l'éventail, les recettes fiscales totales du Mexique représentent moins de 17 % du PIB. Dans l'ensemble, les impôts sur les revenus et les bénéfices représentent 35 % du total des impôts, tandis que les impôts sur la consommation en représentent 32 %, et les cotisations sociales 25 %. Cependant, la charge fiscale dans les pays industrialisés pourrait faire apparaître une tendance à la baisse, selon les données préliminaires pour 1998 de l'OCDE.

Le parti au pouvoir au Mexique a désigné son candidat à l'élection présidentielle

MEXICO
correspondance

Francisco Labastida, ex-ministre de l'intérieur, a remporté comme prévu les primaires du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), le plus ancien parti au pouvoir dans le monde. Il se place désormais comme favori pour l'élection présidentielle de l'an 2000 au Mexique. Si la victoire de Francisco Labastida, cinquante-sept ans, n'a surpris personne, elle n'en n'est pas moins le résultat d'une transformation de taille du PRI, qui, depuis plus de soixante-dix ans, contrôle presque en maître absolu la vie politique mexicaine et n'a jamais, au cours de son histoire, perdu une seule fois la présidence.

Selon des résultats officiels, M. Labastida l'emportait dans 251 circonscriptions électorales sur un total de 300, contre seulement 29 pour son principal rival, Roberto Madrazo, ex-gouverneur de l'Etat de Tabasco (golfe du Mexique). L'ancien ministre de l'intérieur s'engage dans la bataille pour la présidentielle de l'an 2000 avec un atout dont aucun de ses prédécesseurs n'a bénéficié. Il est le premier candidat priiste à la présidence à avoir été choisi lors d'un vote populaire.

C'est à l'évidence un symbole des changements en cours au Mexique. Mais de sérieux doutes subsistent. Francisco Labastida l'a-t-il vraiment emporté en raison de ses seuls mérites ? Une grande partie de l'opinion, l'opposition dans son ensemble, et même de nombreux priistes, sont plus que sceptiques. Dès l'annonce de sa candidature, en mai dernier, il est apparu comme le favori du président Zedillo, et aussitôt l'appareil d'Etat, les organisations syndicales, ouvrières et paysannes ainsi que de nombreux gouverneurs ont fait campagne en sa faveur. Les trois autres pré-candidats sont devenus peu à peu de simples faire-valoir.

Truquées ou non, les primaires du PRI ont en tout cas été un coup de maître médiatique puisque, au cours des derniers mois, le parti au pouvoir a accaparé l'attention, plongeant l'opposition dans l'oubli, tandis que de nombreux analystes ont finalement admis leur caractère novateur et démocratique. *« Les primaires sont un processus nouveau, inédit et positif »*, selon l'historien Enrique Krauze.

DIVISIONS INTERNES

Ainsi, l'objectif des primaires du 7 novembre était surtout de donner au PRI une nouvelle légitimité, de nouvelles lettres de créance en quelque sorte pour construire, selon un slogan répété à l'envi, *« un nouveau PRI, plus près des citoyens »*. Autant d'arguments que les faits confirmeront ou non mais que, de toute façon, Francisco Labastida ne manquera pas d'utiliser dans sa prochaine lutte contre l'opposition en soulignant sans doute que celle-ci a désigné ses candidats d'une manière traditionnelle, sans aucun débat démocratique.

Les chances de Francisco Labastida de remporter la victoire finale sont actuellement d'autant plus réelles que l'opposition, malgré de longues discussions, n'est pas parvenue à désigner un candidat unique à la présidence. La candidature unique de l'opposition s'est heurtée aux ambitions personnelles de ses deux leaders – Vicente Fox pour le Parti d'action nationale (PAN, conservateur) et Cuauhtémoc Cardenas pour le Parti de la révolution démocratique (PRD, centre gauche).

Toutefois, le PRI ne sort pas entièrement indemne du processus des primaires. *« Il faut reconnaître que le PRI et le président Zedillo ont eu l'audace de s'engager sur un chemin difficile qui peut entraîner plus de pertes que de bénéfices »*, explique le politologue José Agustin Ortiz Pincheti dans une allusion à une éventuelle fracture au sein du parti. En effet, les primaires ont donné lieu à un affrontement sans précédent entre Francisco Labastida et son principal rival, Roberto Madrazo, qui laissera de profondes traces. Dimanche soir, ce dernier refusait de reconnaître sa défaite et semblait vouloir continuer son combat. *« Les primaires pourraient avoir un effet négatif pour le PRI si Madrazo prend effectivement la tête d'un courant rebelle »*, a estimé Ortiz Pincheti.

La bataille pour la présidence est donc loin dêtre terminée, et même si le PRI apparaît encore comme le maître du jeu, l'opposition peut encore tirer profit de ses probables divisions internes. – *(Intérim.)*

L'Internationale socialiste se livre à une célébration consensuelle de ses différences

UNE PETITE HEURE après Lionel Jospin, Tony Blair, très détendu, a commencé son intervention, lundi 8 novembre, devant les 115 délégations du congrès de l'Internationale socialiste (IS) réunies au CNIT de La Défense à Paris, par un clin d'œil à Pierre Mauroy. Retraçant les sept années de son mandat de président de l'IS, l'ancien premier ministre avait expliqué, goguenard, que toute sa vie, il avait défendu la *« troisième voie »*... mais entre le communisme et le capitalisme. D'emblée, le premier ministre britannique est revenu sur « sa » *« troisième voie »*, celle d'une *« démocratie sociale modernisée »*, renvoyant dos à dos *« les forces de droite et de gauche qui résistent au changement »*.

Mais M. Blair n'était pas venu à Paris pour polémiquer. Après avoir écouté attentivement le discours de M. Jospin qu'il a souvent applaudi, il a jugé possible de *« défendre ensemble l'équité et l'esprit d'entreprise ». « On dit parfois que Lionel est à gauche et que je suis au centre,* a-t-il lancé. *Ce qui importe c'est le débat et non les étiquettes. »* Justifiant sa politique, M. Blair a défendu sa démarche : *« Allons-nous résister au changement au risque de devenir des conservateurs de gauche ?* (...) *Si nous ne faisons pas ces réformes, la droite réapparaîtra. »*

« NOS ADVERSAIRES COMMUNS »

Mais outre son ton conciliant, le dirigeant du New Labour s'est clairement situé au sein de l'IS, oubliant son projet de créer une nouvelle Internationale de centre gauche. *« Il faut que l'Internationale se revitalise ! »*, a-t-il affirmé, après avoir noté que *« nous pouvons apprendre beaucoup les uns des autres »*.

Dès l'ouverture, François Hollande avait donné le ton de ce congrès qui se veut consensuel. *« Nous ne prétendons pas servir de référence, et encore moins de modèle »*, a-t-il expliqué, après avoir plaidé pour l'instauration d'une taxe sur les transactions financières internationales et la création, au sein de l'ONU, d'un conseil de sécurité économique. *« Le socialisme,* avait ajouté le premier secrétaire du PS, *n'est pas un accompagnement, c'est un changement. Mais le socialisme c'est aussi la modernité dans le choix des méthodes d'actions les plus appropriées à nos sociétés. »*

Devant un public où figurait parmi les invités Marc Blondel, le secrétaire général de FO, en tant que vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres, souvent peu réactif, Gerhard Schröder a abandonné son texte pour se lancer dans un discours sur *« les valeurs éternelles de la social-démocratie que nous n'abandonnerons jamais ». « Ce ne sont pas des édifices idéologiques dogmatiques »*, a ajouté le chancelier allemand en justifiant, devant un Lionel Jospin impassible, *« des approches nationales divergentes »*.

Mettant en avant les valeurs de *« liberté et justice sociale, solidarité et responsabilité »*, M. Schröder n'a pas repris la partie de son texte écrit sur *« un Etat capable d'agir »*. De même a-t-il préféré, plutôt que de recourir au réquisitoire prévu contre *« seize ans de politique conservatrice »* en Allemagne, présenter sa politique, avant de souligner, comme M. Blair, que *« les démêlés politiques, nous ne les aurons pas entre nous »* mais avec *« nos adversaires communs »*, les conservateurs.

« LE PRIMAT DU POLITIQUE »

Les 1 200 délégués ont également écouté les interventions du président élu de la République d'Argentine, Fernando De La Rua, du premier ministre marocain, Abderrahmane Youssoufi, de la nouvelle présidente de l'Internationale socialiste des femmes, l'Espagnole Dolors Renau I Manen, le premier ministre hollandais, Wim Kok, jugeant que les *« différences »* entre M. Jospin et M. Blair *« ne doivent pas être exagérées ». « Utilisons au mieux ce qui nous unit »*, a-t-il souhaité avant que le chef du gouvernement italien, Massimo D'Alema insiste sur une *« unité qui ne veut pas dire uniformité »*.

Avant le colloque de Florence, qui doit réunir le 21 novembre MM. Jospin, Blair, Schröder et lui-même avec Bill Clinton, M. D'Alema a été le seul à inviter les sociaux-démocrates à *« dialoguer avec les démocrates américains »*.

En fin de journée, devant une salle un peu assoupie, l'ancien chef du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a réglé en deux temps trois mouvements des amendements brésiliens ou costariciens à la *« déclaration de Paris »* (*Le Monde* du 9 novembre) sur la forêt tropicale ou les privatisations, avant de faire adopter ce texte à l'unanimité.

Très consensuelle, la *« déclaration de Paris »* souligne qu'*« une relation critique avec le capitalisme a défini historiquement notre orientation politique »*. Résolument « plurielle », l'IS veut donner *« une dimension sociale à la mondialisation »*, encourager *« l'esprit d'entreprise »*, défendre *« un équilibre entre les droits et les responsabilités »*, *« promouvoir et améliorer la démocratie représentative »*. Une démarche qui célèbre *« le primat du politique »* et refuse de confondre *« marché et démocratie »*.

Michel Noblecourt

Le club de la « République sociale européenne »

En marge du congrès de l'Internationale socialiste, les ailes gauches du PS français, du SPD allemand et du PSOE espagnol ont créé, dimanche 7 novembre à Paris, la *« République sociale européenne »*. Ce club qui réunit la Gauche socialiste, le Cercle de Francfort et Izquierda Socialista veut *« donner un élan nouveau et réformateur à la politique européenne et mondiale »* et *« développer une alternative au capitalisme d'aujourd'hui »*.

Il a proposé six actions communes pour *« relancer l'Internationale socialiste »* : instaurer la taxe Tobin sur les transactions monétaires ; refuser le *« laissez-faire, laissez-détruire »* dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce ; instaurer *« un ordre public social international »* ; une réglementation du marché de l'énergie *« donnant la priorité aux énergies renouvelables »* ; *« l'abolition complète de toutes les armes de destruction de masse »* ; le désendettement des pays en voie de développement.

LeMonde Job: WMQ1011--0005-0 WAS LMQ1011-5 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:39 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0547 Lcp:700 CMYK

Bill Clinton appelle l'Union européenne à intégrer la Turquie

WASHINGTON. La construction d'une Europe stable, unie et démocratique reste sujette à un triple défi : l'établissement d'un partenariat solide avec la Russie, la stabilité des Balkans et une réconciliation entre la Grèce et la Turquie, a affirmé, lundi 8 novembre, le président américain Bill Clinton, lors d'un discours à Washington à l'occasion du 10e anniversaire de la chute du mur de Berlin.

M. Clinton a, par ailleurs, appelé les membres de l'Union européenne à faire preuve de vision en acceptant, en son sein, la Turquie. *« Je crois que le siècle prochain sera modelé en partie par la façon dont la Turquie définit son avenir et son rôle à la croisée des chemins entre l'Europe, le Proche-Orient et l'Asie centrale »,* a-t-il dit. *« Et cet avenir sera meilleur si la Turquie devient pleinement partie intégrante de l'Europe en tant que nation islamique laïque et stable, règle ses divergences avec la Grèce, renforce son respect des droits de l'homme »,* a poursuivi Bill Clinton. – *(AFP.)*

Le Pentagone a envisagé une guerre informatique contre Belgrade

WASHINGTON. Les militaires américains ont envisagé, au printemps, de pirater le réseau serbe d'ordinateurs. Ils y ont renoncé en raison des effets négatifs d'*« une guerre informatique »* sur l'opinion, a indiqué, lundi 8 novembre, le *Washington Post.* Selon ce quotidien, le Pentagone a eu l'intention de perturber les opérations en plein milieu du conflit en Yougoslavie. Durant la campagne aérienne de l'OTAN, *« nous avons examiné comment nous pouvions recourir à ces actions informatiques »,* a affirmé un responsable américain, confirmant des informations du *Monde* daté des 12-13 septembre et ajoutant : *« Nous n'avons jamais concrétisé aucune d'entre elles. »* Les Etats-Unis y ont renoncé de crainte qu'une guerre informatique, menée sans discrimination, n'entraîne des poursuites contre le Pentagone, pour crimes de guerre, et du fait que l'informatique serbe, rudimentaire et décentralisée, se prêtait mal à une telle attaque. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN : le procès du journaliste réformateur Machaollah Chamsolvaézine,** rédacteur en chef du quotidien récemment interdit *Néchat,* s'est ouvert, lundi 8 novembre au tribunal de la presse de Téhéran, dans une atmosphère tendue. Ce procès survient à la veille de la reprise de celui de l'ancien ministre de l'intérieur Abdollah Nouri, directeur du quotidien *Khordad,* un autre important journal proche du président Mohamad Khatami. M. Chamsolvaézine, qui est accusé d'avoir publié des articles *« offensant l'islam »,* a récusé avec force la compétence du tribunal et du juge, Saïd Mortazavi, très critiqué dans les milieux réformateurs. – *(AFP.)*

■ **Plusieurs centaines de personnes,** essentiellement des adolescents, ont été blessées, pour la plupart légèrement, lundi 8 novembre, à Chiraz (sud) lors de bousculades entre deux équipes de football, suivies d'une intervention des forces de l'ordre, a rapporté mardi le quotidien *Kayhan Sports.* – *(AFP.)*

■ **IRAN / ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a reconduit,** lundi 8 novembre, les sanctions économiques et financières américaines contre l'Iran en estimant que la crise ouverte entre les deux pays en 1979 n'était toujours pas *« pleinement réglée ».* – *(AFP.)*

■ **MAROC** : le roi Mohammed VI a envoyé quatre ministres au Sahara occidental pour expliquer la *« nouvelle approche »* qu'il entendait mettre en œuvre dans ce territoire. Arrivée samedi 6 novembre dans le chef-lieu de la province, à El Ayoun, la délégation a tenu lundi une conférence de presse pour donner les grandes lignes de cette nouvelle politique, en soulignant que celle-ci devait être fondée sur le respect de la loi, la transparence et la démocratie. – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA : le candidat populiste du Front républicain guatémaltèque** (FRG), Alfonso Portillo, a recueilli 47,92 % des suffrages, au premier tour de l'élection présidentielle. Il affrontera, lors du second tour, le 26 décembre, Oscar Berger, le candidat du Parti officiel (PAN), qui a obtenu 30,96 % des voix, selon des résultats partiels portant sur plus de 95 % des bulletins, publiés lundi 8 novembre par le tribunal suprême chargé de l'organisation du scrutin. Le candidat de la gauche, Alavaro Colom, arrive en troisième position avec 11,61 % des voix. – *(AFP.)*

■ **Le Paraguay et Cuba ont rétabli leurs relations diplomatiques,** rompues en 1961, par un document signé lundi 8 novembre par le ministre des affaires étrangères paraguayen José Fernandez Estigarribia et par le vice-ministre cubain des relations extérieures Jorge Bolanos. – *(AFP.)*

Israël apprécie la « contribution » de Paris au processus de paix au Proche-Orient

Les volets syrien et libanais sont un terrain privilégié de l'action diplomatique française

En marge du XXIe congrès de l'Internationale socialiste – qui a lieu à Paris-la Défense – auquel ils participent tous deux, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak, devaient tenir, mardi 9 novembre, une réunion de travail. La veille, ils avaient été reçus séparément par le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin.

CE N'EST vraisemblablement pas par un pur hasard que le président français, Jacques Chirac a choisi d'inviter à déjeuner Bachar El Assad, le fils et dauphin présumé du président syrien, Hafez El Assad, la veille d'une rencontre programmée à l'Elysée avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak. Ce n'est sans doute pas non plus par simple coïncidence que l'une et l'autre rencontres se sont déroulées en tête-à-tête. Paris, qui s'est déclaré *« disponible »* pour contribuer au déblocage du processus de paix et qui bénéficie de relations relativement privilégiées avec la Syrie et le Liban, tente d'apporter sa contribution à la relance des négociations syro-israéliennes et israélo-libanaises, qui sont au point mort depuis avril 1996. Depuis l'avènement du gouvernement de M. Barak, Israël, contrairement à un passé très récent, est réceptif, voire demandeur des bons offices français.

M. Chirac a reçu lundi 8 novembre M. Barak, qui se trouvait à Paris pour participer au XXIe congrès de l'Internationale socialiste. L'entretien s'est déroulé dans *« un climat confiant et chaleureux. Le président de la République et le premier ministre israélien ont examiné ce que la France peut faire pour apporter sa contribution au processus de paix »,* a déclaré la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna.

UNE PREMIÈRE

M. Barak, pour sa part, a salué *« la contribution de la France au processus de paix »,* d'autant que M. Chirac a, selon lui, *« une connaissance détaillée de tout ce qui se passe au Proche-Orient et est à la tête d'une nation qui contribue intensément au processus de paix ».* Un hommage aussi appuyé à la diplomatie française est une première dans la bouche d'un premier ministre israélien. *« Nous avons échangé nos impressions sur la situation de chacun des pays du Proche-Orient,* a encore dit M. Barak, *et sur ce qui pourrait être fait pour lever les obstacles à la reprise d'une négociation globale sur tous les volets. »*

Auparavant, après un entretien avec le premier ministre, Lionel Jospin, il avait jugé venu *« le moment de conclure une paix des braves avec la Syrie »,* n'hésitant pas à affirmer que c'est au président El Assad que revient le mérite d'avoir *« fait de ses mains la Syrie moderne ».* Difficile d'être plus élogieux. Dimanche déjà, M. Barak avait rendu hommage appuyé au président syrien. *« Je continue de penser,* avait-il dit dans un entretien à la radio de l'armée israélienne, *que dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois, les négociations avec la Syrie reprendront* (...). *M. El Assad est un dirigeant impressionnant fort et responsable ».* Il est, certes, *« un adversaire* (...) *soucieux des intérêts de la Syrie, mais il est l'homme qui conduira son pays à un accord de paix. »* A Paris, le même jour, au terme de sa rencontre de plus de deux heures avec M. Chirac, Bachar El Assad qualifiait d'*« essentiel »* le rôle que Paris pourrait jouer dans le processus de paix, et souhaité une contribution européenne qui viendrait en complément du rôle que tiennent les Etats-Unis.

Si *« les intentions* (israéliennes) *sont bonnes »,* les pourparlers israélo-syriens peuvent reprendre, avait-il ajouté. Bachar El Assad n'a certes aucune fonction officielle en Syrie, ce qui ne l'empêche pas d'être un excellent émissaire de son père, d'autant qu'il est d'ores et déjà en charge du dossier libanais.

Les entretiens de Paris ne resteront pas sans suite. Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, qui s'était rendu à la mi-octobre en Israël et en Palestine, sera en Syrie jeudi, dans le cadre d'une tournée qui le mènera ensuite au Liban puis en Egypte. Nul doute qu'il tiendra le président El Assad informé des vues de M. Barak. En écoutant les uns et les autres, Paris peut affiner les idées qui pourraient rapprocher les points de vue et permettre éventuellement une relance des négociations.

UN RÔLE DE « FACILITATEUR »

M. Chirac et M. Jospin ont également reçu lundi le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, venu lui aussi à Paris pour le congrès de l'Internationale socialiste, où l'organisation dont il est le fondateur, le Fatah, a désormais un statut consultatif, au lieu de celui d'observateur qui était le sien depuis 1996. M. Arafat, pour qui Paris peut jouer le rôle de « facilitateur » des pourparlers, a affirmé avoir informé le président français de *« toutes les difficultés que* (les Palestiniens) *rencontrent »* dans leurs relations avec les Israéliens, singulièrement à propos des colonies de peuplement, de Jérusalem, ou du climat de vive tension qui règne à Bethléem. Il ne s'en est pas moins félicité du lancement, le jour même, à Ramallah, en Cisjordanie, des négociations bilatérales pour un accord cadre sur les pourparlers de paix définitifs.

Il a toutefois tenu à rappeler que l'un des termes de référence du processus de paix, affirmé à Madrid, à Oslo et encore à Charm el Cheikh en septembre, était et demeure la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui prévoit un échange des territoires contre la paix. Ce rappel lui paraissait d'autant plus nécessaire que la veille, M. Barak, d'après son porte-parole, avait affirmé que ladite résolution ne s'appliquait pas à la Cisjordanie et à Gaza, dans la mesure où ces deux territoires étaient respectivement sous souveraineté jordanienne et égyptienne lorsqu'Israël les a occupés en juin 1967.

Pour M. Arafat, l'Internationale socialiste, qui fut pionnière dans l'organisation de rencontres entre les travaillistes israéliens et les Palestiniens doit continuer à jouer un rôle pour favoriser la paix ; fût-ce en engageant toutes les parties à respecter les références de base du processus de paix, le principe de non-acquisition des territoires par la force et les conventions de Genève relatives aux territoires occupés. Une résolution sur le Proche-Orient devrait être adoptée par le congrès au terme de ses travaux. Pour en élaborer le texte, un comité préparatoire s'est réuni la semaine dernière à Ramallah. Lundi il n'était pas encore parvenu à une formulation définitive.

Mouna Naïm

M. Arafat attribue l'attentat de Netanya à la mafia israélienne

Yasser Arafat a imputé à la *« mafia israélienne »* l'attentat qui avait fait plusieurs blessés, dimanche 7 novembre à Netanya, près de Tel-Aviv. Au terme d'un entretien lundi à l'Elysée avec le président Jacques Chirac, le président de l'Autorité palestinienne a ajouté : *« Nous condamnons toutes les opérations de ce genre, quelles qu'elles soient, qu'elles viennent de mafias ou qu'elles soient le fait de certaines forces politiques. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher de telles opérations et assurer nos engagements en matière de sécurité . »*

En Israël, le ministre de la sécurité intérieure, Shlomo Ben Ami, a estimé qu'il était *« possible que cet attentat ait été commis par le Djihad islamique, pour marquer l'anniversaire du meurtre de son chef Fathi Chakaki »* en 1995, à Malte, par des agents présumés du Mossad. *« Nous vérifions cette éventualité, mais l'enquête n'a pas progressé pour l'instant »,* a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuters.)*

UBAM

le savoir-faire de l'Union Bancaire Privée en gestion traditionnelle

Un fonds de placement de droit luxembourgeois (SICAV). Un choix de produits de placement pour atteindre vos objectifs.

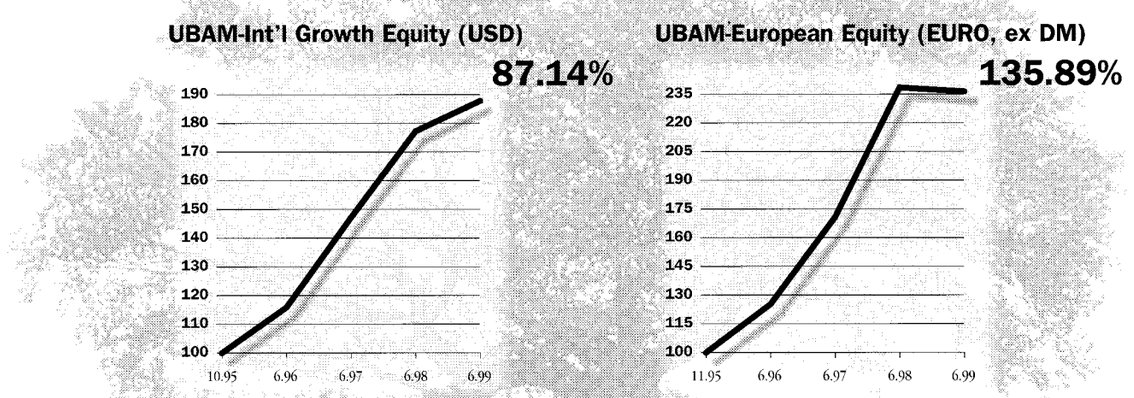

N° d'appel gratuit: 00800 827 38 637 • www.ubp.ch

UNION BANCAIRE PRIVÉE

Siège social: 96-98 rue du Rhône • CH-1204 Genève • Tél. + 4122 819 21 11 • Fax + 4122 819 22 00 • E-mail dpe@ubp.ch
Filiale en France: UBI-Union Bancaire Gestion Institutionnelle • 7 place Vendôme • F-75001 Paris • Tél. 01 44 50 16 16 • Fax 01 44 50 16 19

Les performances réalisées jusqu'à ce jour ne constituent pas une garantie pour les performances futures

LeMonde Job: WMQ1011--0006-0 WAS LMQ1011-6 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 12:40 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0548 Lcp:700 CMYK

« AFFAIRES » Après son offensive des 2 et 3 novembre, à l'Assemblée nationale, au sujet de l'affaire de la MNEF et de la démission de Dominique Strauss-Kahn, la droite paraissait vouloir « lever le pied », mardi 9 novembre, et faire porter le débat, plutôt, sur la réforme de la justice. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, devait interroger le gouvernement à ce sujet. ● GARDE DES SCEAUX du gouvernement Balladur, Pierre Méhaignerie (UDF) met en garde contre les conséquences que pourrait avoir, pour la réforme de la justice, le sentiment des élus d'être *« plus vulnérables que d'autres face à la justice »*. Il défend, pour sa part, le texte sur le Conseil supérieur de la magistrature. ● L'EXPERTISE de la police scientifique met en évidence des doutes sur un certain nombre de documents relatifs à l'intervention de M. Strauss-Kahn dans la négociation MNEF-CGE.

La droite tente de rouvrir le débat sur la réforme de la justice

L'opposition parlementaire hésitait, mardi 9 novembre dans la matinée, à repartir à l'assaut contre Lionel Jospin au sujet de la MNEF. Edouard Balladur devait interroger le gouvernement sur la réforme de la justice, dont le volet constitutionnel est soumis au Congrès en janvier

FAUT-IL maintenir la pression sur le gouvernement ou bien « lever le pied » en attendant que la justice fasse son travail ? La droite hésite sur la conduite à tenir. L'annonce de la démission du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, le 2 novembre, avait pris de court les députés de l'opposition. Lors de la séance des questions d'actualité qui avait suivi cette annonce, à l'Assemblée nationale, quelques heures plus tard, le RPR était apparu en retrait, tandis que l'UDF prenait soin d'observer une certaine réserve (*Le Monde* du 4 novembre). Le lendemain, les centristes avaient été contraints d'emboîter le pas à leurs collègues de Démocratie libérale et du RPR. Cependant, le brusque changement de climat au sein de la cohabitation enregistré ce jour-là – le premier ministre, accusant l'Elysée d'organiser l'offensive de l'opposition sur la MNEF, avait alors mis en cause la gestion de Paris et du RPR par Jacques Chirac, qui l'avait appelé au *« sang-froid »* – avait, là encore, désarçonné certains (*Le Monde* du 5 novembre).

Les avis continuent de diverger, à droite, sur l'opportunité d'une nouvelle offensive contre le gouvernement sur le front des « affaires ». Alors que quelque 70 membres du groupe RPR – ainsi que leur chef de file, Jean-Louis Debré – devaient être absents, mardi après-midi, en raison du traditionnel pèlerinage de la famille gaulliste à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne), c'est Edouard Balladur qui devait interroger le gouvernement lors de la séance des questions d'actualité.

L'ancien premier ministre, qui était intervenu lors de l'examen en première lecture du projet de loi sur la présomption d'innocence en demandant, notamment, la suppression de la mise en examen, devait revenir à la charge sous cet angle, sans commenter l'affaire de la MNEF elle-même. Cette attitude pourrait être désormais celle du groupe gaulliste, dans l'attente de nouveaux développements judiciaires. *« Tant que la justice ne s'est pas prononcée, les développements de l'affaire ne nous concernent pas »*, explique ainsi le député des Hautes-Alpes Patrick Ollier (RPR). Tout en observant que des *« zones d'ombre »* persistent dans le dossier, M. Ollier, dont la question avait suscité la vive réaction de M. Jospin lors de la séance du 3 novembre, indique aujourd'hui que *« s'opposer n'est pas seulement poser des questions sur la MNEF »*.

A Démocratie libérale, qui devait décider mardi matin de poser ou non une question à ce sujet, les avis étaient partagés. François d'Aubert (Mayenne), qui avait jugé le RPR *« trop mou »* le 2 novembre, souhaitait que l'opposition en général, et DL en particulier, continuent d'interroger le gouvernement, notamment sur ce qu'il nomme les *« ramifications chinoises »* de l'affaire. *« Est-ce qu'un premier secrétaire du PS* [Lionel Jospin] *pouvait être ignorant d'une arche de Noë pour socialistes en difficultés ? »*, s'interrogeait l'ancien secrétaire d'Etat du gouvernement d'Alain Juppé. *« L'essentiel est de démontrer qu'on ne relâche pas la pression »*, affirme, en tout état de cause, François Goulard (Morbihan).

« PARFUM DE SCANDALE »

Le porte-parole de DL, Claude Goasguen, l'un des plus virulents au début de l'affaire, n'est plus aujourd'hui, sur cette longueur d'onde. *« Le débat qui va s'installer est la relation avec la justice en général*, affirme le député de Paris. *Je ne crois pas qu'on relancera le débat sur "DSK" ou sur la MNEF. On n'a pas vocation à être des accusateurs publics. Sur ce terrain, on va attendre que la justice fasse son travail. »* M. Goasguen, proche de l'Elysée, explique qu'il ne croit pas que *« les gens soient très réceptifs à ce type de débat politique »*. Il redoute aussi le risque, pour l'opposition, d'être *« répétitive »*.

A l'UDF, également, la décision devait être prise au cours de la réunion de groupe, mardi matin. Evoquant un *« parfum de scandale »*, le président du groupe, Philippe Douste-Blazy, relevait, lundi soir, que *« si la représentation nationale ne parle pas de ce qu'il y a tous les jours dans les journaux, cela paraîtra bizarre »*. Le député des Hautes-Pyrénées se dit notamment *« un peu étonné des déclarations de Jean-Pierre Chevènement, qui dit qu'il n'y a pas de faux alors que, manifestement, la police dit le contraire »* (lire ci-dessous). *« La malhonnêteté des hommes politiques rejaillit sur la classe politique, mais ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas la dénoncer »*, concluait le président du groupe UDF.

Henri Plagnol (Val-de-Marne), qui avait été l'un des premiers à intervenir le 2 novembre, était, mardi matin, sensiblement en retrait. *« Les premières salves ont été tirées. Il n'y pas d'élément nouveau. J'ai tendance à penser que la sagesse est d'attendre les nouveaux développements de l'enquête »*, confiait-il, en relevant qu'il ne faut *« surtout pas ses substituer à la justice »*. *« Il ne faut rien faire qui puisse laisser aux électeurs le sentiment qu'on joue "affaire contre affaire" »*, affirmait encore M. Plagnol, en relevant que l'enquête, pour ce qu'on en savait, n'avait apporté, à ce jour, *« rien qui mette en porte-à-faux le premier ministre par rapport à ses déclarations de la semaine dernière »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Affaire de la MNEF : M. Strauss-Kahn est soupçonné d'avoir voulu justifier, a posteriori, son intervention

EN INDIQUANT, dimanche 7 novembre, qu'il n'accordait *« aucune espèce de réalité »* aux informations fournies par la presse sur l'analyse de la police scientifique mettant en doute la régularité des documents attestant du travail de Dominique Strauss-Kahn pour le compte de la MNEF, Jean-Pierre Chevènement a laissé entendre que la justice ne dispose que de peu d'éléments contre l'ancien ministre. *« Je crois qu'il bénéficiera d'un non-lieu »*, a ajouté le ministre de l'intérieur, n'hésitant pas à se prononcer sur le sort judiciaire qui pourrait être réservé à M. Strauss-Kahn, lequel n'est, à ce jour, pas mis en examen.

Libération avait indiqué, le 1er novembre, que le laboratoire de police technique et scientifique de la préfecture de police de Paris avait analysé des documents permettant de justifier les 603 000 francs (91 927 euros) perçus par M. Strauss-Kahn en tant qu'avocat dans le cadre d'une négociation entre la holding de la mutuelle, Raspail Participation et Développement (RPD), et la Compagnie générale des eaux (ex-CGE devenue Vivendi). Selon *Libération*, les enquêteurs estimaient que la date de vente des feuilles de papier était postérieure aux dates indiquées sur les pièces saisies. De plus, ajoutait le quotidien, les polices de caractères d'imprimerie utilisées pour la frappe de documents n'existaient pas lorsque les textes ont été censés avoir été rédigés. Le ministre de l'intérieur a indiqué que ces informations ne figuraient pas dans le rapport de police.

Après avoir repris, dans un premier temps, ces informations, *Le Monde* avait rectifié cette relation des faits *(nos éditions du 4 novembre)*. Nous indiquions, de sources judiciaires, que la police scientifique avait effectivement mis en évidence des doutes sur un certain nombre de documents relatifs à l'intervention de M. Strauss-Kahn. Remis à la mi-octobre aux deux juges d'instruction parisiens chargés de l'affaire, ce long rapport technique examine quatre ans de factures saisies dans les locaux de l'expert comptable de M. Strauss-Kahn ainsi que des pièces relatives à la prestation de l'ancien ministre découvertes au siège de la MNEF et au sein de cabinets d'avocats de la mutuelle étudiante.

Il est apparu, au cours de l'expertise, que parmi ces pièces, quatre documents, signés de la main de M. Strauss-Kahn, adressés à Olivier Spithakis, alors directeur général de la MNEF, et à Philippe Plantagenest, directeur de RPD, auraient été antidatés. Selon le rapport d'expertise, il s'agit d'un courrier, daté du 19 décembre 1994, envoyé à M. Spithakis, d'une lettre du 14 mars 1995, adressée à M. Plantagenest et de deux correspondances reçues le 2 décembre 1995 et le 15 février 1996, par M. Spithakis. Ces quatre documents auraient été rédigés, fin 1996 ou début 1997, sur des feuilles issues de la même rame de papier alors qu'il existe treize mois d'écart entre la rédaction du premier et du dernier.

« INEXACTITUDES FORMELLES »

Les policiers émettent également, dans ce rapport, des soupçons sur les conditions dans lesquelles M. Strauss-Kahn a facturé ses services à la MNEF. Il est apparu au cours de l'enquête qu'il existait deux factures, portant le même numéro, pour cette même prestation. La première, datée du 2 novembre 1995, signée par M. Strauss-Kahn, a été retrouvée dans les archives de la mutuelle étudiante. Une seconde facture, découverte, au mois de juillet, chez l'expert-comptable de M. Strauss-Kahn, est datée du 2 novembre 1996. Les enquêteurs soupçonnent M. Strauss-Kahn d'avoir voulu justifier, a posteriori, son intervention en confectionnant ces pièces. Son avocat, Me Lef Forster, nous a déclaré, que s'il y avait eu des *« inexactitudes formelles »*, elles seraient *« expliquées et éclaircies dès que la justice le jugera nécessaire »*.

Jacques Follorou

Les propos de M. Chevènement ne font pas l'unanimité à gauche

LES MÉCONTENTS de la réforme de la justice, à gauche, peuvent remercier Jean-Pierre Chevènement (MDC) : en déclarant, dimanche 7 novembre, sur TF 1, que Dominique Strauss-Kahn *« n'aurait pas dû démissionner »* et en recommandant la création d'une *« commission consultative »* pour servir de *« sas »* entre les responsables politiques et les juges (*Le Monde* du 9 novembre), le ministre de l'intérieur a donné raison à certains élus PS qui s'étaient émus qu'un ministre donne sa démission avant même d'être mis en examen. Frédérique Bredin (Seine-Maritime), Laurent Cathala (Val-de-Marne), proches de Laurent Fabius, ou encore Louis Mexandeau (Calvados), Louis Mermaz (Isère) avaient déploré que la présomption d'innocence fût ainsi mise à mal (*Le Monde* du 4 novembre).

Président délégué du MDC, Georges Sarre, interrogé lundi sur les propos de M. Chevènement, les approuvait et disait *« le plus grand bien »* de la proposition de commission consultative, qui *« viserait, en fait, à sortir le dossier du tourbillon médiatico-judiciaire, pour une justice sereine »*. Roger-Gérard Schwartzenberg (PRG), président du groupe RCV, demande au gouvernement des précisions sur la responsabilité des magistrats, faute de quoi, estime-t-il, le texte sur le Conseil supérieur de la magistrature *« risque de ne pas être adopté par le Congrès »* le 24 janvier.

Pour le reste, les déclarations de M. Chevènement sont accueillies avec un mélange de surprise et de détachement, y compris au sein de son mouvement. *« C'est un peu étonnant. "DSK" a démissionné, c'est fait, c'est fait ; c'est plutôt à son honneur. Jospin ne l'a pas poussé, il a pris sa décision tout seul »*, commente Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Loire). *« Je suis beaucoup plus critique sur la pression médiatique qui l'a décidé à partir. Aussitôt après, la presse lui tresse des couronnes de lauriers, Philippe Plantagenest semble en retrait sur le dossier. Cela pose des questions »*, ajoute l'ancien magistrat, fondateur du Syndicat de la magistrature dans les années 70.

Voilà de quoi raviver la zizanie entre les Verts et le MDC. *« Dominique Strauss-Kahn a bien fait de démissionner. Je m'interroge sur les motivations de M. Chevènement,* estime Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise). *Je ne vois pas pourquoi les ministres seraient jugés différemment pour des affaires qui relèvent de leur fonction antérieure. Ceux qui plaident en faveur d'une commission spéciale invoquent la pression médiatique. Par ailleurs, M. Chevènement dit qu'il n'accorde aucune réalité aux informations fournies par la presse sur la prestation de l'ancien ministre. Je veux bien croire qu'il ait des informations du ministère de l'intérieur, mais de la justice... D'un côté, M. Chevènement s'irrite de la confusion des pouvoirs, de l'autre il y participe en disant que les révélations de la presse sont fausses. »*

Son collègue Guy Hascoët (Nord) renchérit : *« L'énoncé est séduisant, mais il ne résiste pas aux faits. Je ne vois pas comment une commission serait fondée à consulter le dossier d'un ministre qui n'est pas mis en examen, à donner un avis, à lever le secret de l'instruction, sauf à se substituer à la justice. »*

Fervent soutien de la réforme de la justice menée par Elisabeth Guigou, Christophe Caresche (PS, Paris) se situe *« parfaitement aux antipodes »* de la déclaration de M. Chevènement. Signataire, avec huit collègues PS, de la lettre intitulée « Leçons d'une démission » (*Le Monde* du 5 novembre), qui saluait la *« cohérence »* de l'attitude de « DSK », M. Caresche ne fait, toutefois, aucun *« procès »* à M. Chevènement. *« Sa déclaration correspond à sa vision de la République, d'un Etat fort auquel toute atteinte est une perte pour l'intérêt général*, dit-il. *Le débat est donc légitime. On peut se demander si nous n'assistons pas à un nouveau mode de rapport entre la justice et la politique. »* M. Caresche ne soutient pas, non plus, la création, d'une commission spéciale : *« Toute la réforme de la justice va vers la suppression des privilèges. N'importe quel système spécifique que l'on pourrait imaginer serait mal perçu. »*

Clarisse Fabre

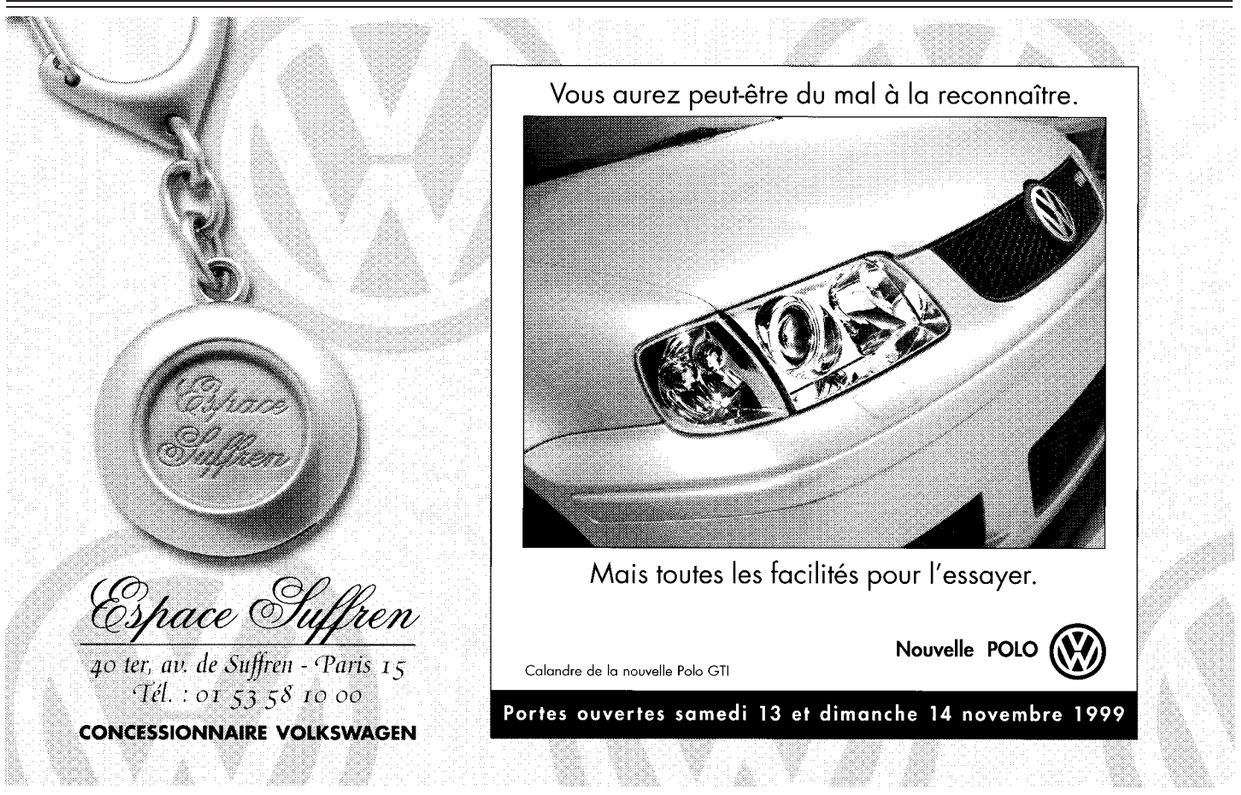

TROIS QUESTIONS À...

PIERRE MÉHAIGNERIE

1 Député UDF, vous étiez garde des sceaux du gouvernement d'Edouard Balladur quand deux ministres, Michel Roussin et Gérard Longuet, ont démissionné après leur mise en cause dans des procédures judiciaires. Un ministre doit-il automatiquement quitter le gouvernement dès lors qu'il est mis en cause ?

Je ne souhaite pas de règle absolue et générale. D'abord, c'est au ministre et au premier ministre d'en décider, en fonction du type de dossier judiciaire et des conséquences que cette démission pourrait avoir sur le gouvernement et pour le pays. Ensuite, l'hypothèse d'une démission systématique pourrait aussi être préjudiciable pour la justice, en la gênant dans sa sérénité.

2 Que pensez-vous de l'idée émise par Jean-Pierre Chevènement d'une commission consultative qui donnerait son aval à la mise en cause de ministres en exercice ?

Je ne crois pas à ces « usines à gaz », d'autant que l'opinion publique ne tarderait pas à y voir la mise en place d'une justice à deux vitesses. Je crains, par ailleurs, que ce genre d'organe ne soit récupéré comme une arme politique, entre la gauche et la droite. Cela dit, la pression médiatique étant très forte dans ce genre d'affaires, je pense que c'est aux médias d'être prudents, en évitant les amalgames.

3 Vous êtes vous-même renvoyé, en décembre, devant le tribunal correctionnel pour l'affaire du financement occulte du Centre des démocrates-sociaux. Que pensez-vous de la polémique sur le pouvoir des juges née de la démission de Dominique Strauss-Kahn ?

L'idée est très forte, chez les élus, qu'ils sont désormais plus vulnérables que d'autres face à la justice, comme si nous étions passés d'un excès de protection à un autre. Beaucoup ont le sentiment que plus ils prennent de responsabilités, moins ils sont protégés. Cela risque de déteindre sur l'avenir de la réforme de la justice, notamment sur l'adoption en janvier, par le Congrès, de celle du Conseil supérieur de la magistrature, dont je suis un ardent défenseur.

Propos recueillis par Cécile Prieur

LeMonde Job: WMQ1011--0008-0 WAS LMQ1011-8 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0550 Lcp:700 CMYK

Le PACS au crible du Conseil constitutionnel

Les juges constitutionnels devaient se prononcer sur les nombreux motifs d'annulation invoqués par la droite

APRÈS un an de bataille parlementaire, le sort du pacte civil de solidarité est entre les mains des juges du Conseil constitutionnel, qui devait, très probablement, rendre sa décision sur ce texte mardi 9 novembre. On ne cachait pas, ces derniers jours, Rue de Montpensier, que les délibérations pourraient être longues, tant sont nombreux les motifs d'annulation invoqués par les deux saisines déposées d'une part par les sénateurs de droite, d'autre part par les députés des trois groupes de l'opposition. Les uns et les autres viennent, en outre, de recevoir le soutien du président de la République, qui a vivement critiqué le PACS (*Le Monde* daté 7-8 novembre).

Les parlementaires de droite estiment, tout d'abord, que les conditions dans lesquelles la loi a été adoptée portent atteinte aux principes fondamentaux de la procédure parlementaire. En effet, l'article 88, alinéa 3 du règlement de l'Assemblée nationale prévoit qu'une proposition de loi qui a été repoussée par les députés ne peut faire l'objet d'une nouvelle discussion dans un délai d'un an. Or on se souvient que la proposition sur le PACS avait été rejetée, par surprise, le 9 octobre 1998, avant d'être représentée, moins d'une semaine plus tard, par la majorité, dans une forme à peine modifiée.

Mais l'essentiel est sur le fond. Députés et sénateurs de droite plaident, en premier lieu, que les dispositions de la loi sont trop souvent *« lacunaires ou contradictoires »*. En particulier, ils soulignent que, si le PACS est un contrat conclu entre deux personnes pour organiser leur vie commune, la loi ne précise pas le caractère impératif ou facultatif des dispositions de ce nouveau régime juridique et ne fixe pas davantage le contenu de la notion centrale de *« vie commune »*. En second lieu, les parlementaires de droite jugent que la loi entraîne une rupture du principe d'égalité puisqu'elle octroie aux signataires d'un PACS des avantages injustifiés par rapport aux couples mariés, aux concubins ou aux personnes seules, notamment en matière fiscale ou de régime successoral.

Ils invoquent également l'atteinte à la dignité de la personne humaine, dès lors que la loi ne prévoit aucune institution équivalente de la prestation compensatoire en cas de divorce et que la rupture du PACS pourrait s'apparenter, à leurs yeux, à une *« répudiation »*. De même, ils jugent que ce texte porte atteinte à la protection de la famille : selon eux, les dispositions de la loi *« institutionnalisent des possibilités de bigamie entre des personnes en situation de concubinage et également signataires d'un PACS »* ; en outre, ils déplorent que la loi ignore la place éventuelle de l'enfant dans ce cadre. Enfin, et surtout, les élus de l'opposition invoquent de nombreuses atteintes aux principes fondamentaux du droit des contrats. En particulier, les conditions et les conséquences de la rupture du PACS sont jugées *« contraires aux principes de sécurité juridique et d'équilibre entre les contractants »*, sans lesquels le contrat perd une large part de sa signification.

Gérard Courtois

La réforme de la formation professionnelle bute sur la mauvaise humeur du Medef

Martine Aubry a défendu le budget de l'emploi, en hausse de 2,3 %, devant les députés

Les députés ont adopté, lundi 8 novembre, le budget de l'emploi, qui s'élève, pour 2000, à 122 milliards de francs, soit une hausse de 2,3 %. La politique de l'emploi reste la *« politique maîtresse »* du gouvernement, a rappelé Martine Aubry. La formation professionnelle, promise depuis des mois à une grande réforme, risque, cependant, de rester en panne, du fait de l'hostilité du patronat.

LA *« SÉRÉNITÉ d'une après-midi studieuse »* consacrée à l'examen du budget de l'emploi et de la formation professionnelle est parfois trompeuse. A peine avait-il prononcé ces mots que Jean Le Garrec a changé de ton. Le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale s'en est pris, lundi 8 novembre, au Medef. Tenant dans ses mains le discours sur la *« nouvelle constitution sociale »* proposée par l'organisation patronale (*Le Monde* du 3 novembre), avec les mots *« exige »*, *« demande »* largement soulignés, M. Le Garrec s'est demandé ce qui *« se passerait si nous obéissions à ce genre de diktat »*. *« Il faut cesser d'opposer démocratie sociale et démocratie politique, c'est un non-sens. Nous sommes prêts à engager le débat avec les partenaires syndicaux et patronaux, mais débat signifie dialogue »*, a-t-il ajouté. Or ce dialogue, pour l'heure, est au point mort.

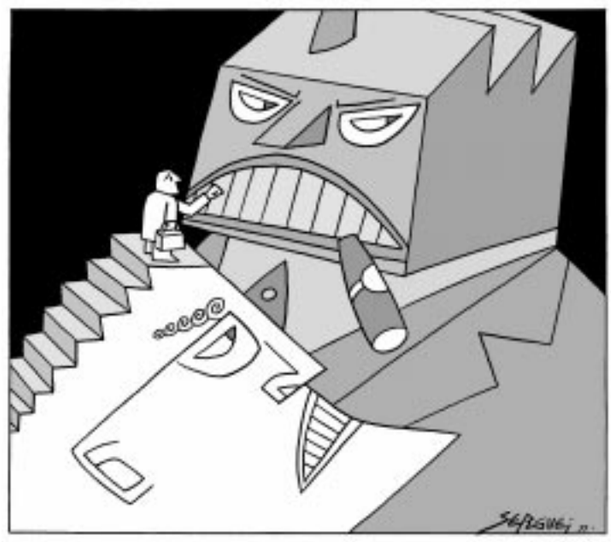

Quelques instants plus tard, Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a en effet confirmé que la table ronde prévue le 6 novembre avec l'ensemble des partenaires sociaux avait dû être annulée, faute de participation patronale. Aucune autre date n'a été trouvée pour cette réunion consacrée au droit à la formation individuelle des salariés. C'est donc tout un volet de la réforme de la formation professionnelle (139,9 milliards de francs de dépenses en 1997), promise depuis plus d'un an par le gouvernement, qui est en panne. *« Je ne peux pas croire qu'un tel enjeu puisse souffrir longtemps de comportements plus politiques que sociaux »*, a souligné la secrétaire d'Etat.

« Si l'Etat a un rôle majeur à jouer pour ouvrir des pistes (...), *nous sommes tous convaincus que l'action des partenaires sociaux est un élément-clé. Le paritarisme, ce n'est pas seulement gérer des fonds communs, c'est aussi se réunir autour d'une table pour discuter »*, a déclaré, de son côté, la ministre de l'emploi, Martine Aubry. Mais le Medef reste sourd à ces appels. Or, sans amélioration du dispositif de formation, pas de retour au plein-emploi possible. *« L'employabilité dépend de la formation. On ne l'assurera pas avec le dispositif actuel, qui date de 1971. Les besoins ont changé. Le temps presse »*, s'est impatienté Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), rapporteur spécial de ce budget estimé, pour 2000, à 30,6 milliards de francs pour la seule participation de l'Etat. Le gouvernement doit régler deux autres contentieux avec le patronat. Il *« devra, au cours des prochains mois, continuer à rechercher des solutions avec les partenaires sociaux »*, souligne le rapport, pour assurer le financement des 35 heures *« en régime de croisière »*. Par ailleurs, depuis 1996, le problème de la validation des points de retraite par les régimes complémentaires Arrco et Agirc en faveur des préretraités n'est toujours pas réglé, l'Etat ayant retiré son concours financier.

« POLITIQUE MAÎTRESSE »

S'appuyant sur la baisse du chômage, Mme Aubry a rappelé que la politique de l'emploi *« reste la politique maîtresse du gouvernement »*. Interrogée par l'opposition sur les radiations administratives, la ministre a répliqué que cela concernait *« 4 % des 400 000 à 450 000 demandeurs d'emploi qui quittent tous les mois l'ANPE, généralement parce qu'ils ont retrouvé un emploi »*. Le budget global de l'emploi, hors les allègements de charges transférés au budget de la Sécurité sociale, s'élève, pour 2000, à 122 milliards de francs, en progression, à périmètre constant, de 2,3 %. Sur ce total, les emplois-jeunes mobiliseront 22 milliards de francs. Les crédits alloués au système des préretraites AS-FNE sont en baisse, à 4,1 milliards (-14,3 %), mais, du fait de la mise en place de mesures spécifiques pour les salariés qui ont commencé à travailler jeunes ou qui ont effectué des travaux particulièrement pénibles, la dotation globale de ce poste représente 6,1 milliards de francs.

Les contrats emploi-solidarité (CES) ou consolidés (CEC) seront, cette année encore, réservés en priorité aux publics en difficulté (chômeurs de longue durée, etc.). Si l'on ajoute le volet solidarité, examiné mardi, le budget de Mme Aubry atteint 212,8 milliards de francs, en hausse de 4,2 %.

Isabelle Mandraud

Scénarios variables pour la protection sociale

Dans un rapport, publié mardi 9 novembre, sur les *« perspectives socio-démographiques à l'horizon 2020-2040 »*, le Conseil économique et social (CES) étudie l'évolution des dépenses de protection sociale en France à long terme. Plusieurs scénarios sont envisagés, en fonction de différentes hypothèses démographiques et économiques. Selon cette étude, les dépenses de santé représenteraient entre 7,71 % et 17,69 % du PIB en 2040, contre 9,93 % en 1995. Les dépenses vieillesse, elles, représenteraient entre 7,6 % et 24,33 % du PIB, contre 12,69 % en 1995. Les écarts tiennent notamment, précise le rapport, à deux facteurs : *« le mode d'indexation des retraites et pensions, d'une part, et l'âge auquel est effectivement demandée la liquidation, d'autre part »*. Les dépenses famille varieraient entre 0,98 % et 4,80 % du PIB, contre 4,16 % en 1995. *« Sauf exception, la part des dépenses famille dans le PIB resterait inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui »*, poursuit le CES.

Mobilisation syndicale unitaire pour la défense des retraités

APRÈS trois manifestations nationales, en 1996, 1997 et 1998, il fallait bien *« trouver autre chose »* pour faire entendre la voix des retraités, confie un vieux militant de la CGT. Cette année, les unions confédérales de retraités (UCR) de la CGT, de la CFDT, de la CFTC, de la CFE-CGC et de la Fédération générale des retraités de la fonction publique (FGRFP) ont donc opté pour une campagne de pétitions commune : près de 400 000 signatures ont été collectées dans les départements, pour réclamer une amélioration du pouvoir d'achat des retraités, la prise en charge de la *« perte d'autonomie »* par la Sécurité sociale ainsi qu'un meilleur financement de la protection sociale par l'élargissement de l'assiette des cotisations patronales. Ces pétitions doivent être remises, mercredi 9 novembre, au premier ministre et au Mouvement des entreprises de France (Medef), tandis que des délégations de retraités sont appelées à se rassembler à proximité de Matignon.

Réunis, lundi, au siège de la CGT, les secrétaires généraux des UCR ont dénoncé l'indexation du niveau des pensions sur les prix au lieu des salaires ou les conclusions du rapport Charpin sur les retraites, qui envisage un allongement de la durée de cotisation. *« Les retraités veulent être des acteurs du débat sur les retraites et ils refusent de s'en remettre à des experts qui n'ont que des objectifs au service des financiers »*, ont expliqué leurs représentants, avant de s'en prendre aux fonds de pension, la proposition à leurs yeux *« la plus ringarde »* pour moderniser le système des retraites... *« Quel qu'en soit l'habillage, chacun peut aujourd'hui constater que les fonds de pension sont prédateurs de l'emploi et antisolidaires »*, s'est enflammé Michel Bruneau, secrétaire de l'UCR-CGT.

Ils ont aussi renouvelé leur exigence d'une véritable prestation pour les personnes âgées dépendantes, gérée par la Sécurité sociale et non par les conseils généraux, comme c'est actuellement le cas pour la prestation spécifique dépendance, ce qui entraîne des disparités importantes entre les départements. Créée en janvier 1997, cette aide, qui concerne 106 000 personnes et dont le montant moyen s'élève à 3 400 francs, est décrite comme une *« catastrophe »* par les représentants des UCR, qui lui reprochent notamment le fait qu'elle soit en partie récupérable, lors des successions, sur le patrimoine des retraités, à partir d'un seuil de 250 000 francs. *« Beaucoup de gens préfèrent ne pas la demander, pour pouvoir transmettre leur maison à leurs enfants »*, explique un syndicaliste.

Alexandre Garcia

" Quand il n'est pas sur un cargo en pleine mer, il se dégourdit les jambes au Kenya. Et pour le joindre ce monsieur, on fait comment ? "

Vos communications sont souvent importantes voire vitales pour vous ou votre entreprise. Nous sommes là pour vous conseiller et vous orienter vers des systèmes capables de répondre à vos besoins en fonction de vos critères spécifiques : activité, déplacement et situation géographique ou encore nature des messages. GEOLINK vous fera découvrir votre nouvel équipement, ses performances et bien sûr ses limites. C'est chez nous un point de détail fondamental qui différencie un conseiller d'un vendeur et nous assure une clientèle particulièrement fidèle. Puis nous ouvrirons votre ligne, assurerons le suivi commercial ainsi que la veille technique. Pour en savoir beaucoup plus,

GEOLINK
TÉLÉPHONE SATELLITE

Appelez-nous au 33 1 45 61 54 10
Département marine 33 4 42 32 99 00
Et le monde est joignable.
E-mail : infos@geolink.fr — Site : http://www.geolink.fr

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

LA VILLE DE PARIS VEND LIBRES
(à l'exception de l'immeuble à PARIS 3ème, loué)
Aux enchères publiques, en la Chambre des Notaires, 12, avenue Victoria,
Le MARDI 23 NOVEMBRE 1999
à 14h pour les biens vendus par Me BELLARGENT
à 16h30 pour les biens vendus par Me BOURGES
à PARIS 3ème, 4ème, 6ème, 15ème, 17ème, 18ème, 19ème
DIVERS BIENS à usage D'HABITATION ET COMMERCIAL
Pour tous renseignements s'adresser à :
Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001),
14, Rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008),
77, Boulevard Malesherbes - Tél : 01.44.90.14.14

78
Vente sur saisie immobilière et sur folle enchère
au Tribunal de Grande Instance de Versailles
Mercredi 24 Novembre 1999 à 9h - En un seul lot
à RENNEMOULIN (Yvelines)
8, Rue du Moulin
GRANDE MAISON BOURGEOISE
ancienne - sur deux étages - 13 PIECES PRINCIPALES
SUR UN TERRAIN de 3.423 m²
MISE A PRIX : 3.000.000 F
S'adresser à Maître Emmanuel GUEILHERS, Avocat,
21, Rue des Etats-Généraux
78000 VERSAILLES - Tél : 01.39.50.02.62
Pour visiter : Etude ABRAMI, Huissier à VERSAILLES (78)
Tél : 01.30.84.00.11

LeMonde Job: WMQ1011--0009-0 WAS LMQ1011-9 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:29 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 40Fap:100 N°:0551 Lcp:700 CMYK

La droite en balance en Ille-et-Vilaine

Le Conseil d'Etat annule le résultat d'une élection cantonale alors que la majorité au conseil général ne tient qu'à un siège

RENNES
de notre correspondant

Dans un délai de trois mois maximum, les électeurs du canton de Bruz, en Ille-et-Vilaine, devront de nouveau élire un conseiller général. Le Conseil d'Etat a annulé, lundi 8 novembre, la réélection, en mars 1998, de Robert Barré (divers droite). L'enjeu du scrutin sera de taille puisque la présidence de Pierre Méhaignerie (UDF) ne tient qu'à un siège (27 conseillers généraux de droite et 26 de gauche).

Saisi, le 27 mars 1998, par Jean-Claude Motet, un socialiste, électeur dans le canton de Bruz, d'un recours contre l'élection de M. Barré, le tribunal administratif de Rennes avait, le 20 octobre 1998, annulé cette élection et prononcé l'inéligibilité de l'intéressé au mandat de conseiller général pendant une période d'un an, après avoir rejeté son compte de campagne. Dans son arrêt, le Conseil d'Etat confirme que plusieurs agents rétribués par le département ont participé à l'organisation et au suivi de la campagne électorale des candidats de la majorité départementale, y compris pour la conception et l'impression de leurs journaux de campagne.

« MANIPULATION POLITIQUE »

M. Motet avait fondé son recours sur une note préparée par le chef de cabinet de M. Méhaignerie et relative à l'organisation de la campagne des candidats de la majorité départementale, ainsi que sur une facture de l'entreprise Communication graphique. La note du chef de cabinet, sous la forme d'un message électronique, aurait été volée, selon M. Barré, ce qui avait entraîné la mise en examen pour vol et recel du requérant et du porte-parole de l'opposition socialiste au conseil général. Pour le Conseil d'Etat, cette soustraction, *« à la supposer établie, n'est pas de nature à entacher d'irrégularités la procédure à la suite de laquelle le jugement attaqué a été rendu »*.

Dans son arrêt, le Conseil d'Etat relève qu'*« il résulte des circonstances de l'espèce que la mise à la disposition des compétences et des services d'un nombre élevé de salariés de la collectivité territoriale concernée, à l'effet d'apporter un soutien au candidat pour l'organisation des différentes phases de sa campagne électorale, a revêtu une ampleur suffisante pour conduire au rejet du compte de campagne de M. Barré »*. L'article L 52-8 du code électoral interdit aux personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, de consentir à un candidat des dons en nature ou en espèces, sous quelque forme et de quelque montant que ce soit.

Lundi, en fin de journée, M. Barré, qui présentera le 15 novembre le candidat à sa succession, s'est dit *« victime d'un complot »* et a dénoncé la *« manipulation politique de la part des socialistes »*, qui *« ont voulu usurper un siège sur tapis vert »* et *« ont utilisé la machine judiciaire pour réaliser un coup politique prémédité »*. En mars 1998, au premier tour, les candidats de gauche avaient totalisé 51,42 % des suffrages exprimés dans ce canton. Au second tour, M. Barré l'avait emporté avec 248 voix d'avance sur 12 450 suffrages exprimés face à Philippe Bonnin, maire de Chartres-de-Bretagne, qui défendra de nouveau les couleurs du PS lors de la consultation à venir.

Christian Tual

Renaud Muselier se rallie à Jean-Paul Delevoye dans la compétition pour la présidence du RPR

Un sondage place Michèle Alliot-Marie en tête dans les intentions de vote

Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, a annoncé, lundi 8 novembre, qu'il renonçait à se porter candidat à la présidence du RPR et qu'il appelait à voter, dès le premier tour, pour *« le candidat officiel »* de l'Elysée, Jean-Paul Delevoye. Cette décision vise à faire élire ce dernier dès le 20 novembre, jour du premier tour de scrutin. Elle précède la venue à Marseille, vendredi 12 et samedi 13 novembre, de Jacques Chirac.

DEPUIS le jour de l'annonce de sa candidature à la présidence du RPR, le 26 juin, son retrait était attendu. Renaud Muselier a choisi la veille du traditionnel pèlerinage des parlementaires gaullistes à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne) pour annoncer, lundi 8 novembre, aux membres du comité départemental de la fédération dont il est le secrétaire qu'il retirait sa candidature et appelait à voter, dès le premier tour, pour Jean-Paul Delevoye.

Dans le train qui, lundi soir, le menait de Marseille à Paris, le député des Bouches-du-Rhône, premier adjoint au maire de Marseille, cherchait à se rassurer : *« Le jour de Colombey, ça ne manque pas de gueule, hein ? »* C'est à voir. M. Muselier avait reçu M. Delevoye, le 5 novembre, comme il avait accueilli, dans les mêmes conditions, les autres candidats à la présidence du RPR. Il avait indiqué à cette occasion qu'il maintiendrait sa candidature. Finalement, la pression a été plus forte.

Le président de la République doit visiter Marseille vendredi 12 et samedi 13 novembre. Celui qu'une partie de son entourage a présenté comme *« le candidat officiel »*, M. Delevoye, semble loin d'avoir creusé l'écart. Dans l'hypothèse où Michèle Alliot-Marie, députée des Pyrénées-Atlantiques, arriverait à se glisser dans le second tour, elle pourrait vraisemblablement bénéficier du désistement des deux autres candidats, Patrick Devedjian et François Fillon. De là est venue, chez quelques stratèges élyséens, l'idée de mettre tous les atouts dans le jeu de M. Delevoye et de tenter de le faire élire dès le premier tour. Et mieux valait, pour cela, que le terrain fût déblayé avant la visite à Marseille du chef de l'Etat.

« Chirac ne vient pas à Marseille pour s'occuper de la présidence du RPR, mais pour participer au XXVIe centenaire de la ville », explique M. Muselier. Pour justifier son retrait, l'ex-candidat affirme encore que M. Delevoye a accepté l'essentiel de son programme de réforme du RPR : la mise sur pied d'une cellule de coordination entre la Rue de Lille et les groupes parlementaires, la création d'un « Parlement » du RPR, la possibilité d'organiser des référendums militants sur les grandes questions politiques et une répartition plus équitable des cotisations entre l'appareil national et les fédérations. Le député, qui a prévenu le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), de sa décision, lundi matin, estime enfin qu'il a *« gagné en épaisseur et en notoriété »*. C'était, en effet, l'un des buts de l'opération : se poser aux yeux des Marseillais, dans la perspective de la succession de M. Gaudin, comme un responsable politique d'envergure nationale. Pour la même raison – donner la priorité à Marseille –, M. Muselier ne souhaite pas être secrétaire général du RPR, poste jugé plus absorbant que celui de président.

« UNE VEXATION »

La principale « victime » du sabordage de la candidature Muselier, Mme Alliot-Marie, a accueilli la nouvelle, lundi, avec philosophie. Elle était ce jour-là à la permanence RPR du 4e arrondissement de Paris, où elle a eu la surprise de rencontrer le maire, Jean Tiberi, qui soutient M. Delevoye. Elle s'est rendue, ensuite, à une rencontre avec l'Association des femmes pour la France et, enfin, à une réunion publique dans le 15e arrondissement de Paris. Elle a reçu à cette occasion le soutien de Françoise de Panafieu, l'un des candidats possibles à la succession de M. Tiberi. *« La décision de Renaud* [Muselier] *risque d'être ressentie comme une vexation par ses partisans. On a rarement vu un Marseillais quitter le terrain de pétanque avant d'avoir lancé la première boule »*, observe, vachard, un proche de Mme Alliot-Marie.

Dans un sondage publié mardi par *Le Parisien* et réalisé du 22 octobre au 4 novembre par l'institut CSA auprès d'un échantillon de 468 sympathisants RPR, la députée arriverait en tête des candidats en présence avec 19 % de réponses favorables, devant M. Delevoye (11 %) et loin devant M. Muselier (6 %). Toutefois, près de la moitié des personnes interrogées sont sans opinion.

Michel Samson (à Marseille) et Jean-Louis Saux

Jacques Chirac défend la famille, « meilleure garantie » pour l'enfant

À L'OCCASION d'une soirée-débat consacrée au dixième anniversaire de la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant (*Le Monde* daté 7-8 novembre), Jacques Chirac a souligné, lundi 8 novembre, salle de la Mutualité, à Paris, qu'*« une nation qui ne s'interrogerait plus sur la place qu'elle réserve à l'enfance* (...) *se condamnerait à l'égoïsme, au repli et à la dureté ». « Fort heureusement, la famille tient bon, quoi qu'on en dise parfois, et c'est heureux »*, a ajouté le chef de l'Etat, en affirmant qu'elle *« reste la meilleure garantie de l'épanouissement de l'enfant* (...). *Il faut lui faire confiance. Il faut la soutenir à travers les épreuves. Elle constitue le socle du développement de l'enfant, elle le protège, elle est le lieu des solidarités vitales »*, a-t-il dit.

M. Chirac a également estimé que la *« communauté internationale doit intensifier la lutte contre l'exploitation des enfants »*, notamment *« en veillant à ce que nos entreprises ne* [la] *cautionnent pas lorsqu'elles travaillent ou achètent à l'étranger »*.

Lucien Rebuffel va quitter la présidence de la CGPME

LUCIEN REBUFFEL, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), ne sollicitera pas de troisième mandat. A la tête de l'organisation patronale depuis 1990, M. Rebuffel devrait passer la main le 8 février 2000. Pour le moment, un seul candidat s'est officiellement déclaré pour lui succéder : Gérard Dumontant, responsable actuel des questions internationales.

Le retrait de M. Rebuffel intervient alors que la CGPME traverse une passe difficile. La confédération est mise en cause dans l'affaire des faux électeurs du 3e arrondissement de Paris pour avoir invité ceux de ses membres qui exercent leur activité dans cette circonscription à voter sur place plutôt que sur leur lieu de résidence (*Le Monde* du 16 octobre). Attaqué pour ses relations avec la société d'assurance-vie Europavie, aujourd'hui en faillite, ébranlé par des drames familiaux, M. Rebuffel n'exerce plus ses fonctions depuis plusieurs semaines.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Pierre Lellouche (RPR), chargé de mission pour les affaires internationales auprès du maire de Paris, Jean Tiberi, a été privé** de son bureau, de son secrétariat et de sa voiture, en représailles au souhait qu'il avait exprimé, le 19 octobre, qu'*« un autre candidat »* que l'actuel maire se présente aux municipales de 2001.

■ **EXTRÊME DROITE : Catherine Mégret, maire de Vitrolles (MNR), a été condamnée**, lundi 8 novembre, à 15 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence, pour diffamation à l'encontre de l'association culturelle Les productions du sous-marin.

■ **CHÔMEURS : plusieurs dizaines de militants d'Agir ensemble contre le chômage (AC !) ont tenté**, lundi 8 novembre, d'installer un campement devant le siège de l'Unedic, à Paris, avant d'être délogés par les forces de l'ordre. Ils réclament l'ouverture immédiate des négociations sur le renouvellement de la convention qui lie l'Etat au régime d'assurance-chômage, une augmentation des minima sociaux et la fin de l'allocation unique dégressive. De leur côté, une quarantaine de membres de la CGT-chômeurs ont occupé, lundi, une antenne Assedic, à Martigues (Bouches-du-Rhône).

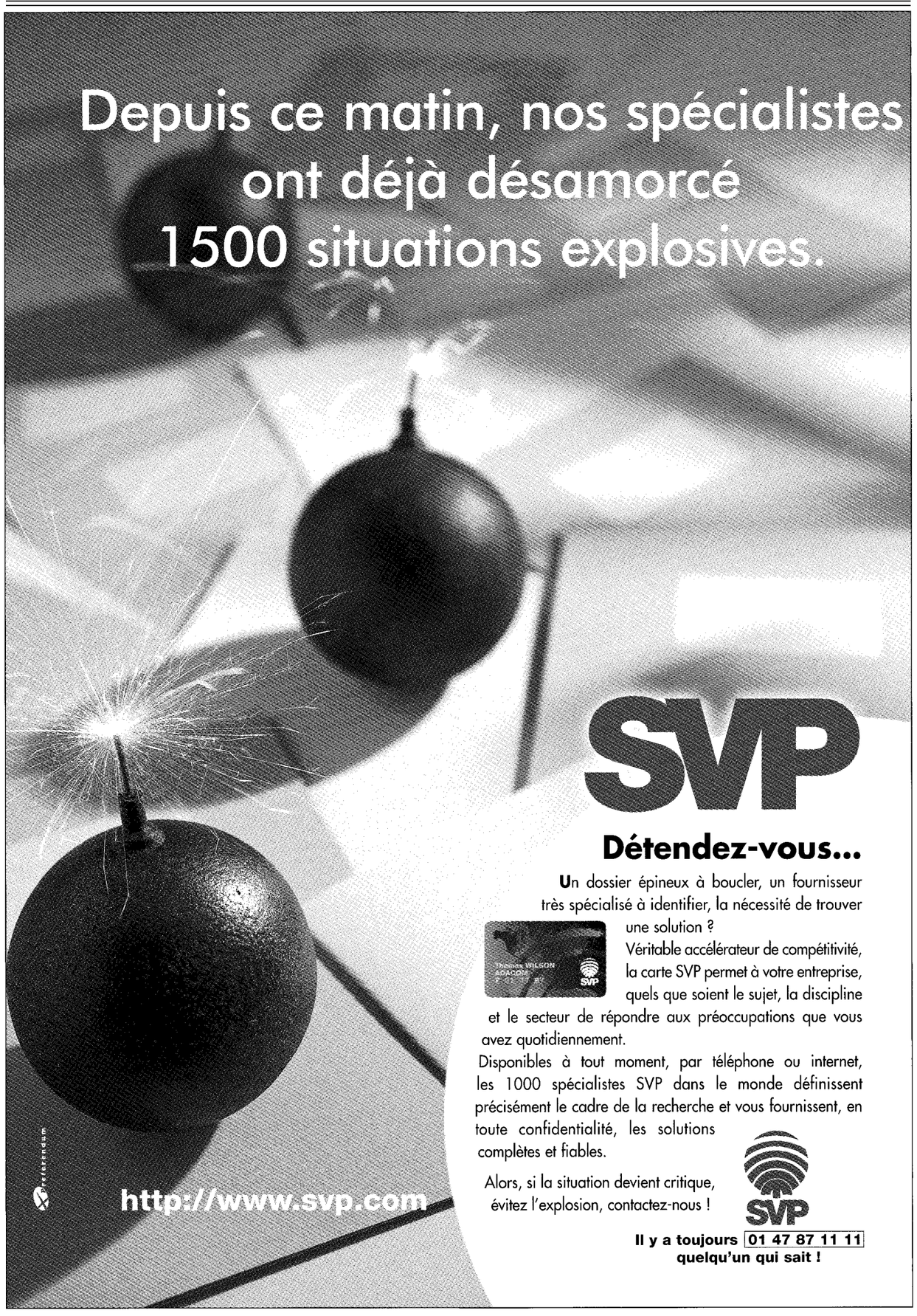

LeMonde Job: WMQ1011--0010-0 WAS LMQ1011-10 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:49 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0552 Lcp:700 CMYK

ÉDUCATION La réforme des aides sociales de l'Etat aux étudiants, promise en juin 1997 par Lionel Jospin, produit ses premiers effets en cette rentrée universitaire. Elle vise à augmenter de 15 % le niveau moyen des aides et à porter à 30 % la proportion d'étudiants boursiers. ● UNE REVALORISATION importante des bourses sur critères sociaux a été engagée mais le gouvernement a renoncé au projet de réforme globale des aides aux familles. ● INNOVATION SYMBOLIQUE, les bourses de mérite permettent à des étudiants issus de familles modestes ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » au bac de percevoir 40 000 francs par an s'ils s'engagent à passer un concours comme celui de l'ENA ou l'ENM. ● L'ALLOCATION D'ÉTUDES, qui doit faciliter les études de jeunes se trouvant en situation d'autonomie pour des raisons familiales, peine à se mettre en place.

Les nouveautés du « plan social étudiant » restent confidentielles

Promise par Lionel Jospin en 1997, la réforme des aides sociales versées aux étudiants vient d'entrer en vigueur. Limitée par rapport aux ambitions initiales, elle vise à augmenter de 15 % le niveau moyen des aides et à porter à 30 % en 2001 la proportion d'étudiants boursiers

PLAN SOCIAL ÉTUDIANT, fin du premier acte. Le ministère de l'éducation nationale et les étudiants ont pu, lors d'une réunion de suivi tenue fin octobre à la demande de l'UNEF-ID, dresser un bilan partiel des promesses faites par Lionel Jospin en juin 1997, déclinées par Claude Allègre en 1998 et appelées à se concrétiser à la rentrée universitaire 1999 : un plan social couvrant les aides sociales, la citoyenneté, le transport, le logement et la santé, et dont la réalisation, pour l'heure, se limite au développement des bourses étudiantes.

Claude Allègre héritait pourtant de la promesse lancée par Jacques Chirac en 1995, reprise par François Bayrou, d'un véritable statut social, assorti d'une allocation sociale d'études unifiée. *« Un dossier vide »*, avait affirmé l'actuel ministre de l'éducation en prenant ses fonctions, coupant court à l'espoir suscité par le cadeau empoisonné que lui avait légué la droite. Un rapport commandé à Bernard Cieutat, conseiller à la Cour des comptes, avait chiffré en janvier 1997 à 27 milliards de francs les multiples aides dont peuvent bénéficier les 2,2 millions d'étudiants.

La nécessité d'une refonte complète du système d'aides – directes et indirectes, budgétaires et fiscales – est alors apparue. Elle n'aura pas lieu, le gouvernement ayant renoncé à une réforme de la fiscalité qui ôterait aux classes moyennes et supérieures la possibilité de cumuler la demi-part fiscale allouée aux enfants étudiants et l'allocation de logement social (ALS).

Ramené, pour l'essentiel, à une extension des aides directes, le plan annoncé en juillet 1998 affiche l'objectif d'augmenter de 15 % le niveau moyen des aides et d'atteindre une proportion de 30 % de boursiers d'ici à 2001.

PROMESSES NON CONCRÉTISÉES

Cet objectif, qui sera vraisemblablement atteint, dépasse celui que Lionel Jospin s'était fixé en 1991 quand il était ministre de l'éducation (25 %) et qu'il n'avait pas réussi à concrétiser. Deux principes sont énoncés : la nécessité pour les étudiants de construire leur autonomie et celle de réexaminer les aides publiques à partir d'une analyse de la situation sociale des étudiants, en évitant des ruptures préjudiciables à la réussite. L'Etat, dit un document préparatoire au plan social, doit prioritairement agir pour les 30 % de familles d'étudiants qui déclarent un revenu imposable inférieur à 100 000 francs par an, et les 5 % à 10 % d'étudiants en voie de paupérisation.

Les bourses sur critères sociaux sont donc nettement revalorisées : 808 millions de francs supplémentaires sont inscrits au budget 1999 à ce titre et 675 millions dans le projet de loi de finances 2000. Davantage d'étudiants sont appelés à bénéficier de ces aides : le ministère compte toucher 20 000 boursiers de plus en 1999 et 36 000 en 2000. Deux innovations voient par ailleurs le jour : les bourses de mérite et les allocations d'études *(lire ci-dessous)*.

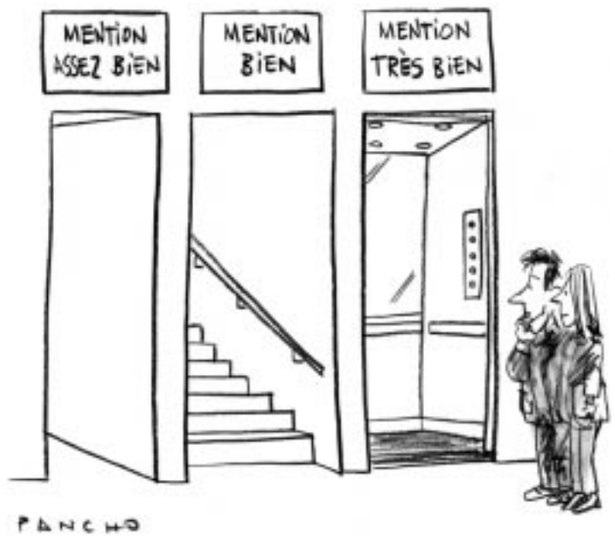

Le plan contenait aussi des engagements en matière de citoyenneté, qui restent à concrétiser pour la plupart. La promesse d'attribuer aux élus étudiants les présidences des conseils d'administration du Centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires (Cnous et Crous) s'est traduite, dans 25 Crous sur 28, par l'attribution des vice-présidences aux représentants étudiants. Si le ministère s'affirme convaincu du bien-fondé de cette mesure, il laisse entendre qu'elle ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement. En pleine affaire MNEF, certains jugeraient le moment inopportun pour confier plus de responsabilités aux organisations d'étudiants. Le 10 octobre, l'éducation nationale a ainsi nommé Anne-Marie Leroy, ancienne directrice des affaires internationales du ministère, à la présidence du conseil d'administration du Cnous. Le 26 octobre, l'ensemble des représentants des étudiants et des personnels ont voté contre le budget du Cnous : il baisse de 0,74 %, *« en contradiction avec les promesses sociales du ministre »*.

ARBITRAGES EN COURS

Autre mesure, les « commissions de sites » associant, dans chaque université, le président, les étudiants et les élus locaux, et devant mettre en place une charte de la vie étudiante, *« doivent être installées avant Noël »*, selon le ministère. Ces nouvelles commissions, dont la mise en place dépend de la bonne volonté des universités, devraient traiter une autre mesure du plan qui n'a pas pu faire l'objet d'un règlement général : l'harmonisation des réductions tarifaires dans les transports régionaux.

Enfin, d'autres annonces du plan sont renvoyées à la réalisation du plan « Université du troisième millénaire », dont les arbitrages sont en cours. Ce plan, cofinancé par les régions et l'Etat, doit prendre en charge l'extension du programme de maisons de l'étudiant et une partie significative de la rénovation des cités universitaires (80 000 chambres restent à rénover et 15 000 à créer, pour un coût estimé à près de 7 milliards de francs). Ces promesses ne commenceront à se concrétiser qu'à la rentrée 2002.

Nathalie Guibert

Des dispositifs variables en Europe

En 1996, 30 % des étudiants étaient boursiers et 12 % bénéficiaient d'un prêt dans l'Union européenne. Les sommes consacrées à cette aide représentaient en moyenne 17 % des dépenses publiques dans l'enseignement supérieur (12 milliards d'euros en moyenne). Ces chiffres sont issus d'une étude que vient de publier Eurydice, réseau d'information de la Commission européenne. Les pays nordiques reconnaissent l'indépendance financière complète des jeunes (aucune aide n'est apportée aux familles) dans le cadre de la gratuité d'accès aux études. Ce dernier principe vaut aussi en Allemagne, en Grèce et en Autriche, qui fournissent des aides aux familles, identiques pour les jeunes enfants et les étudiants. La Belgique, la France et les pays latins ont introduit une contribution privée, les frais d'inscription, mais défendent la responsabilité des familles en offrant avantages fiscaux et allocations. En France, les bourses ciblent les étudiants démunis, mais une partie des aides aux familles favorise les plus nantis.

La fierté et l'ambition des nouveaux « méritants »

PORTRAITS Les titulaires des bourses de mérite rêvent désormais de « l'inaccessible »

« RÉCOMPENSE », *« reconnaissance »*, *« fierté »*, *« encouragement »*, ces mots reviennent comme un leitmotiv chez les nouveaux « méritants ». Frédérique, Isabelle, Romain, Emmanuel, Hélène et Anne-Sophie, tous enfants d'ouvriers, d'employés ou de chômeurs, n'imaginaient pas, en obtenant en 1998 leur baccalauréat général, que leur mention bien ou très bien leur donnerait droit à une bourse de mérite. Bons élèves et éligibles à une bourse sur critères sociaux, ils se sont tous engagés sur l'honneur – sans obligation de résultat – à préparer le concours de l'Ecole nationale d'administration (ENA) ou celui de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) et bénéficient désormais d'une aide de 40 000 francs par an tout au long de leur scolarité. Seul l'abandon des études oblige à rembourser les sommes touchées. Pour la plupart de ces élèves, l'ENA et l'ENM relevaient avant tout de *« l'inaccessible »*. Désormais, l'espoir d'intégrer l'une de ces prestigieuses écoles est *« vaguement caressé »*.

Lancées par Claude Allègre à la rentrée 1998 pour restaurer *« la promotion sociale républicaine »*, 186 bourses de mérite ont été attribuées l'an dernier (135 pour l'ENA et 51 pour l'ENM), dont 136 à des filles. Cette année, 400 aides de ce type devraient être distribuées et élargies aux étudiants souhaitant préparer Polytechnique ou une faculté de médecine. En outre, 48 bourses seront réservées aux diplômés de deuxième cycle (licence, maîtrise, IEP) qui souhaitent préparer le concours de l'ENA. Attribuées elles aussi sur critères académiques (mention au bac et au diplôme universitaire) et sociaux par quatre académies pilotes (Bordeaux, Grenoble, Rennes, Strasbourg), elles n'ont suscité pour l'instant qu'une vingtaine de candidatures. Parallèlement, Sciences-po Paris s'est engagé à ne plus recruter d'étudiants issus des IEP de province à son centre de préparation à l'ENA. Au-delà de la volonté ministérielle de démocratiser l'accès aux grandes écoles, la création de ces bourses de mérite vise également à *« accélérer la diversification des parcours de formation »*. Si la majorité des étudiants « méritants » sont inscrits dans un Institut d'études politiques (93 boursiers), dans une classe préparatoire (77) ou dans une faculté de droit (32), d'autres ont choisi les filières lettres, sciences économiques, langues étrangères appliquées (LEA), histoire, etc.

« UN VRAI MIRACLE »

Frédérique n'avait jamais envisagé l'Ecole nationale de la magistrature (ENM). Mais c'était avant d'obtenir sa bourse de mérite. *« Un vrai miracle »*, dit-elle. *« J'avais trimé pour obtenir une mention au bac. Finalement, cela a servi à quelque chose. On se dit que c'est mérité et on est quand même fier. »* Etudiante en deuxième année de faculté de droit à Dijon, Frédérique met *« de l'argent de côté »* afin d'intégrer une faculté parisienne l'année prochaine. *« S'être engagé à passer le concours de l'ENM, cela fait un peu peur au début. Mais les jours où je n'ai pas le moral, je me dis que j'ai cette bourse et ça me booste. »* Isabelle, quant à elle, pensait *« se donner le temps de la réflexion »* avant de choisir son orientation professionnelle. Cette bourse *« m'a pressée »*, explique-t-elle. Alors ce sera la préparation à l'ENA. Actuellement étudiante à l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes, elle refuse de se *« cloîtrer pour arriver première »* mais *« essaie de profiter de la vie et économise pour effectuer une année d'études à l'étranger »*.

Après *« en avoir bavé »* pour décrocher une mention bien à son bac ES, Emmanuel savoure le confort matériel que lui procure sa bourse. Etudiant en deuxième année de DEUG LEA à Strasbourg, il s'imagine plus tard *« acheteur à l'international en entreprise »* et met peu d'espoir dans une entrée à l'ENA. Quant à Romain, élève en deuxième année de DEUG de droit, il s'est engagé pour l'ENM, curieusement sans savoir quelle profession envisager. Désormais étudiante à Sciences-po Paris après une année à l'IEP de Rennes, Anne-Sophie a bien besoin de cette bourse pour financer sa nouvelle vie parisienne. Si elle parvient un jour à intégrer l'ENA, ce sera *« tant mieux »*, mais elle a déjà prévu de se rabattre sur d'autres concours administratifs.

Hélène, titulaire d'un bac scientifique mention très bien et passionnée de droit administratif, a profité de sa bourse pour mettre tous les atouts de son côté. *« Cette aide m'a permis de prendre un logement très proche de l'IEP de Strasbourg afin de pouvoir assister aux conférences du soir, d'acheter un ordinateur, plein de bouquins et de couvrir mes frais de retour chez mes parents le week-end »*, énumère-t-elle. Elle voulait depuis longtemps intégrer la section « service public » de l'IEP mais ne se faisait *« aucune illusion »* sur les concours. Désormais, elle se dit *« motivée »* pour passer l'ENA. *« Mon projet se structure »*, assure Hélène, qui évoque, dans un éclat de rire, *« le Conseil d'Etat ! »*.

Sandrine Blanchard

440 000 boursiers en 1999

● **Effectifs.** 26 % des étudiants sont boursiers en 1999 ; ils devraient être 28 % en 2000 et 30 % en 2001, soit 510 000 boursiers pour 1,7 million d'étudiants relevant du ministère de l'éducation nationale.
● **Budget.** 7,8 milliards de francs sont inscrits dans le projet de loi de finances 2000 au titre de l'aide sociale étudiante, une somme en augmentation de 9,4 % (+ 677 millions de francs) par rapport à 1999.
● **Catégories.**
– Les bourses sur critères sociaux se répartissent en cinq échelons selon les ressources des familles. En 1999, 80 742 étudiants touchent une bourse à l'échelon 1 (7 542 francs par an). Le plafond maximal des ressources familiales pour accéder aux bourses du premier échelon a été relevé de 6 % pour 1999, une mesure qui doit permettre à 7 500 étudiants supplémentaires d'en bénéficier. 48 579 étudiants touchent une bourse à l'échelon 2 (11 286 francs) ; 49 558 à l'échelon 3 (14 544 francs) ; 48 136 à l'échelon 4 (17 712 francs) ; et 179 870 à l'échelon 5 (20 682 francs). L'échelon zéro des bourses, qui doit couvrir 19 000 bénéficiaires, correspond à l'exonération des droits d'inscription et de Sécurité sociale (2 000 francs environ). Les bourses sur critères sociaux sont désormais attribuées sur l'ensemble des deux ou des trois années du premier cycle universitaire, incluant un éventuel redoublement (13 200 étudiants concernés).
– Les bourses de mérite (40 005 francs) sont attribuées à 400 étudiants.
– Les bourses sur critères universitaires vont de 20 286 francs à 23 976 francs. Elles concernent 7 186 étudiants de DEA, 4 130 de DESS, 1 775 futurs agrégés, 674 étudiants des formations à la fonction publique.
● **D'autres aides** s'ajoutent à ces bourses. Les aides individualisées exceptionnelles concernent 14 551 étudiants. Les allocations d'études (7 000 prévues) concernent des étudiants n'ayant pas droit aux bourses et vivant en situation d'autonomie.

Les débuts difficiles de l'allocation d'études

PÂLE DESCENDANTE de l'« allocation du jeune travailleur intellectuel » revendiquée par la grande UNEF, mais néanmoins nouvelle,l'allocation d'études mise en place depuis cette rentrée connaît des débuts difficiles. Alors que 7 000 allocations d'un montant moyen de 12 915 francs ont été budgétées pour cette année, 392 seulement ont été attribuées à la mi-octobre. Faible renommée d'une mesure nouvelle, absence de critères clairs d'attribution et contingentement de l'aide sont en cause.

La philosophie de l'allocation se veut différente de celle des bourses classiques, attribuées en regard de la situation sociale des familles. Elle doit d'abord répondre à des situations d'urgence : l'allocation pourra donc être délivrée, après avis d'une commission où les étudiants siègent à parité avec l'administration, à tout moment de l'année universitaire. Le contingent attribué par le ministère n'a donc pas vocation à être épuisé dans les premières semaines de la rentrée. Mais il s'agit aussi, ce qui pose plus de problèmes, de reconnaître que l'autonomie des étudiants ne vivant pas chez leurs parents peut générer des problèmes financiers de nature à perturber leur réussite.

Un texte de cadrage, paru le 15 avril, indique que *« l'objectif de la commission académique d'allocation d'études est de répondre à des situations de précarité intervenant au cours de l'année universitaire et qui n'auraient pas pu être prises en compte par le système d'attribution des bourses. Il s'agit de cas correspondant notamment à une dégradation des conditions de vie de l'étudiant (rupture familiale, divorce, séparation, maladie, chômage ou surendettement des parents) ou à toute réalité se traduisant par une situation d'autonomie constatée de l'étudiant »*. Cette dernière clause, défendue par l'UNEF-ID, connaît une traduction variable sur le terrain.

Le ministère de l'éducation nationale n'a pas, à ce jour, fixé de critères nationaux d'attribution de l'allocation, ni défini *« l'autonomie constatée »*. Une mission a été confiée à ce sujet à Jean-Francis Dauriac, directeur du Crous de Créteil, qui doit remettre un rapport d'ici au mois de décembre. *« Nous ne voulons pas de critères normatifs a priori »*,souligne Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur. *« Informons les étudiants de l'existence de l'allocation, voyons quelle est la nature des demandes, et nous pourrons construire des indicateurs. »* Ceux-ci pourraient se baser sur les enquêtes sociales ou sur une déclaration fiscale indépendante fournie par l'étudiant – une piste de travail encore dans les limbes. Dans ce cadre pragmatique, le ministère pense qu'il faut surtout répondre à *« l'autonomie subie »* des étudiants.

Une orientation contestée par les syndicats d'étudiants. L'UNEF-ID prône une liste de critères non cumulatifs : disposer d'un logement individuel, être salarié, vivre en couple, avoir des enfants à charge. Le syndicat estime le nombre de demandeurs potentiels entre 600 000 et 800 000 étudiants – ce qui porterait le coût de la mesure à 10 milliards de francs –, considérant que tout étudiant de moins de 26 ans ne vivant pas chez ses parents et ne pouvant bénéficier d'une bourse sur critères sociaux peut prétendre à l'allocation. Le syndicat juge que le ministère *« essaie de décourager la demande »* et incite les étudiants à remplir des dossiers.

INTERPRÉTATIONS DIVERGENTES

En septembre, les Crous ont commencé à utiliser le contingent d'allocations pour répondre à des cas qui relevaient antérieurement des bourses sur critères sociaux. Le ministère a alors tenté de clarifier les choses dans une circulaire indiquant que *« les cas qui relevaient antérieurement des anciennes commissions régionales des bourses doivent être traités de manière analogue à l'an passé ; soumis à la commission d'allocation d'études, les étudiants pourront se voir attribuer comme précédemment une bourse sur critères sociaux »*. Cette instruction n'a fait qu'ajouter à la confusion, interdisant d'utiliser l'allocation sauf pour des étudiants dont l'appréciation de l'autonomie reste soumise au libre jugement du terrain.

Depuis, les interprétations locales divergent. Un cas de surendettement de la famille a donné lieu à l'attribution d'une bourse à Amiens, à une allocation d'études à Orléans. Ici, l'allocation est refusée parce que l'étudiant est salarié. Là, elle est donnée pour la même raison. Au total, sur les quelque 400 allocations déjà délivrées, seules une centaine l'ont été sur la base de l'autonomie constatée du jeune, les autres ayant été attribuées sur des critères qui auraient dû relever d'une bourse. Le montant de l'allocation est variable : il va de l'échelon 1 (7 524 F) à l'échelon 5 (20 682 F) des bourses. Reste que pour Mounia, 21 ans, étudiante en deuxième année d'anglais à l'université de Caen, l'allocation *« est venue à point nommé »*. En rupture avec ses parents, redoublante, elle ne pouvait compter jusqu'alors que sur les 900 francs mensuels gagnés en faisant le service de cantine d'une école maternelle. *« Je ne pouvais pas continuer comme ça. Sans aide, j'allais être obligée d'arrêter mes études. »*

N. G.

LeMonde Job: WMQ1011--0011-0 WAS LMQ1011-11 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:34 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0553 Lcp:700 CMYK

Les défenseurs des évadés de Clairvaux s'appuient sur les lacunes de l'enquête

Ils nient toute intention de tuer

TROYES
de notre envoyée spéciale

Dans son émouvant plaidoyer, Michel Ghellam, le principal accusé, avait raconté devant la cour d'assises de l'Aube, vendredi 5 novembre à Troyes, son premier désir, juste après l'évasion sanglante de Clairvaux le 11 septembre 1992. *« J'avais une balle dans la tête, je ne savais pas si j'allais passer la journée. L'otage vous a dit ce qu'a été mon premier désir : c'était de courir dans l'herbe ! Pas de casser du bonhomme ! J'en avais un plein camion, j'aurais pu en casser si j'avais voulu ! »*. C'est cette image d'homme libre courant dans la forêt que Me Manuel Colomès, défenseur d'un autre détenu, Frank Weis, a demandé aux jurés de garder en mémoire à la veille de la clôture des débats. *« Alors qu'il n'a tué personne, comme aucun autre ici, on demande pour lui la peine la plus grave. Quand il n'y a pas de mort, pas d'atrocité, il faut garder des réserves. »*

Après un mois de débats, le procès de Clairvaux touche enfin au fond. Les sept hommes qui comparaissent à Troyes ont-ils voulu tuer ? Ou ont-ils seulement voulu la liberté ? Question-clé. Un surveillant est mort au cours de l'évasion. Aucun d'eux ne l'a abattu. C'est la seule certitude de l'affaire. Les sept évadés risquent pourtant le maximum, réservé aux crimes les plus crapuleux.

Pourquoi ? La peine normale pour faits d'évasion avec violence n'est que de dix ans. *« Il a fallu enrober »*, dit Me Colomès. Dans un premier temps, l'accusation avait retenu la co-action. Elle y a renoncé, au vu des défaillances de l'instruction. Elle s'est rabattue sur la complicité de meurtre. Problème : la complicité suppose l'intention de tuer. *« Il faut prouver que le complice a voulu participer, par aide ou assistance, au crime et a eu l'intention de tuer la victime »*, a rappelé Me Philippe Sarda, défenseur de Jimmy Ségura. En l'espèce ce n'est pas évident. Le plan prévoyait la prise d'un maximum d'otages précisément pour éviter les tirs. Et un seul accusé a admis avoir tiré – sans tuer personne. L'accusation n'a pas réussi à prouver qu'il avait tiré le premier ni qu'aucun autre l'avait fait.

A dossier mal fichu, défense efficace. Jeudi 4 novembre, l'avocat général avait marqué des points en formulant une explication cohérente de l'évasion, nourrie d'hypothèses plus que de preuves matérielles. Depuis, la défense a parlé et l'on se retrouve presque au point de départ. Première incertitude : l'entrée des armes à Clairvaux. La thèse de l'ordinateur, défendue par l'accusation, *« est une construction intellectuelle qui ne repose sur aucun élément solide »*, a expliqué Me Sarda, avant de mettre en pièces une enquête *« qui recule à chaque fois qu'on risque d'avoir une avancée décisive »*. L'ordinateur Amstrad livré à Clairvaux peu avant l'évasion a-t-il été substitué à l'IBM acheté deux mois avant à une société afin d'y dissimuler des armes ? Ce n'est pas prouvé, et dans ce cas pourquoi y aurait-on monté le disque dur de l'IBM, sachant qu'il occupait la moitié de la place disponible ? L'hypothèse la plus probable, a démontré l'avocat, est que Jimmy Ségura *« s'est fait avoir »* par la société qui lui a vendu pour le prix d'un IBM un vieil ordinateur. L'enquête n'ayant pas recherché l'emballage, ni d'éventuelles traces à l'intérieur de l'ordinateur, ni même la preuve formelle que les armes y rentraient, impossible d'être sûr.

Les autres pistes n'ont pas été sérieusement étudiées. Les armes auraient pu entrer dans les palettes de peaux livrées à la centrale pour les ateliers de chaussures. Elles auraient pu être introduites par les détenus travaillant à l'extérieur. Elle auraient enfin pu être fournies par un gardien complice, mais, sur ce point sensible, l'enquête a tourné court. *« Cette histoire d'ordinateur sert surtout à protéger une sorte de bonne conscience collective »*, a résumé Me Colomès.

Ce n'est pas le seul point faible de l'enquête. Tous les avocats en ont donné des échantillons : impacts de tir manquants, douilles baladeuses ou absentes, témoignages contradictoires, etc. Le plus bel exemple a été donné par Me Colomès : un portrait-robot de François Payen dessiné après un casse en mars 1993, sur la foi d'un employé de banque séquestré, est celui d'un autre détenu, Jimmy Ségura, qui à l'époque des faits se trouve en prison ! Explication : ce portrait s'inspire de la circulaire des évadés de Clairvaux diffusée à toutes les polices. *« Le dessinateur de l'identité judiciaire s'est trompé de photo ! »*, a triomphé Me Colomès, *« C'est scandaleux ! Là, on a carrément inventé ! »*

Véronique Maurus

« Roger la Banane » et sa bande comparaissent pour escroquerie

Le marchand de biens est jugé dans une affaire immobilière

Connu pour ses accointances avec le grand banditisme, mais aussi avec des policiers et un magistrat, Roger Dupré, surnommé Roger la Banane, comparaît devant le tribunal correctionnel de Lille, depuis lundi 8 novembre, avec vingt autres prévenus, pour *« escroquerie en bande organisée »* dans le cadre d'une affaire de prêts frauduleux.

LILLE
de notre envoyé spécial

Roger Dupré, cinquante-huit ans, porte toujours les cheveux coiffés en arrière, façon Eddy Mitchell. Une coiffure qui lui valut d'être surnommé Roger la Banane, le sobriquet sous lequel il est connu à Lille. Il fréquente les milieux du grand banditisme. Mais il s'est aussi lié d'amitié avec des policiers du SRPJ de la ville et un magistrat en vue. La révélation de ces accointances pour le moins étranges ont d'ailleurs valu à Benoît Wargniez, conseiller près la cour d'appel de Douai, d'être mis en examen pour *« trafic d'influence »* et *« corruption »* dans un dossier dépaysé et instruit à Paris. Ce n'est toutefois pas pour ses amitiés haut placées que Roger la Banane comparaît depuis lundi 8 novembre, avec vingt autres prévenus, devant le tribunal correctionnel de Lille. Marchand de biens de son état, il est tombé pour une banale histoire d'escroqueries au crédit immobilier.

PROCÈS

L'affaire débute le 19 novembre 1997, quand le président du Crédit immobilier de Douai (CID) et le président de la Financière régionale de crédit immobilier (Fircin, qui regroupe sept sociétés anonymes de crédit immobilier du Nord-Pas-de-Calais) déposent une plainte contre X... pour escroqueries après avoir constaté que de nombreux dossiers de prêts avaient été obtenus par des moyens frauduleux.

L'ensemble des dossiers de prêts suspects avaient tous été « apportés » par un seul et même homme : Francesco Ciappina, agent commercial dans une société de bâtiment. Ils comportaient tous des faux documents (avis d'imposition, fiches de paye, relevés de comptes bancaires ou fausses factures). Au total, plus de 12 millions de francs ont ainsi été frauduleusement obtenus auprès du CID, par le biais de 80 prêts. Sur cette somme, plus de 3 millions de francs concernent ce que l'accusation nomme *« la nébuleuse Roger Dupré »*. Ce sont les membres présumés de ce groupe qui comparaissent devant le tribunal pour *« escroqueries en bande organisée »*. Une bien curieuse bande que cette nébuleuse Dupré, où l'on retrouve pêle-mêle, des habitués des affaires immobilières, des RMistes, un entrepreneur peu regardant, des épouses dévouées, mais aussi le directeur du Crédit immobilier de Douai en personne : Claude Renaux. L'un de ses coprévenus présente ce dernier comme un homme *« souple »*. A tout le moins, Claude Renaux était peu regardant sur la solvabilité de ses clients.

Pour toutes les affaires que Francesco Ciappina lui apportait, en échange d'une commission de 1 % sur le montant des prêts, il donnait son accord sans trop se poser de question. Devant le tribunal, Claude Renaux, affirme avoir ignoré que *« les prêts-investisseurs supérieurs à 500 000 francs devaient recevoir l'accord du Comité des risques de la Fircin »*. Fragile défense de la part d'un homme, membre à part entière de ce comité.

« SON PROPRE INTÉRÊT »

Condamné pour faillite personnelle, Roger la Banane n'avait, pour sa part, pas le droit d'exercer une activité de gérant de société. C'est donc par l'intermédiaire de membres de sa famille ou de sa maîtresse, Raymonde Cohen, qu'il gérait, de fait, plusieurs entreprises, sises au 68, avenue du Peuple-Belge, juste en face du palais de justice de Lille. Parmi ces sociétés, figure en bonne place l'entreprise Yvette Leclercq (nom de jeune fille de Mme Dupré, mise hors de cause dans la procédure) chargée, selon l'accusation, d'émettre des fausses factures.

Par le biais du système frauduleux mis en place, Roger Dupré a personnellement contracté deux prêts pour un montant total proche de 1,7 million de francs. Il ne nie pas les faits, mais conteste avoir fourni des fausses factures pour obtenir le déblocage des fonds bancaires. La dénégation ne convainc pas le ministère public. Comment un homme n'exerçant pas officiellement d'activité a-t-il pu obtenir des prêts d'un tel montant sans problème ? D'autant que les deux sociétés immobilières auxquelles il a acheté des biens étaient, de fait, gérées par lui-même.

A l'accusation qui le soupçonne d'avoir organisé la fraude, Roger Dupré répond qu'il n'a *« jamais obligé personne »*. *« Chacun empruntait parce qu'il y trouvait son propre intérêt »*, dit-il.

« Empruntaient-ils pour eux ou pour vous ? », interroge le président du tribunal Christian Ligneul. *« Tout est inscrit dans les livres de comptes, c'est très clair »*, se défend Roger Dupré.

« L'entreprise de bâtiment Beclin n'a-t-elle pas servi de société-taxi dans cette affaire ? », poursuit le président.

« Toutes les factures ont correspondu à des travaux effectivement réalisés », affirme le prévenu. Marcel Beclin ne partage pas complètement cet avis. *« Je suis le seul à avoir reconnu l'existence de fausses factures*, explique-t-il. *Ça se fait souvent dans le bâtiment, moi j'appelle ça une facture par anticipation. »*

Acacio Pereira

Prison avec sursis requise contre deux officiers après une avalanche qui avait tué quatre appelés

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Deux officiers, en poste au 13e bataillon de chasseurs alpins (BCA) de Barby (Savoie) au moment des faits, étaient poursuivis pour homicides involontaires, lundi 8 novembre, devant le tribunal correctionnel de Chambéry. Le 5 septembre 1996, le lieutenant Laurent Catelain, devenu capitaine depuis, encadrait un groupe de la section de renseignements du bataillon. Alors qu'il effectuait l'ascension d'un sommet de 3 500 mètres situé sur la commune de Bonneval-sur-Arc, en progressant sur un glacier, une partie du détachement avait été emportée par une avalanche. De son côté, le capitaine, Christian Scellos, était responsable du bureau montagne du 13e BCA, et, à ce titre, avait autorité pour arrêter le groupe, avec lequel il était en liaison radio, s'il estimait la course dangereuse.

La drame a été causé par une plaque à vent d'une centaine de mètres de large, qui s'était brusquement détachée, à environ cent mètres du sommet. La coulée de neige avait provoqué la mort de quatre jeunes appelés du contingent. Egalement emportés par l'avalanche, sept hommes avaient été blessés, parmi lesquels le lieutenant Catelain, qui avait néanmoins pu organiser les secours. Le jour de l'accident, il faisait grand beau, mais une quarantaine de centimètres de poudreuse était tombée les jours précédents en haute altitude, et la neige, balayée par le vent, était instable par endroits.

« UNE FATALITÉ »

Une enquête du commandement avait cependant estimé la plaque *« ancienne et pas repérable »*, et n'avait relevé aucune faute à l'égard des deux gradés, considérés comme d'excellents officiers par leur hiérarchie. Mais d'autres expertises, civiles et militaires, avaient conduit le parquet de Chambéry à ouvrir une instruction, qui devait aboutir, le 23 mars 1998, à la mise en examen des deux officiers. Les familles des victimes, qui avaient dans un premier temps accepté une transaction à l'amiable proposée par les autorités militaires, s'étaient alors portées partie civile. A la barre, leurs avocats ont fait part de leur colère. *« On avait toujours dit aux familles qu'il s'agissait d'une fatalité. On a profité du moment où elles étaient en plein deuil pour leur faire accepter une transaction. Elles ont découvert, stupéfaites, à l'issue de l'instruction, qu'on les avait trompées »*, a dénoncé l'un d'eux.

« Quatre morts, c'est trop grave pour qu'on puisse évoquer une fatalité », a estimé le substitut du procureur, en relevant plusieurs erreurs qui avaient conduit au drame : mauvaise appréciation des conditions de la course, excès de confiance du chef du détachement, regroupement des différentes cordées dans la zone la plus exposée. Il a requis six à huit mois de prison avec sursis contre Christian Scellos, et dix-huit à vingt mois, toujours assortis de sursis, à l'encontre de Laurent Catelain.

L'avocat du premier a plaidé la relaxe. Quant au défenseur du second, rappelant que les deux hommes exerçaient leurs responsabilités *« dans le cadre d'une hiérarchie »*, il en a appelé à la modération et à la compréhension du tribunal. *« Cet accident m'a profondément bouleversé. Je suis responsable. Je suis avec les familles »*, a ajouté le capitaine Catelain.

Jugement le 22 novembre.

Philippe Révil

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un laboratoire d'Auxerre et un médecin ont été condamnés pour diagnostic erroné,** lundi 8 novembre à Auxerre (Yonne), à verser respectivement 150 000 et 90 000 francs de dommages-intérêts à un patient diagnostiqué séropositif par erreur. En mars 1990, un laboratoire d'Avallon avait conclu à la séropositivité du patient, sur la base d'une analyse sanguine. Le diagnostic avait été confirmé par un laboratoire d'Auxerre. Pendant trois ans, la vie professionnelle et familiale du patient, un ouvrier turc, s'est détériorée. En 1993, d'autres analyses ont montré l'absence de séropositivité. Le jugement met en cause le laboratoire d'Auxerre pour avoir utilisé le même échantillon sanguin que celui d'Avallon, et le médecin généraliste pour avoir conservé la responsabilité de la garde totale de son patient, alors qu'il n'avait pas de compétence particulière en matière de séropositivité.

■ **FAMILLE : la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, Dominique Gillot, a estimé,** lundi 8 novembre lors d'un débat sur les droits de l'enfant organisé par l'Unicef, la Ligue des droits de l'homme et *Le Monde*, que tout en maintenant *« la protection de la mère qui souhaite garder l'anonymat »* en accouchant sous X, il faut *« garder la possibilité pour l'enfant de retrouver ses origines »*. Mme Gillot a appelé à *« aller plus loin dans la réflexion »* sur l'accouchement sous X, qui fait partie des questions évoquées pour une réforme du droit de la famille envisagée pour l'an 2000 par le ministère de la justice.

■ **MNEF : deux syndicats d'étudiants, l'UNEF-ID et l'UNEF, ont fait adopter à l'unanimité**, lundi 8 novembre, par le Cneser, une motion de protestation contre la nomination de deux administrateurs provisoires à la MNEF, une décision remettant en cause *« ce qui avait été initié il y a sept mois par les élections des étudiants qui voulaient reprendre pied dans leur mutuelle »*. Ce texte conclut que *« le régime étudiant de sécurité sociale doit vivre. Il en va de la santé des étudiants qui risquent, au final, d'être les victimes »*.

LeMonde Job: WMQ1011--0012-0 WAS LMQ1011-12 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 09:16 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0554 Lcp:700 CMYK

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Emile

est né !

Ça s'est passé le 29 octobre 1999.
Quelle histoire !...

Anne-Sophie Baumann
et Luc Rabreau,
5, rue Louis-Rolland,
92120 Montrouge.

– Bienvenue à

Nicolas,

chez
Patrice et **Sandrine,**

à Fontainebleau, le 6 novembre 1999.

Anniversaires de naissance

Danièle,

cela fait quelques années que je prends plaisir à te souhaiter ton anniversaire. Cette fois-ci encore. J'ai toujours autant de bonheur à vivre près de toi.
Je t'aime.

Marc.

– 10 novembre 1996 - 10 novembre 1999.

Bon anniversaire,

Plume d'oiseau.

Il y aura du saumon et du foie gras à la cantine de Surgères pour ce grand jour.

Papilou et mamie Nicole.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude ALKAN,

survenu le 7 novembre 1999, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

De la part de
Simone Alkan, née Weill,
son épouse,
Michèle,
sa fille,
Charlotte Rosier,
sa petite-fille,
Thierry Coté,
son gendre,
Et de Simon.

L'inhumation a eu lieu le 9 novembre, dans la plus triste intimité, au cimetière de Pantin.

– Leïla et Slim Ammar,
ses enfants,
Chérifa Ammar,
sa femme,
Vera Lefterova,
la mère de ses enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès du

professeur Sleïm AMMAR,
professeur honoraire
de psychiatrie et de psychologie médicale
de l'université de Tunis,
vice-président
de la Société internationale
d'histoire de la médecine,

survenu le 6 novembre 1999.

– Sa famille,
Et ses amis,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé,
font part, au creux de leur chagrin, du décès de

Pierre BORSON,

survenu le 6 novembre 1999, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation aura lieu mercredi 10 novembre, à 16 heures, à Saint-Sauveur-de-Cruzières (Ardèche).

– Laurent Bourgey
et Anneli Andresson,
Isabelle Bourgey et Mario Del Guidice,
Caroline Bourgey,
Mathieu Bourgey,
ses enfants,
Mme Louis Bourgey,
sa mère,
André et Chantal Bourgey
et leurs enfants,
Jean Charpy
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre BOURGEY,

survenu le lundi 1er novembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 novembre, à 15 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, Paris-9e, et l'absoute, le samedi 13 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Martin-en-Haut (Rhône).

15, rue Alphand,
75013 Paris.

– Jean-Michel Charpin, commissaire au Plan,
Et l'ensemble du personnel du Commissariat général du Plan
ont le très grand regret de faire part du décès de

Pierre BOURGEY,
chef du bureau des marchés
et des subventions,

survenu accidentellement, à Paris, le 1er novembre 1999.

– On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Paul MALET,
président de l'Association
des cytogénéticiens européens
(ECA).

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 novembre 1999, à 10 heures, à Notre-Dame-du-Port (Clermont-Ferrand).

– Mme Marie-Louise Camprasse,
son épouse,
M. et Mme Plattner,
M. Serge Camprasse,
M. et Mme Georges Camprasse,
M. et Mme Henri Camprasse,
M. et Mme Serge Tirelli,
M. et Mme Marc Stenne,
M. et Mme Bruno Pringuet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice CAMPRASSE,

survenu le 5 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 novembre, à 14 h 30, en l'église de Flée, dans la Sarthe.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Archereau,
75019 Paris.

– Samuel Cicurel,
son époux,
Albert Cicurel,
son fils,
Le docteur Mayer Cikurel et Geneviève,
son fils et sa belle-fille,
Laurent, Carine et Célia,
ses petits-enfants,
Les familles Cicurel, Cikurel (Nice), Ariel (Israël), Lazarovici (Israël) et Souhami (Israël),
ont la grande douleur de faire part du décès de

Pauline CICUREL,

survenu le 4 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 novembre, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

8, avenue Mozart,
75016 Paris.

– Odile Krakovitch,
Geneviève Sellier,
Et ses ami-e-s du séminaire d'études féministes,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

Michelle COQUILLAT,
agrégée et docteure ès lettres,
chargée de mission
auprès d'Yvette Roudy
au ministère des droits des femmes,
chevalière de la Légion d'honneur,

le 5 novembre 1999, après une longue maladie.

– La Roche-sur-Yon. Paris.

Mme Sadi Couhé-Debray, née Marie-Antoinette Allain,
son épouse,
Mme Anne Delfau,
sa fille,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de

M. Sadi COUHÉ,
dit **Pierre DEBRAY,**
historien et journaliste,

survenu à La Roche-sur-Yon, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Louis, le mercredi 20 octobre 1999, à 10 heures.

67, rue Richelieu,
85000 La Roche-sur-Yon.

– Marie Dussourd,
son épouse,
Georges et Marie-Paule Dussourd,
Jean-Pierre, Olivier et Julie, Noël,
Catherine Mariet-Dussourd,
Jean-François et Claire, Sylvie,
Jean et Isabelle Dussourd,
Sébastien et Jeanne, Alexandre, Lucie, Benjamin, Nicolas,
Jeannette Weiss-Rouanet,
Yves et Simone Chaze
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Jacques et Hélène d'Hondt,
ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges DUSSOURD,

survenu le 4 novembre 1999.

Ses obsèques ont été célébrées le 8 novembre, dans la plus stricte intimité.

4, rue de Chamigny,
77260 La Ferté-sous-Jouarre.

– Moundji, Sarah et Esma Rokia pleurent le décès de leur Bouasidi,

Hadj Ahmed GHOMARI,

de Nédroma (Algérie).

« L'illettré qui aimait *Le Monde.* »

– M. et Mme Renaud de Saint Maurice
et leurs enfants,
M. et Mme Yannick Allie
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Chantal HEUDE,

survenu le 7 novembre 1999, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Lilia Ollivier,
son épouse,
Mme Mireille Farcot et M. Henry Ollivier,
ses parents,
Clément Ollivier et Daniel Khamdamov,
ses enfants,
Caroline,
sa sœur,
Christian et Laurent,
ses frères,
Toute sa famille, ses amis,
Et tous les artistes qu'il représentait,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

M. Thierry OLLIVIER,

survenu le 4 novembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 10 novembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris-17e, suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Saint-Ouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean et Michèle Delorme,
Max Delorme,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Félix ROSSO,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 7 novembre 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue des Colonels-Renard,
75017 Paris.
Résidence Saint-François,
12, avenue du Général-Olry,
06300 Nice.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été adressées après le décès de

Nathalie SARRAUTE,

Claude, Anne, Dominique,
ses filles,
Et Jean-François Revel,
son gendre,
remercient tous ceux qui ont partagé leur peine.

Anniversaires de décès

– 9 novembre 1989, dix ans qu'elle nous a quittés.

Que tous ceux qui ont aimé

Nadia DEBACHE

partagent son souvenir avec notre famille.

– De tout son cœur, il a fait face à l'adversité. Le surmenage et diverses erreurs médicales ont fait de lui l'Absent.
Merci à ceux qui surent aimer

Jean BOURDIN
(ENSAM Li 49),
21 décembre 1931 - 10 novembre 1979.

Odette, François, Pierre,
Jeannie, Loïs et Clément,
Vincent, Carole, Venceslas et Joachim.

Il y a vingt ans, il quittait sa maison.

– Il y a un an,

Mme Edwige FEUILLÈRE

rejoignait "l'autre rive".

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 13 novembre 1999, à 10 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

– Le 9 novembre 1998,

André KAHN
nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– 10 novembre 1996 - 10 novembre 1999,

Xavier MARCHETTI.

In memoriam.

Cérémonies

Me Joseph FRENKIEL,
avocat honoraire,
ancien déporté,
2 janvier 1924 - 9 novembre 1998.

Une cérémonie aura lieu pour honorer son souvenir au cimetière du Montparnasse le dimanche 14 novembre 1999, à 11 heures. Rendez-vous devant l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Colloques

Colloque en Sorbonne
25-27 novembre 1999 :
« 2 000 ans après quoi ? »

Une perspective philosophique sur le christianisme.
25 novembre (amphithéâtre Liard) : *Histoire*, Hans Maler, Rémi Brague, René Girard ; *Ethique*, Alain Finkielkraut, Alain Renaut, Charles Taylor.
26 novembre (amphithéâtre Liard) : *Raison :* George Steiner, Jean-Luc Marlon, Gianni Vattimo ; *Beauté :* Pierre Brunel, Julia Kristeva, Alain Besançon.
27 novembre (grand amphithéâtre) : *Vérité :* Kurt Flasch, Michel Henry, cardinal Joseph Ratzinger ; *2000 :* Jean Baechler, Eric Fuchs, Marie Balmary.
Renseignements : 01-40-46-26-37.

– 4e Journée du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud :
Court terme et temps long :
libéralisation et politiques
socio-économiques en Inde.
Collège de France,
11, place Marcellin-Berthelot, Paris-5e,
lundi 15 nov., 9 h 30-18 heures, amphi Budé.
Tél. : 01-40-97-58-48.

Débats

Collège des études juives
de l'Alliance israélite universelle :
« Le bouc émissaire »,
dialogue biblique
avec
M. Douglas, R. Girard, H. Macoby,
A. Marx, T. Nathan, S. Trigano,
suivi d'un récital d'Annie Darmon,
dimanche 21 novembre,
de 10 heures à 18 heures,
en Sorbonne, amphi Descartes (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55
Site Internet : http://www.aiu.org

Dossier : la formation des professeurs

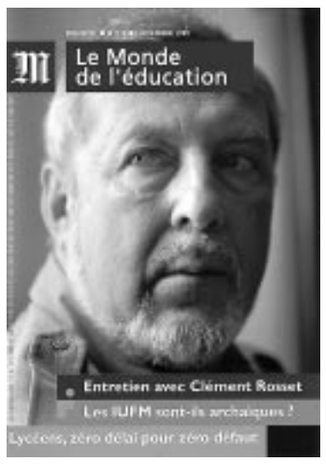

En novembre

- Dossier : La formation des profs. Les IUFM sont-ils archaïques ? L'année de formation-stage. La formation permanente.
- Entretien avec Clément Rosset.
- Mouvement lycéen : zéro délai pour zéro défaut.
- L'école et les gens du voyage.
- Université de Strasbourg : quand le public forme des théologiens.
- Pédagogie : les villes acteurs de l'éducation.
- Voyage au Yémen.
- Petites annonces.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT
Le Monde de l'éducation
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CARNET DU MONDE - TARIFS 99
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,	136 F TTC - 20,73 €
AVIS DE MESSE,	...
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	...
TARIF ABONNÉS	118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,	520 F TTC - 79,27 €
MARIAGES, FIANÇAILLES	Forfait
Toute ligne suppl. :	62 F TTC - 9,45 € 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

Le Monde INTERACTIF
http://www.lemonde.fr
Le football en temps réel.

LeMonde Job: WMQ1011--0013-0 WAS LMQ1011-13 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0555 Lcp:700 CMYK

Les élus ruraux craignent la disparition des pompiers bénévoles

La départementalisation des services de secours, lancée sous le gouvernement d'Alain Juppé, suscite la grogne des professionnels et des inquiétudes chez les maires des petites communes, confrontés déjà à une baisse du nombre de volontaires

ORLÉANS
de notre correspondant régional

Après plusieurs semaines d'action, qui ont culminé avec une manifestation à Paris le 21 octobre, les syndicats de pompiers professionnels devaient être reçus à Matignon mardi 9 novembre. Leurs revendications catégorielles (retraite à 50 ans, classement de la profession en activité dangereuse...) sont aussi la conséquence de la réorganisation des services d'incendie qui ébranle une des plus vieilles et originales institutions françaises, reposant à la fois sur le volontariat et le professionnalisme.

Les deux lois du 3 mai 1996, dites de départementalisation, et lancées sous le gouvernement d'Alain Juppé, organisent la réforme des services de lutte contre l'incendie. Au 4 mai 2001, tous les transferts devront être terminés. La loi prévoit le rattachement des pompiers bénévoles au département : *« On me prend "mes pompiers", et je vais payer deux fois plus ! »*, résume un maire rural du Loiret.

Dans ce département, 330 professionnels (dont 228 sur la seule agglomération d'Orléans) sont épaulés par 3 100 volontaires. Le budget des services d'incendie et de secours en 1999 se monte à 178 millions de francs. Les communes sont les principaux bailleurs de fonds. A 291 francs par habitant, le Loiret est en dessus du coût moyen de 250 francs, qui seraient dépensés en France – contre 600 francs en Allemagne –, calculé par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers. La départementalisation, ici, est à peine au milieu du gué : 24 centres de secours sur 32 ont été intégrés, mais seulement 45 centres de première intervention (CPI) – la petite caserne de village – sur 140, et le transfert d'Orléans n'est pas réglé.

Les petites communes rechignent au transfert, mais aussi la loi leur fixe des conditions d'intégration qu'elles ne peuvent remplir. Exemple : à Vannes-sur-Cosson, 520 habitants et 12 pompiers volontaires. Ceux-ci ont pris de leur temps de vacances pour finir la construction de la caserne. *« A 20 ou 30 sorties par an, c'est évident que ce centre n'est pas rentable. Mais tous ces volontaires forcent le respect. Certes, ils se forment peu, c'est difficile de se libérer en entreprise. La loi n'est pas assez protectrice du volontariat »*, explique Bertrand, un volontaire. A terme, beaucoup de petites casernes vont disparaître, les volontaires seront rattachés à un centre plus éloigné. *« Cela ne marchera pas*, ajoute Bertrand, *ce n'est pas dans l'esprit français, on défend avant tout son clocher. »* Une dizaine de petits centres se sont déjà sabordés dans le Loiret. Le malaise tient au fait qu'*« au départ on a présenté la départementalisation comme la professionnalisation »*, estime le colonel Jacques Morin, patron du service départemental (SDIS).

RESTRUCTURATION COÛTEUSE

Transfert non réglé non plus dans l'agglomération d'Orléans. Le maire, Jean-Pierre Sueur (PS), ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, s'était déjà lancé dans une restructuration coûteuse, permettant aux communes de conserver leurs corps propres. *« Si on coupe le lien, c'est une part de démocratie vivante qui risque de disparaître »*, reconnaît-il. Il lui faut passer à présent à la départementalisation. *« Cela obéit à une logique d'efficacité. »*

Mais le conflit, toujours latent, entre ruraux et urbains s'est réveillé à propos du financement. M. Sueur souhaite qu'il se fasse au prorata de la population et du potentiel fiscal, c'est-à-dire de la richesse des communes du département. Et non pas en fonction des risques potentiels, comme le demandent des élus ruraux. *« Ce serait ingérable. Les villes, qui doivent payer plus de "pros", ont des dépenses plus élevées par habitant. Nos "pros" apportent leur savoir-faire à l'ensemble du département »*, répond le maire d'Orléans. La position d'Hubert Frémy, élu du conseil général, président du SDIS, est ferme : *« Les ruraux ne veulent pas payer plus à la place des villes. On ne pourra jamais dispenser partout la même protection, il y aura toujours l'éloignement pour les ruraux. L'égalité des secours est impossible. »* Bien des maires se plaignent de voir leurs pompiers leur échapper ; en fait, depuis longtemps, ils n'ont plus autorité sur eux, puisque la responsabilité opérationnelle incombe au préfet. Ils sont réduits à un rôle de payeurs.

La réforme est parfois laborieuse sur le terrain, comme dans le Loiret. L'univers des pompiers est lui-même secoué, du haut en bas de la hiérarchie, par une profonde querelle. Modernisation des matériels, apparition de risques nouveaux : le volontariat est-il compatible avec la professionnalisation ? La domination des professionnels passe mal chez les bénévoles. *« Des intérêts actifs (appareils de l'Etat jacobin, filières de formation, organisations professionnelles) agissent de telle manière que la "professionnalisation" corresponde à terme à une nécessité inéluctable, imposée par des tendances sociétales – l'individualisme par exemple – ou par l'évolution des risques, les exigences des techniques modernes ou du management rationaliste »*, observe Jean Padioleau, chercheur et universitaire.

Bref, les bénévoles seraient braves, mais pas vraiment compétents. Si on les admet à la rigueur en zone rurale, on les refuse en milieu urbain. Il y aurait les *« pompiers des villes »* et les *« pompiers des champs »*. Voilà ce que ressentent bien des volontaires, qui éprouvent une « dépossession » par les « pros ». Et, pourtant, ils constituent 80 % des effectifs et assurent 50 % de l'activité opérationnelle dans la plupart des départements. Ils refusent d'être sacrifiés sur l'autel de la modernisation. *« Le grignotage de nos responsabilités et de nos indemnités est continuel »*, constate une volontaire en milieu urbain.

La crise du volontariat n'en est pas moins réelle : depuis vingt ans, la baisse du nombre des volontaires a été compensée par l'augmentation de celui des « pros ». Les nouveaux modes de vie, le repli sur soi, tout autant que le manque de disponibilité et les réticences de l'employeur à « libérer » le volontaire, expliquent cette lente érosion, que tentent de combattre les organisations de cadets et de jeunes volontaires. Faudra-t-il un jour, si quelques milliers de ces petites casernes, sur les dix mille recensés, disparaissent, parler de « désert de l'urgence » dans les campagnes françaises ?

Régis Guyotat

Deux statuts antagonistes

Sous le casque du bon samaritain cohabitent en fait deux statuts antagonistes, professionnels (au nombre de 27 000, sans compter les 8 400 militaires des pompiers de Paris et de Marseille) et volontaires (200 000 environ) qui constituent 80 % des effectifs. Curieusement les volontaires sont plus nombreux à l'est qu'à l'ouest du pays. La Haute-Marne compte par exemple dix-huit pompiers pour mille habitants, et le Finistère à peine deux. Le volontariat est une exception française, dépassé selon les uns, défendu au nom de l'engagement citoyen par les autres. Le système abaisserait les coûts : selon la fédération nationale des sapeurs-pompiers, ceux-ci ne seraient que de 250 francs/an habitant en France contre 600 francs en Allemagne. Chiffres contestés par les experts qui estiment le coût d'un « professionnel » à 220 000 francs par an en moyenne, et celui d'un volontaire à 10 000 francs. Le nombre des interventions (3,4 millions aujourd'hui) s'est considérablement accru du fait de la gratuité du service que certains départements veulent remettre en cause.

La caserne-école de Creil

CREIL
de notre envoyé spécial

Dans leur uniforme moulé, ils ont l'air déjà de vieux briscards. Assis en cercle autour d'un mannequin à terre, ils écoutent leur moniteur de secourisme. Chérifa, Mohamed et Cédric habitent les Hauts de Montataire ; Aline, Abdelkader et Gladys, les cités du « plateau » de Creil (Oise). Ils ont troqué la casquette de rappeur contre celle de soldat du feu. Depuis le 1er septembre, ils suivent, avec une dizaine d'autres stagiaires, issus comme eux de ces quartiers, un chantier-école à l'intérieur de la caserne locale des pompiers.

Huit heures de présence par jour pour une formation qui leur permettra en juin prochain, s'ils réussissent leur CAP d'agent de sécurité, de trouver un emploi, tout en ayant la possibilité de devenir sapeur-pompier volontaire. Envoyés par la mission locale pour l'emploi, ou RMistes, ils seront rémunérés 3 000 francs par mois grâce à des CES. *« Il faut tout recommencer à zéro avec ces enfants à la dérive, qui ne savent pas ce qu'est un horaire et surtout ne mangent pas à leur faim »*, explique le chef de corps de Creil, le commandant Gilles Grosjean.

TROIS AUTRES CHANTIERS-ÉCOLES

Depuis le début des années 90, les pompiers de Creil ont tiré ainsi une bonne centaine de jeunes de la désespérance. Mais ils ont mûrement réfléchi avant de se lancer dans l'opération. En juillet 95, quatre nuits d'émeutes se sont déroulées aux Martinets, à Montataire, à la suite du meurtre d'un jeune par un habitant du quartier. La tension était chronique dans les cités creilloises. Les pompiers, autant la cible que les policiers. *« Injures, crachats, tuyaux coupés, c'était invivable,* se souvient le colonel Serge Hardy, patron du SDIS de l'Oise, *Il ne fallait pas rentrer dans le jeu de l'escalade. Le lien risquait d'être coupé. Il fallait trouver autre chose, se faire connaître, refuser les zones de non-droit, descendre "dans la fosse aux lions". »*

Les pompiers de Creil commencent par des démonstrations de secours sur les parkings des centres commerciaux, puis manœuvrent dans les quartiers. Ils font du contact. *« Ensuite il s'est agi de faire venir les jeunes ici »*, continue le colonel Hardy. Le chantier-école a donc été monté. Les jeunes, qui ont tous un projet de réinsertion, sont dûment recrutés, les parents visités. La formation au CAP est coupée par du sport. *« A 90 %*, affirme le lieutenant-colonel Jacques Cousin, initiateur de l'opération, *on leur trouve du travail à la sortie. Cela coûte 75 000 francs par jeune. Un loubard, lâché en ville, vous fait vite plus de 75 000 francs de dégâts. D'un assisté, vous faites un producteur de richesses. Cela vaut le coup, même si l'on nous dit que ce n'est pas notre boulot. »* Le colonel Hardy ajoute : *« L'armée, elle, nivelle. Nous, nous faisons décoller ces jeunes. »*

Le centre de secours y trouve aussi son compte : la moitié d'entre eux s'inscrivent ensuite comme pompiers volontaires. C'est un moyen de recruter. L'opération n'a pas d'autre but que de contribuer à ramener la « paix » dans les quartiers. Les statistiques de la délinquance se sont stabilisées à Creil, déclare-t-on à la caserne. *« Il y a sûrement un impact de notre action »*. trois autres chantiers-écoles se sont ouverts dans l'Oise, à Beauvais, Compiègne et Clermont.

R. Gt

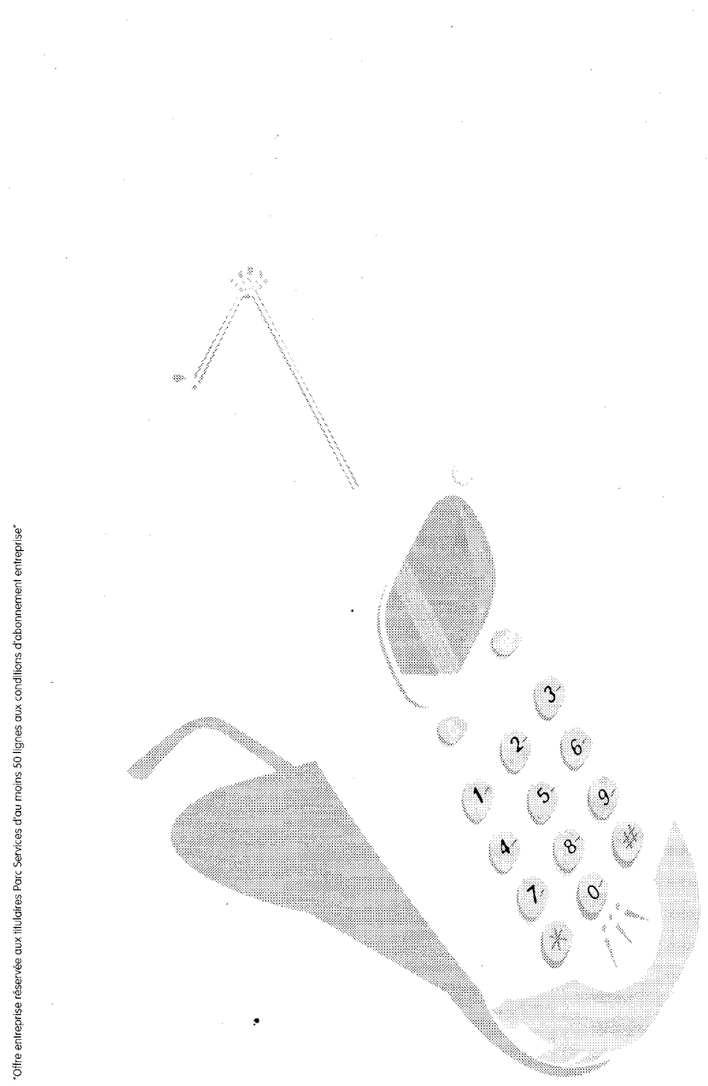

Désormais, vous adaptez en temps réel la facture de votre téléphonie mobile à votre consommation effective. De plus, vous bénéficiez d'une remise sur la globalité de votre facture. Gérer et optimiser sa téléphonie mobile, rien n'est plus facile avec Evidence, la nouvelle formule tarifaire de SFR.

Pour en savoir plus
0 805 805 805
appel gratuit
www.cegetel-entreprises.fr

Entreprises

cegetel
Le monde s'ouvre. Et si vous en profitiez ?

LeMonde Job: WMQ1011--0014-0 WAS LMQ1011-14 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0556 Lcp:700 CMYK

ROBERT MAC FARLANE

Ouvertures

Comment commence un bon roman, quelle magie opère dès la première phrase pour décider le lecteur à acheter le livre, même s'il doit être déçu plus tard... En amoureux gourmand de la littérature, le sinologue Simon Leys raconte l'impression qu'ont produite sur lui de célèbres ou moins célèbres ouvertures, signées Proust, Burgess, Greene, Flaubert ou Melville

IL y a quelques années, comme je bouquinais dans une librairie, je tombai sur un roman de Chesterton dont je connaissais le titre, mais que je n'avais jamais eu entre les mains, *Le Napoléon de Notting Hill*. Poussé par la curiosité, je l'ouvris à la première page et lus le commencement de la première phrase du chapitre I : *« L'espèce humaine à laquelle appartiennent tant de mes lecteurs... »*

J'achetai aussitôt le livre et m'empressai de quitter la boutique : le spectacle d'un vieillard qui s'esclaffe tout seul dans un lieu public a toujours quelque chose d'un peu déconcertant, et je ne tenais pas à déranger les autres clients.

Je ne puis pas dire que le reste du livre ait vraiment réussi à tenir la promesse de ce glorieux début (mais quel roman pourrait se maintenir sur deux cents pages au diapason d'une telle attaque ?). Néanmoins, *Le Napoléon de Notting Hill* demeure une invention délicieuse, et contient bon nombre de perles de sagesse (*« Tout comme un méchant homme est malgré tout un homme, un méchant poète est malgré tout un poète »*) ; il présente aussi d'éclairantes observations sur la nature essentiellement démocratique du système monarchique (en fait, le plus démocratique de tous les systèmes, à condition que, chaque année, on tire au sort un nouveau roi) – notion que tous les républicains pourraient méditer avec profit.

Cependant, la leçon la plus durable que je tirai de ma petite expérience dans la librairie fut cette découverte que, parfois, quand la première phrase d'un livre est vraiment inspirée, elle peut à l'instant même vous obliger à acheter l'ouvrage en question. Naturellement, des écrivains astucieux ont eu tôt fait de saisir tout l'avantage qu'il y aurait pour eux à déclencher ce genre de besoin irrépressible chez leurs lecteurs potentiels, et ils ont appris à manipuler leurs commencements un peu comme un pêcheur au lancer aguiche une truite avec sa mouche. Voyez par exemple comment Anthony Burgess fait démarrer son *Earthly Powers* : *« C'était l'après-midi de mon quatre-vingt-unième anniversaire, et j'étais au lit avec mon giton, quand Ali annonça que l'archevêque était là et voulait me voir... »*

En l'occurrence, le pêcheur marque une touche – car j'achetai le livre – mais il ne réussit pas à amener le poisson sur la berge (du moins en ce qui me concerne), puisque ce massif volume continue depuis dix-neuf ans à s'empoussiérer majestueusement sur les rayons de ma bibliothèque : je ne l'ai toujours pas lu. Je me demande d'ailleurs si, dans sa roublardise même, cette phrase initiale du roman de Burgess n'est pas à la vraie littérature ce qu'une mouche artificielle est à un insecte authentique : juste un peu trop brillante et, en fin de compte, irrémédiablement indigeste. Ici, la recherche de l'effet aboutit à un résultat qui rappelle de manière fâcheuse ces premières phrases sélectionnées chaque année par le prix Bulwer-Lytton. La compétition en question fut nommée en l'honneur de l'auteur, jadis célèbre, des *Derniers Jours de Pompéi*, et plus particulièrement notoire pour le début d'un autre de ses romans, *Paul Clifford : « C'était durant une nuit sombre et tempétueuse... »* – comme tout le monde sait, cette attaque fameuse a été ressuscitée à notre époque par les efforts littéraires du chien Snoopy dans la bande dessinée *Peanuts* : de temps à autre, Snoopy juché avec sa machine à écrire sur le toit de sa niche, entreprend d'écrire son grand roman, lequel commence invariablement par ces mots, et puis s'arrête là. Cette compétition décerne chaque fois son prix au pince-sans-rire qui aura réussi à concocter la plus mauvaise phrase de roman. Voici par exemple un échantillon primé : *« Stanislas Smedley, un homme toujours à l'extrême pointe du narcissisme, s'apprêtait à livrer son corps et son âme à un chirurgien véreux, pour que celui-ci lui permette de devenir la femme qu'il aimait. »*

Pour son *Earthly Powers*, Burgess avait fabriqué un commencement qui était assurément frappant ; le seul problème est qu'il sentait la fabrication – et c'est probablement la raison pour laquelle il ne réussit pas à susciter chez le lecteur (à tout le moins en ce qui me concerne) un vrai besoin de poursuivre sa lecture. Un danger fréquent chez les écrivains de talent est que, dans leur désir d'impressionner le public, ils en viennent à ruiner leurs efforts les plus ambitieux. Dans notre monde contemporain, cette tentation de jeter la poudre aux yeux, à laquelle cèdent tant d'artistes, reflète la domination exercée par l'industrie publicitaire sur presque tous les aspects de la culture.

Hemingway fut un des premiers et des plus influents représentants de cette esthétique, qui se manifeste constamment dans ses maniérismes stylistiques. Voyez par exemple le début de sa nouvelle *In Another Country* : *« Au début de l'automne, la guerre était toujours là, mais nous n'y allions plus. »* C'est spirituel, bien sûr – mais on aurait préféré que l'auteur eût mieux caché son astuce.

CHEZ certains écrivains, ce fatal besoin de faire étalage de leur talent supérieur trahit un instinct de compétition – le désir d'éclipser tous les rivaux potentiels ; ceci entache leurs œuvres d'une irrémédiable vulgarité, et tue leur art.

Il y a déjà un demi-siècle, Arthur Koestler diagnostiqua ce mal dans une interview qu'il avait accordée au *New York Times*, peu après son installation aux Etats-Unis (l'installation s'avéra d'ailleurs de courte durée, et l'interview fut en grande part censurée). Ses observations étaient tellement pertinentes qu'elles méritent d'être citées en long : *« Plus je vis ici, plus j'ai le sentiment que la vie littéraire américaine est radicalement viciée.* (...). *Si l'on me demandait ce que devrait être l'ultime ambition d'un écrivain, je répondrais avec une formule : l'ambition d'un écrivain devrait être d'échanger cent lecteurs d'aujourd'hui contre dix lecteurs dans dix ans, et contre un lecteur dans cent ans. Mais l'atmosphère générale de ce pays oriente l'ambition de l'écrivain dans une autre direction* (...), *vers le succès immédiat. La religion et l'art sont deux domaines totalement non compétitifs de l'activité humaine, et ils découlent l'un et l'autre de la même source. Mais le climat social de ce pays a transformé la création artistique en une entreprise essentiellement compétitive. Sur les listes de best-sellers – cette malédition de la vie littéraire américaine –, les auteurs sont cotés comme des actions en Bourse. Pouvez-vous concevoir toute l'horreur de cette situation ? Et pouvez-vous sonder la profondeur de grotesque à laquelle sombre un Hemingway – le plus grand romancier américain vivant – lorsqu'il parle de ses livres comme d'un moyen de "défendre son titre de champion" ? Il voulait seulement plaisanter, je le sais bien – n'empêche, la plaisanterie n'est pas drôle ; et surtout, elle est révélatrice : elle trahit cette conviction profonde que la littérature serait affaire de compétition, tout comme un championnat de boxe professionnelle. »* Ce qui, en 1950, paraissait à un écrivain européen comme un trait bizarre et barbare des mœurs américaines est maintenant devenu une pratique courante de la vie littéraire internationale. Aujourd'hui, la description de Koestler pourrait aussi bien s'appliquer à Paris ou à Londres, à Munich ou à Milan.

Ne vous méprenez pas, toutefois ; en principe, je n'ai aucune objection contre des premières lignes qui suscitent une excitation immédiate, qui frappent le lecteur et qui enlèvent d'assaut son imagination. Une attaque efficace est d'abord et avant tout une attaque *inspirée*. Et l'inspiration se présente toujours sous son aspect le plus libre et le plus enchanteur quand l'écrivain est au seuil d'une création neuve. Victor Hugo, qui était un créateur irrépressible, a noté dans ses carnets des dizaines d'étincelantes amorces pour des romans qu'il n'écrivit jamais (ni probablement n'eut jamais l'intention sérieuse d'écrire) : il y jouissait simplement d'un flirt avec l'inspiration – s'abandonnant aux délices des commencements.

En littérature, les attaques inspirées font penser à des ouvertures d'opéra ; et d'ailleurs elles remplissent une fonction similaire. Avant le lever du rideau, l'introduction orchestrale augmente chez les spectateurs l'intensité de l'attente – elle est une promesse de fabuleuses découvertes, d'étranges merveilles à venir. Le premier paragraphe de *Moby Dick* fournit – sur un *allegro con brio* à couper le souffle – un bon équivalent littéraire de cette fiévreuse anticipation qui s'empare du public à l'audition d'une grande ouverture dramatique : *« Je m'appelle Ishmael. Mettons. Il y a quelques années, sans préciser davantage, n'ayant plus d'argent, ou presque, et rien de particulier à faire à terre, l'envie me prit de naviguer encore un peu et de revoir le monde de l'eau. C'est ma façon à moi de chasser le cafard et de me purger le sang. Quand je me sens des plis amers autour de la bouche, quand mon âme est un bruineux et dégoulinant novembre, quand je me surprends arrêté devant une boutique de pompes funèbres ou suivant chaque enterrement que je rencontre, et surtout lorsque mon cafard prend tellement le dessus que je dois me tenir à quatre pour ne pas, délibérément, descendre dans la rue pour envoyer dinguer les chapeaux des gens, je comprends alors qu'il est grand temps de prendre le large... »*

C'est comme si, d'entrée de jeu, Melville vous avait brusquement empoigné par le revers de votre veste ; et il ne relâche pas un instant sa prise jusqu'à ce que, quelque six cents pages plus loin – des pages turbulentes et étourdissantes –, il vous laisse enfin : à ce moment-là, après le dénouement du drame, il y a un soudain changement de rythme ; la voix du narrateur s'enfle en un solennel *largo maestoso*, puis se fond dans le silence. Le navire d'Ishmael s'est englouti corps et biens, Ishmael est le seul survivant, le cercueil de son camarade Queequeg devient la bouée qui lui permet de surnager, jusqu'à ce qu'un autre navire, à la recherche de quelques-uns de ses propres matelots perdus en mer, vienne enfin le sauver : *« Le grand linceul de la mer roulait comme il avait roulé depuis cinq mille ans... Soutenu par ce cercueil pendant un jour et une nuit entière, je flottai sur l'océan qui faisait entendre son doux grondement comme un chant funèbre. Les requins, paisibles, glissaient à mes côtés avec des gueules verrouillées ; les sauvages faucons de mer planaient au-dessus de moi avec leur bec au fourreau. Le second jour, une voile se dressa, s'approcha et me repêcha enfin. C'était l'errante* Rachel. *Retournant en arrière pour chercher toujours ses enfants perdus, elle ne recueillit qu'un autre orphelin. »*

Des cercueils avaient été évoqués à la toute première page, et maintenant voici qu'à la dernière, un cercueil remonte à la surface : ainsi, la fin se trouve reliée au commencement par un fil invisible qui traverse l'immensité océanique du récit. Mais il est trop tôt pour soulever la question des finales – j'y reviendrai (comme il convient) en terminant.

L'attaque en coup de trompette est un trait fréquent des essais politiques. Jean-Jacques Rousseau en a fait un usage exemplaire pour son *Contrat social* : *« L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. »*

Près d'un siècle plus tard, Karl Marx a imprimé un élan semblable aux premiers mots de son *Manifeste*. *« Un spectre hante l'Europe, le spectre du communisme. »* On a célébré l'an dernier le 150e anniversaire de ce texte – bonne occasion pour faire réflexion sur ce qu'il en reste aujourd'hui. La faillite et les crimes des Etats qui s'intitulaient « communistes » ont donné mauvaise réputation au marxisme – ce qui, après tout, est peut-être une injustice : car où donc le marxisme fut-il vraiment mis en œuvre ? Je n'ai aucune compétence pour prédire si cette idéologie a encore un quelconque avenir politique ; une chose cependant paraît certaine : tout ce qui est bien écrit a une chance de durer – sur cette seule base *littéraire*, l'avenir du *Manifeste* de Marx paraît assuré. Les écrits politiques de Rousseau ont annoncé la Révolution ; mais dans le domaine psychologique, l'influence de son génie ne fut pas moins décisive : ses *Confessions* ont ouvert les vannes à toutes les effusions romantiques. D'emblée, la première phrase de son autobiographie offre un capiteux cocktail de naïveté et d'audace : *« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme, ce sera moi. »*

Un demi-siècle plus tard, toutefois, Stendhal vient dégonfler de sa pointe désinvolte et ironique toute cette emphase rousseauiste. Dans leur sèche élégance, les premiers mots des *Mémoires d'un touriste* proposent un antidote efficace à l'autocomplaisance de Jean-Jacques : *« Ce n'est pas par égotisme que je dis* je *; c'est qu'il n'y a pas d'autre moyen de raconter vite. »*

Mais les auteurs d'autobiographies sont souvent accusés d'égocentrisme ; dans *L'Etoile polaire*, Alexandre Herzen apporta une parade définitive à ces attaques :

« Qui a le droit d'écrire ses souvenirs ?

Tout le monde.

Car personne n'est obligé de les lire. »

Il y a des débuts de romans qui sont quasiment passés en proverbes. Songez par exemple aux premiers mots de *A Tale of Two Cities* : *« C'était le meilleur des âges, c'était le pire des âges... »*

Et je pense que même ceux qui n'ont jamais lu *Anna Karénine* en reconnaîtraient la première phrase : *« Les familles heureuses se ressemblent toutes ; les familles malheureuses sont malheureuses chacune à leur façon. »*

Parfois, de plus humbles écrivains peuvent, eux aussi, avoir un trait de génie. Les premiers mots de *The Go-Between* sont dans toutes les mémoires, et même dans la mémoire des gens qui n'ont jamais entendu le nom de L. P. Hartley : *« Le passé est un pays étranger ; les gens y font des choses de façon différente. »*

En revanche, il y a des chefs-d'œuvre monumentaux qui débutent de la manière la plus discrète, et c'est seulement d'un point de vue rétrospectif que ces commencements chuchotés à voix basse ont fini par s'amplifier d'échos sans fin. Quand Proust écrivit *« Longtemps je me suis couché de bonne heure... »*, ses premiers lecteurs n'avaient guère pu prévoir où un propos aussi insidieusement quelconque allait pouvoir les entraîner. Quatre mille pages plus loin, toutefois, ils se sont retrouvés dans la situation d'un nageur qui, s'étant glissé avec insouciance dans les eaux d'une rivière paresseuse, fut bientôt saisi par un courant invisible, qui finit par l'emporter au beau milieu de l'océan. Si, maintenant, nous nous récitons ce modeste bout de phrase comme une sorte de mot de passe magique, c'est que nous savons déjà à quels délices il va nous donner accès ; mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque, ces premiers mots ne réussirent pas à faire impression sur les plus prestigieux connaisseurs : sur l'avis d'André Gide, le manuscrit fut rejeté par les éditeurs, et Proust en fut réduit à publier son premier volume à compte d'auteur.

Dans les fables philosophiques, cependant, c'est une tactique plus traditionnelle qui demeure de règle ; en général, il s'agit d'intriguer le lecteur, de provoquer sa curiosité en capturant d'emblée son imagination. Par exemple, dans *La Métamorphose*, Kafka nous prend dans son piège implacable dès les premiers mots : *« Quand Grégoire Samsa s'éveilla un matin après des rêves agités, il se trouva transformé dans son lit en un gigantesque cancrelat. »*

Dans une veine plus légère,il y a des contes de fées pour grandes personnes qiu suivent avec succès cette même méthode. Quand vous lisez la première phrase d'un conte de Marcel Aymé, vous réagissez comme un enfant : il vous faut aussitôt découvrir ce qui va se passer ensuite. Voyez comment débute *Le Nain* : *« Dans sa trente-cinquième année, le nain du cirque Barnaboum se mit à grandir. »*

CERTAINS écrivains trouvent l'étincelle initiale dans des mots ; d'autres, dans une image – une vision intérieure. Ces derniers sont peut-être les romanciers par excellence. Pour eux, écrire constitue souvent une activité obsessionnelle, qu'ils pratiquent dans une sorte de transe et poursuivent en aveugles, sous la dictée de leur inconscient. Ecrire est la soupape de sécurité qui leur permet de conserver la raison – s'ils n'écrivaient pas, ils suffoqueraient. Graham Greene, Georges Simenon, Julien Green – si différentes que puissent être leurs personnalités respectives – peuvent également bien illustrer cette étonnante espèce.

Leurs romans – et tout particulièrement les scènes initiales de leurs romans – continuent à hanter notre mémoire. Mais ce dont nous conservons un souvenir aussi vivace n'est pas fait de mots ni de phrases : c'est un impact visuel, comme celui de plans cinématographiques, ou de choses entrevues en rêve, sur l'écran de notre imagination. Une anecdote greenienne pourrait fournir un exemple de cette force d'évocation et de suggestion : Graham Greene n'était encore qu'un obscur journaliste (critique de cinéma) ; lors de sa première rencontre avec le producteur Alexander Korda, ce dernier lui demanda de but en blanc s'il n'avait pas quelque idée dont

« Et pouvez-vous sonder la profondeur de grotesque à laquelle sombre un Hemingway lorsqu'il parle de ses livres comme d'un moyen de "défendre son titre de champion" ? La plaisanterie est révélatrice : elle trahit cette conviction profonde que la littérature serait affaire de compétition, tout comme un championnat de boxe professionnelle » **Arthur Koestler**

Une chose paraît certaine : tout ce qui est bien écrit a une chance de durer. Sur cette seule base littéraire, l'avenir du « Manifeste » de Marx paraît assuré

LeMonde Job: WMQ1011--0015-0 WAS LMQ1011-15 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0557 Lcp:700 CMYK

on pourrait tirer un scénario. Greene improvisa aussitôt le début d'un *thriller* : « *C'est le matin tôt, sur le quai n° 1 de la gare de Paddington. Le quai est vide, à l'exception d'un homme qui attend le dernier train en provenance du pays de Galles. De dessous sa gabardine, tombent des gouttes de sang qui forment une flaque par terre.* » « *Oui, et puis ?* », demanda aussitôt Korda, dont la curiosité était déjà piquée. « *Cela prendrait trop longtemps de vous raconter tout ça maintenant* », répondit Greene, qui, lui-même, n'avait pas la moindre idée de la suite du scénario. « *L'histoire requiert encore une certaine mise au point.* » Mais cet entretien scella son amitié avec Korda – amitié qui aboutit finalement à la réalisation du *Troisième Homme*. Nous ne connaîtrons jamais la suite de l'histoire de l'inconnu qui perdait son sang dans le petit matin sur le quai de la gare de Paddington – mais son image nous reste imprimée dans la mémoire, avec toute l'intensité qui avait d'emblée frappé Korda.

PAUL VALÉRY avait conçu pour son *Monsieur Teste* un préambule qui demeure gravé dans l'esprit du lecteur – même après que le corps de l'essai a fini par se dissoudre dans le brouillard de l'oubli : « *La bêtise n'est pas mon fort. J'ai vu beaucoup d'individus ; j'ai visité quelques nations ; j'ai pris ma part d'entreprises diverses sans les aimer ; j'ai mangé presque tous les jours ; j'ai touché à des femmes. Je revois maintenant quelques centaines de visages, deux ou trois grands spectacles, et peut-être la substance de vingt livres. Je n'ai pas retenu le meilleur ni le pire de ces choses : est resté ce qui l'a pu. Cette arithmétique m'épargne de m'étonner de vieillir.* »

L'hyper-rationalité de son intelligence avait engendré chez Valéry des préjugés à l'encontre de l'art de la fiction. L'invention des romanciers lui paraissait déplorablement dépourvue de nécessité intellectuelle. Il caressa même l'idée de compiler une anthologie de premières lignes de romans en vogue, afin de démontrer la vulgarité niaise d'un genre littéraire dans lequel il est admis par convention qu'un livre peut commencer par une affirmation aussi vaine que « *La marquise sortit à 5 heures* ». Cette phrase, reprise par André Breton, devint elle-même un raccourci symbolique de tout ce que l'on pourrait reprocher à un certain type de fiction. Mais la férocité dogmatique des attaques que le mouvement surréaliste dirigea contre les romans et les romanciers n'eut guère d'effet appréciable sur la santé de cet art qui, surtout dans le monde anglais et américain, continua à s'épanouir durant l'entre-deux-guerres. Qu'il me suffise de produire ici deux exemples d'ouvertures brillantes provenant de romans anglais des années 30 – on aurait pu en citer des douzaines d'autres. Evelyn Waugh, *Vile Bodies* :

« *Manifestement la traversée allait être houleuse.*

Avec une résignation tout asiatique, le Père Rothschild, S. J., posa sa valise au coin du bar et monta sur le pont. C'était une petite valise en imitation de peau de crocodile. Les initiales qui y étaient gravées en petites lettres gothiques n'étaient pas celles du Père Rothschild car il avait emprunté la valise ce matin même au valet de chambre de son hôtel. Elle contenait quelques sous-vêtements rudimentaires, six importants livres nouveaux en six langues, une fausse barbe et un atlas scolaire couvert d'annotations manuscrites... »

Immédiatement, nous sentons que ce livre doit contenir des ressources au moins aussi diverses et surprenantes que la valise du Père Rothschild, S. J.

George Orwell, *Coming up for Air* :

« *Cette idée me vint en fait le jour où je reçus mes nouvelles fausses dents.* »

D'emblée, on ne saurait suggérer avec plus d'économie l'atmosphère de dépression et de désespoir dans laquelle va nous plonger le livre consacré à la dénonciation prophétique d'un monde empoisonné par les nourritures synthétiques, crétinisé par les publicités commerciales et mis au pillage par les promoteurs immobiliers.

Tchekhov a remarqué que beaucoup d'écrivains auraient avantage à couper le commencement et la fin de leurs récits : ce sont les parties qu'ils ratent le plus souvent (notez d'ailleurs qu'il ne serait pas seulement aberrant, mais tout simplement « irréalisable » de soumettre des nouvelles de Tchekhov lui-même à pareil traitement : chez lui, fins et commencements opèrent avec d'autant plus d'efficacité qu'ils sont invisibles – et c'est dans cette fusion organique que réside précisément le secret de son art).

L'amputation de tout préambule est un procédé dont la littérature du XVIII[e] siècle fait un fréquent usage, produisant ainsi un effet d'une vivacité saisissante. Nous ne commençons pas vraiment la lecture du *Voyage sentimental* de Sterne – nous sommes « jetés » dedans avec désinvolture :

« *Ils arrangent ces questions,* dis-je, *beaucoup mieux en France.* »

Ce genre d'attaque abrupte communique au lecteur une capiteuse impression d'impétuosité et de jeunesse – un peu ce que l'on éprouve en sautant dans un train en marche. Nous sommes emportés avec une fantaisie et une rapidité semblables par Diderot, au départ de *Jacques le Fataliste* ; il est caractéristique, par ailleurs, que, là aussi, ce soit le voyage qui fournisse la métaphore de base :

« *Comment s'étaient-ils rencontrés ? Par hasard, comme tout le monde. Comment s'appelaient-ils ? Que vous importe ? D'où venaient-ils ? Du lieu le plus proche. Où allaient-ils ? Est-ce que l'on sait où l'on va ? Que disaient-ils ? Le maître ne disait rien ; et Jacques disait que son capitaine disait que tout ce qui nous arrive de bien et de mal ici-bas était écrit là-haut.* »

Selon Tchekhov – comme on vient de le voir –, pour un écrivain, il est aussi difficile de réussir la fin que le commencement. En ce qui regarde les fins, toutefois, il ne serait malheureusement pas possible de présenter ici un choix d'échantillons modèles : toute la force, l'émotion et la beauté d'un *finale* mémorable dépendent de la somme totale des pages qui précèdent – sans connaître celles-ci, comment apprécier celles-là ? A mon avis, la fin de *L'Education sentimentale* est sublime ; tous ceux qui ont lu le livre en conviendront volontiers ; mais si vous ne l'avez pas lu, mon affirmation ne peut rendre qu'un son creux.

Quand vous lisez la première phrase d'un conte de Marcel Aymé, vous réagissez comme un enfant : il vous faut aussitôt découvrir ce qui va se passer ensuite. Voyez comment débute « Le Nain » : « Dans sa trente-cinquième année, le nain du cirque Barnaboum se mit à grandir »

JE me limiterai donc ici à indiquer quelques types inhabituels de fins.

1) Fins à double détente : la fin véritable ne se situe pas à la dernière phrase de la dernière page du livre, mais elle prend place quelques secondes plus tard, dans l'imagination du lecteur. Cette technique opère sur le modèle d'un type de bombe particulièrement cruel, dont l'effet le plus dévastateur n'est pas causé par l'impact initial, mais bien par une seconde explosion, qui survient à retardement.

Exemple : Graham Greene, *Brighton Rock* ; Rose, une fille naïve et tendre, désespérément amoureuse d'un jeune gangster, reçoit pour la première fois de sa vie un présent de son brutal amant – un disque de Gramophone à cinq sous, sur lequel le garçon a enregistré ce qu'elle suppose être un message d'amour à son intention. Mais le lecteur, lui, a déjà été informé de ce que l'enregistrement effectué par le jeune voyou consiste en fait en quelques viles insultes lancées à l'adresse de l'innocente. Le gangster est tué ; Rose, désespérée, regagne son logis sordide ; il ne lui reste qu'une seule consolation : la pensée qu'elle possède encore cet enregistrement de la voix de son amant, et qu'elle va enfin pouvoir l'entendre. Et le livre s'achève sur cette phrase qui la décrit, comme elle rentre chez elle :

« *Elle marcha rapidement sous le pâle soleil de juin, vers une horreur pire encore.* »

2) Fins alternatives : cette recette a été rendue fameuse par l'usage qu'en a fait John Fowler en conclusion de *The French Lieutenant's Woman*. L'auteur y proposait deux fins différentes, l'une heureuse, l'autre tragique – au lecteur de choisir. Cette insolente prouesse exécutée par un virtuose de la technique de narration constitue précisément le type d'artifice qui avait contribué à donner mauvaise réputation au genre romanesque. Après tout, peut-être Valéry n'avait-il pas tort quand il dénonçait l'essentielle frivolité de cet art, qui permet de concevoir plusieurs fins possibles pour un même récit, tandis que la conclusion d'un poème accompli présente toujours un caractère d'inéluctable nécessité.

3) Fins bizarres : dans le domaine si riche du roman japonais moderne, Tanizaki Junichiro occupe une position dominante, et *Les Sœurs Makioka* (1948) est généralement considéré comme son chef-d'œuvre. Yukiko, la troisième des quatre sœurs, était en voie de demeurer vieille fille, quand finalement on lui trouva un fiancé présentable. Le livre s'achève comme elle s'apprête à partir pour Tokyo, où le mariage doit avoir lieu :

« *Yukiko souffrait depuis quelque temps de désordres intestinaux et avait la diarrhée cinq ou six fois par jour. Les comprimés de wakamatsu et d'arsiline qu'elle avait pris n'avaient guère d'effet, et elle souffrait toujours de la diarrhée le 26 (jour de son départ).* (...) *Les kimonos de mariage furent livrés le même jour. Yukiko les regarda en soupirant – si seulement ces vêtements n'étaient pas pour son mariage...*

La diarrhée de Yukiko persista toute la journée du 26, et fut un problème durant tout le voyage dans le train de Tokyo... »

4) Fins manquantes : deux grands romans qui avaient entrepris de se colleter avec les questions ultimes de la condition humaine sont demeurés inachevés – et ceci pourrait bien constituer leur conclusion la plus appropriée.

Kafka, dans son dernier chef-d'œuvre, *Le Château,* raconte l'histoire d'un jeune homme qui tente à plusieurs reprises, mais toujours en vain, de surmonter d'innombrables obstacles, compliqués et incompréhensibles, pour obtenir accès à un mystérieux château. Après tant d'efforts, son obstination sera-t-elle enfin récompensée ? Nous ne le saurons jamais, car Kafka est mort sans avoir achevé son manuscrit.

Tchekhov a remarqué que beaucoup d'écrivains auraient avantage à couper le commencement et la fin de leurs récits : ce sont les parties qu'ils ratent le plus souvent

Dans *Bouvard et Pécuchet,* Flaubert décrit comment deux vieux célibataires qui ont pris leur retraite de petits employés de bureau, se lancent dans un examen encyclopédique de la totalité du savoir humain. Leur naïve entreprise devient bientôt une sorte de navigation circulaire autour de l'immense continent, encore largement inexploré, de la Stupidité Humaine. Au départ de cette exploration désespérante, Flaubert avait d'abord eu l'intention de peindre ses personnages comme une paire de lamentables imbéciles ; mais les créatures se rebellèrent bientôt contre leur créateur et elles réussirent à recouvrer leur dignité individuelle. Cette transformation décisive (si bien notée par Borges) prend place à mi-chemin du récit : « *Alors,* nous dit Flaubert, *une faculté pitoyable se développa dans leur esprit, celle de voir la bêtise et de ne plus la tolérer.* » A partir de ce moment, Bouvard et Pécuchet commencent à parler au nom de Flaubert lui-même, cependant que la besogne gigantesque et sans espoir de ce dernier devient une agonie mentale et physique. Il mourut à la tâche, s'effondrant comme un baudet qui crève, écrasé sous un fardeau trop lourd.

Dans sa dernière œuvre, Kafka décrivait la quête du salut, et Flaubert la recherche d'un sens. Mais ce sont là des poursuites qui nous engagent dans des mystères que nul mortel ne saurait sonder. La mort semble donc être intervenue ici de façon singulièrement significative, puisqu'elle a permis à ces explorations de demeurer ouvertes – à jamais.

Simon Leys
Dessin : Stanislas Bouvier

★ Simon Leys, de son vrai nom Pierre Ryckmans, fut l'un des premiers à dénoncer les crimes de la révolution culturelle chinoise. Ses ouvrages, comme *Les Habits neufs du président Mao* (Champ libre, 1971), *Ombres chinoises* (Laffont, 1974) ou *L'Humeur, l'honneur, l'horreur* (Laffont 1991), témoignent de sa profonde connaissance de la Chine contemporaine. Et de ses talents de polémiste.

LeMonde Job: WMQ1011--0016-0 WAS LMQ1011-16 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0558 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

L'Allemagne dans l'Europe

L'ALLEMAGNE unifiée fête les dix ans de l'ouverture du mur de Berlin dans sa nouvelle capitale. Elle le fait avec une certaine modestie, comme pour ne pas donner prise aux craintes que l'Allemagne unie a traditionnellement provoquées chez ses voisins, et pas toujours à tort. A côté d'Helmut Kohl, « le chancelier de l'unité », les vedettes de la fête sont d'ailleurs les dirigeants étrangers qui ont le plus contribué aux bouleversements de 1989 : l'ancien président de l'ex-Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, toujours plus populaire en Allemagne que dans son propre pays, et l'ancien président américain George Bush. Une absente de marque parmi les dirigeants de l'époque toujours en vie : Lady Thatcher. La « dame de fer » n'a jamais caché sa franche hostilité à la réunification allemande. Dans ses Mémoires, elle explique qu'elle tenta, en vain, de faire partager ses sentiments à François Mitterrand. Mais le président français était bien trop avisé pour s'opposer de front à un mouvement qui l'avait surpris, dont il se méfiait, pour ne pas dire qu'il le redoutait, mais qu'il savait aussi inévitable.

Les craintes de Margaret Thatcher et d'autres, qui pensaient que la première victime de la chute du mur de Berlin serait l'intégration européenne, se sont révélées sans fondement. L'Allemagne réunifiée est restée un partenaire engagé de la construction européenne et un allié solide de la communauté occidentale. Loin de céder à un tropisme « d'hyperpuissance » régionale, plus portée à faire cavalier seul qu'à jouer en équipe, l'Allemagne unie est restée un élément moteur de l'Europe. Ces dix dernières années, justement, ont été celles des traités de Maastricht, d'Amsterdam et de l'euro ; celles qui virent l'Allemagne consentir à l'abandon du deutschemark, énorme concession politico-monétaire...

Certes, des précautions ont été prises au moment de la réunification pour assurer la continuité politique avec la République fédérale quand elle était réduite à sa partie occidentale. Mais ces contraintes ont été réclamées par les Allemands eux-mêmes. Pour la première fois de son histoire, l'Allemagne s'est unifiée dans la liberté. La coexistence de l'unité et de la démocratie qui avait semblé une gageure pendant un siècle est devenue une réalité reconnue par les nombreux voisins d'un pays aux limites jadis changeantes.

Les Allemands et leurs partenaires se demandent parfois si l'Allemagne est devenue un *« pays normal »*. A supposer que cette expression ait un sens, la réponse est certainement positive. L'Allemagne est un pays européen moderne, qui vit dans des frontières reconnues et n'avance plus aucune revendication territoriale.

Pendant quarante ans, les Allemands de l'Ouest ont su développer une démocratie qui n'a rien à envier à ses voisines et qui même, dans beaucoup de domaines, pourrait servir d'exemple. Après 1989, on leur a reproché d'avoir imposé à leurs compatriotes de l'Est leur conception de la démocratie. Le reproche n'est pas totalement injustifié mais force est de constater que ni les uns ni les autres n'avaient beaucoup d'autres modèles à leur disposition.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Lieux de mémoire à emporter

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

CETTE ESQUILLE de torchis gris qui me sert de presse-papier, je savais en la chapardant, le 9 novembre 1989, à la Porte de Brandebourg, qu'elle deviendrait, qu'elle était déjà, un morceau de la vraie croix. Cela se sent aussitôt, quand un lieu entre dans l'Histoire et que le hasard vous y a conduit au bon moment. On dirait le même frémissement qu'à l'éclosion d'un amour, ou, j'imagine, à une table de jeu si les dieux vous sourient. Ce n'est plus le *« J'y fus »* de Byron griffonnant sa signature, avant tant d'autres touristes, sur une colonne du cap Sounion ; pour attester qu'on *« y était »*, il suffit de se baisser et de glaner un caillou. Lieux de mémoire à emporter ! Comme les feuilles mortes de la chanson apparue peu avant l'époque où s'élevait le Mur, les vestiges de sa destruction se sont ramassés à la pelle. Et les copies fleurissent.

C'était affaire de chance, de se trouver là, non de flair. Il y avait bien eu la manifestation du 4 novembre, à l'Est, où les langues se déliaient d'un discours à l'autre, où les déjà ex-dirigeants se fondaient peureusement dans la foule. Les enseignes de l'Ouest commençaient à clignoter en haut des immeubles lugubres de la RDA... Mais personne n'aurait parié qu'on enterrerait dans quelques heures trente-cinq ans de guerre froide, et le double de faux espoirs communistes.

Les « vopos » du checkpoint Charlie exigeaient encore du voyageur, *kalach'* au ventre, la ration de tampons à quoi se reconnaissent les régimes totalitaires mal assurés d'eux-mêmes. Les prévisionnistes patentés de l'Occident vasouillaient, selon leur habitude. Ils tenaient séminaire en RFA sur le sexe des anges – ou à peu près –, sans soupçonner qu'ils allaient offrir en prime à leurs invités un des rendez-vous du siècle.

Le théâtre ne se montrait pas plus intuitif, lui que l'on répute annonciateur de soubresauts, depuis la création du *Mariage de Figaro* cinq ans avant 1789, et qui se faisait fort d'accoucher l'Histoire, depuis trente ans, grâce au *Berliner Ensemble* de Brecht. Le gourou de la dramaturgie marxiste vénéré par nos troupes « populaires » n'était déjà plus qu'une momie raidie sur une place éteinte ; et son *Opéra de quat'sous*, repris ce soir-là par une coïncidence digne d'une comédie de boulevard, sentait la reconstitution poussiéreuse, vidée de sens. Le mythe du réalisme épique s'effondrait en parodie odéonesque, à la vitesse d'un changement de décor à vue. Il ne manquait que le petit rideau beige voulu par l'orthodoxie !

Les spectateurs étaient si conscients de ce décalage qu'à l'entracte on les vit se précipiter vers les rumeurs de l'esplanade Unter den linden et les lueurs de la Porte de Brandebourg, comme pour y trouver un dénouement que l'art dramatique n'offrait plus. Plusieurs figurants de la pièce les suivaient, en haillons de mendiants londoniens. La noce de Makie n'aurait pas lieu, ce soir-là. La ruse brechtienne viendrait d'ailleurs.

Mort en direct d'une tyrannie, de ses arts officiels et de ses symboles ! Quelques quarts d'heure ont suffi pour que les « vopos » troquent leurs tampons contre des fleurs accrochées à leurs armes. Au bout de l'interminable allée où s'était joué l'équilibre des terreurs nucléaires, l'avenir prenait des airs d'opérette. Les « masses » désertaient la révolution manquée des planches marxistes pour la... « contre-révolution » du réel descendue dans la rue et ses *happenings* bourrés de talent. Bientôt, Mstislav Rostropovitch planterait son violoncelle devant le chantier de démolition et jetterait au vent quelques passacailles, avec la générosité des « bœufs » de *jazzmen*. La *Chute du Mur* rejoignait les *Vêpres siciliennes* et autres *Pâques sanglantes* dont les manuels scolaires font des têtes de chapitre, des repères mnémotechniques, des questions de cours à bachoter.

La leçon a-t-elle été tirée ? Rien de moins sûr ! Dix ans après l'événement, jour pour jour, des théoriciens socialistes de l'ex-monde libre s'interrogent tout haut : et si la liberté n'avait pas que du bon ? Si une troisième voie s'offrait encore ? Les colloques pensants ont la vie plus dure que les moellons du « rideau de fer ». La surprise du 9 novembre 1989 a sonné le glas des utopies meurtrières : elle n'a pas découragé les prophètes.

Homo sapiens *par Ronald Searle*

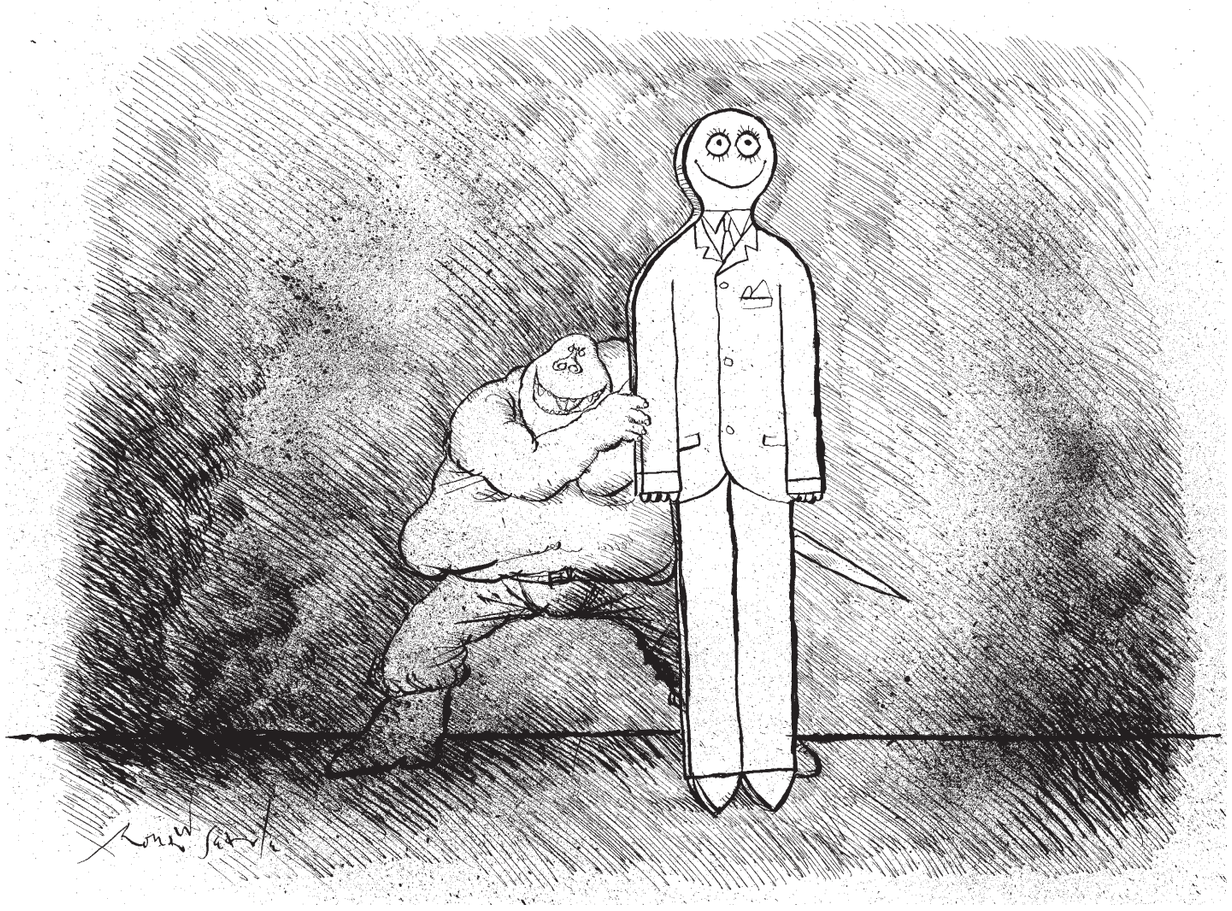

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Banquet de platoniciens

SOIXANTE-DOUZE couverts : c'est le compte rond des platoniciens qui vont se réunir ce soir dans un restaurant du boulevard Saint-Germain pour célébrer, fourchette en main, l'anniversaire de leur maître Platon. Après de patientes recherches, ils croient en effet pouvoir affirmer que le disciple de Socrate – et maître d'Aristote – est né à Egine un jour qui correspond à notre 9 novembre.

Le chiffre 9 devait d'ailleurs jouer un grand rôle dans la carrière mouvementée de notre philosophe, qui mourut, après avoir visité l'Egypte et la Sicile, à quatre-vingt-un ans (soit 9 multiplié par 9). N'est-il pas juste de dire qu'avec ses soixante-douze convives le banquet de ce soir est également divisible par le même nombre ?

« *Ce sera*, rappelle M. Paul Le Cour, organisateur de ce repas d'idées (on y dînera de viandes et de vins, mais de dialectique sans doute encore plus), *notre vingt-troisième banquet.* » Peu importent pour des philosophes les joies relatives du menu. Au programme des conversations les platoniciens ont mis l'hellénisme, Pythagore et l'Atlantide, l'Atlantide qui fut lancée par Platon vingt-cinq siècles avant Pierre Benoît.

Du continent englouti, les platoniciens font le reliquaire symbolique des plus anciennes traditions humaines. Par ce retour aux traditions immémoriales les disciples parisiens de Platon espèrent bien remettre la planète sur son axe et l'humanité dans son assiette. Et pour des admirateurs du *Banquet* il ne saurait y avoir de plus juste ambition.

J. C.

(10 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Les belles histoires de l'oncle Abdelatif

Suite de la première page

Le rugby aussi. Le rugby ! Tout était-il foutu ?

Le rugby était quelque chose de spécial. Un sport qui réunissait des gens de tous les continents, mais très différents. Des étudiants des meilleures écoles bourgeoises d'Argentine, des tondeurs de moutons de Nouvelle-Zélande, de rudes Boers d'Afrique du Sud, des mangeurs de cassoulet du sud-ouest de la France, des mineurs de fond gallois, des paysans des Borders écossais, des habitants d'archipels lointains et inconnus, des colons australiens. Et des Anglais. Le rugby développait ses valeurs propres, faites de force et de solidarité, de brutalité et d'intelligence, de violence et de réelle amitié, presque de l'amour, le tout mêlé en quelque chose, on l'a compris, d'indéfinissable. Peut-on normaliser l'indéfinissable ? Là était la question.

Les premiers symptômes frappaient le rugby. Les grands tycoons de l'audiovisuel l'avaient repéré. C'était un sport qui pouvait rapporter gros. Puisqu'il remplissait les stades, il pouvait bien rassembler quelques milliards de personnes devant les écrans de télévision, et faire beaucoup, beaucoup d'argent. Il suffisait de l'adapter aux nouvelles normes médiatiques.

Les nations du Sud franchirent, les premières, le pas. Elles normalisèrent. Elles inventèrent des gars pas loin des 2 mètres et des 120 kilos qui couraient le 100 mètres dans les onze secondes, genre Jonah Lomu, archétype du rugbyman du XXIe siècle, on disait un monstre. Tout le monde, et les plus costauds qui, sur les pelouses, essayaient de l'arrêter, rebondissait sur lui comme sur un trampoline. Le phénomène Lomu étant une réussite, il s'en créa d'autres dans les salles de musculation, nourries au bifteck concentré en boîte. Le rugby, pleurnichaient les amoureux du jeu, devient *Rollerball* (film de science-fiction des années 70 où des gars casqués se massacraient, montés sur patins à roulettes). Les Cassandre émettaient de sinistres prédictions, que c'était inévitable, qu'il fallait s'y faire, qu'ainsi allaient les choses et qu'il n'y avait pas d'autre issue que de se mettre à produire des Lomu à la chaîne. Pourquoi pas en laboratoire. Pourquoi pas ? Le jeu y perdra peut-être son âme, mais il gagnera de l'argent, sa seule chance de survie. La règle était économique, autant dire mathématique : on grossit ou on crève.

Le monde français de l'Ovalie ne s'y résolvait pas, pas plus que le reste du pays à avaler des hamburgers, des poireaux génétiquement modifiés, des poulets nourris aux carcasses de vaches, du veau aux hormones et des super-productions hollywoodiennes. Le monde de l'Ovalie était triste et résigné, et triste de sa propre résignation. La Coupe du monde 1999 commença dans cette indifférence qui confinait au boycottage. On prêtait aux joueurs français et à leur encadrement des desseins cachés de normalisation, et comme, empêtrés dans ce débat, ils avaient oublié de se normaliser comme les autres, on ne leur donnait aucune chance de briller. Un cercle. La France ne jeta donc, sur les premiers matches de son équipe, que des regards à la dérobée, feignant le plus total désintérêt.

JOUR BÉNI

Et puis, il y eut le dimanche 31 octobre 1999, jour béni. Les Bleus offrirent cet après-midi-là, de 16 heures à 17 h 45, le plus beau spectacle qui fut. S'il faut parler d'art... Avec une énorme volonté, beaucoup de talent par miracle retrouvé, et quelques joueurs ne dépassant pas le mètre quatre-vingt (des nains), ils firent plus que battre les All Blacks (ils l'avaient déjà fait). Si leur triomphe eut un tel retentissement dans le monde entier du jeu à XV, c'est qu'il signifiait beaucoup plus que la victoire insensée du petit sur le gros, David contre Goliath, etc. A la fin de la rencontre, la part de marché télévisé atteignait les 71 %. Pour la finale, TF 1 pulvérisait tous les records de l'année (79 %). Les revenus de la publicité étaient à l'unisson. On se frottait les mains. Les Bleus de Raphael Ibanez, pourtant dominés par les Australiens, samedi 6 novembre, avaient démontré que le rugby peut être professionnel, peut engendrer l'argent nécessaire à son développement – à sa survie, on est d'accord – sans être condamné à un jeu stéréotypé modèle rugby à XIII (moribond) ou football américain (casqué, matelassé, stéréotypé). Et qu'on peut toujours jouer au rugby moderne sans sacrifier son génie propre. Voilà pourquoi, battus, les Bleus ont été unanimement félicités par le monde de l'ovale, reconnaissant.

Une belle histoire pour nos petits-enfants.

Jacques Buob

RECTIFICATIF

TCHÉTCHÉNIE

Contrairement à ce que nous écrivions dans le chapeau de l'article intitulé « La guerre en Tchétchénie provoque une véritable catastrophe humanitaire » (*Le Monde* daté du 2 novembre), la délégation de l'Union européenne ne s'est pas rendue en Tchétchénie mais bien en Ingouchie, comme nous l'indiquions dans le corps du texte.

LeMonde Job: WMQ1011--0018-0 WAS LMQ1011-18 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 16:03 S.: 111,06-Cmp.:09,16, Base : LMQPAG 04Fap:100 N°:0801 Lcp:700 CMYK

Turquie-Europe : névrose de répétition ?

par Nora Seni

J'espère fermement que mes efforts incessants pour le bonheur de tous mes sujets seront couronnés du succès désiré, et que mon empire, devenu, désormais, un des membres de la grande famille européenne, prouvera à l'univers entier qu'il est digne d'occuper une place importante dans le concert des nations civilisées. »

Il suffit de remplacer, dans ces lignes les mots « empire » et « sujets » par « République » et « citoyens » pour que ce fragment d'un discours prononcé en 1855 par le sultan Ottoman Abdülmecid (devant l'ambassadeur français auprès de la Sublime Porte) puisse être confondu avec une déclaration d'aujourd'hui, faite par le président de la République Süleyman Demirel par exemple, lorsqu'il souhaite rappeler les orientations fondamentales de son pays et la volonté d'intégrer l'Union européenne. Les relations turco-européennes s'organisent selon un vocabulaire, un imaginaire et une structure qui se sont établis au milieu du siècle dernier et qui continuent de distribuer aux protagonistes les mêmes rôles qu'en 1855. Les périphrases questionnant la place de la Turquie au sein de « la famille européenne » et dans « le concert des nations civilisées » sont encore en service, sans avoir pris une ride dans le bréviaire des métaphores politiques du pays.

Tout aussi constante est la façon dont l'Europe s'adresse à la Turquie et tricote ses conditions. Ainsi, contemplez ! A ma gauche, l'Empire ottoman en 1856, dans le rôle du pays conscient de l'obsolescence de ses structures étatiques et qui craint de se laisser engloutir par l'archaïsme de ses institutions. Aujourd'hui, la Turquie contemporaine incarne face à l'Europe une nation anxieuse de ne pas rater les tournants de l'Histoire et de pas régresser vers ses ténèbres. Dans le rôle des forces qui entraînent vers ces ténèbres, aujourd'hui comme au XIXe siècle, le fondamentalisme religieux, l'islamisme politique. Une métaphore préside à toutes ces représentations ; celle d'un train, le train de la « modernité » que l'on risque de laisser filer et qui peut vous laisser sur le quai.

Les relations turco-européennes s'organisent selon un vocabulaire, un imaginaire et une structure qui se sont établis au milieu du siècle dernier et qui continuent de distribuer aux protagonistes les mêmes rôles qu'en 1855

Poursuivons ! A ma droite, 1856, l'Europe de « *l'entente cordiale* » c'est-à-dire principalement la France et l'Angleterre, alliées des Ottomans pendant la guerre de Crimée et contre les Russes, une Europe rajeunie par ses révolutions politique et industrielle et qui piaffe d'impatience d'aller porter la civilisation ailleurs qu'en ses frontières. Cette Europe-là consent à aider les Turcs et à prévenir le démembrement de l'empire. Elle tient à casser la prétention de la Russie à se considérer héritière naturelle d'un territoire ottoman dont elle escompte le morcellement prochain. Elle contribue aux réformes institutionnelles entreprises par les Ottomans dès 1839.

Elle pose, en contrepartie, une condition : la reconnaissance par la Sublime Porte des droits individuels et l'égalité de tous les sujets, sans distinction de religion. Ceux qu'il fallait alors protéger, depuis Paris et Londres, et dont il fallait rétablir les droits étaient les chrétiens de l'Empire ottoman. Aujourd'hui à l'ère de la république et de la citoyenneté, l'Union européenne exige de la Turquie qu'elle respecte les droits de l'homme et qu'elle achève de se démocratiser (qu'elle éradique la torture, supprime le délit d'opinion, qu'elle apporte une solution non militaire à la question kurde). Dans le rôle de la « communauté victime-objet de la vigilance européenne » les Kurdes ont remplacé les chrétiens d'Orient.

Pointer la permanence de ces formes relationnelles oblige à interroger la nature de cette répétition comme on analyse les symptômes d'une névrose (de couple), comme on tente de lever les « malentendus » qui reposent sur ce qui est obstinément gardé sous silence. Avec au bout du compte le souhait de pouvoir répondre à la question suivante : la Turquie dispose-t-elle d'un moteur propre, autre que le désir de faire partie de l'Union européenne, qui la conduise vers une démocratie plus aboutie, un mécanisme capable de fédérer, de créer une synergie entre les volontés démocratiques réelles mais dispersées ?

Le 12 octobre, dans son rapport sur l'élargissement de l'Union européenne, la Commission de Bruxelles a proposé que le statut de candidat soit pleinement reconnu à la Turquie. Si au prochain sommet de l'Union européenne en décembre, à Helsinki, cette recommandation était suivie, serait réparée, alors, la blessure infligée en 1997 à la Turquie par son exclusion de la liste des candidats. Un sentiment d'urgence domine, depuis, le personnel politique et les médias.

Le lendemain de la décision de Bruxelles, Ankara a convoqué officiellement une réunion sur la question des droits de l'homme à laquelle furent conviés les militants, responsables d'associations et universitaires, tous défenseurs des droits fondamentaux et qui n'avaient eu l'heur de se faire entendre jusque-là par les hautes sphères gouvernementales. La réunion tenait sans doute autant de la mobilisation sincère, version méthode Coué, que de la mise en scène pour spectateur européen. Il suffit de décliner le titre officiel de l'instigateur de cette réunion, le ministre des droits de l'homme et de l'Europe, pour saisir à quel point la question de la démocratie et des droits reste dans l'orbite d'un rapprochement avec le Vieux Continent.

Une vigilance intellectuelle est nécessaire pour ne pas faire de l'image de la Turquie une espèce de condensé de toutes les entorses à la démocratie

L'Europe avait choisi, au XIXe siècle, de ne pas ignorer l'ouverture de l'Empire ottoman et de s'introduire dans la brèche qui s'offrait puisque les Ottomans avaient décidé d'abandonner leur « splendide isolement ». Ils s'y étaient claquemurés pendant des siècles au point de ne pas daigner envoyer d'émissaire permanent, ni d'établir des ambassades dans les capitales de cette Europe dont leur empire dessinait les confins géographiques et identitaires. Les Turcs (terme qui dans l'imaginaire européen englobait indistinctement arabes, turcophones, persans) représentaient une altérité radicale et irréductible.

Il faut se garder de faire comme si aucune trace de cette histoire « ancienne » ne subsistait dans la mémoire et l'imaginaire européens. Une vigilance intellectuelle est nécessaire pour ne pas faire de l'image de la Turquie une espèce de condensé de toutes les entorses à la démocratie. On peut faire confiance aux institutions. La réglementation bureaucratico-juridique, les institutions de l'UE n'ont pas d'états d'âme. Une fois établies, elles s'appliquent automatiquement et déploient leur efficacité normative et homogénéisante sur les entités qu'elles encadrent. Une façon d'être concerné par la Turquie est d'œuvrer pour que les institutions de l'Europe y induisent leur logique (de démocratie) et leurs normes.

Nora Seni *est maître de conférences à l'Institut français d'urbanisme de l'université Paris-VIII.*

Allemagne : le poids de la réunification

par Anne-Marie Le Gloannec

LA réunification pèse sur l'Allemagne. On ne pense pas seulement au « mur dans les têtes » qui s'est insidieusement reconstruit en quelque dix années d'un quotidien est-allemand parfois difficile, d'espoirs déçus et de frustrations nourries par une attitude quelquefois arrogante, en tout cas indifférente, de maints Allemands de l'Ouest. On ne pense pas non plus aux coûts qui grèvent les finances publiques, alourdissent la dette et contraignent la coalition rouge et verte à des économies durement supportées par l'opinion publique. La réunification pèse sur l'Allemagne parce que celle-ci est devenue plus difficilement gouvernable que par le passé.

Le miracle allemand n'avait-il pas consisté, de 1949 à 1989, en un fonctionnement relativement harmonieux des institutions, fondé sur le partage du pouvoir entre grands partis populaires, sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates, entre lesquels le petit Parti libéral jouait à la fois les arbitres (lorsqu'il s'agissait de former un nouveau gouvernement) et les intermédiaires (en tout autre temps, lorsqu'il s'agissait de forger un compromis entre majorités différentes au Bundestag et au Bundesrat). Ces compromis ou ce consensus s'enracinaient dans une relative cohésion : celle d'une fédération homogène, à la fois sur le plan ethnique (à la différence de la Suisse, de la Belgique ou de la Tchécoslovaquie) et sur le plan économique et social (notamment par le biais des institutions, puisque la Constitution fait obligation à tout gouvernement de donner des conditions de vie similaires à tout citoyen et qu'un mécanisme de péréquation financière élime les disparités régionales).

Or l'Allemagne réunifiée a perdu une partie de sa cohésion – malgré l'extension du filet social aux nouveaux Länder. Tout d'abord, et comme dans d'autres fédérations dont certaines ont disparu, les plus riches des Länder entendent limiter les contributions qu'ils versent aux plus pauvres. Bade-Wurtemberg et Bavière, soutenus par la Hesse, ont déposé une plainte devant la Cour constitutionnelle, arguant que le système de péréquation financière en vigueur n'incite pas les Länder les moins dotés à trouver les remèdes adéquats.

Parallèlement, un plus grand nombre de Länder n'assure pas nécessairement un meilleur fonctionnement de l'alliance entre majorité parlementaire et gouvernementale et majorité au Bundesrat. Les Länder sont, comme naguère d'ailleurs mais en plus grand nombre, enclins à voter non pas nécessairement pour un gouvernement de même couleur qu'eux : avant les élections au Brandebourg, à l'automne, le ministre-président avait critiqué une politique économique qui ne lui paraissait pas respecter les exigences de son Land.

Enfin, avec la venue de dix-sept millions de nouveaux citoyens, le paysage politique s'est diversifié. Certes, les Verts étaient entrés au Parlement au début des années 80. Avec le succès des anciens communistes du PDS et l'affaiblissement durable des Libéraux, qui perdent leur rôle indispensable d'arbitre et d'intermédiaire, les combinaisons politiques se multiplient dans les provinces où le pouvoir appartient à des alliances inédites (SPD et PDS) ou plus classiques (grande coalition, etc.), sans exclure de possibles arrangements futurs entre Verts et chrétiens-démocrates.

Ces combinaisons diverses ont leur importance au niveau fédéral puisque le Bundesrat doit décider de toute loi qui affecte les Länder. Or, en l'absence d'une division « verticale » des tâches comme aux Etats-Unis d'Amérique, fédération et Etats fédérés se partagent des compétences conjointes, dont le nombre n'a cessé de croître depuis les années 70 (notamment parce que la nature des projets et leur financement nécessitaient l'intervention du Bund). Avec une multiplication des partenaires de coalition représentés au Bundesrat, des compromis entre Bundesrat et Bundestag sont plus difficiles que du temps où le petit Parti libéral s'employait à forger un accord entre les deux grands partis populaires.

Traditionnellement, les gouvernements de la République fédérale sont non seulement des gouvernements de coalition, alliant deux partis au Bundestag et à l'exécutif, mais aussi des gouvernements de « grande coalition », alliant des majorités différentes au Bundestag et au Bundesrat. La lourdeur, présente et future, du Bundesrat rend plus difficile que naguère l'obtention de compromis alors que des réformes importantes, s'agissant en particulier des retraites et du filet social, doivent être prises.

Anne-Marie Le Gloannec *est chercheuse associée au CERI (Paris) et directrice adjointe du Centre Marc-Bloch (Berlin).*

LeMonde Job: WMQ1011--0019-0 WAS LMQ1011-19 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 16:03 S.: 111,06-Cmp.:09,16, Base : LMQPAG 04Fap:100 N°:0802 Lcp:700 CMYK

Öcalan ou la fin d'un mythe

par Chris Kutschera

HAÏ par ses ennemis, qui le qualifiaient de terroriste sanguinaire et de *« tueur de bébés »*, adulé par ses partisans, qui poussaient le culte de la personnalité jusqu'à le considérer comme un *« Soleil »* (sic !), sinon comme un prophète, Abdullah Öcalan, dit « Apo », n'était en tout cas pas un personnage ordinaire. Cet homme qui a incarné les espoirs d'une large fraction de la population kurde a incontestablement été un chef de guérilla exceptionnel : il restera dans l'Histoire comme l'homme qui a su organiser une force de plusieurs milliers de combattants kurdes. S'il n'a jamais vraiment pu créer de *« zones libérées »*, il a fait vaciller le pouvoir de l'Etat turc dans plusieurs régions du Kurdistan de Turquie au début des années 90 ; et c'est seulement en mobilisant 300 000 hommes équipés des moyens de lutte antiguérilla les plus modernes que l'armée turque a réussi à rétablir la situation – en employant des moyens (destruction de villages, déportation de populations, sévices) qui laisseront à jamais leur marque dans le cœur et sur le sol des Kurdes. Inventeur de la télévision sans frontière avec MED-TV, mobilisant des milliers de jeunes filles kurdes qui ont participé à la lutte armée aux côtés des hommes, Öcalan relègue Che Guevara au rang d'un théoricien qui n'a jamais su mobiliser qu'une poignée de fidèles pour une minable aventure en Bolivie...

Mais le mythe Öcalan a soudain volé en éclats : capturé au Kenya après une cavale tragique qui a mis en évidence la lâcheté des pays européens, qui ont tous refusé de lui donner asile, « Apo » ne s'est pas comporté héroïquement. Bien au contraire. Il a immédiatement renoncé à la défense politique qu'il envisageait encore d'adopter à Rome s'il devait être jugé par un tribunal italien.

Renonçant à faire de son procès celui de l'Etat turc, renonçant à plaider la cause du peuple kurde pour laquelle il s'est battu pendant vingt ans, Öcalan a renié tout ce pour quoi il avait envoyé des milliers de jeunes Kurdes à la mort ou en prison. Reniée, la lutte armée, reniée, l'indépendance du Kurdistan. Désarçonnant ses avocats, qui se désistent les uns après les autres, Öcalan donne les ordres les plus surprenants : il ordonne à ses troupes de déposer les armes, puis de se retirer du Kurdistan ; enfin, il ordonne à un de ses anciens lieutenants, qu'il avait limogé, de prendre la tête d'un détachement symbolique et de se rendre aux troupes turques ! Et il envoie un deuxième détachement de ses partisans à partir de Vienne se rendre aux autorités turques le jour anniversaire de la proclamation de la République.

Comment en est-il arrivé là ? Le sujet est tabou chez les Kurdes, mais il faut se rendre à l'évidence : Öcalan a peur, il a peur de mourir, et il est prêt à faire n'importe quoi pour sauver sa peau. *« Nous, nous avons été arrêtés et torturés, nous avions peur, mais nous avons résisté »*, dit un de ses anciens avocats, qui a renoncé à le défendre ; *« Öcalan n'a pas été torturé, mais ce n'est pas un homme courageux : il est mort de peur... et il fait tout ce que lui dicte la cellule de crise qui gère son dossier : l'Etat turc va l'utiliser pour détruire le PKK* [le Parti des travailleurs du Kurdistan]. »

> Renonçant à faire de son procès celui de l'Etat turc, renonçant à plaider la cause du peuple kurde pour laquelle il s'est battu pendant vingt ans, Öcalan a renié tout ce pour quoi il avait envoyé des milliers de jeunes Kurdes à la mort ou en prison

Quelques rares personnalités kurdes ont publiquement dénoncé son comportement : des dissidents du PKK, comme Selahettin Celik, qui a rappelé qu'à la *« belle époque »* du PKK ce parti dénonçait comme *« traîtres »* tous les détenus qui, dans les prisons turques, acceptaient seulement de porter l'uniforme de la prison ou de chanter l'hymne national turc...

Célébrant récemment le 25e anniversaire de son parti près de Cologne, en Allemagne, Kemal Burkay, secrétaire général du *« Parti socialiste du Kurdistan »* de Turquie, a qualifié son comportement de *« désastreux »* et a déclaré qu'il ne *« fallait jamais sacrifier un peuple pour la vie d'une personne »*, ajoutant qu'il souhaitait cependant lui aussi qu'Öcalan soit remis en liberté.... Mais l'appareil du PKK a suivi ; et non seulement le *« conseil présidentiel »*, qui dirige le PKK pendant l'internement d'Öcalan, a approuvé ses déclarations, mais il les applique : les combattants du PKK ont commencé de se retirer de Turquie (vers le Kurdistan irakien), et un groupe de huit combattants, dirigé par Ali Sapan, ancien représentant en Europe, s'est rendu. La presse du PKK suit ses mots d'ordre à la lettre.

Comment expliquer cet aveuglement ? On ne place pas impunément tous ses espoirs dans un chef charismatique. En 1975 déjà, quand, à la suite des accords d'Alger (6 mars 1975), le chah d'Iran a interrompu du jour au lendemain toute l'aide militaire qu'il fournissait au général Barzani, les Kurdes irakiens ont cru pendant quelques jours qu'il y aurait *« quelque chose pour les Kurdes »* dans ces accords – comme aujourd'hui les Kurdes de Turquie espèrent qu'il y a *« quelque chose pour eux »* dans ce qui s'accomplit à la prison d'Imrali ; ils sont convaincus que des négociations secrètes entre « Apo » et les généraux turcs vont déboucher sur une solution du drame kurde... En 1975, aussi, quand le général Barzani décida d'arrêter la lutte armée, aucun de ses lieutenants n'osa prendre la décision de continuer... Et pourtant le général Barzani n'a jamais été l'objet d'un culte de la personnalité comparable à celui qui était voué à Öcalan...

Et il fallut attendre plusieurs mois pour que d'anciens lieutenants de Barzani reprennent la lutte : parmi eux un certain Jelal Talabani, bientôt suivi par les fils du général Barzani...

Cet aveuglement des Kurdes de Turquie est aussi à la mesure de leurs espoirs – et de leur désespoir : est-il possible de regarder en face son destin quand on a tout sacrifié pour la cause ; quand on a perdu son village, sa maison, son travail ; quand on a donné la vie de deux ou trois enfants, cas qui est loin d'être rare, tout cela pour la liberté du Kurdistan... quand cela se termine en tragi-comédie ; quand le chef qui est à l'origine de tout cela dit : *« La lutte armée a été une erreur... nous allons trouver une solution pacifique par le dialogue dans une république démocratique »* !

Déjà, les premiers murmures se font entendre parmi les cadres du PKK de la diaspora. A l'intérieur, deux chefs militaires, dont celui du Dersim, un des bastions du PKK, se seraient prononcés contre cette reddition sans condition. Mais il leur est d'autant plus difficile de prendre publiquement position contre « Apo » qu'ils savent que la dernière phase du plan des généraux turcs consiste justement à amener les combattants du PKK à s'affronter entre eux, entre partisans de la reddition, fidèles à Öcalan jusqu'au bout, et partisans de la poursuite de la lutte. La tragédie serait alors complète – et la décision de la haute cour d'appel d'Ankara de reporter l'examen de la condamnation à mort d'Öcalan jusqu'au 25 novembre a justement cet objectif : donner le temps au chef kurde détenu à Imrali de finir de détruire son œuvre...

Kris Kutschera *est journaliste indépendant.*

Contre la torture, pour les harkis

par Pierre Vidal-Naquet

DANS *Le Monde* daté du 4 novembre, ma collègue Dominique Schnapper demande avec raison *« Justice pour les harkis »*. Certes, je ne suis pas très sûr que beaucoup de ces victimes de la guerre d'Algérie soient entrées au service de l'armée française par *« adhésion aux droits de l'homme »*. Mais là n'est pas la question. Dominique Schnapper écrit ceci qui m'interpelle tout particulièrement : *« Les intellectuels de gauche, spécialisés dans la défense des victimes, avaient été trop engagés dans le juste combat contre les tortures de l'armée française et dans l'appui au FLN pour qu'ils pussent faire autre chose, au mieux, que de leur manifester, verbalement une fois, leur sympathie. Les défenseurs des harkis n'étaient pas dans le bon camp, et toutes les victimes n'ont pas le droit à la même solidarité. »*

Je n'ai pas qualité pour m'exprimer au nom de tous les intellectuels de gauche, mais j'étais, depuis la fin de 1957, un des responsables du Comité Maurice-Audin qui, à partir de la dénonciation d'un cas de torture et de disparition frappant un jeune professeur, a peu à peu étendu sa protestation à toutes les affaires de torture, quelles que soient les victimes.

C'est en cette qualité que j'ai publié dans *Le Monde* daté 11-12 novembre 1962 un article intitulé « La guerre révolutionnaire et la tragédie des harkis », dont le texte intégral, y compris un paragraphe supprimé par *Le Monde* pour des raisons de place, a été republié dans mon livre *Face à la raison d'Etat. Un historien dans la guerre d'Algérie* (La Découverte, 1989). Je m'étais informé sur le massacre des harkis auprès du colonel Schoen, ancien chef du service de liaisons nord-africaines, qui me remercia de mon papier.

Certes, je ne peignais pas en rose ce qui avait été l'activité des harkis, mais je protestais avec une certaine énergie contre la *« mort abjecte »* qui leur était trop souvent infligée, et je demandais et au gouvernement algérien et plus encore au gouvernement français de prendre leurs responsabilités : *« Les harkis n'ont pas à payer pour nos fautes. La guerre d'Algérie a eu lieu. »*

Le Comité Maurice-Audin ne désavoua pas ce texte. Beaucoup d'intellectuels de gauche comme de droite m'exprimèrent leur approbation. Je reçus un courrier énorme. Le bachaga Boualem et d'autres partisans de l'Algérie française estimèrent que je n'aurais pas dû parler des crimes commis par les harkis. Tel n'était pas mon avis en 1962 et tel n'est pas mon avis aujourd'hui, mais je ne crois pas que l'on puisse dire que cet article manifestait une sympathie seulement verbale.

Pierre Vidal-Naquet *est historien et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

AU COURRIER DU « MONDE »

RÉPONSE À EMMANUEL TERRAY

Dans un article publié dans *Le Monde* du 2 novembre, sous le titre « La victoire de Jean-Louis Debré », M. Emmanuel Terray livre son appréciation sur la politique que je conduis au nom du gouvernement en ce qui concerne l'éloignement des étrangers en situation irrégulière. Je relève dans cet article trois erreurs. En premier lieu, il semble avoir échappé à M. Terray que j'ai pris à ce jour une quinzaine de circulaires relatives à l'entrée et au séjour des étrangers dont la grande majorité, d'ailleurs, porte sur la délivrance des titres de séjour et dont deux sont consacrées à la maîtrise des flux migratoires. Aucune de ces circulaires, pas plus que les dizaines d'instructions que j'adresse aux préfets chaque année, n'a le moindre caractère *« secret »*. En second lieu, la circulaire du 11 octobre 1999 relative à l'éloignement a justement pour objet d'éviter les *« contrôles systématiquement sélectifs »* que M. Terray appelle *« contrôles au faciès »*. Je rappelle que les contrôles des titres de séjour effectués sur le fondement de l'article 8 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 ne peuvent se dérouler que dans des lieux publics. Enfin, contrairement à ce qu'affirme M. Terrray, la *« séparation des pouvoirs »* ne fait pas obstacle à ce que les parquets reçoivent instruction du garde des sceaux en vue de prévenir par leurs réquisitions les décisions divergentes des juges de la rétention, ce qui n'exclut bien évidemment pas l'harmonisation ultérieure par les juridictions d'appel ou de cassation.

Jean-Pierre Chevènement,
ministre de l'intérieur

LE RETOUR DE LA FORÊT

Contrairement à ce que suggère votre article sur la déprise agricole (*Le Monde* du 23 octobre), la friche, en termes de phytosociologie, n'est pas une régression mais correspond à une évolution spontanée qui annonce à terme le retour de la forêt. La nature finit toujours par reprendre ses droits ! En tout cas, cela donne des forêts bien plus diversifiées que les lamentables plantations de l'ONF. De plus, le déclin ou la transformation de la chasse favorisent le retour de quantité d'espèces animales sauvages (...) Loin d'annoncer une défaite de la ruralité, cela permet de développer de nouvelles activités humaines.

Jean-Claude Courbis
Chambéry (Savoie)

LeMonde Job: WMQ1011--0020-0 WAS LMQ1011-20 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0561 Lcp:700 CMYK

SCIENCES DE LA VIE Le suisse Novartis, numéro un mondial des sciences de la vie, aurait engagé des discussions en vue de racheter tout ou partie de l'américain Monsanto, selon le *Wall Street Journal* du mardi 9 novembre. ● LES DEUX GROUPES couvrent actuellement l'ensemble du secteur de la santé, celle de l'homme, de l'animal, et du végétal, alors que beaucoup de leurs concurrents ont choisi de séparer la pharmacie de l'agrochimie. ● LA STRATÉGIE de Monsanto, qui a largement misé sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), est remise en cause par leur rejet en Europe. Sa valeur boursière a baissé et le groupe souhaite s'adosser à plus puissant que lui. ● CONTESTÉES dans le domaine de l'agriculture, les biotechnologies constituent en revanche l'avenir de la pharmacie, estime Philippe Pouletty, président et fondateur de SangStat, dans un entretien au *Monde.*

Le suisse Novartis négocie un rapprochement avec l'américain Monsanto

Présents dans la santé humaine, animale et végétale, les deux groupes traversent une période difficile. Ils font face au rejet des organismes génétiquement modifiés (OGM) par les consommateurs et les agriculteurs

LA PHARMACIE mondiale poursuit sa mue, à pas de géant. Après l'annonce, jeudi 4 novembre, d'une fusion entre les deux laboratoires américains Warner-Lambert et American Home Products, suivie d'une surenchère surprise de Pfizer, quelques heures plus tard, sur le même Warner-Lambert, c'est au tour du géant suisse, Novartis, de revenir sur le devant de la scène. Le deuxième laboratoire mondial, dans un mouchoir de poche avec l'américain Merck et l'anglo-suédois AstraZeneca, n'a jamais caché son intention de se renforcer en pharmacie. Les rumeurs l'ont successivement « fiancé », ces derniers mois, à son compatriote Roche et précédemment à l'allemand Hoechst. Il était aussi candidat au rachat d'American Home Products.

Mais le *Wall Street Journal* révèle, dans son édition du mardi 9 novembre, que le groupe helvétique est en pourparlers pour racheter tout ou partie des activités de l'américain Monsanto. Cette opération, si elle aboutissait, permettrait au groupe suisse, numéro un mondial des sciences de la vie, de ne pas se laisser distancer par Aventis, l'ensemble issu de la fusion entre le français Rhône-Poulenc et l'allemand Hoechst.

Interrogés mardi matin par *Le Monde,* les responsables de Novartis ont refusé de commenter *« les rumeurs du marché boursier »*. Selon des déclarations de l'entreprise au journal suisse *Finanz und Wirtschaft* du vendredi 5 novembre, le groupe, doté de nombreux médicaments en développement, ne se sent pas *« forcé »* de faire des acquisitions rapides. Le candidat idéal à un tel rapprochement selon Novartis doit remplir deux conditions : *« une forte présence aux Etats-Unis et un portefeuille de médicaments ayant un fort potentiel de croissance »*.

TRAVAIL DE CONCERT

Novartis est en train de repenser ses options stratégiques. *« Nous espérons que dans les prochains mois une décision sera prise quant à nos activités agricoles, qui connaissent une baisse structurelle suite à la réduction des surfaces cultivées dans le monde et à une forte pression sur les prix »*, explique mardi un porte-parole. Une tiédeur sur le sujet qui tranche avec les positions passées du groupe. *« Ce que nous avons observé jusqu'à présent, c'est que les synergies entre l'agrochimie et la santé humaine sont marginales »*, a encore souligné le porte-parole.

Daniel Vasella, président du directoire de Novartis depuis avril, et Robert Shapiro, le PDG de Monsanto, partageaient jusqu'à encore récemment la même « vision » des sciences de la vie, leurs deux groupes travaillant de concert sur la santé humaine, la santé végétale – pesticides et organismes génétiquement modifiés (OGM) – et la santé animale. Désormais, il semble que la donne ait changé. En juin, Novartis annonçait un plan de restruration pour sa division agricole, entraînant dans un premier temps la suppression de 1 100 emplois dans le monde, sur deux ans. Une fusion entre la suisse et l'américain, également touchés par cette crise sans précédent des activités agrochimiques, pourrait permettre de combiner leurs deux forces avant d'envisager la revente de ce pôle.

La crainte grandissante des consommateurs vis-à-vis des organismes génétiquement modifiés (OGM), une expertise partagée à la fois par Novartis et Monsanto, ont également touché de plein fouet ces deux groupes. En fusionnant, ils ne manqueraient pas de s'attirer les foudres des autorités américaines antitrust, pour monopole sur les semences dans le monde.

En réalité, Novartis semble surtout le candidat idéal pour Monsanto. L'inverse est moins vrai. La solution Novartis permet à Robert Shapiro de ne pas céder à la pression des investisseurs, qui depuis quelques mois le poussent à scinder ses activités, afin de reconquérir une meilleure valeur ajoutée pour sa pharmacie. La pharmacie de Monsanto, Searle, dispose d'un médicament phare, le Celebrex contre l'arthrite, promis à un bel avenir de l'avis de tous les experts. Malgré des ventes records, le succès du Celebrex a été entaché par l'image déplorable de Monsanto, liée à la controverse sur les OGM.

Monsanto, dont l'action a gagné 15 % la semaine dernière à la suite de la vague des concentrations, devient une acquisition coûteuse, même pour Novartis, un groupe qui dispose de plus de 10 milliards de francs suisses de liquidités nettes et peut mobiliser les ressources nécessaires à n'importe quelle acquisition. En pharmacie, Novartis dispose de nombreux médicaments en phase de prélancement, en particulier l'Exelon, traitement de la maladie d'Alzeimer, dont l'introduction est très attendue aux Etats-Unis.

Laure Belot et Véronique Lorelle

Philippe Pouletty, président-fondateur de SangStat et DrugAbuse Sciences (DAS)

« Les start-up de biotechnologies seront les groupes pharmaceutiques de demain »

IL EST FRANÇAIS et président-fondateur de deux sociétés de biotechnologies, qu'il a créées... en Californie. A quarante et un ans, Philippe Pouletty a encore l'écoute attentive du médecin immunologiste qu'il fut et le souci quasi pédagogique d'un ancien universitaire. Pourtant, sa première création, SangStat, née en 1989 dans la Silicon Valley et vouée à la transplantation d'organes, est aujourd'hui – implantée à San Francisco et à Lyon – la plus grosse société de biotechnologies française par son chiffre d'affaires. La seconde, DrugAbuse Sciences (DAS), a été lancée en 1994 pour le traitement et la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies. Elle vient de réaliser auprès d'investisseurs européens une augmentation de capital de 140 millions de francs (21,3 millions d'euros).

« Etes-vous un de ces cerveaux qui ont choisi d'émigrer pour faire fortune aux Etats-Unis ?

– Non, je ne suis pas un émigré français aux Etats-Unis. J'ai gardé ma nationalité française. En 1989, quand j'ai fondé SangStat, le capital-risque était balbutiant en France. Or il faut de 600 millions à 2 milliards de francs pour qu'une société de biotechnologies puisse s'établir sur le marché et développer un, peut-être deux médicaments. La logique était donc de s'établir d'abord en Californie. En

PHILIPPE POULETTY

France, nous aurions fait faillite ou nous aurions dû réduire nos ambitions. Pour DAS, en 1994, nous avions une plus grande expérience, et le paysage du capital-risque en Europe avait meilleure allure. Nous avons démarré en même temps DAS France et DAS US à San Francisco, les deux sociétés appartenant au même groupe et ayant les mêmes actionnaires.

– Pourquoi avoir à la fois un pied aux Etats-Unis et un autre en France ? – Pour construire un futur leader mondial, il faut s'installer sur les deux grands marchés de la santé que sont l'Europe et les Etats-Unis. De plus, en ayant un pied dans chaque continent, on obtient d'un point de vue financier une plus grande flexibilité et moins de dépendance des cycles boursiers.

– Pourquoi vous êtes-vous lancé dans le traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies ?

– A l'époque où j'étais interne des hôpitaux, en 1982-1983, je voyais arriver aux urgences de la Salpêtrière, les nuits où j'étais de garde, nombre de toxicomanes et d'alcooliques. Et nous étions, comme aujourd'hui, assez démunis d'un point de vue thérapeutique. En 1994, j'ai fait une analyse secteur par secteur des entreprises de biotechnologies *(lire ci-dessous).* Des centaines travaillaient sur les cancers, des dizaines sur la thérapie génique, le diabète, etc. Mais pas une, sur 1 300 entreprises référencées, n'œuvrait dans le champ de la toxicomanie et de l'alcoolisme. Même les grands de la pharmacie n'ont pas d'activité significative dans ce domaine. Or il s'agit du plus grand problème de santé publique de nos sociétés développées. Ces pathologies absorbent annuellement 2,5 % du PIB en France et 250 milliards de dollars aux Etats-Unis, avec des conséquences médicales et sociales très importantes.

– Pourquoi avoir lancé une nouvelle entreprise plutôt que d'élargir la palette de SangStat ? – Il y a un très grand risque de perdre son originalité et sa compétence par la dispersion. SangStat sera bientôt bénéficiaire. Déjà leader mondial dans le créneau du traitement du rejet en transplantation d'organes, sa vocation est d'élargir son savoir-faire à l'ensemble de la transplantation. De 1989 à 1997, nous avons levé 160 millions de dollars pour une capitalisation boursière qui s'élève aujourd'hui à 400 millions de dollars, et plusieurs médicaments – deux aux Etats-Unis et trois en Europe – sont déjà sur le marché. DAS est une tout autre aventure : il s'agit de lancer une entreprise autour d'une stratégie cohérente, de la développer, de préparer son introduction en Bourse et, si tout se passe bien, d'améliorer au plan mondial l'approche thérapeutique pour des dizaines de millions d'alcooliques et de toxicomanes.

– Nombre de chercheurs se sont transformés en capitaines d'industrie, mais parfois avec des échecs cinglants. Ne le craignez-vous pas ? – Il est très sain qu'il y ait des échecs. Cela prouve qu'on prend des risques, sinon il n'y aura bientôt plus de haute technologie en France. La préoccupation dans notre pays concerne surtout les moyens financiers investis en high-tech. Ils représentent entre 0,8 % et 2 % des moyens dévolus au même secteur aux Etats-Unis. Pour une France qui pèse 15 % du PIB et 20 % de la population des Etats-Unis, c'est très grave. Il ne s'agit plus de combler le retard mais de stabiliser le différentiel. Dans vingt à trente ans, une très grosse partie de l'économie sera issue de sociétés qui n'existent pas aujourd'hui. L'avenir industriel et technologique français, ce ne sont pas les concentrations de Rhône-Poulenc, Elf Aquitaine ou France Télécom... mais le nombre d'entreprises nouvelles créées chaque année et celles qui auront la capacité de se développer en grosses sociétés internationales.

– Ce dossier vous tient à cœur... C'est pourquoi vous êtes l'un des fondateurs de France Biotech et d'Objectif 2010, deux associations à l'origine d'une loi pour les entreprises nouvelles en France ? – J'essaie de contribuer à l'essor des hautes technologies en France. Nous avons fondé une association

> « Dans vingt à trente ans, une très grosse partie de l'économie sera issue de sociétés qui n'existent pas aujourd'hui »

d'entrepreneurs français de la Silicon Valley, Objectif 2010, pour promouvoir de façon concrète, en France, l'esprit d'entreprise. Nous nous sommes attaqués en premier au statut juridique des sociétés anonymes (SA) qui, conçu pour de grosses entreprises, ne nous paraissait pas adapté aux start-up. Nous avons soumis une proposition au printemps. Le projet de loi a été soutenu par les ministres concernés, puis voté par l'Assemblée nationale en juin et par le Sénat en juillet. Depuis le mois d'août, de nombreuses sociétés se sont créées sous ce nouveau statut juridique de "société par actions simplifiée" (SAS).

– Vous voyez les sociétés de biotechnologies comme des concurrentes des grands groupes pharmaceutiques ?

– Absolument. Les start-up de biotechnologies seront les groupes pharmaceutiques de demain. L'industrie pharmaceutique française, depuis vingt ans, ne cesse de décliner. La fusion entre Rhône-Poulenc et Hoechst est regrettable, en ce sens que Rhône-Poulenc aurait pu poursuivre une stratégie de développement offensif, en rachetant depuis dix ans une vingtaine de sociétés de biotechnologies. En 2020-2030, une partie importante de l'industrie pharmaceutique mondiale sera issue de nombre des sociétés de biotechnologies que l'on crée aujourd'hui. Si elles sont très spécialisées, agressives et bien financées, ces start-up donneront naissance, d'ici dix à quinze ans, aux leaders de l'industrie pharmaceutique de demain. »

Propos recueillis par Véronique Lorelle

Des molécules qui piègent la cocaïne dans le sang

EN LEVANT, fin octobre, plus de 140 millions de francs – un des plus importants tours de table réalisés en biotechnologies dans le monde en 1999 –, DrugAbuse Sciences (DAS) a fait la preuve que ce secteur n'a pas perdu la confiance des investisseurs. *« Nous aimons l'idée d'une société qui a un pied aux Etats-Unis, l'autre en France »*, affirme Dominique Agrech, chargé d'investissements à la banque néerlandaise ABN Amro, qui a souscrit à l'augmentation de capital. Bernard Mizandjian, son homologue de la société 3i, nouvel actionnaire, souligne les atouts de cette start-up : *« Une équipe de choc qui a fait ses preuves, un domaine inexploré par les grands laboratoires pharmaceutiques, des produits qui arriveront très vite sur le marché, sans compter un objectif social que l'on ne voit pas ailleurs. »*

Née en 1994, la société franco-californienne DrugAbuse est la seule société de biotechnologie spécialisée dans le domaine des toxicomanies et de l'alcoolisme. Son originalité est de s'attaquer aux phénomènes neurologiques chez le patient, pour tenter, par de nouvelles voies thérapeutiques, de promouvoir l'abstinence, de traiter les surdoses et de prévenir la dépendance. Un premier produit, en essais cliniques depuis plusieurs mois, le Naltrel, améliore l'efficacité d'un traitement existant de l'alcoolisme, le naltrexone. *« Pour être efficace, le naltrexone, en comprimé oral, doit être absorbé chaque jour. Très peu d'alcooliques sont capables de suivre la posologie. Nous nous sommes demandé comment s'affranchir de la volonté quotidienne du patient ? »*, explique le docteur Philippe Pouletty, président-fondateur de DAS et encore actionnaire à 20 %.

DÉBOUCHÉS PROMETTEURS

DAS a recruté comme directeur médical, David Smith, ancien président de la Société américaine de toxicomanie, travaillant en partenariat étroit avec médecins et organismes de recherche spécialisés. Ainsi naît une formulation micro-encapsulée à libération prolongée qui, avec une seule injection intramusculaire mensuelle, met les alcooliques ainsi que les héroïnomanes sur la voie de l'abstinence. Cette molécule bloque les récepteurs du cerveau stimulés par les opiacés. D'ici à la fin 2001, DAS espère obtenir pour le Natrel un agrément de mise sur les marchés américain et européen.

Autre produit phare : le COC-AB pour la thérapie d'urgence des surdoses de cocaïne. Cette molécule reconnaît la cocaïne dans le sang et la piège avant qu'elle n'atteigne le cerveau, puis l'entraîne vers les reins, où elle sera évacuée par l'urine. La commercialisation de cet antidote, qui s'adresse aux 250 000 cocaïnomanes admis chaque année aux urgences, pourrait démarrer dès 2001. A plus long terme, DAS compte mettre au point des médicaments préventifs qui peuvent bloquer la pénétration des drogues dans le cerveau.

Juste avant la mise sur le marché de ses premiers médicaments, DAS sera introduit en Bourse fin 2000-début 2001, en Europe ou aux Etats-Unis. *« Nous pourrons ainsi assurer son développement industriel et commercial international,* affirme M. Pouletty. *DAS, aujourd'hui évaluée à 360 millions de francs, doit devenir à l'horizon 2005-2007 une société pharmaceutique, leader mondial dans les traitements de l'alcoolisme et des toxicomanies. »*

Des débouchés – hélas – prometteurs : Etats-Unis et Europe réunis comptent plus de 30 millions de malades chroniques, dont 22 millions d'alcooliques, 6 millions de cocaïnomanes et 2 millions d'héroïnomanes.

V. L.

Vincent Bolloré tisse sa toile en Afrique

APRÈS les grandes manœuvres financières qui ont tant occupé Vincent Bolloré ces deux dernières années, l'homme d'affaires semble désormais plus se préoccuper de stratégie industrielle. Interrogé sur les rumeurs selon lesquelles il aurait pris 0,5 % du capital de Vivendi ces derniers jours, celui-ci dément : *« Nous n'avons pas acheté de titre Vivendi ces dernières semaines. J'ai une participation de 0,25 % dans le groupe de Jean-Marie Messier, acquise auparavant »*, dit M. Bolloré, qui considère cet engagement comme un simple placement financier.

Son intérêt du moment se porte plutôt sur le développement de sa branche transports. Pour la première fois depuis le rachat de Delmas-Vieljeux, en 1992, Vincent Bolloré achète des bateaux. Il a passé commande de six navires porte-conteneurs, pour un montant total de 1,2 milliard de francs, auprès du chantier taïwanais CSBC. Jusqu'alors, l'homme d'affaires s'était toujours refusé à un tel achat. Selon lui, posséder trop de bateaux en pleine propriété handicapait la flexibilité d'un groupe de transport.

Pour justifier son revirement, Vincent Bolloré met en avant la bonne santé financière du groupe et le très bas prix des bateaux neufs. Un autre élément semble avoir joué un rôle essentiel dans sa décision : le renforcement de l'armateur danois Maersk sur les lignes africaines, qui vient rôder autour des chasses gardées du groupe Bolloré.

Cette incursion dérange, mais aussi rassure Vincent Bolloré, qui se trouvait bien seul à croire à l'Afrique. Il est aujourd'hui persuadé que la bataille pour avoir un empire sur ce continent se justifie.

MAÎTRISER LES TRANSPORTS

Entre le Français et le Danois, la guerre est totale. Sous la pression de leur concurrence, les tarifs de frets ne cessent de baisser : le prix d'un conteneur entre Le Havre et Abidjan est tombé de 9 311 francs à la fin de 1996 à 6 825 francs au mois d'octobre dernier. *« La baisse peut continuer »*, affirme M. Bolloré. Conforté par les importantes plus-values réalisées à la suite de sa sortie de Bouygues puis de Pathé, qui assurent au groupe un résultat net pendant les deux prochaines années, le patron breton est prêt, pour remporter cette guerre africaine, à sacrifier son résultat d'exploitation.

Au-delà des prix, Bolloré mise sur la construction d'un dispositif totalement intégré. Il est en train de tisser un réseau africain, maîtrisant toute la chaîne du transport. Ses filiales de logistique et de transports, SCAC et Saga, lui permettent déjà d'assurer des transports du fournisseur au client, sans grande rupture. Ne voulant plus se cantonner à la seule Afrique francophone, il a acquis l'armateur britannique OT Afrique Line (OTAL) et le transporteur AMI.

Vincent Bolloré veut aller encore plus loin. Pour assurer du fret à ses bateaux en partance de l'Afrique, il ne cesse de se renforcer dans le monde des matières premières. Après avoir acquis des plantations d'huile de palme au Liberia, de café et de cacao en Côte d'Ivoire, il se dit intéressé par le coton. Dans le même temps, il a investi dans les lignes de chemin de fer africaines, comme au Cameroun. Il a présenté une offre de reprise pour la ligne Dakar-Bamako. Il s'est également porté candidat à la privatisation de plusieurs ports en Afrique, dont celui de Douala, au Cameroun. Illustration de ce regain d'intérêt pour les transports, Vincent Bolloré et Tristan Vieljeux, le patron de la CGM, qui se haïssaient depuis l'OPA hostile sur Delmas, se sont réconciliés.

Martine Orange

LeMonde Job: WMQ1011--0021-0 WAS LMQ1011-21 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0562 Lcp:700 CMYK

Wall Street considère l'affaire Microsoft comme un simple incident de parcours

Les investisseurs minimisent les effets du procès antitrust

La publication, vendredi 5 novembre, de la position du juge Jackson, confirmant l'existence d'un abus de position dominante de la part de Microsoft, n'a pas impressionné les investisseurs. Après avoir plongé lors des premiers échanges en Bourse, lundi 8 novembre, le cours de l'action a enregistré une baisse limitée. Les conséquences concrètes du procès antitrust en cours restent pour l'instant difficiles à cerner.

NEW YORK
de notre correspondante

C'était méconnaître l'humeur des Américains : en anticipant une chute du titre Microsoft avant l'ouverture de Wall Street, lundi matin 8 novembre, les places boursières européennes n'ont eu raison qu'une demi-heure. Après avoir vu l'indice Nasdaq, le baromètre des valeurs technologiques, brièvement plonger de quelque 33 points, Wall Street s'est aisément ressaisie, et en fin de journée, l'action Microsoft ne perdait qu'un dollar et demi, à près de 90 dollars. A la clôture, le Nasdaq battait son propre record, avec une hausse de 41 points.

Quant au Dow Jones, l'indice des valeurs industrielles qui donne la température de la Bourse de New York, il n'a pas eu à regretter l'opération de rajeunissement subie il y a une semaine, avec le remplacement de quelques vieilles valeurs du secteur manufacturier par des titres plus « sexy » comme... Microsoft (Le Monde du 28 octobre). Lundi, malgré la faiblesse de Microsoft, d'autres valeurs technologiques comme IBM, Hewlett-Packard ou AOL ont tiré le Dow Jones vers le haut et sauvé l'honneur de la « nouvelle économie ».

Certes, la sévérité des conclusions du juge Jackson à l'égard de Microsoft laisse planer une incertitude sur l'avenir de la société. Mais, même allégé de quelques milliards de dollars par la petite baisse de lundi, Microsoft reste la plus grosse capitalisation boursière mondiale. L'heureux investisseur qui aurait acheté pour 1 000 dollars d'actions Microsoft en 1986 se retrouverait aujourd'hui à la tête de 471 000 dollars. Mieux : depuis le début de son procès pour violation de la législation antitrust, en octobre 1998, la valeur du titre a presque doublé. L'investisseur américain de la décennie 90 ne se laisse plus impressionner par le court terme : *« L'affaire Microsoft n'aura finalement été qu'un incident de parcours »*, résumait un expert boursier lundi soir. Si les mésaventures de Microsoft s'avèrent finalement moins catastrophiques que prévu pour la firme de Bill Gates, Wall Street semble avoir, à cette occasion, découvert les charmes jusque-là cachés de ses concurrents *(lire ci-dessous)*.

LA RÉVOLUTION DE « L'APRÈS-PC »

Pour Bill Gates, le département américain de la justice et le juge Jackson, les grandes manœuvres vont maintenant commencer ; des entretiens devraient réunir, dès la semaine prochaine, des représentants des deux parties sous les auspices du juge. Microsoft se battra-t-il en appel, jusqu'au bout, ou négociera-t-il un règlement à l'amiable ?

La première hypothèse peut paraître tentante, car la cour d'appel fédérale de Washington DC, compétente en la matière, s'est montrée favorable à la firme de Seattle dans une affaire précédente. Mais elle comporte, en raison de la durée de la procédure, un risque de paralysie pour l'entreprise. D'un autre côté, la stratégie de négociation peut coûter très cher en concessions car le ministère public, renforcé par les conclusions du juge Jackson, va se montrer gourmand, et la présence aux côtés du parquet fédéral de dix-neuf Etats américains coplaignants compliquera considérablement les pourparlers. Dans la Silicon Valley, où le côté mastodonte de Microsoft est cordialement détesté, les conclusions du juge Jackson sur l'abus de monopole ont été très bien accueillies, bien que parfois mêlées d'une certaine inquiétude. L'Etat fédéral, note le *New York Times*, considère finalement le monde de la high-tech comme une industrie comme les autres, soumise aux mêmes règles...

Pour certains, le jugement définitif aura moins d'impact sur Microsoft que la nouvelle révolution de l'informatique engagée depuis le début du procès : celle de *« l'après-PC »*, qui laisse entrevoir la fin de l'ordinateur personnel et de son système d'exploitation, au profit de l'Internet, du téléphone cellulaire ou du Palm Pilot.

Tous se demandent de quoi, de quelles innovations et de quelles entreprises demain sera fait. Dans les colonnes du *San Jose Mercury News*, Rich Gray, avocat spécialiste de la législation antitrust, promet un débat fascinant dans les mois à venir sur les mesures susceptibles de frapper Microsoft pour sanctionner ses abus de monopole. Le chef de la division antitrust du département de la justice, Joel Klein, a rappelé dimanche que le démantèlement de l'entreprise, comme celui de Standard Oil au début du siècle ou l'éclatement d'AT&T en plusieurs *« baby bell »* en 1984, était l'une des options possibles. Mais *« qu'entend-on par démantèlement ?* demande Rich Gray. *Que les produits Office, les produits Word et le reste de la famille des produits Microsoft non liés au logiciel du système d'exploitation devraient être regroupés dans une nouvelle entreprise ? Qu'il faudrait créer un certain nombre de* baby "Bill" *dont chacun aurait le code source et les droits de propriété de la famille Windows ? Que Microsoft devrait vendre des droits sur Windows à d'autres sociétés et se créer ainsi de nouveaux concurrents ? »* Ce à quoi certains s'empressent de répondre que, pour Standard Oil comme pour AT&T, le démantèlement devait se révéler, sur le long terme, une opération plutôt bonne...

Sylvie Kauffmann

Les banques françaises relèvent leur taux de base bancaire

LES GRANDES BANQUES françaises (BNP Paribas, le Crédit lyonnais, la Société générale, l'Union européenne de CIC, le CCF et le Crédit agricole) ont annoncé, lundi 8 novembre, une hausse de leur taux de base (TBB) de 0,35 point, à 6,30 %. Celui-ci n'avait pas été modifié depuis le 22 juin, date à laquelle il avait été réduit de 0,60 point, à 5,95 %, au lendemain de l'annonce par le gouvernement de la baisse du taux de rémunération du Livret A. Le relèvement du TBB est motivé aujourd'hui par la hausse d'un demi-point, à 3 %, des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE), annoncée jeudi 4 novembre. C'est la première fois que les banques françaises augmentent ce taux depuis deux ans.

Autrefois l'objet de vives polémiques, le TBB, qui est utilisé par les établissements de crédit pour calculer certains prêts aux entreprises et aux particuliers, a perdu beaucoup d'importance depuis le processus de déréglementation financière de la fin des années 80. Selon les données de l'Association française des banques, il concerne actuellement moins de 6 % de l'ensemble des emprunts aux entreprises et aux particuliers.

Forte demande pour les actions revendues par le gouvernement de Hongkong

SIGNE D'UN RETOUR de la confiance sur Hongkong, l'offre de TraHK, ce fonds constitué des valeurs boursières achetées en 1998 par le gouvernement du territoire, a été sursouscrite au-delà de toutes les espérances. La demande totale a porté sur 39 milliards de francs, soit près de cinq fois l'offre annoncée, dont près de 60 % par les petits porteurs. Aussi le gouvernement, qui détient près de 180 milliards de francs d'actions, a-t-il élevé son offre à 27 milliards de francs, dont 70 % pour les particuliers, le reste pour les institutionnels.

Cette émission, *« la plus importante mise sur le marché sur Hongkong, et sur l'ensemble de l'Asie (hors Japon) »*, selon les termes du patron de la Hongkong Monetary Authority, Joseph Yam, se fera au prix de 12,88 dollars de Hongkong (10,50 francs) la part, soit avec une décote de 5,25 % sur le prix moyen des trois dernières séances de Bourse. Les 2,6 milliards de parts achetées seront cotées et échangeables à la Bourse de Hongkong. Prochaine mise sur le marché, à la fin décembre, mais pour un montant qui sera limité à 2,5 milliards de francs. – *(Corresp.)*

Les logiciels libres et gratuits s'engouffrent dans la brèche

APRÈS la dénonciation, vendredi 5 novembre, par la justice américaine du monopole de Microsoft sur les systèmes d'exploitation pour micro-ordinateurs, les investisseurs ont encensé les titres des concurrents comme Sun Microsystems (+ 1,98 %), Red Hat (+ 20,9 %) ou Be OS (+ 92 %). La Bourse parie sur l'émergence de nouveaux acteurs susceptibles d'ébranler la suprématie du numéro un mondial des logiciels.

La réussite financière de la firme de Bill Gates repose sur une logique simple : vendre un logiciel pour chaque PC, puis refacturer l'utilisateur à chaque nouvelle version. De nouveaux compétiteurs ont décidé de révolutionner ce modèle économique : ils distribuent gratuitement un logiciel qui peut être dupliqué à l'infini et mettent à disposition des utilisateurs toutes les modifications ultérieures. Depuis le rachat de la société allemande Star Division en août, le constructeur informatique américain Sun Microsystems a décidé de délivrer gratuitement la suite bureautique (ensemble de logiciels de traitement de texte, tableur, agenda...)Star Office quand Microsoft vend Office 2000 près de 4 600 francs. L'ensemble de logiciels qu'offre Star Division est loin du bas de gamme que sa gratuité pourrait laisser craindre. La suite, écrite en Java, se révèle complète, ergonomique et compatible avec les fichiers créés à l'aide de Microsoft Office.

Aujourd'hui plus de 6 millions de copies de Star Office sont en circulation, ce qui ne représente qu'une part de marché mondiale proche de 2 %. Mais pour Marco Boerries, le créateur de Star Division, *« l'important n'est pas de contester Microsoft et son immense base installée mais d'apporter une réponse appropriée à la multiplication des terminaux : les PC bien sûr, mais aussi les téléphones portables et les agendas personnels »*. En optant pour la gratuité, Sun Microsystems ne fait pas preuve de philanthropie. La majorité des revenus de Star Division sont tirés des accords de partenariat avec les fabricants de PC ou les distributeurs de logiciels qui intégreront Star Office dans leurs offres. D'autres revenus proviendront de la publicité sur le site Internet : StarPortal. Enfin, Sun espère également que cette initiative dynamisera son activité principale : la vente de serveurs Internet. En revanche, le groupe n'a pas encore l'intention de dévoiler le code source (les lignes de programme) au public, car il veut garder le contrôle de ses logiciels.

SERVICE CLÉS EN MAIN

Un pas que n'a pas hésité à franchir le Finlandais Linus Torvalds, inventeur de Linux, un système d'exploitation destiné aux serveurs mais également aux PC. Linux est totalement gratuit et ses codes sources sont disponibles – la définition du logiciel libre. Il connaît un succès éclatant sur le marché des serveurs Internet, un segment en forte croissance. Selon le cabinet d'études américain Zona Research, Linux contrôle 26 % du marché mondial, devant Windows NT avec 23 %, Unix (22 %) et Solaris (14 %), propriété de Sun Microsystems. Si les informaticiens chevronnés sont capables de télécharger Linux à partir d'Internet et de l'adapter à leurs besoins, les particuliers ou les petites entreprises ont du mal à se débrouiller seuls.

C'est sur l'idée de fournir un service clés en main que prospère Red Hat, une société fondée par Bob Young. Red Hat a réussi le tour de force de commercialiser un logiciel gratuit. Ou plutôt d'en proposer un paquet entièrement formaté pour 39 dollars seulement. Malgré de maigres revenus, 11 millions de dollars, Red Hat est valorisé en Bourse à 7 milliards de dollars. L'explication ? *« Si aujourd'hui 90 % des revenus sont composés des ventes de produits et 10 % de services (formation et maintenance), nous espérons, à l'avenir, tirer d'importants revenus de la publicité et du commerce électronique à partir de notre site Internet »*, précise Colin Tenwick, responsable de Red Hat Europe.

Michel Alberganti et Enguérand Renault

ACCOR

Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 1999 : + 7,3 %

Le chiffre d'affaires consolidé de Accor pour les neuf premiers mois de l'année 1999 s'établit à € 4 531 millions (FRF 29 727 millions), soit une progression de 7,3 % en données publiées par rapport aux neuf premiers mois de 1998 (€ 4 224 millions, soit FRF 27 705 millions).

Cette augmentation de 7,3 % s'analyse de la façon suivante :

- activité (à périmètre et change constants) : + 4,6 %
- développement : + 9,9 %
- cessions d'activités : - 4,4 %
- effet de change : - 2,8 %

Chiffre d'affaires (en € millions)	Cumul à fin septembre 1998	1999	Variation 1999/ 1998 publié	Variation périm./ change constants
Hôtellerie	**2 398**	**2 756**	**+ 14,9 %**	**+ 3,6 %**
Affaires et loisirs	1 366	1 513	+ 10,8 %	+ 2,8 %
Economique	518	595	+ 15,0 %	+ 4,7 %
Economy Lodging	514	648	+ 26,0 %	+ 4,7 %
Agences de voyages	**286**	**319**	**+ 11,7 %**	**+ 11,1 %**
Location de voitures	**297**	**350**	**+ 17,9 %**	**+ 15,9 %**
Services Corporate	**266**	**253**	**- 4,9 %**	**+ 10,8 %**
Casinos	93	131	+ 41,2 %	+ 7,7 %
Restauration	507	355	- 29,9 %	- 1,6 %
Services à bord des trains	264	248	- 5,9 %	+ 2,6 %
Divers	113	119	+ 4,7 %	- 4,0 %
Total	**4 224**	**4 531**	**+ 7,3 %**	**+ 4,6 %**

▶ Dans **l'hôtellerie**, la croissance du chiffre d'affaires à fin septembre est de 14,9 % en données publiées (+ 15,7 % hors impact de la Coupe du Monde de Football) et de 10,8 % hors intégration de Red Roof Inns.

En Europe, le revenu par chambre disponible (RevPar, en FRF) à fin septembre est en progression de 2,2 % pour l'hôtellerie affaires et loisirs (4,9 % hors effet Coupe du Monde) et de 6,8 % pour l'hôtellerie économique. En France, le RevPar de l'hôtellerie (toutes catégories confondues) progresse de 5 %, et en Allemagne de 5,6 %. Aux Etats-Unis, le RevPar de Red Roof Inns (en $) progresse de 1,8 % depuis le début de l'année, avec + 3,8 % au 3ème trimestre, tandis que celui de Motel 6 (en $) augmente de 6,2 %.

▶ Le chiffre d'affaires des **agences de voyages** progresse de 11,7 %, dont 8,1 % en Europe et 19,2 % en Amérique du Nord, où les marges sont inférieures à celles de l'Europe.

▶ Pour la location de voitures, **Europcar** voit son chiffre d'affaires augmenter de 17,9 %, en dépit des difficultés persistantes au Royaume-Uni.

▶ Le chiffre d'affaires des **services corporate** est en recul de 4,9 % en données publiées, mais augmente de 11 % hors effet de change ; celui-ci a un impact négatif de € 42 millions (FRF 279 millions), dû essentiellement à la dévaluation du real au Brésil.

▶ L'activité **casinos** est en progression de 41,2 % sur les 9 premiers mois de 1999, avec l'intégration de 5 nouveaux établissements. A périmètre constant, la progression est de 7,7 %.

▶ Le chiffre d'affaires de la **restauration** est en recul de 29,9 %, suite aux cessions d'activités (restauration publique en Espagne et 50 % de la restauration collective au Brésil). Hors impact de la Coupe du Monde de Football, le chiffre d'affaires de Lenôtre progresse de 12,6 % sur les 9 premiers mois de l'année.

▶ Pour les **services à bord des trains**, le chiffre d'affaires diminue de 5,9 % en données publiées (cession de l'activité de nettoyage à bord des trains), mais progresse de 2,6 % à périmètre et change constants grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires en France, qui compense la réduction de la subvention de la SNCF.

FRANCE
Partenaire Officiel du Comité National Olympique et Sportif Français

Contact : Direction de la Communication Financière
Tél. 01.45.38.86.26 - Fax 01.45.38.85.95
Internet : accor.com/finance

LeMonde Job: WMQ1011--0022-0 WAS LMQ1011-22 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 09:35 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0563 Lcp:700 CMYK

TV5 Amériques veut réformer ses programmes pour se redresser

Pierre Lampron, le nouveau président de l'opérateur canadien de la chaîne francophone, souhaite développer des actions en commun avec son homologue européen, Jean Stock, afin de faire taire les critiques françaises sur le développement d'une « TV5 à deux vitesses »

***« LES FRANÇAIS** ne sont pas contents, c'est noté. »* Pierre Lampron, le nouveau président du Consortium de télévision Québec Canada (CTQC), opérateur de TV5 Amériques – qui doit prendre officiellement ses fonctions le 1er décembre – est bien conscient de l'état d'esprit du gouvernement français, principal contributeur de la chaîne francophone.

Les retards pris dans le développement de TV5 au Canada, aux Etats-Unis, et, dans une moindre mesure, en Amérique latine, ont valu à son prédécesseur, Guy Gougeon, d'être débarqué sans ménagement, cet été, alors qu'il entamait un second mandat. La relance promise aux Etats bailleurs de fonds, lors de la conférence des ministres responsables de TV5, fin avril, n'a pas eu lieu (*Le Monde* du 5 mai). Les doutes émis par les gouvernements européens, notamment français, ont alors été partagés par les soutiens québécois et canadiens de M. Gougeon.

Son brusque départ, à l'issue d'un conseil d'administration très extraordinaire, puisque tenu par téléphone, et la désignation tardive de son successeur, le 21 octobre, ont obligé les ministres français, canadien, québecois, belge et suisse à reporter leur 15e conférence, prévue les 3 et 4 novembre, à Lugano (Suisse). Officiellement, *« les dossiers n'étaient pas assez avancés »*. Elle devrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine de janvier 2000, le temps pour M. Lampron de présenter des propositions destinées, dit-il, à *« adopter un rythme de développement en phase avec celui de TV5 Europe »*.

Cette dernière, dont les programmes, émis depuis Paris, couvrent l'Europe, l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient, a spectaculairement évolué depuis l'arrivée de Jean Stock à la tête de Satellimages TV5 en juin 1998. Issu de la télévision privée, cet homme de programmes a mené, à marche forcée, une politique de développement fondée sur l'amélioration du contenu. La grille a été entièrement remodelée en janvier, avec un renforcement de l'information et la multidiffusion d'œuvres de fiction. Les nouvelles technologies sont parallèlement mises à profit pour différencier les offres de programmes selon les régions et oser l'interactivité.

Cette amélioration qualitative semble payante. Là où les mesures d'audience existent, la chaîne francophone s'enorgueillit de succès significatifs : France (+ 23,2 % entre décembre 1998 et octobre, Médiamétrie), Portugal (+ 141 % de janvier à septembre, Sofres), Maroc (+ 17,3 %, Créargie), etc. La chaîne estime avoir *« plus que doublé son audience réelle dans le monde »*. Parallèlement, elle a renforcé son audience potentielle avec 118,5 millions de foyers desservis, soit une augmentation de 41,9 % pour TV5 Europe, tandis que la pénétration des signaux émis de Montréal n'a progressé que de 15,6 %.

> « A défaut d'avoir un seul patron, il faut que les deux s'entendent bien »

Les ambitions de TV5 aux Etats-Unis *via* le satellite ont été révisées à la baisse : des 225 000 abonnés espérés pour l'an 2000, le programme francophone, lancé en 1997, n'en comptabilise que moins de 5 000. Si les résultats sont meilleurs au Québec, où TV5 jouit depuis longtemps d'une bonne audience sur le câble, ils sont aussi décevants dans le reste du Canada. Dans les pays d'Amérique latine, les câblo-opérateurs jouent bien le jeu de TV5, mais la grille de programmes mériterait un sérieux dépoussiérage.

Au ministère des affaires étrangères français, principal contributeur de TV5 Europe (60 % du financement), mais aussi de TV5 Amériques (50 %), on s'inquiète de cette *« TV5 à deux vitesses »*. Certains aimeraient avoir un droit de regard sur ce qui se passe outre-Atlantique : *« Nous ne pouvons pas durablement continuer à payer sans pouvoir décider »*, résume un proche du dossier. Mais si l'hypothèse d'une « réunification » de TV5 a pu être souhaitée, sinon évoquée clairement, trop de difficultés politiques et techniques s'y opposent. Satellimages TV5 ne compte que des télévisions publiques dans son actionnariat, alors que CTQC a des partenaires de l'audiovisuel privé et doit tenir compte des divergences d'appréciation entre administrations canadienne et québécoise.

Le premier souci de Pierre Lampron a donc été de se rapprocher de son homologue européen, Jean Stock : *« A défaut d'avoir un seul patron, il faut que les deux s'entendent bien »*, confie ce dernier. Les deux hommes, qui ont déjà eu plusieurs entretiens, devraient se rejoindre sur la priorité à accorder au contenu et aux nouveaux médias. Pour l'avenir de TV5 aux Etats-Unis en tout cas, Pierre Lampron estime qu'*« il y a un travail en commun à faire »*. Selon lui, *« le marché américain est le plus complexe à pénétrer pour un programme de langue française, il faut l'approcher par une réflexion sur le contenu, avant de se préoccuper des moyens techniques de diffusion »*.

Si TV5 est un produit d'appel pour les câblo-opérateurs québécois, dans le reste du continent nord-américain, *« il faut concevoir une autre approche que celle d'une télévision généraliste,* estime M. Lampron. *TV5 doit être plus spécialisée, un produit de complément, et pourquoi pas une déclinaison de signaux, comme autant de niches »*. Actuellement président de la Sodec, une société d'Etat chargée de la promotion et du soutien des entreprises culturelles du Québec, le nouveau patron de la chaîne francophone estime que *« TV5 a un rôle majeur à jouer dans les nouveaux échanges introduits par Internet, en particulier les échanges de produits culturels »*.

Il partage avec Jean Stock la même foi dans le multimédia : *« Le développement de TV5, notamment en Amérique, doit être pensé en termes de nouveaux médias »*, affirme-t-il, en expliquant que les associés privés de CTQC le suivront sur cette voie. Le plan d'action qu'il présentera aux ministres, lors de la prochaine conférence, tentera de rassurer les plus inquiets : *« Si nous ciblons bien notre action, la réunion des moyens financiers ne sera pas un problème,* prévoit-il. *Notre réflexion sur les programmes devrait débloquer la situation sur les clés de répartition des contributeurs. »*

Jean-Jacques Bozonnet

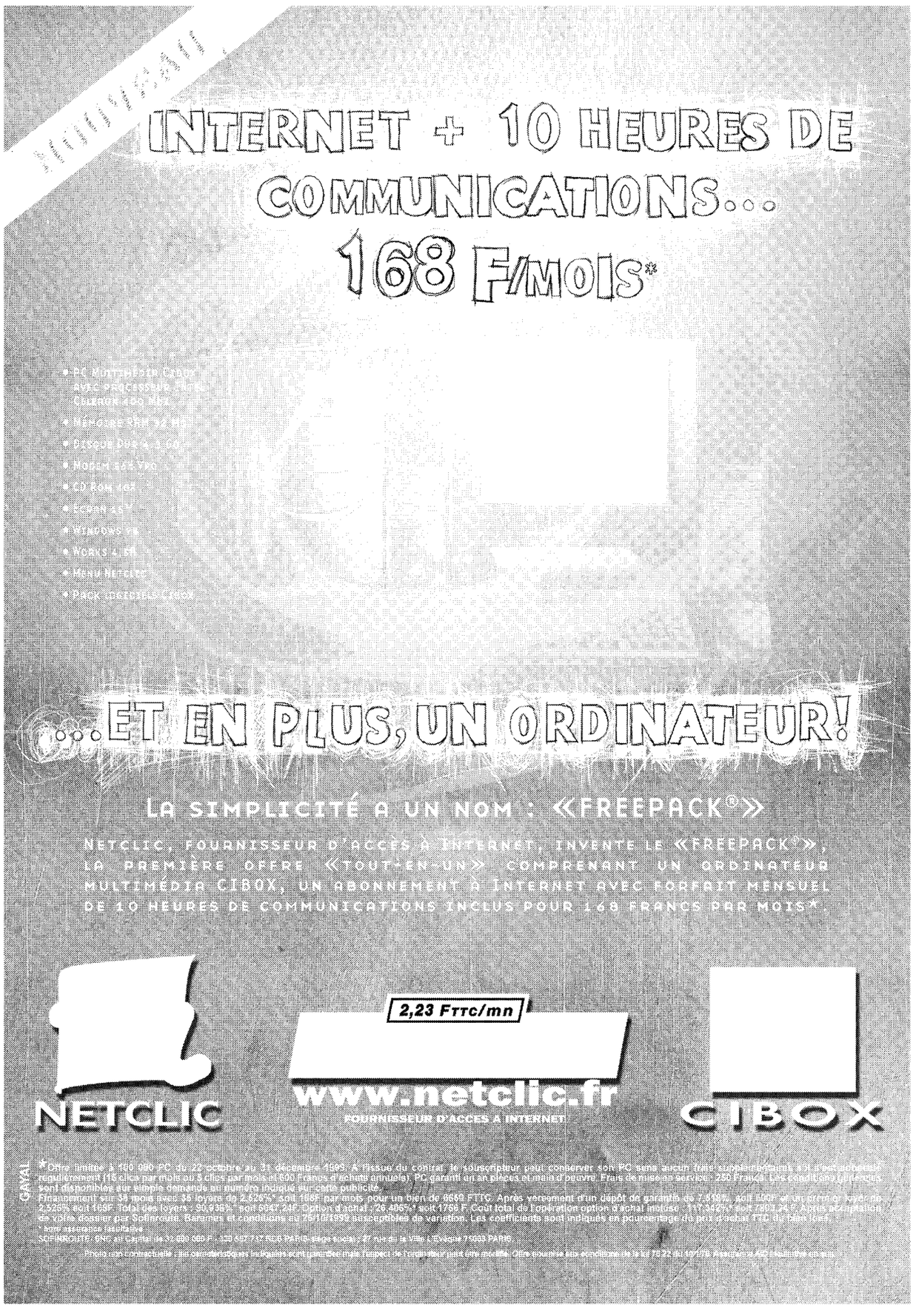

Un imbroglio diplomatique bloque la vente de Télé-Monte-Carlo

ÉMETTEURS PIRATES, zone de diffusion imprécise, imbroglio diplomatique : autant de paramètres qui rendent Télé-Monte-Carlo (TMC) invendable alors que deux de ses principaux actionnaires, la Sofirad et Vivendi, rêvent de céder leurs parts.

La non-ratification par le Parlement français de l'accord franco-monégasque signé en 1994 est à l'origine de cette affaire. Créée en 1954, TMC est exploitée (fournitures des programmes locaux et régie publicitaire) par la Monégasque des ondes, détenue par Havas Images (52 %), Canal+ (23 %) et la CLT-UFA (23 %). Elle tient cette situation d'un contrat avec la Société spéciale d'entreprise TMC (50 % Sofirad et 50 % Trésor monégasque), qui gère la marque TMC et les deux émetteurs historiques du mont Agel, auxquels elle a fait ajouter, en 1984, des émetteurs à Marseille et à Toulon.

SPHÈRE D'INFLUENCE

TMC a aussi fait des demandes pour s'installer sur le mont Ventoux, qui aurait permis d'arroser Nîmes. Mais cet accord interétatique, dont la rédaction a été revue en 1995-1996, n'a toujours pas été ratifié par le Parlement français, en raison de divergences d'interprétation, notamment avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), sur une éventuelle extension de la desserte des zones de Provence-Côte-d'Azur et de Languedoc-Roussillon.

En réalité, il y a longtemps que le nombre de cinq émetteurs autorisés est au moins multiplié par deux, grâce aux installations successives d'émetteurs-pirates. A l'origine, la zone de diffusion s'arrêtait aux portes de Toulon et à quelques quartiers hauts de Marseille. Aujourd'hui, les habitants de Sisteron (Hautes-Alpes), Pézenas (Hérault) et de quelques autres communes reçoivent TMC. Selon les cas, les édiles, sollicités par leurs administrés ou par TMC, elle-même soucieuse d'élargir sa sphère d'influence, ont demandé ou accepté l'installation d'un réémetteur que Télédiffusion de France (TDF) est venu installer sans barguigner.

« Le point le plus compliqué est l'articulation entre le pouvoir du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les autorisations données par le traité », note un spécialiste. Sur le territoire français, c'est le CSA qui accorde les fréquences, après une procédure d'appels d'offres. Mais TMC ne peut pas être candidate puisque la loi l'interdit lorsque plus de 20 % du capital est détenu par des étrangers extérieurs à la communauté européenne. Un des objectifs de la négociation en cours est de rendre la structure capitalistique de TMC compatible avec la législation, ce qui suppose que l'Etat monégasque accepte de perdre une partie de son pouvoir.

En ce qui concerne les émetteurs pirates, le CSA refuse de sanctionner TMC tant que l'affaire n'a pas été résolue sur le plan diplomatique. Pourtant, les concurrents de TMC font pression. Ainsi, M 6 a saisi le CSA pour que cette question soit tranchée. Soucieux d'éviter un débat général sur les émetteurs pirates – certains estiment qu'il y en a plus de 400 dans le sud de la France –, le CSA attend la ratification de l'accord franco-monégasque. Du côté du gouvernement, la décision, prise l'année dernière, de solder les comptes de la Sofirad pourrait accélérer ce processus et permettre à terme le rachat de cette télévision qui intéresse notamment le groupe Lagardère et Claude Berda.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : un accord sur les droits d'auteur des journalistes,** notamment sur l'Internet, a été conclu, lundi 8 novembre, entre le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et quatre syndicats de journalistes. Premier accord de branche sur ce thème, ce document a été signé par la CFDT, la CGC, la CFTC et le Syndicat des journalistes-FO. En revanche, le Syndicat national des journalistes (SNJ), majoritaire dans la presse quotidienne régionale, et la CGT ont refusé de parapher ce texte, qui concerne 33 titres et 4 600 journalistes (*Le Monde* du 20 octobre).
L'accord, signé pour deux ans, fixe les conditions de réutilisation des articles ou photos, à la fois sur support papier, en ligne et hors ligne (CD-ROM), moyennant une rémunération au titre du droit d'auteur. Lorsqu'il y a revente à des tiers, une convention doit être conclue avec le journaliste.

■ **TÉLÉVISION : le Syndicat des journalistes CGT (SNJ-CGT)** dénonce les *« conditions de travail démentielles »* des journalistes de la nouvelle chaîne d'information en continu i télévision, lancée par le groupe Canal+. *« Journalistes sous-payés, conditions de travail démentielles, confusion des fonctions, telles sont les caractéristiques d'une chaîne présentée par ses promoteurs comme jeune et moderne, souple et rapide »*, affirme le SNJ-CGT.

LeMonde Job: WMQ1011--0023-0 WAS LMQ1011-23 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:28 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0564 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GALLAHER-SEITA : faute d'avoir reçu un accueil enthousiaste,** le fabricant de tabac britannique Gallaher a renoncé, lundi 8 novembre, à lancer une offre d'achat sur la Seita, elle-même en plein mariage avec l'espagnol Tabacalera pour former Altadis, quatrième mondial du secteur.

● **WARNER-LAMBERT : en signe de protestation contre l'offre de rachat inamicale lancée par Pfizer,** Warner-Lambert envisage de réexaminer les accords commerciaux avec ce groupe qui distribue le Lipitor, son médicament vedette contre le cholestérol (*Le Monde* du 6 novembre).

● **SHELL : le pétrolier anglo-néerlandais a de nouveau écarté lundi toute idée de fusion** avec l'un de ses concurrents du secteur. Dans le magazine interne du groupe, le coprésident, Maarten Van den Bergh, a minimisé l'intérêt économique de telles *« superfusions »*.

● **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX : le groupe de services détient 96 % du capital** de la société d'énergie belge Tractebel, au terme de l'offre publique d'échange (OPE) lancée sur cette dernière, a annoncé, lundi 8 novembre, la Société générale de Belgique (SGB), filiale de Suez.

● **HOUILLÈRES DE LORRAINE : une partie des mineurs des Houillères du bassin de Lorraine (HBL) se sont mis en grève,** lundi, pour protester contre le gel des salaires cette année. La CFDT et la CGT ont déposé un préavis de grève jusqu'à mercredi.

SERVICES

● **COMPAGNIE DES WAGONS-LITS : les syndicats CFDT, CGT, FO et CFE-CGC de la filiale du groupe Accor** spécialisée dans la restauration ferroviaire ont appelé les salariés chargés de la restauration à bord des trains à une *« grève illimitée »* à partir du mercredi 10 novembre, à 5 heures, pour protester contre 250 suppressions de postes (*Le Monde* du 6 octobre).

● **BRITISH MIDLAND : Juergen Weber, patron de la compagnie aérienne allemande Lufthansa,** devait annoncer, mardi 9 novembre, l'achat de 20 % du capital du transporteur britannique British Midland, actuellement détenu par SAS (*Le Monde* du 22 octobre).

● **AIR LITTORAL : le PDG de la compagnie aérienne détenue à 49 % par SAir Group, holding de Swissair,** a annoncé, lundi, une recapitalisation de 600 millions de francs, assurée par SAir Group, et l'ouverture de nouvelles lignes au départ de Marseille (Zurich, Rome, Madrid).

● **GREENPEACE : l'organisation écologiste a annoncé, lundi à Hambourg, le lancement en janvier** de sa propre société de fourniture d'électricité en Allemagne. La *« Coopérative Greenpeace Energy »* fournira du courant *« garanti à 100 % propre, sans recours au nucléaire ni au charbon, et au juste prix »*. Le kilowattheure sera supérieur de 0,34 mark (0,17 euro) au prix moyen.

● **NOKIA : l'équipementier de télécommunications mobiles finlandais a signé,** mardi 9 novembre, un contrat avec l'opérateur chinois Shangai Unicom pour expérimenter un réseau GPRS, permettant la transmission de données sur les réseaux de téléphone mobile.

● **KPNQWEST : la société commune entre les opérateurs téléphoniques néerlandais KPN et américain Qwest**, destinée à construire un réseau à haut débit en Europe, a été introduite en Bourse, mardi 9 novembre, à Amsterdam et sur le Nasdaq. A cette occasion, la société a levé 1 milliard d'euros.

FINANCE

● **ZURICH FINANCIAL SERVICES : le leader de l'assurance suisse a annoncé**, lundi 8 novembre, l'acquisition de près de 20 % de son concurrent La Bâloise, pour près de 327 millions d'euros. Il détient désormais 23 % de La Bâloise, mais ne compte pas lancer une offre publique d'achat.

● **BANQUES : les syndicats de la banque ont à nouveau discuté**, lundi 8 novembre, d'une nouvelle convention collective de branche, sans parvenir à un accord, notamment sur les salaires.

● **DAIWA BANK : la banque de détail japonaise a annoncé la création** d'une filiale avec la banque fiduciaire japonaise Sumitomo Trust, spécialisée dans la gestion de patrimoine.

EUROPE

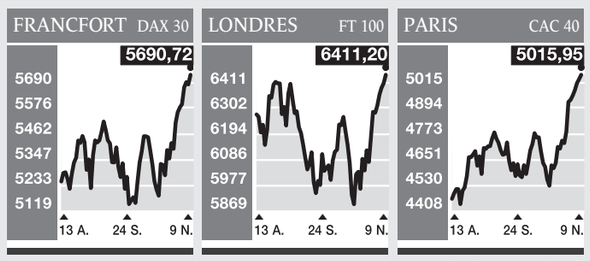

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 09/11	Var. % 08/11	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	**4046,96**	0,56	21,08
EUROPE	STOXX 50	**4024,09**	0,68	21,20
EUROPE	EURO STOXX 324	**343,45**	0,57	15,11
EUROPE	**STOXX 653**	**326,11**	0,59	16,80
PARIS	CAC 40	**5015,95**	0,42	27,22
PARIS	MIDCAC	**0,00**	....	....
PARIS	SBF 120	**3408,42**	0,40	28,31
PARIS	SBF 250	**0,00**	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	**0,00**	....	....
AMSTERDAM	AEX	**586,86**	0,81	9,01
BRUXELLES	BEL 20	**3274,95**	0,95	– 6,82
FRANCFORT	DAX 30	**5690,72**	0,76	13,67
LONDRES	FTSE 100	**6411,20**	0,58	8,99
MADRID	STOCK EXCHANGE	**0,00**	0,23	....
MILAN	MIBTEL 30	**33374,00**	0,75	– 5,06
ZURICH	SPI	**7366,00**	0,23	2,87

AMÉRIQUES

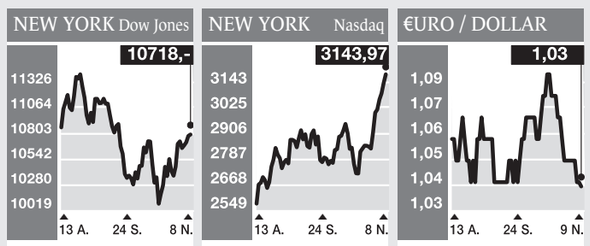

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 08/11	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**10718,85**	0,13	16,74
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1377,01**	0,49	12,02
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**3143,97**	1,34	43,38
TORONTO	TSE INDEX	**7287,83**	– 0,13	12,36
SAO PAULO	BOVESPA	**12960,00**	1,93	91,04
MEXICO	BOLSA	**332,39**	0,17	42,98
BUENOS AIRES	MERVAL	**574,71**	1,42	33,63
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**129,61**	– 0,39	68,32
CARACAS	CAPITAL GENERAL	**5603,67**	– 3,75	17,02

ASIE - PACIFIQUE

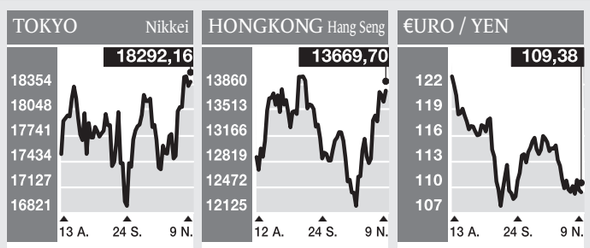

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 09/11	Var. % 08/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**18292,16**	0,28	32,15
HONGKONG	HANG SENG	**13669,70**	1,10	36,04
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**0,00**	....	52,07
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**114,13**	4,39	75,75
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**2904,90**	0,44	3,25
BANGKOK	SET	**29,88**	2,79	16,36
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**4617,55**	– 0,71	51,13
WELLINGTON	NZSE-40	**2046,02**	– 0,47	– 0,93

ÉCONOMIE

Les responsables monétaires du G 10 confiants sur l'économie mondiale

LES GOUVERNEURS des banques centrales du G 10 portent une *« appréciation très positive »* quant aux perspectives de l'économie mondiale, a indiqué lundi 8 novembre, à Bâle, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, à l'issue de leur réunion mensuelle. La situation macro-économique des Etats-Unis est *« dans l'ensemble* (...) *meilleure qu'auparavant »,* lors de la dernière réunion du G 10, en septembre, a-t-il expliqué. L'inflation est *« remarquablement contenue »* dans le monde, a-t-il d'autre part estimé. Les cours du pétrole devraient notamment rester à leurs niveaux actuels, a déclaré M. George, qui préside le G 10.

■ **UNION EUROPÉENNE : les pactes territoriaux pour l'emploi,** lancés lors du sommet européen de Florence en juin 1996, ont permis de créer 55 000 emplois dans des zones défavorisées, grâce à des financements publics, privés et européens d'un montant de 1,6 milliard d'euros, selon un bilan tiré de ce programme, lundi, à Bruxelles.

■ **Le taux de chômage dans la zone euro est resté** inchangé en septembre par rapport à août, à 10 % de la population active, soit 12,8 millions de personnes, a annoncé, lundi, Eurostat.

■ **Les onze pays membres de la zone euro** sont d'accord pour limiter entre quatre semaines et deux mois la durée maximale de double circulation des pièces et billets en monnaies nationales et en euros, à partir du 1er janvier 2002, indiquait, lundi, une déclaration commune, publiée par le conseil des ministres des finances de l'Union européenne.

■ **La Grande-Bretagne a continué, lundi, à bloquer** le dossier sur une taxation minimale de l'épargne dans l'Union européenne, rendant ainsi de plus en plus improbable un accord européen sur l'harmonisation fiscale, début décembre, au sommet européen d'Helsinki. Lors d'un échange de vues entre les ministres européens des finances, le représentant britannique s'est contenté de continuer à réclamer de très larges exemptions pour les euro-obligations, ce qui provoque une levée de boucliers de ses partenaires européens.

■ **ROYAUME-UNI : le gouvernement a réévalué à 2,5 %,** contre 2,25 % jusqu'à présent, l'estimation de la croissance à long terme de l'économie, chiffre qui sert de base à l'élaboration du budget de l'Etat, a annoncé, lundi, le Trésor, dans un communiqué.

■ **Les prix à la production au Royaume-Uni** ont augmenté de 1,9 % par rapport à octobre 1998, soit leur plus forte progression depuis décembre 1996, selon les données publiées par l'Office des statistiques nationales. Les prix des matières et produits utilisés par l'industrie ont reculé de 0,1 % par rapport à septembre. Cependant, la hausse annuelle de 6,5 % est la plus forte depuis octobre 1995.

■ **ALLEMAGNE : la production industrielle a diminué** de 2,5 % en septembre, comparé au mois précédent, selon un chiffre provisoire en données corrigées des variations saisonnières, publiées lundi par le ministère des finances.

■ **FRANCE : les analystes du panel AFP-AFX estiment** que les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en octobre et de 0,8 % sur douze mois, selon leur prévision médiane. Leurs prévisions s'inscrivent dans une fourchette allant de 0,0 % à + 0,2 % pour le mois et de + 0,7 % à + 0,9 % sur un an. En septembre, les prix à la consommation en France avaient augmenté de 0,2 % et de 0,7 % en glissement annuel, selon l'Insee.

■ **Le nombre de jugements de défaillances d'entreprises en France est resté stable** en mai, à 3 487, en données corrigées des variations saisonnières, contre 3 477 en avril, a annoncé lundi l'Insee.

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le nombre de demandeurs d'emploi** a diminué de 1,2 % en octobre par rapport à septembre, revenant à 464 064 en fin de mois, a annoncé, lundi, le ministère du travail et des affaires sociales.

■ **LETTONIE : les prix à la consommation ont augmenté** de 0,7 % en octobre comparé à septembre, a annoncé, lundi, le Bureau national des statistiques. En rythme annuel, la hausse des prix en septembre a été de 2,9 %. Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de 2,3 %.

■ **JAPON : les prix de gros intérieurs ont diminué** de 0,8 % en octobre par rapport au même mois de l'année précédente et de 0,1 % par rapport à septembre, a annoncé la Banque du Japon, mardi. Il s'agit du vingtième mois consécutif de baisse des prix de gros intérieurs, en rythme annuel, après un recul de 1,3 % en septembre. Sur un mois, les prix de gros intérieurs étaient inchangés en septembre.

VALEUR DU JOUR

Royal Bank of Scotland prête à secourir Natwest

APRÈS la France, c'est maintenant le Royaume-Uni qui est le théâtre d'une gigantesque bataille bancaire. La Royal Bank of Scotland a, lundi 8 novembre, officiellement signalé son intérêt pour la National Westminster (NatWest), elle-même objet, depuis fin septembre, d'une offre hostile d'achat de la part d'une autre banque écossaise, la Bank of Scotland.

Royal Bank of Scotland a, selon un porte-parole, soumis un document à cet effet auprès de la direction gouvernementale de la concurrence (Office of Fair Trading). Cette initiative ne doit toutefois pas être interprétée comme le signe irréfutable qu'une offre sera effectuée, a précisé la banque.

Dès dimanche, le *Sunday Times* avait révélé que la Royal Bank of Scotland était en discussions avec la banque espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH), qui détient 10 % de son capital, à propos d'une contre-offre de 26 milliards de livres sur NatWest, soit 4 milliards de livres de mieux que la proposition de la Bank of Scotland. BSCH prendrait 29,9 % du nouveau groupe, qui constituerait le troisième établissement bancaire britannique, derrière HSBC et Lloyds-TSB.

Au cours des dernières semaines, les dirigeants de Natwest ont multiplié les initiatives afin de dissuader les investisseurs d'accepter l'offre de la Bank of Scotland : réorganisation de sa hiérarchie, abandon de son offre sur l'assureur Legal and General, cession prochaine de quatre de ses filiales, suppression de 10 000 emplois en deux ans.

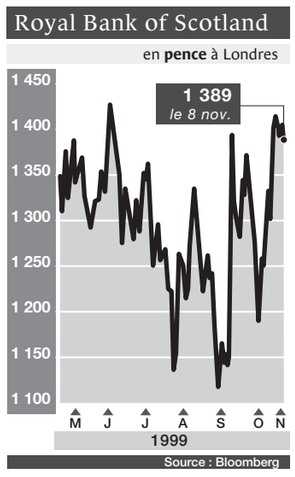

Ces tentatives de riposte n'ont toutefois guère convaincu la City. Il pourrait en aller différemment avec l'arrivée d'un *« chevalier blanc »* et l'annonce d'une surenchère financièrement alléchante. De britannique, la guerre pourrait alors prendre une dimension européenne. Selon le quotidien britannique *The Independent,* la banque italienne San Paolo-Imi serait prête à se joindre à l'assaut mené par Royal Bank of Scotland et BCSH tandis que selon le journal économique madrilène *Cinco Dias,* la BSCH négocierait avec la Société générale un échange de participations : la BSCH monterait à plus de 10 % dans SG, qui prendrait en contrepartie 5,5 % de l'espagnole.

P.-A. D. (avec AFP)

SUR LES MARCHÉS

PARIS

POUR LA PREMIÈRE fois de son histoire, la Bourse de Paris a ouvert, mardi 9 novembre, au-dessus des 5 000 points. Dans les toutes premières transactions, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,39 % à 5 014,46 points. A la mi-séance, le thermomètre de la Bourse de Paris accentuait ses gains : il s'affichait en hausse de 0,68 % à 5 028,53 points, soit un gain de 27,54 % depuis le début de l'année. La Bourse avait franchi le 11 mai 1998 la barre des 4 000 points.

FRANCFORT

DANS LE SILLAGE de Wall Street, la Bourse de Francfort était en forte hausse à la mi-séance, mardi, l'indice DAX des valeurs vedettes gagnant 1,26 % pour s'établir à 5 719,09 points, contre 5 647,94 points en clôture lundi.

LONDRES

COMME FRANCFORT, la Bourse de Londres a ouvert en hausse mardi, l'indice Footsie des cent principales valeurs progressant de 0,94 % à 6 434,30 points.

TOKYO

SOULAGÉE que la chute de Microsoft en Bourse soit finalement plus limitée qu'attendu, et que la débâcle qui devait s'en suivre à Wall Street n'ait pas eu lieu, Tokyo a fermé, mardi 9 novembre, sur une note positive. L'indice Nikkei a terminé sur une hausse de 51,18 points, soit 0,28%, à 18 292,16 points.

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique Nasdaq a clôturé lundi 8 novembre sur un nouveau record, le septième consécutif. Il a gagné 1,34 % pour terminer à 3 143,97 points. L'indice Dow Jones a progressé de 0,13 %, à 10 718,85 points, et l'indice Standard and Poor's a fini sur une hausse de 0,49 %, à 1 377,01 points.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations d'Etat en Europe se détendait légèrement en début de matinée mardi 9 novembre. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,01 % et celui du Bund allemand émis à même échéance à 4,91 %. Lundi, outre-Atlantique, le rendement moyen de l'émission à 30 ans, qui évolue en sens inverse au prix, remontait à 6,058 % contre 6,042 % vendredi. Les opérateurs ont pris des bénéfices après les gains enregistrés vendredi suite à la publication d'une hausse inférieure aux attentes du salaire horaire en octobre aux Etats-Unis.

CHANGES

LE DOLLAR évoluait dans des marges étroites face au yen mardi en début de matinée dans l'attente des détails du plan de relance budgétaire qui sera annoncé jeudi par le gouvernement japonais. Le dollar s'établissait à 105,19 yens contre 105,21 yens en fin de journée lundi à New York. L'euro s'échangeait à 1,0384 dollar contre 1,0382-87 dollar lundi soir à New York.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	08/11
COURONNE DANOISE.	7,4350
COUR. NORVÉGIENNE	8,2280
COUR. SUÉDOISE	8,6705
COURONNE TCHÈQUE	36,550
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6262
DOLLAR CANADIEN	1,5260
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0372
DRACHME GRECQUE	328,25
FLORINT HONGROIS	255,16
ZLOTY POLONAIS	4,3938

Cours de change croisés

09/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,94962	1,03795	0,15833	1,62230	0,64512
YEN	105,30500	....	109,38500	16,67000	170,84000	67,96500
€URO	0,96344	0,91420	....	0,15245	1,56235	0,62135
FRANC	6,31580	5,99760	6,55957	....	10,24310	4,07470
LIVRE	0,61641	0,58535	0,64005	0,09755	....	0,39780
FRANC SUISSE	1,55010	1,47200	1,60950	0,24530	2,51385	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 08/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,95	2,78	5,03	5,64
ALLEMAGNE	2,91	3,45	4,93	5,54
GDE-BRETAG.	5,06	5,45	5,11	4,21
ITALIE	2,91	3,38	5,18	5,77
JAPON	0,07	0,04	1,74	2,58
ÉTATS-UNIS	5,22	5,15	5,94	6,06
SUISSE	0,75	1,97	3,31	4,36
PAYS-BAS	2,86	3,38	5,06	5,69

Matif

Cours 09 h 50	Volume 09/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	979	88,56	88,38
Euribor 3 mois			
NOVEMBRE 99	....	....	....

Matières premières

En dollars	Cours 08/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1766	0,06
ALUMINIUM 3 MOIS	1491	– 0,27
PLOMB 3 MOIS	485,5	– 0,92
ETAIN 3 MOIS	5945	0,25
ZINC 3 MOIS	1140	0,09
NICKEL 3 MOIS	8008	– 0,02
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,07	– 1,75
PLATINE A TERME	55539,02	– 1,29
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	260	0,48
MAÏS (CHICAGO)	202	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	154,1	0,46
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	806	– 2,89
CAFÉ (LONDRES)	1250	0,81
SUCRE BLANC (PARIS)	180	....

Pétrole

En dollars	Cours 08/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	23,28	....
WTI (NEW YORK)	23,38	0,47
LIGHT SWEET CRUDE	23,28	0,76

Or

En €uros	Cours 08/11	Var % 05/11
OR FIN KILO BARRE	8700	....
OR FIN LINGOT	8940	– 1,22
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	50,60	– 1,36
PIÈCE SUISSE 20 F	50,60	– 1,36
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50,60	– 1,36
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	399	– 0,37
PIÈCE 50 PESOS MEX	324,50	– 0,15

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1011--0024-0 WAS LMQ1011-24 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:28 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0565 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● Alors qu'elle s'était déjà adjugé 8,47 % à 161,30 euros, vendredi 5 novembre, la valeur **Mannesmann** a encore gagné 2,67 %, à 165,60 euros, lundi 8 novembre. Des rumeurs de marché affirmaient que le britannique Vodafone épaulé par France Télécom envisagerait une offre publique d'achat hostile sur la firme. Le groupe s'est refusé à tout commentaire.

● Le cours de **BP Amoco** a pris 4,62 %, à 566 pence, lundi. Le deuxième groupe pétrolier européen a vu son bénéfice progresser de 72 % au troisième trimestre. En outre, BP Amoco a annoncé avoir conclu un accord de principe avec l'Alaska sur des ventes d'actifs dans cette région afin d'obtenir l'autorisation des autorités de cet Etat de fusionner avec l'américain Arco sans mettre en péril la concurrence.

● Le titre **Dresdner Bank** a cédé 1,09 %, à 50,03 euros, lundi. La troisième banque privée allemande a certes annoncé une croissance de 21 % de son bénéfice imposable sur neuf mois, mais son troisième trimestre a été plus faible que les précédents.

● La valeur **UBS** s'est adjugé 10,50 francs suisses (2,26 %), à 474,50 francs suisses, lundi, du fait de rumeurs selon lesquelles le géant bancaire helvétique pourrait se séparer de sa division investissement Warburg Dillon Read. La banque a démenti.

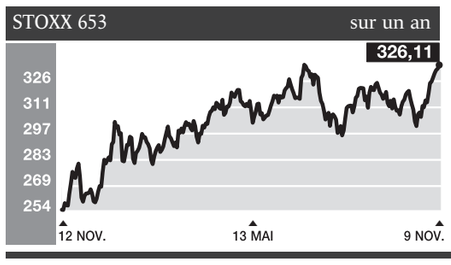

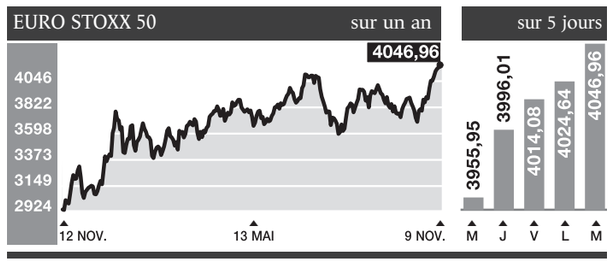

09/11 09 h 46 ▶	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	30,74	....
BASF AG	BE ⋆	43,45	+ 0,58
BMW	DE ⋆	28,4	+ 0,18
CONTINENTAL AG	DE ⋆	21,15	+ 1,68
DAIMLERCHRYSLER	DE ⋆	72,35	– 0,34
FIAT	IT ⋆	28,63	– 0,73
FIAT PRIV.	IT ⋆	13,88	+ 0,95
MICHELIN /RM	FR ⋆	40,7	+ 0,49
PEUGEOT	FR ⋆	188,5	– 0,26
PIRELLI	IT ⋆	2,1	....
RENAULT	FR ⋆	47,61	+ 0,87
VALEO /RM	FR ⋆	68,3	+ 0,74
VOLKSWAGEN	DE ⋆	51,5	– 0,87
VOLVO -A-	SE	24,39	....
VOLVO -B-	SE	24,51	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		244,85	+ 0,11
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	18,31	– 0,34
ABN AMRO HOLDIN	NL ⋆	23,83	+ 1,06
ALL & LEICS	GB	13,79	– 1,12
ALLIED IRISH BA	GB	18,93	....
ALPHA CREDIT BA	GR	77,35	....
ARGENTARIA R	ES ⋆	22,2	....
B PINTO MAYOR R	PT ⋆	20,09	....
BANK AUSTRIA AG	AT ⋆	51,1	+ 2,20
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	25,68	....
BANKINTER R	ES ⋆	36,24	....
BARCLAYS PLC	GB	28,65	+ 0,44
BAYR.HYPO-U.VER	DE ⋆	65,4	+ 2,43
BCA FIDEURAM	IT ⋆	6,45	– 1,98
BCA INTESA	IT ⋆	4,22	+ 0,72
MONTE PASCHI SI	IT ⋆	3,7	+ 0,54
BCA ROMA	IT ⋆	1,25	....
BBV R	ES ⋆	13,38	....
BCO POPULAR ESP	ES ⋆	66	....
BSCH R	ES ⋆	10,15	....
BCP R	PT ⋆	27,58	....
BIPOP CARIRE	IT ⋆	39	+ 0,39
BNP /RM	FR ⋆	85,9	+ 1,36
BSCH R	ES ⋆	10,75	....
CCF /RM	FR ⋆	116	+ 0,09
CHRISTIANIA BK	NO	4,98	....
COMIT	IT ⋆	5,77	+ 0,35
COMM.BANK OF GR	GR	72,81	....
COMMERZBANK	DE ⋆	36,2	+ 0,70
CREDIT LYONNAIS	FR ⋆	28,85	+ 0,52
DEN DANSKE BK	DK	108,27	+ 0,63
DEN NORSKE BANK	NO	3,67	....
DEUTSCHE BANK	DE ⋆	66,6	....
DEXIA CC	BE ⋆	146	....
DEXIA FCE RM	FR ⋆	136	....
DRESDNER BANK	DE ⋆	....	....
EFG EUROBANK	GR	44,94	....
ERGO BANK	GR	99,15	....
ERSTE BANK	AT ⋆	51,3	+ 0,25
FOERENINGSSB A	SE	14,71	....
HALIFAX GROUP	GB	11,84	+ 0,26
HSBC HLDG	GB	11,87	+ 1,06
IONIAN BK REG.S	GR	53,92	....
JYSKE BANK REG	DK	87,42	....
KAPITAL HOLDING	DK	48,29	+ 1,13
KBC BANCASSURAN	BE ⋆	53,75	....
LLOYDS TSB	GB	13,43	+ 1,41
MERITA	FI ⋆	5,63	....
NAT BANK GREECE	GR	67,33	....
NATEXIS BQ POP.	FR ⋆	74,5	– 1,59
NATL WESTM BK	GB	22,54	– 0,41
NORDBANKEN HOLD	SE	5,63	....
ROLO BANCA 1473	IT ⋆	18,98	– 0,63
ROYAL BK SCOTL	GB	21,83	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,69	....
STE GENERAL-A-/	FR ⋆	212,3	+ 1,10
SV HANDBK -A-	SE	12,86	....
UBS REG	CH	293,17	– 0,53
UNICREDITO ITAL	IT ⋆	4,62	+ 0,87
UNIDANMARK -A-	DK	69,13	+ 0,19
XIOSBANK	GR	24,97	....
▶ DJ E STOXX BANK P		293,57	+ 0,60
PRODUITS DE BASE			
ALUMINIUM GREEC	GR	53,31	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,29	....
ASSIDOMAEN AB	SE	15,63	....
AVESTA	SE	4,43	....
BEKAERT	BE ⋆	510	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ⋆	43,05	– 0,58
BUHRMANN NV	NL ⋆	16,95	– 0,29
BUNZL PLC	GB	5,29	....
CART.BURGO	IT ⋆	6,6	+ 0,15
CORUS GROUP	GB	1,72	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	16,65	....
ELVAL	GR	15,54	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,73	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ⋆	42,4	– 0,14
METSAE-SERLA A	FI ⋆	8,9	....
MODO -B-	SE	28,55	....
NORSKE SKOGIND-	NO	40,11	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ⋆	10,16	....
PECHINEY-A-	FR ⋆	53,25	+ 0,09
PORTUCEL INDUST	PT ⋆	6,45	....
RAUTARUUKKI K	FI ⋆	5,95	....
RIO TINTO	GB	15,72	– 0,49
SIDENOR	GR	23,31	....
SILVER & BARYTE	GR	42,96	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,68	....
SONAE INDUSTRIA	PT ⋆	7,18	....
SOPORCEL	PT ⋆	13,68	....
SSAB SW ST A	SE	11,82	....
STORA ENSO -A-	FI ⋆	12,85	....
STORA ENSO -R-	FI ⋆	12,99	– 0,08
SVENSKA CELLULO	SE	25,49	....
THYSSEN KRUPP	DE ⋆	21,85	+ 1,63
TRELLEBORG B	SE	8,77	....
UNION MINIERE	BE ⋆	37,47	....
UPM-KYMMENE COR	FI ⋆	30	....
USINOR	FR ⋆	12,99	– 0,84
VIOHALCO	GR	45,73	....
VOEST-ALPINE ST	AT ⋆	31,26	– 0,32
▶ DJ E STOXX BASI P		195,05	+ 0,26
CHIMIE			
AGA -A-	SE	16,15	....
AGA -B-	SE	16,20	....
AIR LIQUIDE /RM	FR ⋆	149	– 0,67
AKZO NOBEL NV	NL ⋆	41,63	+ 0,80
BASF AG	DE ⋆	43,45	+ 0,58
BAYER AG	DE ⋆	40,4	+ 1,25
BOC GROUP PLC	GB	20,51	– 0,30
CIBA SPEC CHEM	CH	73,14	+ 1,07
CLARIANT N	CH	425,47	+ 0,88
DEGUSSA-HUELS	DE ⋆	35,7	....
DSM	NL ⋆	112,55	....
DYNO	NO	23,64	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4568,32	+ 0,75
HENKEL KGAA VZ	DE ⋆	67,6	....
ICI	GB	10,23	+ 1,23
KEMIRA	FI ⋆	5,9	....
LAPORTE	GB	8	– 1,16
PERSTORP -B-	SE	8,25	....
RHODIA	FR ⋆	18,45	+ 0,33
SNIA	IT ⋆	0,97	+ 1,04
SOLVAY	BE ⋆	75	....
TESSENDERLO CHE	BE ⋆	45	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		347,23	+ 0,64
CONGLOMÉRATS			
AKER RGI -A-	NO	12,21	....
CGIP /RM	FR ⋆	44	....
CHRISTIAN DIOR	FR ⋆	174	– 0,29
CIR	IT ⋆	1,8	+ 1,12
D'IETEREN SA	BE ⋆	425	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ⋆	46,99	+ 1,49
GBL	BE ⋆	170	....
GENL ELECTR CO	GB	11,38	– 0,95
GEVAERT	BE ⋆	53,75	+ 0,47
HAGEMEYER NV	NL ⋆	21,9	– 0,23
INCHCAPE	GB	4,41	– 2,41
INVESTOR -A-	SE	12,11	....
INVESTOR -B-	SE	12,23	....
KVAERNER -A-	NO	17,02	....
LVMH / RM	FR ⋆	317,5	– 0,06
MYTILINEOS HOLD	GR	19,61	....
NORSK HYDRO	NO	37,19	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	152,80	– 0,10
ORKLA -A-	NO	13,25	....
ORKLA -B-	NO	13,25	....
SONAE SGPS	PT ⋆	31,25	....
TOMKINS	GB	3,26	– 0,48
VEBA AG	DE ⋆	49,25	+ 0,41
▶ DJ E STOXX CONG P		273,17	+ 0,28
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
EIRCOM	IE	3,95	....
BRITISH TELECOM	GB	17,01	– 0,09
CABLE & WIRELES	GB	10,71	+ 0,44
DEUTSCHE TELEKO	DE ⋆	47,55	+ 0,11
ENERGIS	GB	32,99	+ 0,33
EUROPOLITAN HLD	SE	11,88	....
FRANCE TELECOM	FR ⋆	96,8	– 0,21
HELLENIC TELE (	GR	20,43	....
KONINKLIJKE KPN	NL ⋆	52,5	+ 0,10
PANAFON HELLENI	GR	11,45	....
PORTUGAL TELECO	PT ⋆	43,1	....
SWISSCOM N	CH	298,76	+ 0,84
TELE DANMARK -B	DK	63,21	+ 1,73
TELECEL	PT ⋆	120,99	....
TELECOM ITALIA	IT ⋆	8,47	+ 0,71
TELECOM ITALIA	IT ⋆	4,58	+ 0,66
TELEFONICA	ES ⋆	16,99	....
TIM	IT ⋆	6,19	+ 0,81
VODAFONE AIRTOU	GB	4,94	+ 0,63
▶ DJ E STOXX TCOM P		777,32	+ 0,30
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES ⋆	46,86	....
ACESA R	ES ⋆	10,67	....
AKTOR SA	GR	28,52	....
ASKO -A-	FI ⋆	15,5	....
AUMAR R	ES ⋆	19,47	....
AUTOSTRADE	IT ⋆	6,9	+ 1,02
BCA INTESA	IT ⋆	4,22	+ 0,72
BICC PLC	GB	1,70	– 0,91
BLUE CIRCLE IND	GB	4,94	+ 0,32
BOUYGUES /RM	FR ⋆	357,6	– 0,36
BPB	GB	5,90	....
BUZZI UNICEM	IT ⋆	11,51	– 0,78
CARADON	GB	2,46	....
CBR	BE ⋆	101,9	....
CIMPOR R	PT ⋆	15,6	....
COLAS /RM	FR ⋆	189	+ 0,27
CRH PLC	GB	27,37	....
CRISTALERIA ESP	ES ⋆	44,5	....
GRUPO DRAGADOS	ES ⋆	10,11	....
FCC	ES ⋆	25,45	....
GROUPE GTM	FR ⋆	103,9	+ 0,39
HANSON PLC	GB	7,17	– 0,43
HEIDELBERGER ZE	DE ⋆	72,95	+ 0,62
HELL.TECHNODO.R	GR	45,67	....
HERACLES GENL R	GR	35,03	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ⋆	37,5	+ 0,81
HOLDERBANK FINA	CH	309,32	....
HOLDERBANK FINA	CH	1177,02	+ 0,58
IMERYS /RM	FR ⋆	128	+ 0,79
ITALCEMENTI	IT ⋆	11,45	+ 0,62
ITALCEMENTI RNC	IT ⋆	4,08	– 0,49
LAFARGE /RM	FR ⋆	94,15	+ 0,11
MICHANIKI REG.	GR	23,98	....
PARTEK	FI ⋆	10,7	....
PHILIPP HOLZMAN	DE ⋆	130,5	– 0,38
PILKINGTON PLC	GB	1,42	+ 2,25
RMC GROUP PLC	GB	13,57	....
RUGBY GRP	GB	2,06	– 1,49
SAINT GOBAIN /R	FR ⋆	160,1	+ 0,63
SEMAPA	PT ⋆	17,18	....
SKANSKA -B-	SE	34,83	....
SUPERFOS	DK	21,52	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,29	....
TECHNIP /RM	FR ⋆	93,8	+ 1,41
TITAN CEMENT RE	GR	129,17	....
URALITA	ES ⋆	6,97	....
VALENCIANA CEM	ES ⋆	12,23	....
WIENERB BAUSTOF	AT ⋆	21,61	– 0,41
WILLIAMS	GB	5,38	....
▶ DJ E STOXX CNST P		209,85	+ 0,27
CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR /RM	FR ⋆	214,5	+ 1,51
ADIDAS-SALOMON	DE ⋆	79,8	+ 1,66
AIRTOURS PLC	GB	5,19	– 2,06
ALITALIA	IT ⋆	2,51	– 1,57
AUSTRIAN AIRLIN	AT ⋆	20,9	+ 0,29
BANG & OLUFSEN	DK	49,50	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,35	....
BEAZER GROUP	GB	2,07	– 1,48
BENETTON GROUP	IT ⋆	2,04	....
BERKELEY GROUP	GB	9,03	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,12	– 3,81
CHARGEURS RM	FR ⋆	53,8	– 0,65
CLUB MED. /RM	FR ⋆	98	+ 0,20
COATS VIYELLA	GB	0,76	– 2
COMPASS GRP	GB	11,37	+ 2,97
COURTAULDS TEXT	GB	1,79	....
DT.LUFTHANSA N	DE ⋆	20,3	+ 1,25
ELECTROLUX -B-	SE	18,91	....
EMI GROUP	GB	7,67	+ 0,20
EURO DISNEY /RM	FR ⋆	1,19	+ 0,85
FINNAIR	FI ⋆	4,16	....
G WIMPEY PLC	GB	1,90	....
GRANADA GROUP	GB	8,08	+ 1,17
HERMES INTL	FR ⋆	116	– 1,28
HPI	IT ⋆	0,61	+ 1,67
HUNTER DOUGLAS	NL ⋆	27	– 3,57
KLM	NL ⋆	26,9	....
HILTON GROUP	GB	3,09	+ 1,54
MOULINEX /RM	FR ⋆	9,13	+ 0,11
NCL HLDG	NO	2,59	....
PATHE /RM	FR ⋆	108,5	....
PENTLAND GRP	GB	2,28	....
PERSIMMON PLC	GB	3,54	+ 0,44
PREUSSAG AG	DE ⋆	50,3	+ 0,20
RANK GROUP	GB	3,34	....
SAIRGROUP N	CH	195,34	+ 0,64
SAS DANMARK A/S	DK	10,09	....
SEB /RM	FR ⋆	62,6	– 0,56
THE SWATCH GRP	CH	767,70	– 0,64
THE SWATCH GRP	CH	159,94	– 0,19
WILLIAM BAIRD	GB	1,12	....
WILSON BOWDEN	GB	9,25	....
WOLFORD AG	AT ⋆	47,99	– 0,02
▶ DJ E STOXX CYC GO P		164,3	+ 0,26
PHARMACIE			
ASTRAZENECA	GB	44,14	+ 0,11
ELAN CORP	GB	24,17	....
GLAXO WELLCOME	GB	30,10	+ 2,12
HOECHST AG	DE ⋆	44,6	+ 0,34
NOVARTIS N	CH	1490,68	+ 0,08
NOVO NORDISK B	DK	127,77	– 1,04
ORION A	FI ⋆	23,2	– 0,22
ORION B	FI ⋆	23,2	....
RHONE POUL/RM	FR ⋆	56,85	– 0,18
ROCHE HOLDING	CH	16552,80	+ 0,19
ROCHE HOLDING G	CH	11527,95	+ 0,43
SANOFI /RM	FR ⋆	163,8	....
SCHERING AG	DE ⋆	115,1	+ 0,52
SMITHKLINE BEEC	GB	13,85	+ 1,72
▶ DJ E STOXX PHAR P		428,66	– 0,03
ÉNERGIE			
AKER MARITIME	NO	6,26	....
BG	GB	5,15	+ 1,23
BP AMOCO	GB	9,08	+ 2,28
BURMAH CASTROL	GB	15,78	....
BONGRAIN /RM	FR ⋆	355	....
BRAU-UNION	AT ⋆	44,9	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6	+ 1,05
CARLSBERG -B-	DK	36,05	+ 1,13
CARLSBERG AS -A	DK	35,51	....
CHR. HANSEN HLD	DK	99,53	+ 4,23
CULTOR -1-	FI ⋆	17,95	....
DANISCO	DK	39,68	....
DANONE /RM	FR ⋆	235	+ 0,64
DELTA DAIRY	GR	39,60	....
DIAGEO	GB	9,22	+ 0,85
ELAIS OLEAGINOU	GR	46,82	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ⋆	102,2	+ 0,59
GREENCORE GROUP	GB	2,57	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ⋆	35,3	+ 0,43
HELLENIC BOTTLI	GR	22,50	....
HELLENIC SUGAR	GR	27,78	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ⋆	31	....
KERRY GRP-A-	GB	11,67	....
MONTEDISON	IT ⋆	1,62	– 0,61
NESTLE N	CH	1806,21	+ 0,45
KONINKLIJKE NUM	NL ⋆	39,14	+ 0,10
PARMALAT	IT ⋆	1,21	– 2,42
PERNOD RICARD /	FR ⋆	63,4	+ 1,28
RAISIO GRP -V-	FI ⋆	6,5	– 0,46
RIEBER & SON -B	NO	5,10	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,50	– 0,37
SOUTH AFRICAN B	GB	8,69	....
TATE & LYLE	GB	6,78	+ 1,40
UNIGATE PLC	GB	4,13	– 3,99
UNILEVER	NL ⋆	59,4	+ 2,24
UNILEVER	GB	7,56	+ 0,62
WHITBREAD	GB	9,53	– 0,16
▶ DJ E STOXX F & BV P		217,25	+ 0,52
BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB PARTI	CH	1540,99	– 2,48
ADECCO N	CH	560,25	+ 0,11
ALSTOM	FR ⋆	27,66	+ 0,69
ALUSUISSE LON G	CH	570,19	+ 1,10
ASSOC BR PORTS	GB	4,62	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,57	....
ATLAS COPCO -B-	SE	24,05	....
ATTICA ENTR SA	GR	18,69	....
BAA	GB	7,08	+ 0,67
BBA GROUP PLC	GB	6,69	....
BERGESEN	NO	14,89	....
BONHEUR	NO	24,31	....
CMB	BE ⋆	47,21	....
CMG	GB	38,68	+ 1,02
COOKSON GROUP P	GB	2,96	....
DAMPSKIBS -A-	DK	9303,63	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10020,17	+ 0,68

(Publicité)

www.lemonde.fr

VOYAGES

Réservez et achetez vos billets d'avion

CEPSA	ES ⋆	9,99	....
ELF AQUITAINE /	FR ⋆	142,7	+ 3,41
ENI	IT ⋆	5,47	+ 1,11
ENTERPRISE OIL	GB	6,86	+ 0,46
F.OLSEN ENERGY	NO	6,32	....
LASMO	GB	1,95	– 0,79
OMV AG	AT ⋆	92,6	+ 0,46
PETROLEUM GEO-S	NO	12,88	....
PRIMAGAZ /RM	FR ⋆	80	....
PROSAFE	NO	8,75	....
REPSOL	ES ⋆	19,97	....
ROYAL DUTCH CO	NL ⋆	56,17	+ 2,31
SAIPEM	IT ⋆	3,9	+ 1,56
SHELL TRANSP &	GB	7,14	+ 2,23
SMEDVIG -A-	NO	9,12	....
TOTAL FINA /RM	FR ⋆	125	+ 1,30
▶ DJ E STOXX ENGY P		294,51	+ 1,52
SERVICES FINANCIERS			
3I	GB	12,94	....
ALMANIJ	BE ⋆	56,25	....
ALPHA FINANCE	GR	81,04	....
AMVESCAP	GB	8,53	– 0,18
BAIL INVEST /RM	FR ⋆	128	....
BPI R	PT ⋆	3,75	....
BRITISH LAND CO	GB	6,77	....
CANARY WHARF GR	GB	5,04	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,27	....
COBEPA	BE ⋆	60,6	....
CONSORS DISC-BR	DE ⋆	56,5	+ 1,42
CORP FIN ALBA	ES ⋆	27,29	....
CPR /RM	FR ⋆	46	+ 0,99
CS GROUP N	CH	185,71	+ 0,67
EURAFRANCE /RM	FR ⋆	561	+ 0,90
FONCIERE LYONNA	FR ⋆	128	+ 0,39
FORTIS (NL)	NL ⋆	34,46	+ 0,47
GECINA /RM	FR ⋆	115,9	– 0,43
HAMMERSON	GB	7,41	....
KAPITAL HOLDING	DK	48,29	+ 1,13
LAND SECURITIES	GB	12,04	+ 0,26
LIBERTY INTL	GB	7,56	+ 1,46
MEDIOBANCA	IT ⋆	9,75	+ 0,10
MEDIOLANUM	IT ⋆	7,69	+ 0,79
MEPC PLC	GB	6,64	....
METROVACESA	ES ⋆	20,03	....
MEDIOLANUM	NL ⋆	7,69	+ 0,79
PARIBAS	FR ⋆	112,5	+ 0,81
PROVIDENT FIN	GB	11,71	....
RODAMCO UK	NL ⋆	39	....
RODAMCO CONT. E	NL ⋆	38,3	....
RODAMCO NORTH A	NL ⋆	36,4	....
SCHRODERS PLC	GB	19,45	....
SEFIMEG N /RM	FR ⋆	71,8	....
SIMCO N /RM	FR ⋆	85	+ 0,53
SLOUGH ESTATES	GB	5,43	....
UNIBAIL /RM	FR ⋆	137	+ 2,16
UNIM	IT ⋆	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES ⋆	8,3	....
	DE ⋆	....	....
WOOLWICH PLC	GB	5,47	....
▶ DJ E STOXX FINS P		261,8	+ 0,41
ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ	GB	5,15	+ 1,85
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,77	– 1,86
BASS	GB	10,61	+ 1,80
BBAG OE BRAU-BE	AT ⋆	43,6	....
DAMSKIBS SVEND	DK	14280,16	+ 0,54
DELTA PLC	GB	1,81	+ 0,87
DET SONDENFJ NO	NO	5,44	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,86	+ 2,16
EQUANT NV	DE ⋆	88	– 2,22
EUROTUNNEL /RM	FR ⋆	1,23	+ 0,82
FINNLINES	FI ⋆	26	....
FKI	GB	2,39	– 1,92
FLS IND.B	DK	26,23	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ⋆	34,38	+ 0,82
GKN	GB	14,82	+ 1,06
GLYNWED INTL PL	GB	3,35	....
HALKOR	GR	22,56	....
HAYS	GB	11,99	+ 0,26
HEIDELBERGER DR	DE ⋆	55	+ 0,92
HELLAS CAN SA P	GR	62,85	....
IFIL	IT ⋆	6,54	– 0,91
IMI PLC	GB	3,77	....
ISS INTL SERV-B	DK	55,55	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	81,37	– 0,82
KON.NEDLLOYD	NL ⋆	26,8	....
KONE B	FI ⋆	43,5	....
LEGRAND /RM	FR ⋆	221	– 0,45
LEIF HOEGH	NO	10,94	....
LINDE AG	DE ⋆	53,1	+ 1,92
MAN AG	DE ⋆	32,1	+ 1,58
MANNESMANN AG	DE ⋆	....	....
METALLGESELLSCH	DE ⋆	19,05	– 0,52
METRA A	FI ⋆	17,7	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,81	....
NFC	GB	3,21	....
NKT HOLDING	DK	55,14	....
OCEAN GROUP	GB	14,75	....
PENINS.ORIENT.S	GB	14,46	– 2,83
PREMIER FARNELL	GB	4,68	....
RAILTRACK	GB	18,28	– 0,09
RANDSTAD HOLDIN	NL ⋆	50,75	+ 0,89
RATIN -A-	DK	101,55	....
RATIN -B-	DK	105,58	+ 1,29
RENTOKIL INITIA	GB	3,52	+ 2,26
REXAM	GB	3,70	....
REXEL /RM	FR ⋆	82	+ 1,17
RHI AG	AT ⋆	29,1	+ 0,87
RIETER HLDG N	CH	566,46	+ 0,22
SANDVIK -A-	SE	24,85	....
SANDVIK -B-	SE	25,03	....
SAURER ARBON N	CH	442,24	+ 0,42
SCANIA AB -B-	SE	35,12	....
SCANIA AB -B-	SE	35,12	....
SCHINDLER HOLD	CH	1414,29	....
SCHINDLER HOLD	CH	1478,26	+ 3,03
SCHNEIDER ELECT	FR ⋆	65,95	+ 0,69
SEAT-PAGINE GIA	IT ⋆	1,4	+ 0,72
SECURICOR	GB	9,67	+ 1,64
SECURITAS -B-	SE	15,92	....
SGS GENEVA BR	CH	1041,61	– 0,18
SHANKS GROUP	GB	3,76	....
SIDEL /RM	FR ⋆	92,6	+ 0,16
INVENSYS	GB	4,51	+ 2,85
SITA /RM	FR ⋆	220,5	....
SKF -A-	SE	18,68	....
SKF -B-	SE	19,95	....
SOPHUS BEREND -	DK	22,86	+ 2,41
SULZER FRAT.SA1	CH	649,07	+ 0,48
SVEDALA	SE	15,74	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,47	....
TOMRA SYSTEMS	NO	33,12	....
VA TECHNOLOGIE	AT ⋆	67,39	+ 0,81
VALMET	FI ⋆	11	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		396,68	– 0,17
ASSURANCES			
AGF /RM	FR ⋆	53,65	– 0,65
ALLEANZA ASS	IT ⋆	9,36	– 0,11
ALLIANZ AG	DE ⋆	299	+ 1,01
ALLIED ZURICH	GB	12,10	+ 0,26
ASPIS PRONIA GE	GR	26,61	....
AXA /RM	FR ⋆	136	+ 0,44
BALOISE HLDG N	CH	786,34	....
CGU	GB	14,46	....
CNP ASSURANCES	FR ⋆	28,5	– 1,55
CORP MAPFRE R	ES ⋆	17,05	....
ERGO VERSICHERU	DE ⋆	121	+ 0,67
ETHNIKI GEN INS	GR	42,07	....
FONDIARIA ASS	IT ⋆	5,1	....
FORSIKRING CODA	DK	84,73	....
FORTIS (B)	BE ⋆	34,18	....
GENERALI ASS	IT ⋆	29,75	+ 1,02
GENERALI HLD VI	AT ⋆	153	+ 0,16
INA	IT ⋆	2,91	+ 0,34
INTERAM HELLEN	GR	31,52	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,34	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,54	+ 0,62
MUENCH RUECKVER	DE ⋆	223	+ 0,22
NORWICH UNION	GB	7,42	+ 0,21
POHJOLA YHTYMAE	FI ⋆	50,7	....
PRUDENTIAL	GB	14,89	– 0,31
RAS	IT ⋆	8,92	– 0,45
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI ⋆	32,8	....
SWISS RE N	CH	2036,65	+ 0,28
SEGUROS MUNDIAL	PT ⋆	43,96	....
SKANDIA INSURAN	SE	21,74	....
STOREBRAND	NO	6,75	....
SUN LF & PROV H	GB	7,70	....
SWISS LIFE REG	CH	572,67	+ 0,44
TOPDANMARK AS	DK	186,81	....
ZURIC

LeMonde Job: WMQ1011--0025-0 WAS LMQ1011-25 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:28 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0566 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Unibail** s'échangeait en hausse de 2,5 % à 137,5 euros, mardi 9 novembre en début de matinée. La société financière a déposé un projet d'offre publique d'achat (OPA) amicale sur les titres de Paris Expo (la société gérant le Parc des expositions de la Ville de Paris). Pour Unibail, cette opération devrait représenter un investissement compris entre 254 millions et 762 millions de francs.

● La valeur **Seita** chutait de 8,5 %, à 52 euros, mardi matin, après que le fabricant de tabac britannique Gallaher eut déclaré qu'il renonçait à lancer une offre d'achat sur son homologue français. La Seita a indiqué qu'elle laissait *« la porte ouverte à d'autres rapprochements »*.

● Le titre de **Suez-Lyonnaise des eaux** progressait légèrement dans les premiers échanges mardi. Il prenait 0,71 %, à 156,3 euros. Le groupe a annoncé lundi, comme le prévoit la loi belge, la réouverture du 10 novembre au 1er décembre prochain de son offre publique d'échange (OPE) sur Tractebel, dont il détient 96 % du capital.

● L'action **Clarins** gagnait près de 3 %, à 104 euros, mardi en début de séance. Le titre avait enregistré une hausse de 1,92 % la veille à la suite d'un article du *Journal des finances* selon lequel LVMH pourrait racheter à la famille Courtin ses 66,9 % du capital du groupe de cosmétiques. Les deux parties, LVMH et Clarins, ont démenti ces informations.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 9 NOVEMBRE — **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 23 novembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	144	144	944,58	....	5,25
CR.LYONNAIS(TP)	137,20	137,20	899,97	....	5,22
RENAULT (T.P.)	368	369	2420,48	+ 0,27	16,10
SAINT GOBAIN(T.P	172	172	1128,25	....	8,24
THOMSON S.A (T.P	147	....	....	....	4,99
ACCOR	211,30	218	1429,99	+ 3,17	4
AEROSPATIALE MAT	22,42	22,15	145,29	− 1,20	....
AGF	54	53,55	351,26	− 0,83	1,14
AIR FRANCE GPE N	15,94	15,80	103,64	− 0,88	2,74
AIR LIQUIDE	150	148,50	974,10	− 1	2,40
ALCATEL	155,40	159,30	1044,94	+ 2,51	2
ALSTOM	27,47	27,69	181,63	+ 0,80	0,50
ALTRAN TECHNO. #	374	369	2420,48	− 1,34	0,69
ATOS CA	122,40	121,30	795,68	− 0,90	....
AXA	135,40	135,10	886,20	− 0,22	1,70
BAIL INVESTIS	128	129,10	846,84	+ 0,86	9,45
BAZAR HOT. VILLE	115,50	118	774,03	+ 2,16	2,75
BIC	46	46,04	302	+ 0,09	0,50
BIS	90	....	....	....	1,22
B.N.P.	84,75	86	564,12	+ 1,47	1,50
BOLLORE	165	165,10	1082,99	+ 0,06	4,12
BONGRAIN	355	355	2328,65	....	9,76
BOUYGUES	358,90	357,10	2342,42	− 0,50	2,59
BOUYGUES OFFS	34,60	35,70	234,18	+ 3,18	0,90
BULL#	6,80	6,82	44,74	+ 0,29	....
BUSINESS OBJECTS	76,65	77,10	505,74	+ 0,59	....
CANAL +	64,05	64,90	425,72	+ 1,33	3,20
CAP GEMINI	144,90	146	957,70	+ 0,76	0,84
CARBONE LORRAINE	40,10	40,45	265,33	+ 0,87	0,88
CARREFOUR	173	173,90	1140,71	+ 0,52	4,90
CASINO GUICHARD	120,50	119,70	785,18	− 0,66	1,27
CASINO GUICH.ADP	79	80	524,77	+ 1,27	1,31
CASTORAMA DUB.(L	282	284,10	1863,57	+ 0,74	1,90
C.C.F.	115,90	115,80	759,60	− 0,09	1,40
CEGID (LY)	177,50	174	1141,37	− 1,97	3,81
CERUS	7,45	7,41	48,61	− 0,54	0,15
CGIP	44	44	288,62	....	0,80
CHARGEURS	54,15	53,80	352,90	− 0,65	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	43,10	42,60	279,44	− 1,16	0,76
CHRISTIAN DIOR	174,50	173,90	1140,71	− 0,34	1,58
CIC -ACTIONS A	87	87,40	573,31	+ 0,46	....
CIMENTS FRANCAIS	65	66,50	436,21	+ 2,31	1,15
CLARINS	101	103,80	680,88	+ 2,77	1
CLUB MEDITERRANE	97,80	97,05	636,61	− 0,77	0,69
CNP ASSURANCES	28,95	28,51	187,01	− 1,52	0,64
COFLEXIP	64,95	67,50	442,77	+ 3,93	1,16
COLAS	188,50	188,80	1238,45	+ 0,16	4,88
COMPTOIR ENTREP.	1,96	2	13,12	+ 2,04	1,14
CPR	45,55	45,60	299,12	+ 0,11	1
CRED.FON.FRANCE	19,69	19,60	128,57	− 0,46	....
CFF.(FERRAILLES)	28,10	28,50	186,95	+ 1,42	0,57
CREDIT LYONNAIS	28,70	28,75	188,59	+ 0,17	....
CS SIGNAUX(CSEE)	38,50	38,10	249,92	− 1,04	0,84
DAMART	81,25	81	531,33	− 0,31	24,39
DANONE	233,50	234,50	1538,22	+ 0,43	3
DASSAULT-AVIATIO	205	205,50	1347,99	+ 0,24	6
DASSAULT SYSTEME	38,10	38,50	252,54	+ 1,05	0,22
DE DIETRICH	61	60,50	396,85	− 0,82	1,20
DEVEAUX(LY)#	70	69	452,61	− 1,43	4,95
DEV.R.N-P.CAL LI	15	15	98,39	....	0,20
DEXIA FRANCE	136	136	892,10	....	....
DMC (DOLLFUS MI)	6,19	....	....	....	0,61
DYNACTION	25,65	25,20	165,30	− 1,75	0,50
EIFFAGE	67,95	67,80	444,74	− 0,22	0,79
ELF AQUITAINE	138	143	938,02	+ 3,62	2,29
ERAMET	51,20	51,50	337,82	+ 0,59	1,14
ERIDANIA BEGHIN	101,60	102	669,08	+ 0,39	5,34
ESSILOR INTL	295,50	294	1928,51	− 0,51	3,20
ESSILOR INTL.ADP	311,10	....	....	....	3,32
ESSO	78,90	76,65	502,79	− 2,85	2,29
EURAFRANCE	556	561	3679,92	+ 0,90	8,54
EURO DISNEY	1,18	1,20	7,87	+ 1,69	....
EUROTUNNEL	1,22	1,24	8,13	+ 1,64	....
FACOM SA	68	68,30	448,02	+ 0,44	1,50
FAURECIA	56	56,80	372,58	+ 1,43	0,61
FIMALAC SA	106,20	106,50	698,59	+ 0,28	2,75
FINEXTEL	22	21,52	141,16	− 2,18	0,67
FIVES-LILLE	83,50	84,60	554,94	+ 1,32	1,10
FONC.LYON.#	127,50	128	839,62	+ 0,39	3
FRANCE TELECOM	97	96	629,72	− 1,03	1
FROMAGERIES BEL	755	....	....	....	9,15
GALERIES LAFAYET	138,40	138,40	907,84	....	2
GAUMONT #	62,85	62,50	409,97	− 0,56	0,57
GAZ ET EAUX	46,30	46,26	303,45	− 0,09	0,84
GECINA	116,40	114	747,79	− 2,06	3,06
GEOPHYSIQUE	49,85	51,30	336,51	+ 2,91	1,22
GFI INFORMATIQUE	90,50	90,80	595,61	+ 0,33	0,61
GRANDVISION	30,20	30,25	198,43	+ 0,17	0,20
GROUPE ANDRE S.A	160	160	1049,53	....	0,99
GASCOGNE	73,60	73,50	482,13	− 0,14	2,50
GR.ZANNIER (LY)	35,20	35,20	230,90	....	0,50
GROUPE GTM	103,50	103,70	680,23	+ 0,19	1,50
GROUPE PARTOUCHE	66,80	67	439,49	+ 0,30	1,52
GUILBERT	133,20	135,90	891,45	+ 2,03	2,52
GUYENNE GASCOGNE	491	487	3194,51	− 0,81	5,50
HACHETTE FILI.ME	51	50,50	331,26	− 0,98	2,52
HAVAS ADVERTISIN	292	292,60	1919,33	+ 0,21	2,60
IMERYS(EX.IMETAL	127	128	839,62	+ 0,79	2,82
IMMEUBLES DE FCE	19,25	19,30	126,60	+ 0,26	0,27
INFOGRAMES ENTER	89,85	89,20	585,11	− 0,72	....
INGENICO	23,69	23,60	154,81	− 0,38	0,16
INTERBAIL	26,50	26,50	173,83	....	2,61
INTERTECHNIQUE	415,80	415,80	2727,47	....	4,57
ISIS	58,80	59,90	392,92	+ 1,87	2,16
KLEPIERRE COMP.F	100	100	655,96	....	2,29
LABINAL	118,10	120	787,15	+ 1,61	4,70
LAFARGE	94,05	94,35	618,90	+ 0,32	1,83
LAGARDERE	39	38,50	252,54	− 1,28	0,78
LAPEYRE	65	63,70	417,84	− 2	0,96
LEBON (CIE)	51	....	....	....	1,22
LEGRAND	222	220,10	1443,76	− 0,86	0,85
LEGRAND ADP	129	128,50	842,90	− 0,39	1,36
LEGRIS INDUST.	38,15	38	249,26	− 0,39	1
LOCINDUS	112,50	112,90	740,58	+ 0,36	7,50
L'OREAL	639,50	634	4158,77	− 0,86	2,82
LVMH MOET HEN.	317,70	316,40	2075,45	− 0,41	2,44
MARINE WENDEL	146,10	148,40	973,44	+ 1,57	2,90
METALEUROP	7,18	7,24	47,49	+ 0,84	0,61
MICHELIN	40,50	40,43	265,20	− 0,17	0,64
MONTUPET SA	30,50	30,51	200,13	+ 0,03	0,46
MOULINEX	9,12	9,10	59,69	− 0,22	0,61
NATEXIS BQ POP.	75,70	74,60	489,34	− 1,45	1,68
NEOPOST	32,95	32,89	215,74	− 0,18	....
NORBERT DENTRES.	23,33	23,60	154,81	+ 1,16	0,36
NORD-EST	25,70	25,60	167,92	− 0,39	0,84
NORDON (NY)	67,50	67,50	442,77	....	....
NRJ #	350	348,50	2286,01	− 0,43	1,27
OLIPAR	9,10	9,04	59,30	− 0,66	....
PARIBAS	111,60	112,70	739,26	+ 0,99	....
PECHINEY ACT ORD	53,20	53,85	353,23	+ 1,22	0,80
PENAUILLE POLY.C	340,80	338,10	2217,79	− 0,79	1,45
PERNOD-RICARD	62,60	63,40	415,88	+ 1,28	0,78
PEUGEOT	189	187,50	1229,92	− 0,79	1,50
PINAULT-PRINT.RE	186,50	187	1226,64	+ 0,27	1,44
PLASTIC OMN.(LY)	117	117,80	772,72	+ 0,68	1,52
PRIMAGAZ	80	80	524,77	....	1,45
PROMODES	994	994	6520,21	....	3
PUBLICIS #	274	274	1797,32	....	1,22
REMY COINTREAU	20,10	20,49	134,41	+ 1,94	0,70
RENAULT	47,20	47,30	310,27	+ 0,21	0,76
REXEL	81,05	82,90	543,79	+ 2,28	1,14
RHODIA	18,39	18,50	121,35	+ 0,60	0,20
RHONE POULENC A	56,95	56,65	371,60	− 0,53	0,61
ROCHETTE (LA)	3,76	3,96	25,98	+ 5,32	0,18
ROYAL CANIN	63,90	62,60	410,63	− 2,03	0,66
RUE IMPERIALE (L	1840	....	....	....	20,28
SADE (NY)	40	39,64	260,02	− 0,90	1,91
SAGEM S.A.	306	305	2000,67	− 0,33	....
SAINT-GOBAIN	159,10	159,50	1046,25	+ 0,25	3,20
SALVEPAR (NY)	80,25	79,50	521,49	− 0,93	2,82
SANOFI SYNTHELAB	46,01	46,35	304,04	+ 0,74	....
SAUPIQUET (NS)	73,50	73,90	484,75	+ 0,54	1,52
SCHNEIDER ELECTR	65,50	65	426,37	− 0,76	1,15
SCOR	47,20	45,80	300,43	− 2,97	1,70
S.E.B.	62,95	62,95	412,92	....	1,90
SEITA	56,80	53,70	352,25	− 5,46	1,22
SELECTIBANQUE	14,30	14,30	93,80	....	0,91
SGE	45,10	45,50	298,46	+ 0,89	1,40
SIDEL	92,45	92,60	607,42	+ 0,16	0,92
SILIC CA	165,70	162,10	1063,31	− 2,17	6
SIMCO	84,55	84,50	554,28	− 0,06	2,36
SKIS ROSSIGNOL	15,57	15,59	102,26	+ 0,13	0,15
SOCIETE GENERALE	210	210,50	1380,79	+ 0,24	....
SODEXHO ALLIANCE	164	163,50	1072,49	− 0,30	1,34
SOGEPARC (FIN)	78,50	79,80	523,45	+ 1,66	2,44
SOMMER-ALLIBERT	26	26,10	171,20	+ 0,38	0,70
SOPHIA	41,80	41,71	273,60	− 0,22	1,85
SOPRA #	56	55,50	364,06	− 0,89	0,53
SPIR COMMUNIC. #	61,60	63	413,25	+ 2,27	2,60
SR TELEPERFORMAN	147,30	146,20	959,01	− 0,75	0,88
SUEZ LYON.DES EA	155,20	157	1029,85	+ 1,16	....
TF1	320	319,80	2097,75	− 0,06	3,35
TECHNIP	92,50	94	616,60	+ 1,62	2,45
THOMSON-CSF	32,40	32,51	213,25	+ 0,34	0,55
THOMSON MULTIMED.	27,01	27	177,11	− 0,04	....
TOTAL FINA SA	123,40	125,20	821,26	+ 1,46	2
UNIBAIL	134,10	137	898,66	+ 2,16	4,73
UNILOG	72,50	73,80	484,10	+ 1,79	2,20
UNION ASSUR.FDAL	120	119	780,59	− 0,83	3,35
USINOR	13,10	13	85,27	− 0,76	0,48
VALEO	67,80	68,10	446,71	+ 0,44	1
VALLOUREC	39	39,49	259,04	+ 1,26	1,14
VIA BANQUE	26,80	26,15	171,53	− 2,43	0,61
VIVENDI	73,50	72,95	478,52	− 0,75	2,75
WORMS (EX.SOMEAL	14,54	14,50	95,11	− 0,28	0,40
ZODIAC EX.DT DIV	191	190,80	1251,57	− 0,10	2,13

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	143	142,50	934,74	− 0,35	0,18
A.T.T. #	45,39	45,09	295,77	− 0,66	0,18
BARRICK GOLD #	16,76	16,90	110,86	+ 0,84	0,07
CROWN CORK ORD.#	22	21,60	141,69	− 1,82	0,20
DE BEERS #	25,55	25,25	165,63	− 1,17	0,11
DU PONT NEMOURS	59,20	58,05	380,78	− 1,94	0,28
ERICSSON #	42,44	42,65	279,77	+ 0,49	0,16
FORD MOTOR #	51,65	51,10	335,19	− 1,06	0,40
GENERAL ELECT. #	128,80	129	846,18	+ 0,16	0,28
GENERAL MOTORS #	67,50	....	....	....	0,40
HITACHI #	10,76	11	72,16	+ 2,23	0,02
I.B.M #	90	91,40	599,54	+ 1,56	0,09
ITO YOKADO #	71,35	71,45	468,68	+ 0,14	0,09
MATSUSHITA #	20,90	20,40	133,82	− 2,39	0,03
MC DONALD'S #	45,20	45,01	295,25	− 0,42	0,04
MERCK AND CO #	77,50	76	498,53	− 1,94	0,24
MITSUBISHI CORP.	7,23	6,77	44,41	− 6,36	0,02
MORGAN J.P. #	131,50	133,60	876,36	+ 1,60	0,81
NIPP. MEATPACKER	11,46	....	....	....	0,09
PHILIP MORRIS #	24,42	24,99	163,92	+ 2,33	0,39
PROCTER GAMBLE	103	103,60	679,57	+ 0,58	0,25
SEGA ENTERPRISES	17,69	17,60	115,45	− 0,51	0,08
SCHLUMBERGER #	56,35	57,50	377,18	+ 2,04	0,18
SONY CORP. #	157,70	162,90	1068,55	+ 3,30	0,13
SUMITOMO BANK #	15,20	15,20	99,71	....	0,02

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 8 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,88	84,49	− 0,92
AB SOFT	9	59,04	....
ALPHAMEDIA	10,50	68,88	....
ALPHA MOS	3,20	20,99	....
ALTAMIR & CI	134	878,98	+ 0,75
APPLIGENE ON	1,70	11,15	+ 9,68
ASTRA	1,37	8,99	+ 2,24
ATN	5,85	38,37	− 2,34
AVENIR TELEC	89	583,80	− 1
BELVEDERE	60	393,57	− 3,38
BIODOME #	15,80	103,64	− 0,63
BVRP EX DT S	48	314,86	+ 2,56
CAC SYSTEMES	7,64	50,12	+ 5,38
CEREP	14,98	98,26	− 0,07
CHEMUNEX #	0,60	3,94	+ 3,45
COIL	39	255,82	....
CRYO INTERAC	26,30	172,52	+ 1,15
CYBER PRES.P	17,20	112,82	− 18,10
CYRANO #	5,60	36,73	− 9,68
DESK #	12	78,71	....
DESK BS 98 ♦	1,29	8,46	....
DMS #	9,60	62,97	....
DURAND ALLIZ	5,40	35,42	− 6,57
DURAN DUBOI	91	596,92	− 1,62
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	10,89	71,43	+ 8,90
ESKER	31,30	205,31	+ 0,16
EUROFINS SCI	76,45	501,48	− 0,71
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	146,50	960,98	− 0,95
FABMASTER #	12,60	82,65	+ 0,80
FI SYSTEM #	133,90	878,33	+ 0,68
FLOREANE MED	8,04	52,74	− 1,11
GENERIX #	47	308,30	− 4,08
GENESYS #	20,20	132,50	+ 8,02
GENSET	29,40	192,85	− 0,34
GROUPE D #	17,50	114,79	....
GUILLEMOT #	71,80	470,98	+ 0,42
GUYANOR ACTI	0,40	2,62	− 6,98
HF COMPANY	74,50	488,69	....
HIGH CO.	48,90	320,76	+ 1,88
HOLOGRAM IND.	41,50	272,22	+ 2,47
IGE + XAO	5,30	34,77	− 1,67
ILOG #	9,54	62,58	− 0,52
IMECOM GROUP.	3,61	23,68	− 10,20
INFOSOURCES	16,10	105,61	− 2,13
INFOTEL #	28,50	186,95	+ 2,15
INTERCALL #	27,40	179,73	− 1,08
KALISTO ENTE	28,50	186,95	+ 2,89
LEXIBOOK #	16,70	109,54	+ 4,38
JOLIEZ-REGOL	7,93	52,02	− 0,25
JOLIEZ-REGOL	0,42	2,76	+ 5
LACIE GROUP	6,21	40,73	+ 5,08
MEDIDEP #	19,50	127,91	....
MILLE AMIS #	6	39,36	+ 0,84
MONDIAL PECH	7,78	51,03	....
NATUREX	9,50	62,32	− 3,06
OLITEC	69,10	453,27	− 0,29
OXIS INTL RG	0,60	3,94	+ 17,65
PERFECT TECH	16,50	108,23	+ 3,13
PHONE SYS.NE	7,60	49,85	− 1,30
PICOGIGA	18,98	124,50	+ 2,04
PROSODIE #	138	905,22	....
PROLOGUE SOF	37	242,70	+ 3,06
QUANTEL	3,90	25,58	....
R2I SANTE	45,50	298,46	+ 3,41
RADOUX INTL	39,50	259,10	− 0,38
RECIF #	21	137,75	....
REPONSE #	24	157,43	....
REGINA RUBEN	8,40	55,10	+ 0,12
SAVEURS DE F	19	124,63	− 2,46
SILICOMP #	16,40	107,58	+ 13,10
SERP RECYCLA ♦	108,80	713,68	....
SOI TEC SILI	45,60	299,12	+ 1,33
STACI #	23	150,87	− 0,86
STELAX ♦	0,73	4,79	....
SYNELEC #	15,30	100,36	....
TA TETE D.L	1,85	12,14	− 4,64
THERMATECH I	27,40	179,73	+ 2,16
TITUS INTERA	27	177,11	− 5,26
TRANSGENE #	23,50	154,15	....
TEL.RES.SERV	14,49	95,05	− 2,09
V CON TELEC	7,97	52,28	− 0,25
WESTERN TELE	8	52,48	− 6,98

SECOND MARCHÉ

MARDI 9 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	54,50	357,50	+ 4,01
AIGLE #	94,40	619,22	− 1,15
ALGECO #	78,90	517,55	+ 1,81
APRIL S.A.#(	106	695,31	....
ARKOPHARMA #	69,50	455,89	+ 1,16
ASSUR.BQ.POP	94	616,60	+ 0,11
ASSYSTEM #	32	209,91	....
BENETEAU CA#	210	1377,51	− 0,47
BISC. GARDEI ♦	4,46	29,26	....
BOIRON (LY)#	57,95	380,13	− 0,09
BOISSET (LY) ♦	28,30	185,64	....
BOIZEL CHANO	94	616,60	− 3,09
BONDUELLE	18,09	118,66	+ 0,50
BOURGEOIS (L ♦	6	39,36	....
BRICE	61,40	402,76	+ 0,16
BRICORAMA #	64,15	420,80	− 1,61
BRIOCHE PASQ	90,20	591,67	− 1,96
SOLERI	71,75	470,65	− 0,07
CDA-CIE DES	30,95	203,02	− 0,10
CEGEDIM #	63,50	416,53	− 2,76
CERG-FINANCE	109	714,99	....
CGBI	47	308,30	....
CLAYEUX (LY) ♦	5,55	36,41	....
CNIM CA#	40	262,38	....
COFITEM-COFI	52,50	344,38	....
CIE FIN.ST-H ♦	71,10	466,39	....
C.A. PARIS I	153,50	1006,89	− 0,58
C.A.ILLE & V	49,39	323,98	− 0,02
C.A.LOIRE AT ♦	50,95	334,21	....
C.A.MORBIHAN	48,79	320,04	− 0,02
C.A.DU NORD#	89,40	586,43	....
C.A. OISE CC ♦	66,65	437,20	....
C.A.PAS CAL	102,70	673,67	....
C.A.TOULOUSE ♦	77,60	509,02	....
CRCAM TOUR.P ♦	68,70	450,64	....
CROMETAL ♦	48,83	320,30	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	64,45	422,76	+ 0,23
DAUPHIN ♦	120,20	788,46	....
DECAN GROUPE ♦	42	275,50	....
DU PAREIL AU	71,50	469,01	....
ENTRELEC CB	44,80	293,87	+ 1,82
ENTREPRISE I	99,15	650,38	....
ETAM DEVELOP	36	236,14	+ 1,41
EUROPEENNE C	115	754,35	+ 3,05
EUROP.EXTINC	47,90	314,20	− 0,19
EXEL INDUSTR	56,05	367,66	− 2,52
EXPAND S.A.	30,49	200	....
FACTOREM ♦	147	964,26	....
FAIVELEY #	14,01	91,90	....
FINACOR	4,68	30,70	− 1,68
FINATIS(EX.L ♦	116,30	762,88	....
FININFO ♦	191	1252,88	....
FLO (GROUPE)	40,49	265,60	− 0,76
FOCAL (GROUP	59,40	389,64	− 0,08
FRAIKIN 2#	79,50	521,49	− 0,63
GAUTIER FRAN	41	268,94	− 0,77
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	41,75	273,86	....
GEODIS	68	446,05	+ 1,49
G.E.P PASQUI ♦	0,66	4,33	....
GFI INDUSTRI	20,15	132,18	− 1,71
GO SPORT ♦	66	432,93	....
GPRI FINANCI ♦	23,75	155,79	....
GRAND MARNIE ♦	5399	35415,12	....
GROUPE BOURB ♦	56	367,34	....
GUERBET S.A.	22,79	149,49	− 0,04
GUY DEGRENNE	28,40	186,29	− 2,07
GUYOMARC H N ♦	56,80	372,58	....
HERMES INTL	116,10	761,57	− 1,19
HYPARLO #(LY)	119,30	782,56	− 2,13
I.C.C.# ♦	36	236,14	....
IMMOB.BATIBA	53,20	348,97	+ 1,33
IMS(INT.META	9,85	64,61	+ 2,60
INFO REALITE	30,50	200,07	− 4,09
INT. COMPUTE ♦	2,65	17,38	....
JET MULTIMED	185,10	1214,18	+ 0,05
LATECOERE #	113,50	744,51	− 0,70
L.D.C.	93,30	612,01	− 0,74
LECTRA SYST.	6,85	44,93	+ 1,48
LEON BRUXELL	25,70	168,58	+ 1,78
LOUIS DREYFU	18	118,07	+ 0,28
LVL MEDICAL	22,50	147,59	....
MANUTAN INTE	61,50	403,41	+ 4,24
MARC ORIAN ♦	95	623,16	....
MARIONNAUD P	65	426,37	+ 4
MECATHERM #	36,50	239,42	....
MGI COUTIER ♦	32,62	213,97	....
MICHEL THIER	145	951,14	− 0,28
NAF-NAF #	12,60	82,65	+ 4,13
ALES GPE EX.	22	144,31	− 2,22
POCHET ♦	71	465,73	....
RADIALL #	85	557,56	....
RALLYE(CATHI	73	478,85	+ 0,55
REYNOLDS	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,85	149,89	− 0,09
SABATE SA #	115,80	759,60	− 0,17
SEGUIN MOREA	69,50	455,89	+ 0,72
SIDERGIE	155,20	1018,05	− 0,51
SIPAREX (LY)	26,50	173,83	− 1,85
SOCAMEL-RESC ♦	20,02	131,32	....
SPORT ELEC S ♦	6,65	43,62	....
STALLERGENES	16,20	106,27	+ 1,25
STEF-TFE #	49	321,42	....
SUPERVOX (B) ♦	1,70	11,15	....
SYLEA	51,30	336,51	+ 0,20
TOUPARGEL (L ♦	13,60	89,21	....
TRANSICIEL #	55,40	363,40	....
TRIGANO	69,80	457,86	+ 2,65
UBI SOFT ENT	136	892,10	− 2,86
VIEL ET CIE	23,90	156,77	− 2,45
VILMOR.CLAUS	77,10	505,74	− 0,52
VIRBAC ♦	58	380,46	....
WALTER #	101,50	665,80	+ 4,64
AFIBEL ♦	34,20	224,34	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK ♦	37,61	246,71	+ 0,03
BQUE TARNEAU ♦	80	524,77	....
C.A.GIRONDE ♦	96	629,72	....

LeMonde Job: WMQ1011--0026-0 WAS LMQ1011-26 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:37 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0567 Lcp:700 CMYK

SPORTS **Le président de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Lapasset, dans un entretien au *Monde*, affirme sa volonté d'entretenir l'engouement populaire nait de la bonne performance du XV de France dans la 4e Coupe du monde. ● UNE OPÉRATION destinée à favoriser la création de clubs au nord de la Loire, *« au-delà des frontières habituelles »* du rugby, sera lancée en janvier 2000. ● LA CRÉATION d'un Centre technique national à Marcoussis (Essonne) devrait permettre l'émergence d'une nouvelle génération de joueurs. ● LE COMPORTEMENT SUSPECT de certains internationaux va conduire à la mise en place d'une procédure disciplinaire (citation) semblable à celle de la Coupe du monde dès les phases finales du championnat de France. ● CÔTÉ SPONSORS, les partenaires de l'équipe de France se félicitent du déroulement de l'épreuve tandis que l'équipementier Reebok savoure sa victoire sur Nike et Adidas.**

Bernard Lapasset veut « conduire le rugby français vers d'autres ambitions »

Dans un entretien au « Monde », le président de la Fédération française de rugby (FFR) tire un premier bilan de la Coupe du monde 1999. Il annonce son intention de réaménager le calendrier national afin que le XV de France puisse continuer à rivaliser avec les plus grands

« Quel bilan tirez-vous de cette Coupe du monde pour le rugby français ?

– Je retiens d'abord cet énorme engouement populaire qu'a suscité le match contre les All Blacks. C'est peut-être là que s'est nouée cette Coupe du monde. Jusque-là, on n'avait pas le sentiment d'une adhésion complète du public et des médias. Il y a eu un phénomène populaire extraordinaire, nous allons le mettre en évidence aujourd'hui. Le rugby français fait désormais partie des grands sports médiatiques. La finale a réalisé une audience record avec une moyenne de 14 millions de spectateurs, et, sur tous les stades français, on a battu des records de fréquentation, y compris en l'absence de l'équipe de France. Tout cela signifie que la France reconnaît le rugby comme un sport majeur. A partir de là, il existe une ardente obligation de conduire ce rugby français vers d'autres ambitions.

– Quelles sont vos pistes de réflexion ?

– Sur le court terme, il faudrait faire en sorte que la pression populaire née de ce match ne retombe pas tout de suite. En janvier, nous allons investir 3 millions de francs pour lancer l'opération "Cent villes, cent clubs", au nord de la Loire. Notre but est de créer de nouveaux clubs au-delà de nos frontières habituelles, avec la participation des institutions locales.

BERNARD LAPASSET

Cette opération concerne cent villes de 10 000 à 50 000 habitants. Par ailleurs, nous voulons diversifier la pratique du jeu. Nous allons initier des formules de rugby à sept, huit ou dix joueurs, ainsi que des jeux de contournement et d'évitement : des activités qui donnent espace et liberté à ces jeunes qui vont arriver dans les clubs en n'ayant pas forcément la culture ou la connaissance du jeu.

– Parallèlement, quelle va être votre politique pour l'élite ?

– A long terme, le problème essentiel est posé par l'équipe de France. Notre premier chantier concerne la création du centre technique national de Marcoussis, qui sera destiné à toutes les filières du haut niveau. Il convient également de rénover la manière dont on va détecter et identifier les joueurs de demain, en fonction des canons physiques et techniques dont nous avons besoin. Nous ne devons pas renier ces fantastiques capacités d'improvisation qui sont le propre du rugby français. Mais il nous faut, en même temps, trouver des joueurs suffisamment forts et structurés pour aborder le rugby du troisième millénaire. Concernant les internationaux, enfin, il va falloir mettre en place une politique extrêmement sélective du haut niveau. On ne peut pas mettre ensemble et les championnats et les Coupes d'Europe et la Coupe de France et les matches internationaux. Cela crée une confusion des genres.

– Avez-vous un projet en ce sens ?

– Nous allons réactualiser notre projet Rugby 2000, en organisant une série de cinq forums régionaux puis un colloque national, en mars, au Sénat. Entraîneurs, présidents, médecins, joueurs, presse seront associés afin de réfléchir à la restructuration du rugby professionnel en France. Nous avons commandé un sondage sur l'ensemble de la France, auprès du public, afin de mieux cerner ses attentes en matière de championnat et d'équipe de France. Le but est d'avoir une vision d'ensemble, puis de dégager une stratégie pour les quatre prochaines années.

– Quelles idées allez-vous avancer sur ce sujet ?

– La priorité est de mettre en avant notre équipe nationale. Il faut une dynamique qui permette aux joueurs du XV de France d'être protégés pour les échéances internationales. Pendant les cinq ans à venir, le XV de France va rencontrer chaque année les trois grandes équipes de l'hémisphère Sud. En novembre 2000, l'Australie et la Nouvelle-Zélande viendront en France. En juin 2001, nous irons en Afrique du Sud. Ces modifications du calendrier doivent s'accompagner naturellement d'une gestion des joueurs. J'ai besoin de l'appui de la Ligue nationale de rugby pour que, dès la saison prochaine, nous mettions au point une "licence à points". La finalité de cette licence est de limiter le nombre de matches pour les internationaux, car jouer au-delà de 30 matches par saison, c'est de la folie ! Bien évidemment, la fédération se chargerait de rémunérer les joueurs durant les périodes où ceux-ci ne seraient pas auprès de leurs clubs respectifs.

– Que se passera-t-il si ce projet n'obtient pas l'adhésion des clubs ?

– Alors, il faudra imaginer un échelon intermédiaire entre les compétitions qu'on connaît aujourd'hui et le niveau international en créant des équipes de provinces "franchisées". Appelons-les franchisées pour éviter que le mot "provinces" ne suscite trop de susceptibilités. Mais ce problème n'est pas strictement franco-français, il est européen. Tant que je n'aurai pas l'adhésion de l'Angleterre sur ce projet, on ne pourra pas avancer.

– Trois joueurs français ont été cités devant la commission de discipline de la Coupe du monde. C'est un "record" qui confirme la mauvaise réputation du rugby français...

– J'avais prévenu Christian Califano et Franck Tournaire après leur finale désastreuse contre Montferrand, en mai, où ils ont écroulé toutes les mêlées. Il y avait dans la tribune tous les représentants du Board et des arbitres internationaux. Leur première réaction a été de me dire : *"Comment pouvez-vous tolérer cela, comment pouvez-vous tolérer que les arbitres acceptent ce jeu-là ?"* Ce jour-là, je savais que j'avais perdu et la crédibilité des arbitres français et celle des joueurs de la première ligne de l'équipe de France. Si les joueurs ne comprennent pas qu'ils doivent avoir un comportement exemplaire, ils n'ont plus aucune chance d'être professionnels demain.

– Les joueurs australiens se sont plaints de gestes défendus, comme des fourchettes...

– Aucun représentant de la délégation australienne ne m'en a parlé pendant le banquet de clôture. Mais, si ces joueurs ont dit vrai, c'est impardonnable. Je serai extrêmement sévère. Le rugby est un sport de combat, mais les actes délibérés d'anti-jeu et d'intimidation physique sont inacceptables.

– Que faire pour débarrasser le rugby français de ses mauvaises habitudes ?

– Pour garantir la parfaite régularité des rencontres, je vais proposer rapidement la mise en place de la procédure de citation pour certains matches de haut niveau, peut-être dès les phases finales du championnat de France.

– Vous avez l'intention de proposer la candidature de la France pour l'organisation de la Coupe du monde 2007. D'autres pays accueilleront-ils des matches, comme ce fut le cas cette année avec le pays de Galles ?

– Oui. En s'associant à d'autres pays, on peut revoir la Coupe du monde dans chaque pays tous les huit ans, et en tirer les bénéfices. C'est le choix que j'ai fait. Je pense que la France est en mesure d'organiser la Coupe du monde seule, mais cela veut dire qu'on ne la reverrait pas avant vingt ou trente ans en France. Par ailleurs, Twickenham ou Cardiff sont des lieux extraordinaires pour le rugby. S'en priver serait vraiment dommageable. Je souhaite néanmoins que nous accueillions la grande majorité des matches en France, de 30 à 35 sur 41.

– Quelle est votre opinion sur la façon dont a été organisée cette Coupe du monde ?

– Je crois qu'il faut revoir le système. Je l'ai condamné depuis longtemps, je suis content qu'il trouve ses limites par l'expression d'un mécontentement général sur l'organisation de cette Coupe du monde.

– Qu'en est-il de la succession de Jean-Claude Skrela ?

– Il a fait un boulot extraordinairement compliqué. C'est un homme extrêmement lucide, droit, loyal dans ses choix et dans ses stratégies. Je dois lui rendre hommage, ainsi qu'aux autres membres de l'encadrement du XV de France. Maintenant, le problème, pour moi, est de trouver une équipe qui aurait la même complémentarité que Jean-Claude Skrela, Jo Maso, Pierre Villepreux et Max Godemet. J'ai protégé cet encadrement après deux défaites à plus de 50 points. Cela n'était jamais arrivé. Début décembre, nous aurons réglé la question de la succession. Il y aura des évolutions, c'est sûr. Nous aurons des hommes nouveaux, de nouvelles orientations. La confiance est là, la réussite est là, mais cela ne suffira pas pour aborder la suite. »

Propos recueillis par
Eric Collier et Frédéric Potet

Pour les sponsors, la Coupe était bien pleine

LES SPONSORS du rugby sont unanimes : la quatrième édition de la Coupe du monde devrait permettre le décollage de ce sport comme vecteur de communication, publicitaire, bien sûr, mais aussi communication interne. Par rapport au football, le rugby a su mettre en avant ses valeurs propres : *« primauté du collectif »*, *« esprit d'équipe »*, *« solidarité »*, *« courage »*, *« force morale »*, voire *« esprit de la fête après le match »* ou *« enracinement dans le terroir »* sont les thèmes revenant le plus souvent dans la bouche des sponsors, qui n'oublient pas qu'ils sont avant tout des entreprises soucieuses de mobiliser leurs salariés. La plupart d'entre elles sont d'ailleurs partenaires de clubs ou de fédérations nationales, avec lesquels elles vont maintenant s'efforcer de *« faire sortir le rugby de son image : amateur et provincial »*, dit l'un d'eux.

Les sponsors français sont les premiers satisfaits. La GMF, assureur des joueurs et des arbitres, et la Société générale, sont parmi les plus anciens partenaires de la Fédération française de rugby (FFR), respectivement depuis quinze et douze ans. Une fidélité récompensée aujourd'hui, même si chacun s'attend à voir les tarifs révisés à la hausse. Le contrat de la mutuelle des fonctionnaires arrive à échéance à la fin de la saison en cours. La Générale a consacré au rugby 3,2 millions d'euros chaque année, et investi 2,3 millions d'euros pour la seule Coupe du monde. Fabien Galthié, le demi de mêlée du XV de France, est employé à l'agence bancaire de Colomiers. Quant à France Télécom, il ne pouvait rêver meilleure entrée en matière pour sa nouvelle politique de sponsoring axée sur le rugby.

UNE PETITE PLANÈTE

Pour les « world companies » américaines Ford et Coca-Cola, le rugby est encore une petite planète. Omniprésent dans le foot et l'olympisme, Coca-Cola a investi le rugby depuis la Coupe du monde 1991, et a déjà signé pour la Coupe 2003. Egalement associé à la FFR, Coca-Cola a financé le programme des 600 jeunes qui tendaient les drapeaux des pays concernés sur la pelouse, pendant les hymnes, avant les matches. Le président de Ford, Jacques Nasser, pourtant de nationalité australienne et d'origine libanaise francophone, n'a pas jugé bon d'assister à la finale. *« Le rugby est avant tout une affaire locale »*, justifie un représentant de Ford France. La firme est partenaire de clubs depuis longtemps en Angleterre et au pays de Galles, où elle a des usines. En France, implanté industriellement en Aquitaine, Ford a misé sur le club de Bordeau-Bègles Gironde, pour un montant quasi anecdotique : 1,5 million de francs.

Chez les équipementiers, le grand perdant est Adidas. Reebok avait misé sur une seule équipe en tant que sponsor, mais ce fut la bonne : l'Australie a remporté la Coupe face à la France de Nike. *« Nos deux concurrents* [NDLR : Nike et Adidas] *se sont lancés dans une guerre très médiatisée depuis la Coupe du monde de football*, commente-t-on chez Reebok. *Nous, nous travaillons avec le XV d'Australie depuis cinq ans, et cela commence à être payant. »* En France, la firme est partenaire de l'équipe de Narbonne depuis trois ans. Nike a certes perdu la finale, mais il a doublement gagné sa revanche du Mondial 98 sur Adidas, avec la victoire du XV tricolore sur les All Blacks en demi-finales, puis de l'Afrique du Sud, autre équipe Nike, sur les Néo-Zélandais pour la troisième place.

Partenaire de la FFR pour sept ans, Nike a sous contrat individuel treize joueurs français, parmi ceux qui ont réussi l'exploit de Twickenham, dont Lamaison, Ibañez, Benazzi, Bernat-Salles ou Tournaire. De quoi bâtir *« une stratégie de long terme »*, estime-t-on chez Nike France. D'ailleurs, les retombées ont déjà commencé pour les joueurs. Marilyn, l'agence de mannequins, affirme avoir reçu des *« demandes de devis »* pour les trois rugbymen présents dans son catalogue (voir *Le Monde*, supplément du 30 octobre), au lendemain de la victoire de la France sur la Nouvelle-Zélande, et précise qu'*« Olivier Magne est en compétition avec un skieur français pour représenter une marque de grande consommation alimentaire »*.

Pascal Galinier et Pascale Santi

Le voilier « Young-America » victime d'une grave avarie dans la Coupe Louis-Vuitton

AUCKLAND
correspondance

A 14 h15, mardi 9 novembre, sur le plan Pacifique, l'un des deux plans de course de la Coupe Louis-Vuitton, le voilier Young America dispute son troisième et dernier bord de près. Le beau bateau noir mène de 26 secondes devant Nippon Challenge, l'un des challengers les plus menaçants à l'égard des « super challengers », que sont l'italien Prada Challenge et les deux américains, *Young America* et *America One*. Le ciel est couvert. Le vent souffle aux alentours de 18 nœuds, mais il monte à 22 nœuds par rafale. C'est surtout un mauvais clapot avec des vagues irrégulières et cassantes, parfois très proches les unes des autres, qui contrarie Ed Baird, skipper de *Young America* et ancien champion du monde de match-racing.

Le moment de virer approche. Le skipper américain estime qu'il n'a pas la possibilité d'attendre une mer plus plate. Le virement est sur le point d'être envoyé quand le bateau *« fait un drôle de mouvement »*. *« Il bouge soudain très brusquement »*, selon Ed Baird. A ce moment-là, *« les anciens de la Whitbread se mettent à crier : il vaut mieux dégager d'ici et tout le monde a sauté à l'eau »*, raconte Ed Baird au cours de la conférence de presse, quelques heures plus tard.

Une fois tous les équipiers récupérés et le bateau ne semblant pas couler, trois hommes retournent à bord. Ils amarrent des bouées, enclenchent une pompe d'évacuation d'eau, vident la soute à voiles et démontent la grand-voile. Trois heures et demie plus tard, le bateau du syndicat américain rentre penaud au port. *Young America* est triste à voir, plié en deux, avec son avant et son arrière recroquevillés autour du mât.

Le premier informé de la mauvaise nouvelle a été l'architecte néo-zélandais Bruce Farr, basé aux Etats-Unis. S'il a la réputation de construire les plus beaux bateaux du monde et a acquis un quasi-monopole sur les bateaux de la Whitbread par exemple (tour du monde en équipage), il n'a pour le moment pas encore réussi à dessiner un bateau gagnant dans la Coupe de l'America.

« Nous demandons sans cesse aux designers de nous faire des bateaux plus légers. Mais c'est vrai qu'il faut aussi qu'ils restent solides », a déclaré Ed Baird après cette très grave avarie. *« Le bateau supporte près de 60 tonnes au pied de mât, alors que la tension sur l'étai (câble d'avant de retenue du mât) est d'environ 15 tonnes et de 12 tonnes sur les bastaques (câbles arrière de retenue du mât). Quand le bateau est en mouvement, la tension au pied de mât est sans doute d'au moins 100 tonnes »*, commente Bruno Troublé, directeur du centre de presse Louis Vuitton.

TROIS OPTIONS

John Marshall, patron du Yacht Club de New York, contacté au milieu de la nuit américaine, s'est déclaré confiant quant aux réparations. Il semblerait que les dégâts aient principalement atteint la partie supérieure du bateau, entre la ligne de flottaison et le pont, laissant la partie immergée relativement intacte. Mardi soir, l'équipage américain était confiant quant à la possibilité de faire à nouveau naviguer *Young America*.

Le syndicat a trois options. Demander 48 heures de report des courses pour réparer le bateau. Mais, de l'avis général, la remise en état, éventuelle, de *Young America* demandera dix jours, voire deux semaines. La deuxième option serait de mettre à flot l'autre bateau du syndicat américain *(USA58)*. Mais ce second voilier n'est pas dans la jauge. Il faudrait accomplir cette formalité. Cette option, sans doute la plus viable, impose également aux Américains de déclarer forfait pour la course suivante (contre les Suisses).

La troisième option serait de renoncer à toutes les courses du second Round Robin, pour ne pas exposer le deuxième bateau, conçu pour du temps plus léger et prévu pour entrer en scène plus tard dans la course. Aucune des trois options n'est idéale. Dans une compétition, où le défi français Bouygues Télécom Transiciel a enregistré, mardi, une nouvelle défaite (face au défi espagnol), *Young America* est désormais un « super challenger » sérieusement handicapé.

Florence de Changy

L'équipe de France de sabre décroche l'or elle aussi

ET DE CINQ ! LUNDI 8 NOVEMBRE, lors de l'ultime journée des Championnats du monde d'escrime à Séoul (Corée), l'équipe masculine de sabre a apporté à la France sa cinquième médaille d'or. Damien Touya, Jean-Philippe Daurelle, Matthieu Gourdain et Julien Pillet se sont imposés aux dépens de l'équipe de Pologne, 45 touches à 27. *« On connaît bien les Polonais. On savait qu'il fallait partir vite, car dès qu'ils sont menés, ils se découragent »*, a expliqué Damien Touya, qui, en premier relayeur, a montré l'exemple, infligeant un 5/0 à Rafal Sznajder. Le Tarbais (24 ans) avait déjà décroché la médaille d'or au sabre individuel. La France revient de Séoul avec un total de huit médailles : outre les cinq en or, une d'argent et deux de bronze.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le sélectionneur de l'équipe de France,** Roger Lemerre, a communiqué, lundi 8 novembre, la liste des joueurs retenus pour le match amical contre la Croatie, samedi 13 novembre. Sont sélectionnés : Stéphane Porato, Ulrich Ramé, Laurent Blanc, Marcel Desailly, Franck Lebœuf, Lilian Thuram, Bixente Lizarazu, Vincent Candela, Frédéric Déhu, Alain Boghossian, Didier Deschamps, Patrick Vieira, Zinedine Zidane, Johan Micoud, Youri Djorkaeff, Robert Pires, Sylvain Wiltord, Lilian Laslandes, Tony Vairelles, Stéphane Guivarc'h.

■ **La Fédération internationale de football (FIFA)** et l'Union européenne (UEFA) ont convenu de mener des contrôles antidopages inopinés auprès des équipes qualifiées pour la phase finale du Championnat d'Europe des nations (10 juin au 2 juillet 2000).

■ **MOTOCYCLISME : l'Italien Valentino Rossi** (20 ans), champion du monde de vitesse 250 cc en 1999, quitte Aprilia pour courir la saison prochaine sur une Honda 500 NSR, ont annoncé, lundi 8 novembre, les deux écuries.

LeMonde Job: WMQ1011--0027-0 WAS LMQ1011-27 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 08:56 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0568 Lcp:700 CMYK

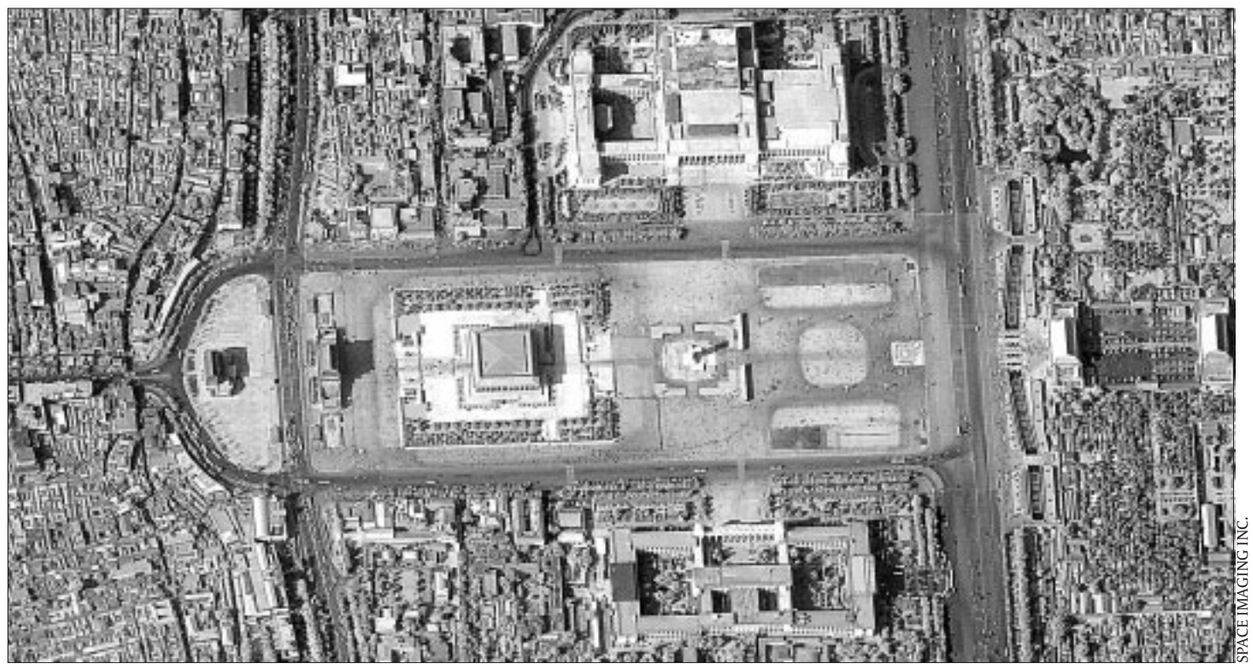

SPACE IMAGING INC.

RUSS UNDERWOOD/LOCKHEED MARTIN

■ DE L'ESPIONNAGE SPATIAL AU COMMERCE

Cette image de la place Tiananmen a été prise par le satellite Ikonos, en orbite en à 680 km d'altitude depuis le 24 septembre. Sa définition de un mètre – qui permet d'y distinguer parfaitement, par exemple, les voitures – en réservait, jusqu'à présent, l'usage aux militaires. Elle est visible aujourd'hui sur Internet (www.spaceimaging. com). Un avant-goût de ce que la société américaine Space Imaging va proposer d'ici à la fin de l'année pour 30 à 600 dollars le mile carré (259 hectares).

Ces nouvelles images bousculent le marché de la télédétection, largement dominé jusqu'à présent par les satellites français Spot (10 mètres de définition au maximum) et américain Landsat (30 mètres). La diffusion libre d'images bien plus fines était autorisée depuis 1984 par l'ONU, mais les Etats-Unis, seuls détenteurs (avec l'ex-URSS) des engins capables de les produire, en bloquait la distribution. Le succès de Spot Image, qui détient 57 % d'un marché mondial en pleine expansion, et, surtout, l'écroulement du bloc de l'Est les ont amenés à changer d'avis. En 1994, le président Clinton a autorisé ses industriels à profiter du savoir-faire acquis avec les militaires. Ikonos, fabriqué par Lockheed-Martin, est le premier de cette nouvelle génération de satellites civils. Il sera suivi, début 2001, par Orbview, de la firme américaine Orbital Science. A la direction de Spot Image, on estime qu'il ne s'agit là que d'un nouveau créneau, pour des utilisations bien précises mais que les définitions plus grandes gardent tout leur intérêt, notamment pour la cartographie. Spot Image commercialisera néammoins les images d'Orbview, en exclusivité pour l'Europe...

Le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie critique vivement la politique budgétaire de Claude Allègre

C'EST un sérieux coup de canif dans la politique de Claude Allègre. Le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) a émis un avis extrêmement critique sur le projet de budget 2000 de la recherche. Ce désaveu est d'autant plus cinglant que le CSRT, instance de consultation formée de quarante représentants des milieux scientifiques et industriels, a pour nouvelle vice-présidente (le président étant le ministre lui-même) Claudine Laurent, précédemment conseillère technique au ministère de la recherche.

Le Conseil, créé en 1982 mais resté dans l'ombre ces dernières années, veut manifester ainsi, en même temps que son indépendance, une volonté de peser plus activement sur la politique scientifique.

« TRÈS VIVE INQUIÉTUDE »

Le projet de budget de la recherche s'élève à 54,6 milliards de francs en dotations ordinaires (salaires) et crédits de paiement (fonctionnement des laboratoires), soit, à périmètre constant, une hausse d'environ 1 %. *« Ce taux de progression reste bien inférieur à la croissance économique prévisible »*, a noté le CSRT lors de sa dernière séance plénière, tenue le 27 octobre. Il observe que la part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB décroît régulièrement depuis 1993, puisqu'elle atteignait alors 2,5 % et qu'elle ne devrait pas dépasser 2,1 à 2,2 % l'an prochain. *« Le gouvernement choisit de ne réinvestir que très partiellement les dividendes de la croissance dans l'effort de recherche et de développement technologique. (...) La dépense intérieure de recherche et développement s'éloigne de celle d'autres nations développées (...) L'écart est maintenant critique et peut conduire dans un avenir proche à une récession scientifique »*, s'inquiète le Conseil, qui s'alarme également des conséquences d'un *« message politique brouillé »*.

Le CSRT exprime par ailleurs *« sa très vive inquiétude »* au sujet de l'emploi scientifique : *« Le budget ne permettra pas l'anticipation des recrutements qu'impose la vague de départs à la retraite de la fin de la prochaine décennie. La qualité de la recherche française future passe par le maintien de la qualité des recrutements dans tous les corps et celle-ci ne pourra être assurée sans une programmation pluriannuelle »*.

Les membres du Conseil approuvent, en revanche, l'augmentation du soutien de base aux laboratoires, ainsi que l'accent porté sur la recherche technologique et l'innovation. Mais, constatant que ces priorités s'accompagnent d'un transfert des financements vers des fonds d'intervention pilotés par le ministère, ils estiment *« essentiel que les crédits soient attribués au terme de procédures claires »*. Ils demandent même une évaluation de *« cette politique interventionniste, pour son impact tant sur la recherche et l'innovation que sur le fonctionnement même des structures de la recherche »*.

Une manière on ne peut plus claire de refuser de signer un chèque en blanc à Claude Allègre.

Pierre Le Hir

■ **RECHERCHE : deux démissions supplémentaires**, s'ajoutant à celle du prix Nobel de physique Claude Cohen-Tannoudji (*Le Monde* du 30 octobre), ont été enregistrées au Conseil national de la science. Le mathématicien Yves Meyer, membre de l'Institut, constatant que lors des sessions du conseil, le gouvernement annonçait *« des choix irrévocables sur lesquels tout débat était vain »*, préfère *« retourner travailler dans son laboratoire plutôt que de perdre son temps dans des comités inefficaces »*, comme le ministre y a exhorté les chercheurs. Le troisième démissionnaire, pour des motifs analogues, est le physicien italien Giorgio Parisi, professeur à l'université La Sapienza de Rome.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

met au concours un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE EN HISTOIRE CULTURELLE COMPARÉE DE L'EUROPE DU XIXe ET DU XXe SIÈCLE.

Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires, direction de recherches.

Titre exigé et conditions : doctorat ou titre jugé équivalent, publications, expérience de l'enseignement universitaire.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le **1er décembre 1999** au secrétariat du doyen de la Faculté des Lettres, 3 rue de Candolle. CH - 1211 - Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Organisme de formations juridiques recherche

intervenants

niv. DEA, DESS min., 5 ans exp. min. sur les sujets suivants : droit de l'action sociale, marchés publics, marchés de prestations intellect., droit hospitalier, comptabilité des associations (stages de 3 jours). Adresser les candidatures au Monde Publicité s/réf. 9960. 21 *bis* , rue Claude-Bernard, 75005 Paris

Société de crédit rech. AGENT conviendrait à retraité banque ou crédit 01-42-60-86-29

Demandes

J. H. cherche place chauffeur de maître ou chauffeur/transport national ou international. Bonne expérience Références Sérieux Disponible Le Monde Publicité, sous réf. 9958, 21 *bis* , rue Claude-Bernard, 75226 Paris Cedex 05

Dans le cas d'une annonce domiciliée au "Monde Publicité", il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LE MONDE diplomatique

NOVEMBRE 1999

JUAN GOYTISOLO et GÜNTER GRASS
A quoi sert la littérature ?

*

JEAN RADVANYI
Pourquoi Moscou relance la guerre en Tchétchénie

*

SUSAN GEORGE
OMC : le commerce contre les libertés

*

IGNACIO RAMONET
La menace Pakistan

*

AHMED RASHID
Les talibans au cœur de la déstabilisation de l'Asie centrale

*

CATHERINE SAMARY
Est : une transition vers l'inconnu

*

JEAN-ARNAULT DERENS
Les Tziganes, indésirables au Kosovo

*

JEAN-CLAUDE PAYE
Vers un Etat policier en Belgique ?

*

EITAN FEINER
Maale Adumim, une colonie d'Israël en Cisjordanie

*

WALID CHARARA et MARINA DA SILVA
Résistance obstinée au Liban sud

*

DANIEL VALLOT
La Corée du Sud peine à sortir de la guerre froide

*

BERNARD CASSEN
Fallacieuse théorie du libre-échange

*

MARK HUNTER
Les salariés américains aimeraient le temps de vivre

*

JAIME MASSARDO
Les Indiens Mapuches tués à petit feu

*

ACHILLE MBEMBE
Les frontières mouvantes du continent africain

*

MICHAËL FAURE
Les immigrés victimes de la « double peine »

*

THIERRY PAQUOT
L'architecte, l'urbaniste et le citoyen

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

LeMonde Job: WMQ1011--0028-0 WAS LMQ1011-28 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0569 Lcp:700 CMYK

Taillevent 2000

Un classique tenté par des idées neuves

ÉVIDEMMENT, il faut oser. Oser franchir le barrage des lourdes limousines noires et lustrées et forcer l'entrée de cet hôtel particulier de la rue Lamennais où siège l'une des instances les plus expressément représentatives de la gastronomie française : Taillevent. Sorte de Conseil constitutionnel de ce qui peut ou non se faire dans l'ordre du bon goût appliqué aux sciences culinaires ; pour le gotha international et gourmet, l'une des haltes hautement nécessaires à l'établissement d'un cursus de mangeur confirmé et, pour le Michelin, un restaurant qui, depuis 1973, mérite ses trois étoiles et ses cinq fourchettes émaillées de rouge, balises suffisantes pour signaler le respect que chacun doit à la robuste maison.

On peut dire aussi que c'est avec ce genre de monument historique que la société continue à faire de la marche arrière et à laisser sur le bord du chemin toute une population de becs fins nourrie à vie au thon en boîte et aux biscuits de guerre. Mais il faut ce qu'il faut et Paris ne pouvait vraisemblablement se passer d'avoir dans son patrimoine deux ou trois saintes chapelles de cet acabit, gardiennes de sa légende et remparts de sa réputation. Taillevent donc, vieux rostre toujours actif et encore très opérationnel quand le pays lui demande son soutien.

Conservatoire et muséum des grands retables, l'endroit est fréquenté par des amateurs d'art sortis en direct des matrices de l'invincible tradition. Lieu à la fois fastueux et fatidique, il ne faudra pas être surpris d'y rencontrer certain soir le prince de Bénévent aidant Talleyrand à gravir l'escalier d'honneur, ou tout autre affamé d'époque venu se réfugier près des fumets classiques. C'est docte, austère et élégant comme il convient ; indémodable.

Il faut dire aussi que l'affaire arrive de loin. L'enseigne notamment. Guillaume Tirel, dit Taillevent, cuisinier de Charles V, auteur du *Viandier,* ouvrage publié en 1440 et best-seller à multiples rééditions. Un parrain de toute première force. Jean-Claude Vrinat, qui est à la tête de l'institution fondée par son père au lendemain de la guerre, se réfère avec satisfaction à ce fameux Guillaume Tirel, l'alpha et l'oméga, le conquistador à la louche d'argent, l'éclaireur de découvertes et de codifications éternellement recevables ; du moins tant que le client, de préférence à toutes autres fariboles, choisirait la côte de bœuf aux trois sauces, les escargots poulette ou le pigeon rôti en bécasse.

QUE FAIRE ?

Ainsi, contre les schismes toujours probables et les hérésies jamais prévisibles, Taillevent fait barrage. Continuité dans l'ordre, ordre dans la continuité. La puissante hanse que constituent les plus déterminés de ses supporteurs ne pense pas différemment. L'imprévu, pourtant, vient de frapper à la porte du temple. En cinquante ans de plats surfilés à l'ancienne, les Vrinat n'avaient usé à leur service que quatre cuisiniers, quatre maîtres queux tous assouplis aux plus rudes disciplines de la place. Apprentissage rigoureux, enseignement de la stricte doctrine et cooptation souple. C'était parfait. Or, voilà que sur un coup de toque non prévu, le dernier de la lignée de ces serviteurs fidèles vient récemment d'abandonner brutalement son poste, jetant la confusion la plus affreuse dans la demeure.

Que faire ? C'est Robuchon qui servira de plénipotentiaire, proposant au Taillevent d'entamer sa révolution culturelle et de commencer à repeindre ses vieilles lunes. Un jeune champion semblait disposé à prendre le pari, Michel del Burgo, chef très remarqué aux « pianos » du Bristol dont il avait méritoirement relancé le restaurant. Le voici donc rue Lamennais, dans l'ancien hôtel du duc de Morny, l'homme lige de Louis-Napoléon dans le coup d'Etat du 2 décembre 1851, découvreur de Deauville, mondain trop fin politique, *« tueur ayant toute la frivolité conciliable avec l'assassinat »,* selon Hugo. Passons.

Assoupli à une courtoisie très Grand Siècle, Jean-Claude Vrinat prépare en ce moment avec beaucoup de prudence sa clientèle de zélotes à encaisser les premières banderilles de son nouveau chef. Il croit avoir sauvé son boudin magique de homard à la nage, ainsi que certaines pièces rares de sa collection particulière, mais reste légitimement tourmenté sur le programme à venir du jeune turbulent. Pour l'instant, il compose, parle de changements légers, de rénovation douce, d'an très bientôt 2000 à prendre en compte. Moments délicats pour ce garant de l'ordre corinthien bientôt protecteur de chapiteaux moins ornementalisés.

Là-bas, sur ses fourneaux à la patine antique et vénérable, on sent que l'intrus cherche encore à trouver le passage. Saint-jacques sur céleri et truffes non encore formellement écrites ; cabillaud au cresson et caviar de générosité trop active ; bar aux artichauts cuit sous un trac de circonstance. Rodage. Les deux parties finiront sûrement par s'entendre, l'excellent Guillaume Tirel n'ayant aucun intérêt à ne plus protéger ses épigones, surtout ceux qui vont lui donner du fil à retordre.

Jean-Pierre Quélin

★ Taillevent, 15, rue Lamennais, 75008 Paris, tél. : 01-44-95-15-01. Carte : 700-850 F, 106-130 €.

La gélatine

Inodore, incolore, insipide, mais pas inutile : telle est la gélatine. Nous avalons souvent cette matière sans nous en douter, car on la trouve un peu partout au détour de l'industrie alimentaire. Dans les confiseries bien sûr (guimauves, réglisses, caramels mous...), dans certains produits laitiers comme les mousses et les bavarois, dans les beurres allégés qu'elle rend plus souples, mais aussi dans les pâtisseries surgelées où elle empêche la formation de cristaux au dégivrage, dans l'univers gastronomique, cette composante occulte de notre quotidien alimentaire a parfois pignon sur assiette.

Ainsi dans le magazine *Palais*, Marc Haeberlin – trois étoiles au Michelin – livre sa recette d'une mousse de litchis à la rose, un plat de haut vol. Celle-ci s'écraserait comme un méchant soufflé si, dans la liste des ingrédients, entre les fruits, le sucre, la crème et les blancs d'œufs, on ne trouvait deux indispensables feuilles de gélatine. *« C'est un produit que j'emploie régulièrement,* raconte cet illustre toqué, *mais avec la main légère. Les plats ne doivent pas être figés, statufiés comme dans l'ancienne cuisine bourgeoise d'apparat. J'en mets ainsi dans ma charlotte au pain d'épices ou ma gelée d'huîtres, mais je souhaite par exemple que cette dernière reste tremblotante et non pas rigide. Tout est une question de dosage. »

Dans le public, la gélatine se trouve le plus souvent sous forme de feuilles transparentes que l'on fait tremper cinq à dix minutes dans l'eau froide avant de les incorporer à chaud dans une préparation. Au rayon des aides culinaires, il s'en est vendu l'an dernier plus de 1,7 million de paquets : de quoi remercier Denis Papin. Cet inventeur français, célèbre pour sa machine à vapeur, ne donna pas que dans le piston : il fut en effet le premier en 1682 à mettre au point un procédé pour extraire les substances gélatineuses à partir d'os.

Honneur toutefois aux Britanniques, grands consommateurs de *jelly* devant l'éternel, qui déposèrent en 1754 le premier brevet pour la fabrication de gélatine alimentaire. Il fallut attendre toutefois deux siècles pour que celle-ci passe du stade artisanal à celui de l'industrie. Un quart de la production européenne provient aujourd'hui d'usines françaises qui extraient et purifient cette matière à partir des os et des couennes d'animaux de boucherie.

La gélatine alimentaire est principalement d'origine porcine (certains revendeurs comme Vahiné, incontestable leader sur ce secteur, vont jusqu'à préciser au dos de leur emballage que leur produit est garanti *« sans origine bovine »*). Depuis 1990, la maison Malilé propose de la gélatine en poudre qui présente en plus l'avantage de s'utiliser à froid comme à chaud, contrairement à la gélatine en feuille.

Guillaume Crouzet

★ Gélatine en feuille, 8 F, 1,21 € environ les 17 g. Gélatine en poudre Malilé, 7,50 F, 1,14 € environ les 21 g.

NOUVEAUX GUIDES

Pudlo

■ Le Pudlo 2000 surprend d'abord le lecteur par une aménité du propos, qui n'était plus guère de mise dans cette profession de bouche, si souvent orageuse, convulsée elle-même par la querelle des chefs, partagés entre « souverainistes » défenseurs du terroir et aventuriers du goût qui se livrent des batailles rangées au sujet de l'authenticité préservée de la table française. « Pudlo », alias Gilles Pudlowski, évite ces excès. C'est un retour à la civilité. Il aime, il louange, il flâne, nous fait quelques petits croquis en bon Piéton de Paris. Ses chouchous – mais qui n'a pas ses marottes ! – sont toujours les mêmes, nichés entre Wally le Saharien et le délicieux Villaret. Les découvertes sont rares. Les exclus aussi, mais par contre proprement foudroyés au tableau noir. Il évite le piège éventé de l'inspecteur inconnu, ou bien la mascarade du gastronome masqué. Ni Fantômas hirsute, ni pète-sec patenté, notre auteur, car le brin de plume est joli, nous promène dans Paris gourmand. Nous le suivrons sans barguigner, car il a même le bon goût de nous indiquer les rares et derniers restaurants « casher » de la capitale. De bons fournisseurs sont indiqués aussi ; l'on peut, avec lui, aller chercher sa baguette ailleurs qu'au chauffe-pain du supermarché.

★ Pudlo 2000, éd. Michel Lafon, 368 p., 110 F, 16,67 €.

Bottin gourmand

■ Le Bottin gourmand conserve le délicieux souvenir de la géographie de l'école primaire. Les 5 000 hôtels et restaurants sélectionnés sont classés par département, repérés sur des cartes routières qui rendent compte des efforts de mille inconnus qui, depuis le temps où les anciens tournaient la spatule de bois dans la casserole de gaude, ont voué ce pays à la gastronomie : une fatalité, sinon une exception française. Pour autant, les choix de cette géographie gourmande sont ouverts, et la sélection éclectique. Quelques nouveautés, cette année, dans le classement de tête, avec l'arrivée du Relais de Poste (Magescq), du Domaine des Hauts de Loire (Onzain), du Clos de la Violette (Aix-en-Provence) et du Pré Catelan (Paris). Avec ses petites fiches sur les curiosités et les sites touristiques, les spécialités culinaires et les principales manifestations régionales, le Bottin gourmand est le guide du gourmand curieux. Mais avec son site Internet, ses services téléphoniques (France Télécom 511 et 711) et Bouygues Telecom (824), son club et ses éditions dérivées (Bottin de la chasse et de la pêche), il est aussi, à sa façon, le guide du gourmet moderne.

★ Bottin gourmand 2000, 1 245 p., 198 F, 30,18 €.

GaultMillau

■ La nouvelle équipe, dirigée par Philippe Faure, augmentée d'un bataillon d'inspecteurs qui sillonnent la France et d'un scribe à la plume acérée, réussit à redorer cette année le blason d'un guide mis à mal par la gestion et la ligne éditoriale chaotiques de ses éditeurs précédents. Le guide jaune a repris des couleurs. Mais pourquoi vouloir à tout prix assumer l'héritage ? La réussite des deux lurons, il y a trente ans, leur vint d'une sollicitude complice à l'égard des cuisiniers trublions qui osaient s'affranchir du code culinaire d'Escoffier et des règles non écrites du Michelin. Ils excellaient à traquer l'innovation, à souligner la rupture et glorifier le détail, au bon temps de la nouvelle cuisine. Or, subrepticement, nous avons changé d'époque.

Quelle contenance adopter quand le Michelin apporte aujourd'hui un soutien réitéré au plus avant-gardiste des cuisiniers du moment : Pierre Gagnaire ? Cela donne des notices quelquefois alambiquées (Gagnaire, Lucas-Carton), ou incongrues (Tour d'Argent) et laborieuses (Bocuse), mais le plus souvent plaisantes à lire. Commentaire injuste, en revanche, à propos du Clos de la Violette, la grande table d'Aix-en-Provence. L'édition 2000 distingue encore « l'élite de l'élite », une liste de huit chefs habilement éclectique, significative surtout par ceux qu'elle tient à l'écart (Alain Passard et Marc Veyrat), et consacre le cuisinier de l'année – Bruno Oger (La Villa des Lys à Cannes) – à côté des « grands de demain » parmi lesquels Frédric Anton (le Pré Catelan).

A l'opposé, une multitude de bistrots, de brasseries, de restaurants étrangers font leur entrée dans le guide, reflet syncrétique de la table française, fait de mille bribes arrachées au terroir, au quotidien et aux autres cultures. Aujourd'hui un grand guide gastronomique est d'abord un outil de services.

★ GaultMillau 2000, 1 039 p., 189 F, 28,81 €.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 5e
L'Atlas
Gastronomie Marocaine
Menu 98 F déjeuner et Carte
12, boulevard Saint-Germain
☎ 01.46.33.86.98 - F/lundi

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
NOUVEAU, le décor signé Jacques Garcia
MALIN, "le menu St-Jacques" à 198 Frs soit 30 €
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Ⓜ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques Ⓜ St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Ⓜ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon 75006
01 43 26 67 76
www.chope-dalsace.com
Ouvert jusqu'à 2 h du matin

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7e
Choumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 0 147.05.49.75

PARIS 7e
LA TERRASSE
Face à l'Ecole Militaire, qualité et tradition, au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin et café compris).
Menu prestige à 215 F avec homard.
- Banc d'huitres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 7e
LE BOURBON
"Ses confits, magrets, poissons marinés, carpaccio, poissons fumés..."
Menu 164 F, Menu Gastro 189 F et Carte
1 place du Palais Bourbon.
Tél. : 01.45.51.58.27 - Jusqu'à 23h30

PARIS 7e
LES MINISTERES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTERES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 8e
CHEZ VONG CHAMPS-ELYSEES et LES HALLES
HAUTE GASTRONOMIE CHINOISE
Spécialités vietnam et vapeur
• 27, rue du Colisée (8e) 01.43.59.77.12 - Voiturier
• 10, rue de la Gde Truanderie (1er) 01.40.39.99.89 - Park. Forum Sud
Salles climatisées - Ouvert T.L.J.

PARIS 9e
A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Ouvert le dimanche
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 12e
Face au port de la Bastille
LE MANGE TOUT
Cuisine traditionnelle
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu saveur 190 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F et Carte
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir service sur réserv. après Spectacles

PARIS 14e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 15e
A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.

PARIS 18e
LE PERROQUET VERT
"UNE SACREE ATMOSPHERE"
Menu 98 F déj. - Menu-Carte 168 F
Cuisine bourgeoise - 7, rue Cavalotti
Tél. 01.45.22.49.16 - Fax 01.42.93.70.29
TLJ sauf Sam. midi et Dim. - Parking à 30m.

Le Père Claude
RESTAURANT
☎ 01.47.34.03.05
Fax: 01.40.56.97.84
51, Av. de la Motte Piquet 75015 PARIS
Ouvert tous les jours de l'année

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

LeMonde Job: WMQ1011--0029-0 WAS LMQ1011-29 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0570 Lcp:700 CMYK

Très nuageux avec quelques pluies

MERCREDI. Un vaste anticyclone est situé des îles Britanniques à la mer du Nord. Une dépression est centrée au nord de l'Italie, dirigeant des masses d'air humide et frais par le nord-est du pays. Les nuages bas resteront nombreux, et les précipitations gagneront par l'est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Les nuages bas resteront nombreux, avec quelques pluies faibles près des côtes, surtout le matin. Le vent de nord-est soufflera à 50 km/h en rafales près des côtes. Les températures maximales avoisineront 10 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Les nuages resteront abondants toute la journée. Il fera 9 à 11 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– Le temps restera maussade, avec un ciel couvert et des pluies faibles. Il neigera faiblement sur le relief au-dessus de 700 mètres. Les températures maximales avoisineront 6 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– Le ciel sera très nuageux le matin, puis quelques pluies faibles gagneront par l'est l'après-midi, sauf sur Poitou-Charentes ou le temps restera sec. Le thermomètre marquera 10 à 13 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Sur le Limousin, les nuages resteront nombreux. Ailleurs, il pleuvra faiblement, avec de la neige au-dessus de 800 mètres sur le Massif central. Le ciel sera voilé sur les Alpes.Il fera 7 à 10 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Sur le sud-est et la Corse, le temps sera instable avec des ondées orageuses. Il neigera sur les Alpes du Sud au-dessus de 1000 mètres. Ailleurs, le soleil sera prédominant. La tramontane soufflera à 90 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 12 à 16 degrés.

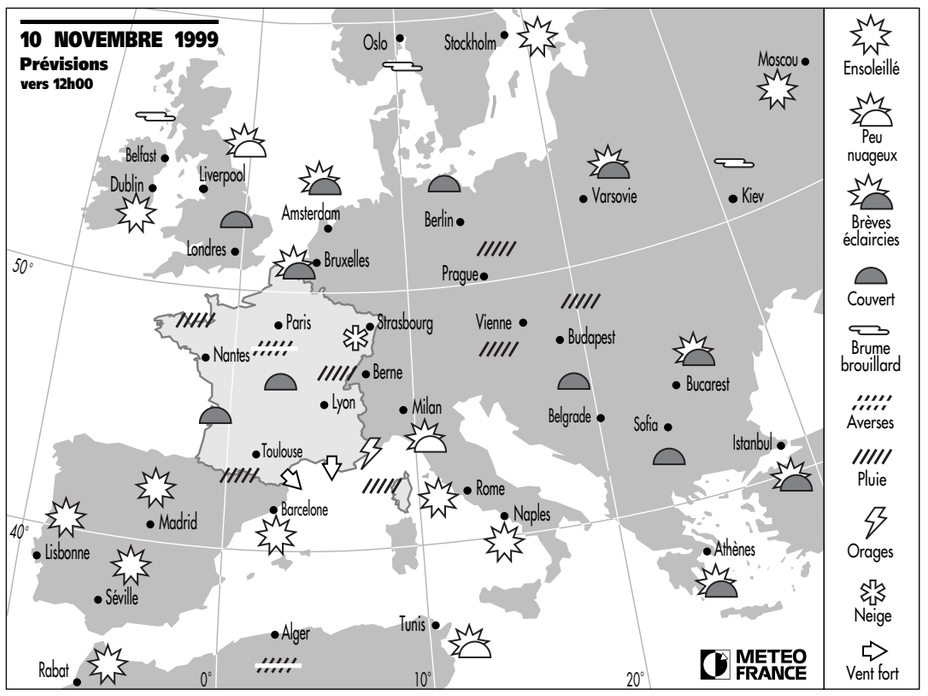

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Effort louable en matière d'information aux voyageurs de la part de l'Office national de tourisme italien qui, en cette année de jubilé, a décidé de jouer l'efficacité via Internet. Ainsi, sur Plus Italie que jamais (www.piuitalia2000.it), il propose le point sur le jubilé, donne le calendrier culturel, fournit les renseignements pratiques et répertorie tous les sites concernés. Un numéro vert, le 800-11-77-00, accessible uniquement du territoire italien, donne les informations de dernière heure concernant les transports, l'hébergement, l'assistance sanitaire, les manifestations, les musées et expositions, ainsi que les coordonnées des offices de tourisme locaux.

■ **BELGIQUE.** Le train Thalys doit relier quatre fois par jour, en 1 h 15, les gares de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et de Bruxelles-Midi, à partir du 28 novembre.

PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	3/6 C	PAPEETE	23/28 P	KIEV	-6/2 C	VENISE	6/11 N	LE CAIRE	19/27 S
AJACCIO	6/17 P	NANTES	5/12 P	POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	10/16 S	VIENNE	4/5 P	NAIROBI	16/28 S
BIARRITZ	3/9 C	NICE	9/16 P	ST-DENIS-RÉ.	21/27 S	LIVERPOOL	6/10 S			PRETORIA	18/29 S
BORDEAUX	5/11 C	PARIS	6/10 C	**EUROPE**		LONDRES	7/9 C	**AMÉRIQUES**		TUNIS	13/21 S
BOURGES	4/8 C	PAU	1/8 C	AMSTERDAM	5/9 N	LUXEMBOURG	2/5 C	BUENOS AIR.	8/20 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BREST	8/11 P	PERPIGNAN	9/12 N	ATHENES	15/19 N	MADRID	2/13 S	CARACAS	26/32 S		
CAEN	9/11 P	RENNES	6/11 P	BARCELONE	7/15 S	MILAN	4/12 S	CHICAGO	7/17 C	BANGKOK	25/31 P
CHERBOURG	7/11 C	ST-ETIENNE	2/5 C	BELFAST	7/10 C	MOSCOU	-7/-3 S	LIMA	17/19 C	BEYROUTH	20/23 N
CLERMONT-F.	4/7 C	STRASBOURG	3/6 P	BELGRADE	4/9 C	MUNICH	2/6 P	LOS ANGELES	13/20 S	BOMBAY	22/33 S
DIJON	3/7 C	TOULOUSE	5/10 C	BERLIN	2/6 C	NAPLES	10/16 S	MEXICO	8/20 S	DJAKARTA	26/31 C
GRENOBLE	3/8 N	TOURS	4/9 C	BERNE	2/3 P	OSLO	-2/4 C	MONTREAL	2/14 C	DUBAI	23/31 S
LILLE	6/9 C	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	5/8 N	PALMA DE M.	6/17 S	NEW YORK	15/20 S	HANOI	21/23 C
LIMOGES	3/6 C	CAYENNE	23/30 P	BUCAREST	1/7 N	PRAGUE	1/4 P	SAN FRANCIS.	11/16 C	HONGKONG	21/26 S
LYON	4/8 C	FORT-DE-FR.	25/29 P	BUDAPEST	3/7 P	ROME	5/15 S	SANTIAGO/CHI	8/26 S	JERUSALEM	16/25 N
				COPENHAGUE	2/7 N	SEVILLE	10/21 S	TORONTO	4/13 P	NEW DEHLI	13/31 S
				DUBLIN	6/10 S	SOFIA	4/9 C	WASHINGTON	14/22 C	PEKIN	8/15 C
				FRANCFORT	3/7 P	ST-PETERSB.	-5/2 N	**AFRIQUE**		SEOUL	7/15 S
				GENEVE	5/9 N	STOCKHOLM	-2/4 S	ALGER	10/18 P	SINGAPOUR	26/31 C
				HELSINKI	-4/3 S	TENERIFE	18/20 S	DAKAR	23/30 S	SYDNEY	12/17 S

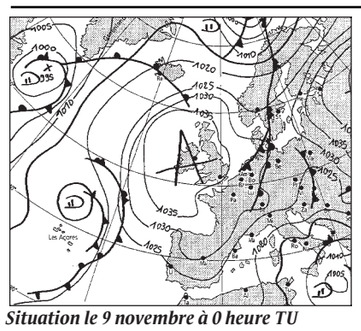

Situation le 9 novembre à 0 heure TU

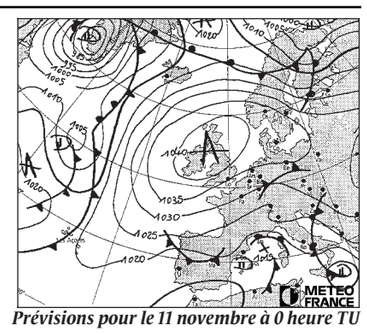

Prévisions pour le 11 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Vendre et acheter des vêtements d'occasion

LE DÉPÔT-VENTE est une bonne affaire pour le commerçant puisque le stock, confié gratuitement par des clients qui veulent se débarrasser d'objets ou de vêtements, n'est payé qu'un mois après la vente. Mais les vendeurs (appelés *« déposants »*) et les acheteurs y trouvent-ils leur compte ? Les femmes qui viennent déposer habits et accessoires obéissent à diverses motivations : vider leurs armoires, se débarrasser de cadeaux qui leur déplaisent (c'est souvent le cas pour des sacs à main), de vêtements dont la couleur ne leur convient plus parce qu'elles ont changé de teinte de cheveux, ou d'habits trop petits parce qu'elles ont grossi ou commis une erreur à l'achat. *« Les jeunes mariées apportent parfois la garde-robe de leur mari, pour relooker leur homme de pied en cap »*, constate une responsable de dépôt-vente. D'autres, enfin, ont tout simplement besoin d'argent. Les acheteuses cherchent des vêtements *« sympas »* ou de grandes marques à petits prix. Peu leur importe qu'ils aient déjà été portés. Il n'est pas rare d'ailleurs que ce soient les mêmes qui vendent leurs vêtements et en rachètent d'autres sur place, réinvestissant ainsi ce qu'elles ont gagné.

Le dépôt-vente n'est pas une friperie ou un capharnaüm. Sous peine de faire faillite, le responsable doit sélectionner rigoureusement la marchandise et savoir établir le juste prix. *« Le vêtement doit être de saison (pas question de prendre une robe d'été en novembre), en très bon état et à la mode »*, explique Nicole Morel, responsable des sept boutiques Réciproque, à Paris dans le 16e arrondissement, où l'on n'accepte que des vêtements griffés. Il faut prendre rendez-vous un mois à l'avance pour déposer, et la sélection est impitoyable.

Une cliente se présente avec deux grosses valises. Elle en sort une veste en zibeline, qui est immédiatement endossée par une jeune employée pour vérifier qu'il s'agit bien d'une taille 38. *« Un peu étriqué aux emmanchures, le vêtement dégage une légère odeur d'humidité ; mais la peau est souple, les coutures solides et les poils tiennent bien ; on peut le reprendre à 4 000 F (609,75 €) »*, annonce Nicole Morel. Le prix de vente en boutique sera de 8 000 F (1 219 €), car le dépôt-vente double le prix encaissé par la déposante. C'est au tour d'un sac à main Charles Jourdan, mais *« d'une forme qui ne se fait plus du tout »*. Refusé ! Un autre sac Lancel pourrait être pris à 160 F (24 €). Cette fois, c'est la cliente qui refuse : *« Je l'ai payé 900 F (137 €) .»* Un gilet Weill épaulé – *« les épaulettes, ça date tout de suite un vêtement »* – est néanmoins accepté à 130 F (20 €). Un autre pull est refusé temporairement : *« Il faudra faire disparaître la tache sur le devant et découdre les épaulettes, ce qui transformera ce 40 en un 44. »* Le principal inconvénient du dépôt-vente est qu'on y trouve essentiellement des petites tailles, surtout lorsque sa principale source d'approvisionnement vient de mannequins et d'artistes.

LES « BOUTONS DE MARQUES »

L'important pour le commerçant est de ne pas accepter de vêtements invendables. Un tailleur Louis Féraud de huit ans d'âge est éliminé. *« Même si les formes reviennent au fil des années – pantalons courts ou à pattes d'éléphant – les matériaux changent ; aujourd'hui, les tissus sont plus souples »*, précise Nicole Morel, qui estime ce dépôt *« très moyen »*, compte tenu de sa clientèle obsédée par la religion des marques. *« Pour éviter les vols, nous sommes obligés de découdre les boutons de marques et de les conserver à part. Un jour, un client japonais a demandé à voir nos deux cents assortiments de boutons Chanel. Il en a choisi quatre et a pris les tailleurs correspondants, sans même leur jeter un coup d'œil. »* Le prix de vente est fixé en fonction du prix d'achat initial, de l'état et de l'origine du vêtement et, surtout, de la demande, car l'objectif est de vendre rapidement au prix le plus élevé possible pour la déposante, mais sans excès, car l'acheteuse doit y trouver son compte.

Précisément, une jeune cliente vient exprimer son mécontentement : *« Les pantalons Issaye Miyake sont vendus au dépôt-vente seulement 70 F (10,6 €) de moins qu'en boutique. A ce tarif, je préfère les acheter neufs ! »* Un responsable de dépôt-vente doit être parfaitement informé des prix, car il est actuellement plus difficile de trouver des acheteuses que des déposantes. Il doit aussi être attentif à la qualité des vêtements, car dans le circuit de l'occasion, ceux-ci ne peuvent être ni repris ni échangés. Les vêtements qui ne trouvent pas preneur peuvent être repris par le déposant, ou soldés avec son accord. Cependant, les délais de garde en magasin varient selon les dépôts-ventes. Certains font don à une œuvre charitable au bout d'un an, alors que d'autres n'attendent pas plus de deux mois.

Michaëla Bobasch

Autres articles...

● **Troc de l'Ile.** Service *« zéro contrainte »* : visite d'évaluation à domicile et transport de la marchandise. Le prix du transport sera déduit de la vente, ou acquitté par le déposant lors de la récupération des invendus. Marge bénéficiaire du magasin : 20 à 35 %. Si la marchandise n'est pas vendue dans les deux mois, le prix baisse de 10 % tous les mois. Paiement à la fin du mois en cours pour les ventes intervenues avant le 15, et à la fin du mois suivant pour les ventes entre le 15 et le 31.

● **La Trocante**. Estimation gratuite sur photos en magasin, ou à domicile dans un rayon de 20 kilomètres et pour une valeur minimale de 2 000 F de marchandises. Marge bénéficiaire du magasin : 30 %. Les objets invendus subissent une baisse de 20 % tous les mois. Paiement quinze jours après la vente. Possibilité de paiement cash sur la valeur estimée de l'objet.

● **La Caverne des particuliers**. Le dépôt prélève une commission : 25 % à 35 % du total du produit de la vente. Baisse de 20 % par mois sur les invendus. En cas de désaccord du déposant sur le prix, la marchandise lui sera restituée moyennant des frais de reprise de 10 %. Paiement à partir du 15 du mois suivant la transaction. Possibilité de paiement cash : le déposant ne percevra alors que 30 % du prix de vente estimé.

● **Cash converters**. Achat-vente : le déposant est payé cash sur la base de 50 % du prix de vente estimé. Ne prend pas de meubles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99266

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

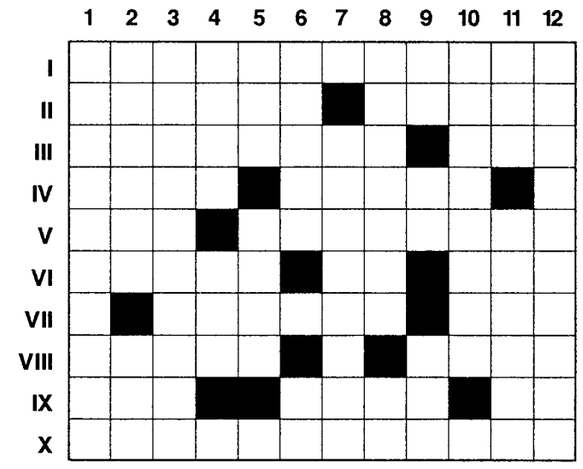

HORIZONTALEMENT

I. Volontairement assommant. – II. Prévenu, il double la valeur. Vautour au plumage noir. – III. Des prix pour le travail sur les planches. Attrapa dans un sens, descendu dans l'autre. – IV. Rien à redire. Joindre les deux bouts. – V. Apportent leur aide à travers le monde. Attaquera sauvagement. – VI. Ici, avec le maître. Rapporteur. Fournisseur d'huile et de toile. – VII. A du mal à rester debout. Sœur de Rachel, épouse de Jacob. – VIII. Très intéressé. Au sommet de l'Olympe. – IX. Coule au Mexique. Peu de chose. Au départ de la rivière. – X. Adoucit le poison.

VERTICALEMENT

1. Aime la fête et la bonne chère. – 2. Folle sur le bord du chemin. Donnée en arrivant. – 3. Descente pour les derniers du tableau. – 4. Petite quantité. Domicile douillet. – 5. Invite à sortir. Mécènes italiens. – 6. Coupe quand c'est trop long. Lac pyrénéen. – 7. Recouvrent d'une bonne couche. – 8. Evite les fuites à la chambre. Démonstratif. – 9. A moitié noir. Un peu de repos. Apporte la sérénité. – 10. Commence par des mots quand on la cherche. – 11. Père et roi chez Alfred. Mieux vaut les avoir de son côté. – 12. Anticipe la fin, mais pose des problèmes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99265

HORIZONTALEMENT

I. Accointances. – II. Poursuite. Ut. – III. Pur. Aï. Ovule. – IV. Apériteurs. – V. Ste. Drouet. – VI. If. Bisse. – VII. Tom. Sel. Elar (râle). – VIII. Elucides. Sue. – IX. Reposés. Bu. – X. Raison. Télex.

VERTICALEMENT

1. Appariteur. – 2. Coup. Fol. – 3. Cures. Mûri. – 4. Or. RTL. Ces. – 5. Isaïe. Sipo. – 6. Nuit. Bedon. – 7. Ti. Ediles. – 8. Atours. Set. – 9. Névrose. Se. – 10. Usuels. – 11. Eul (lue). Aube. – 12. Stertoreux.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 147

Doc Gyneco est des nôtres

Parmi les apocopes rentrées dans l'ODS 3, on trouve DOC et STOMATO. GYNECO était déjà ODS 2.

1. Tirage : C D E E I N O.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. : Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A D E I N R U : trouvez trois sept-lettres. Ce tirage scrabble, entre autres, sur chacune des trois lettres de BEA. Trouvez ces trois huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 17 novembre

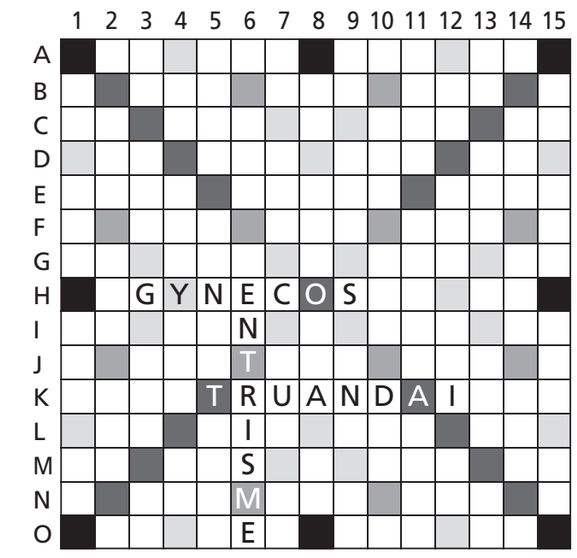

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 3 novembre

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) KETMIES, 15 A, 57, *arbrisseaux, type hibiscus*-KAMIS, *êtres supérieurs (religion japonaise),* L1, 60-LAKISTE, *poète romantique anglais fréquentant le district des Lacs,* 1B, 78-KANTISME, N 6, 90.

b) KID-KIF, *chanvre indien*-KILKIP, *monnaie du Laos*-KIR-KITKHI, *inv.*-KSI, *inv.*-SKI.

c) MINAUDAS-RUANDAIS-INDAGUAS, *enquêtas (belg.).*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1011--0030-0 WAS LMQ1011-30 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 08:56 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0571 Lcp:700 CMYK

CINÉMA

Auteur et personnage de son film, Michael Moore renouvelle le genre du documentaire d'investigation avec *The Big One :* enquête aux Etats-Unis auprès des opprimés du système capitaliste, confrontation avec les responsables, les patrons, les riches, les politiques, pour dénoncer, montrer et démonter la mécanique de l'inégalité. A ce projet, l'auteur ajoute une dimension de farce où il ne s'épargne pas lui-même. Dans un registre moins pur et qui prête à polémique, *The Fight Club* de David Finch prétend aussi mener ses héros au combat contre la société de consommation. Dans le même temps, le renouveau du cinéma nippon se confirme, au milieu des difficultés d'une industrie en cours de transformation, à travers quelques auteurs. La sortie de *Cure,* de Kiyoshi Kurosawa, confirme l'originalité d'un cinéaste à qui le Festival d'automne et les *Cahiers du cinéma* consacrent une rétrospective, du 10 au 30 novembre, à L'Arlequin. Avec trois films dont *Charisma,* présenté au festival de Cannes, le « petit Kurosawa » comme on le surnomme en référence au grand Akira, son homonyme, a conquis une notoriété que la douzaine de films programmés ne pourra qu'amplifier auprès du public des cinéphiles.

Actualité d'Howard Hawks

ALORS qu'une biographie d'Howard Hawks par Todd McCarthy vient de paraître aux éditions Actes Sud, deux films du cinéaste ressortent en salles : un des plus célèbres, *Rio Bravo,* l'autre beaucoup plus rare, *Ceiling Zero.* Par ses multiples passages à la télévision et dans les salles, *Rio Bravo* a acquis le statut d'objet familier, confirmé dans une actualité perpétuelle. C'est une œuvre qui, progressivement, est devenue l'expression d'une sorte de perfection classique, celle d'un genre (le western) mais plus largement d'une esthétique (celle construite par un Hollywood conquérant) qui vivait ses derniers instants comme la fin d'une adolescence.

C'est aussi la preuve du génie de son auteur. En réalisant ce film, Hawks avait comme ambition de s'opposer au western psychologique « à sujet », dont *Le train sifflera trois fois* de Fred Zinnemann (1952) constituait le modèle abhorré. John T. Chance, son héros, incarné par John Wayne, est tendu vers un seul objectif : défendre, comme shérif, sa prison menacée par les hommes de main d'un propriétaire terrien décidé à en faire sortir son frère meurtrier. Il n'est guidé que par un fort pragmatisme dénué de tout état d'âme. Loin des intentions de ce qu'André Bazin appelait le *« surwestern »*, *Rio Bravo* propose une forme épurée du genre, un récit où le simple fonctionnalisme des comportements (les scènes d'action sont d'une sécheresse bien oubliée dans les productions contemporaines) pouvait permettre la rédemption individuelle des partenaires du héros (un alcoolique, un vieillard, un jeune homme).

ZOOM

Hawks avait comme ambition de s'opposer au western psychologique « à sujet », dont « Le train sifflera trois fois » constituait le modèle abhorré

Rio Bravo a été célébré par la cinéphilie traditionnelle, celle qui avait érigé le cinéaste en « auteur » et qui voyait dans l'apparente modestie du film la marque d'une expression souveraine du cinéma. John T. Chance et ses compagnons étaient le double de ceux qui, voulant anoblir l'amour du cinéma, se vivaient comme un petit groupe assiégé par la société. Le film sera vu comme le dernier western classique. En 1958, les studios sont en crise et les grands cinéastes signent leurs dernières œuvres.

Ceiling Zero, tourné en 1936, n'a pas la perfection de *Rio Bravo.* Howard Hawks adapte une pièce de Frank Spig Wead, un ancien pilote d'essais devenu scénariste à Hollywood et dont John Ford racontera la vie dans *L'aigle vole au soleil* en 1957. La caméra ne quitte quasiment jamais la salle de contrôle d'un terrain d'aviation de l'Aéropostale. Le statisme du film est constamment mis à mal par l'énergie des acteurs (dont James Cagney) et le crépitement de dialogues survoltés.

Déjà, on note, dans la façon de présenter les rapports entre les hommes et les femmes, tout de méfiance, d'invite sexuelle et d'hostilité cachée, un comportement qui trouvera sa forme apaisée dans la formation du couple John Wayne-Angie Dickinson de *Rio Bravo.*

Jean-François Rauger

RENCONTRE

Paolo Mereghetti, critique italien

« Critique et journaliste de cinéma au supplément du *Corriere della sera*, vous avez suivi de près la polémique déclenchée par certains réalisateurs français contre la critique. Vue d'Italie, comment la percevez-vous ?

– Il me semble que cette situation traduit une évolution qui fait que désormais les films arrivent accompagnés d'un battage médiatique qui tend à se substituer à la critique. Les cinéastes ont souhaité le développement de ce phénomène, en Italie ils y sont entièrement parvenus, et à présent ils le regrettent. Parce que cela privilégie l'événementiel, on a vite vu que l'événementiel, c'est surtout la visite des stars américaines. En France, il reste encore un espace critique, sans équivalent dans mon pays.

– De quelle manière existe la critique de cinéma en Italie ?

– Nous manquons d'une tradition de grandes revues cinéphiles comme il en existe en France. Les hebdomadaires sont pratiquement absents du terrain critique, l'amusant étant que les principaux offrent des cassettes en cadeau chaque semaine pour attirer le client, cassettes où figurent des films qu'ils n'ont souvent pas jugé dignes d'un article à l'époque de leur sortie. Quant aux quotidiens, la place qu'ils réservent à la critique s'est réduite, beaucoup de films ne sont même plus cités. Il est dramatique par exemple que pas une ligne ne soit parue sur un grand film comme *Sicilia !*, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, qui vient de sortir ici.

– Est-il arrivé que les réalisateurs italiens aient le même genre de réaction que leurs collègues français vis-à-vis de la critique ?

– Il y a eu des conflits, des réalisateurs comme Lina Wertmuller ou Giuseppe Tornatore ont même fait des procès à des critiques dont ils n'appréciaient pas le point de vue. Mais on accuse surtout la publicité et les exploitants de ne pas assez soutenir nos films. Globalement, les réalisateurs regrettent la perte presque totale d'influence de la critique. En France, l'état d'esprit est différent, du fait de la labellisation "auteur" attribuée d'emblée à tout réalisateur, et qui engendre ensuite ce type de récriminations. Quand on pense au nombre de films qu'a dû tourner Hitchcock avant d'être reconnu comme auteur... »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Michael Moore, réalisateur de « The Big One »

« Nike paie Michael Jordan plus que ses 30 000 ouvriers indonésiens »

« Quel est le sens du titre, *The Big One* ?

– C'est une blague. La BBC a coproduit le film, et j'avais envie de me moquer des Anglais. J'ai été invité à participer à une émission de radio, et j'ai commencé à blaguer autour du thème "Pourquoi les Anglais ont-ils appelé leur pays la Grande-Bretagne, alors que ce pays n'a rien de grand, ou bien le Royaume-Uni, alors qu'il ne s'agit que d'une petite île ?". Je me suis aussi demandé : "Pourquoi nous, les Américains, n'avons pas un nom plus sexy qu' Etats-Unis d'Amérique ?" C'est un nom purement descriptif. Nous sommes le seul peuple à ne pas avoir de nom. On s'appelle Américains, mais en réalité les Canadiens et les Mexicains sont tout autant américains que nous. On devrait s'appeler quelque chose comme " Etats-Uniens", mais on est le seul pays au monde à ne pas avoir de nom à lui.

– *The Big One* met le doigt sur un paradoxe d'un pays qui est à la fois grand et petit. Vous décrivez un pays à l'économie florissante qui connaît une des phases de croissance les plus fortes de son histoire, et vous montrez en même temps une classe ouvrière décimée qui se rapproche presque du tiers-monde.

– Mon film met le doigt sur les dommages que fait subir Wall Street à la classe ouvrière américaine. Nous traversons une des plus grandes périodes de prospérité de notre histoire, et en même temps, les emplois qui permettent aux travailleurs de simplement subvenir à leurs besoins sont introuvables. Les ouvriers américains n'ont jamais gagné aussi peu d'argent qu'aujourd'hui. Ce n'est pas un hasard si Manpower, une entreprise de travail temporaire, est le premier employeur du pays. Les salaires des dirigeants n'ont jamais été aussi importants, la Bourse n'a jamais été aussi haut ; le système des stock-options permet à des chefs d'entreprise de gagner des fortunes, mais les travailleurs sont une donnée absente de ce système. Selon les chiffres récents de la Kerner Commission, 1 % des Américains détiennent plus de richesses que l'ensemble des 99 % restants. En 1997, les salaires des dirigeants des sociétés ont augmenté de 174 %, mais le salaire moyen des ouvriers n'a pas bougé. Un enfant américain sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. J'ai donc voulu rencontrer ces dirigeants.

D. R.

Michael Moore dans son propre documentaire.

– Un des moments les plus frappants du film est votre rencontre avec les employés de la chaîne de librairie Border's, qui sont rémunérés en dessous du salaire horaire minimum prévu par la loi et doivent payer une assurance-maladie qui ne les assure pas en cas de maladie. Cette situation pose le problème du respect de la législation dans une démocratie.

– Mais les Etats-Unis ne sont pas une démocratie. Lorsque je me rends au supermarché, je vois des gens qui paient leurs achats à crédit, et ils le font parce qu'ils n'ont pas le choix, sauf qu'ils doivent payer 17 % d'intérêts sur l'argent qu'ils empruntent. Cette situation n'est pas digne d'une démocratie. Les trois hommes les plus riches du monde sont Bill Gates, le sultan de Brunei et la famille Walton, propriétaire des supermarchés Walmart. Leur fortune dépasse les PIB cumulés des cent pays les plus pauvres de la terre.

» On risque de perdre toute notion de ce que doit être une démocratie. On risque de se retrouver dans un système autocratique où les plus fortunés seront les maîtres du monde. Il y a une pratique que je ne cesserai jamais de dénoncer, qui est le "downsizing" et que pratique par exemple une entreprise comme Border's. Après avoir réalisé un gros bénéfice, une entreprise peut licencier une partie de son personnel, pour faire plaisir à ses actionnaires. L'idée est de toujours améliorer votre productivité. Vous renvoyez cinquante travailleurs, mais les cinquante restant accompliront le travail de cent personnes. En plus les cinquante rescapés sont prêts à accepter n'importe quoi, une baisse de salaire, un allongement de leur temps de travail, la suppression de leurs congés payés ou de leur couverture sociale. C'est un engrenage infernal.

– La rencontre avec Phil Knight, le PDG de Nike, qui vous accueille avec le sourire car il adore votre travail, donne un visage très séduisant à ces nouveaux maîtres du monde.

– Je pense que l'apparence joviale de Phil Knight le rend plus dangereux que ses confrères qui avancent au moins à visage découvert. Je crois qu'il s'est dit qu'avec son jean et ses baskets il pourrait facilement me séduire. J'ai eu l'idée, très bonne je crois, d'acheter deux billets d'avion pour l'Indonésie juste avant de le rencontrer et de lui proposer de venir avec moi visiter l'une de ses usines, et il a avoué qu'il n'en avait jamais visité une. Emporté par son élan, il a même reconnu être vaguement au courant que les employés de son usine avaient quatorze ans, et que de toute façon il participait au renouveau économique de l'Indonésie, qui est, soit dit en passant, entre les mains d'un des gouvernements les plus féroces de la terre.

» Je vais juste vous donner une statistique qui résume parfaitement la situation : Nike paie Michael Jordan 20 millions de dollars par an, c'est-à-dire plus que le salaire des 30 000 ouvriers indonésiens qui fabriquent ses chaussures.

» Lors de mon second entretien, Knight s'est rendu compte, à moins que ce soit son entourage qui le lui ait fait remarquer, que ce n'était pas forcément une bonne idée de reconnaître avec une telle indifférence que les ouvriers de son usine en Indonésie avaient moins de quatorze ans. On aurait pu croire après cela que je serais banni à vie de Nike. Pas du tout ! Peu de temps après, Nike m'a offert 25 000 dollars pour apparaître dans une de ses publicités. C'est très intelligent, ils partent du principe que tout le monde peut être acheté. C'est l'une des forces du capitalisme de pouvoir toujours tout récupérer. Regardez la chanson de Bruce Springsteen, *Born in the USA.*

« En 1997, les salaires des dirigeants des sociétés ont augmenté de 174 %, mais le salaire moyen des ouvriers n'a pas bougé. J'ai donc voulu rencontrer ces dirigeants »

» C'est une chanson anti militariste et cela n'a pas empêché George Bush de la récupérer et d'en faire un chant patriote. Depuis, Springsteen a décidé de ne plus la chanter dans un style "rock", mais de l'interpréter assis sur un tabouret, avec une guitare sèche, de manière à ce que le public puisse en saisir la véritable signification.

– Vous avez tourné *The Big One* en même temps que vous faisiez une tournée promotionnelle pour un livre que vous venez d'écrire sur les méfaits du patronat. Vous apprenez en cours de tournée que ce livre est devenu un best-seller. Votre maison d'édition vous aurait-elle laissé profiter de cette tournée pour rendre visite à des patrons d'entreprise si votre livre n'avait pas gagné d'argent ?

– Ils m'auraient fait revenir à New York au bout d'une semaine. Ma présence causait trop de problèmes là où je passais. Border's avait même fait passer des consignes à ses employés pour qu'ils ne m'adressent pas la parole. Une initiative très heureuse qui a fait que mon livre était l'un des plus achetés par les vendeurs de la chaîne. Craignant ma visite, Manpower avait fait circuler une longue note à ses employés leur expliquant qui j'étais, ce que je cherchais, et comment il fallait répondre à mes questions et réagir devant mes requêtes.

– Votre seul film de fiction, *Canadian Bacon*, montrait une Amérique en pleine crise économique où des chômeurs désespérés se jetaient d'un pont puis étaient ramassés par une équipe de nettoyage. Cette comédie a été à peine distribuée chez vous. Pour quelle raison ?

– Son contenu faisait peur. Le film avait été financé par Polygram, qui m'a laissé une grande liberté durant le tournage. Une fois achevé, *Canadian Bacon* était devenu un film pestiféré, ils ne voulaient plus le sortir. Il a connu par la suite un énorme succès vidéo.

– Vous êtes la vedette de vos documentaires. Cette omniprésence ne risque-t-elle pas de brouiller le travail d'enquête ?

– C'est un style que j'ai délibérément choisi. Je me suis créé un personnage qui a besoin d'apparaître. Mais vous avez vu ma dégaine, je suis gros, laid, je ne prends pas soin de moi, il faut beaucoup de courage pour se mettre devant une caméra.

– *The Big One* est produit par Miramax, qui est une filiale de Disney. Ne voyez-vous pas une contradiction entre votre sujet et ceux qui le financent ?

– Aucune. Les frères Weinstein, les deux dirigeants de Miramax, sont issus d'un milieu modeste et ont parfaitement saisi la portée de mon film. Il sont aussi subversifs que moi, il suffit de regarder leurs productions et la manière dont ils traitent les metteurs en scène. Cela va vous surprendre, mais je crois qu'il existe plusieurs personnes dans les studios qui essayent à leur manière de faire avancer les choses. Je serais plutôt optimiste en la matière.

– Quel sera le sujet de votre prochain film ?

– Je vais rencontrer dans plusieurs villes des membres de la National Rifle Association (NRA), l'organisme qui milite pour le droit des citoyens à posséder une arme. La NRA dit que tout le monde a le droit d'avoir une arme, pourquoi ne dirait-elle pas aussi que tout le monde a le droit d'apprendre à tirer ?

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Echappé de General Motors

Michael Moore est né à Flint, une ville de l'Etat du Michigan où il a grandi. Son père travaillait à l'usine General Motors, ainsi que la plupart des membres de sa famille. Alors que Michael Moore se destine à entrer à son tour chez General Motors, il se fait élire, à dix-huit ans, au conseil général de son école. A vingt-deux ans, il fonde *Flint Voice,* un journal qu'il dirige pendant dix ans. Moore réalise en 1989 *Roger et moi,* où il montrait sa tentative de faire venir Roger Smith, président de General Motors, à Flint, dévastée après la fermeture des usines du manufacturier. Moore met en scène en 1995 *Canadian Bacon,* son premier film de fiction, une comédie sur un président américain qui entre en guerre contre le Canada pour détourner l'opinion publique de la crise économique qui sévit dans son pays. Le film connaîtra une sortie limitée aux Etats-Unis et passera donc inaperçu. Moore a depuis écrit *Downsize this ! Random Threats From an unarmed American,* une dénonciation du patronat devenue un best-seller en librairie.

Théâtre Ouvert

Meurtres hors champ

d'Eugène Durif

mise en scène de

Jean-Michel Rabeux

du 12 novembre au 4 décembre 1999

01 42 62 59 49

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS

VENDREDI 12 NOVEMBRE 17H

QUATUOR TAKÁCS

intégrale des quatuors de Beethoven en 6 concerts

1er concert :

• op. 18 n°2, op. 74,

• op. 130 avec le *Finale*

AUX ABBESSES

31 RUE DES ABBESSES, 18e

01 42 74 22 77

LeMonde Job: WMQ1011--0031-0 WAS LMQ1011-31 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 08:56 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0572 Lcp:700 CMYK

Kiyoshi Kurosawa, ogre de talent

PORTRAIT

Une figure exemplaire de la nouvelle génération de réalisateurs japonais

IL S'APPELLE Kiyoshi Kurosawa, n'a aucun lien de parenté avec l'auteur des *Sept samouraïs*, a déjà réalisé une vingtaine de longs métrages. Aujourd'hui âgé de quarante-quatre ans, il est devenu la figure exemplaire du jeune cinéma japonais. On le découvre, cette semaine, avec la sortie commerciale de *Cure*, réalisé en 1997, après que les Rencontres cinématographiques de Paris ont montré une demi-douzaine de titres, tandis que l'Arlequin, dans le cadre du Festival d'automne, se prépare à en présenter une douzaine et avant que le Festival d'Orléans ne lui rende hommage.

Il a réussi le tour de force de présenter un film au Festival de Berlin en février, *License to Live*, un deuxième en mai à Cannes, *Charisma*, qui sortira en salles le 8 décembre, un troisième en septembre à Venise, *Vaine Illusion*. Trois films magnifiques, à la fois différents par leur style et manifestant une unité de ton qui signale un véritable auteur. Depuis, il a déjà terminé, pour la télévision, un autre long métrage.

Il a poursuivi des études de sociologie durant lesquelles il s'est essayé au cinéma en Super 8. Il a également eu le temps de consommer, à doses massives, entre deux films de *yakuza* (de gangsters), la production américaine des années 70 avec des cinéastes comme Don Siegel, Sam Peckinpah, Richard Fleischer, c'est-à-dire un art du chaos et de la crise dont on n'a pas, selon lui, mesuré encore l'importance.

Ensuite, c'est la modernité européenne qu'il découvrira. Il s'engouffre, à vingt-sept ans, dans le cinéma commercial de genre, et plus particulièrement, les films érotiques et les films de gangsters à petit budget.

« C'était la seule façon, à l'âge que j'avais, de faire immédiatement du cinéma et, par ailleurs, je n'étais pas hostile à l'idée de réaliser ce que l'on appelait des program pictures. » Le système de production (de petites structures répétant les mêmes recettes) a facilité cette rapidité qui a ainsi permis à Kurosawa de tourner beaucoup. La vitalité du cinéma japonais continue de reposer sur les genres. *« Si l'on respecte les règles imposées, on peut oser un certain nombre d'expériences sans mettre en péril le potentiel commercial de films dont le public est fidèle. »*

La vitesse d'exécution joue un rôle important dans sa démarche. Elle n'est pas étrangère à la manière dont des films comme *License to Live* ou *Charisma* s'affranchissent des contraintes du genre. Ce qui pose au cinéaste, privé d'un cadre précis et rassurant, davantage de problèmes à résoudre.

LA STRUCTURE DU PLAN

Pour Kurosawa, la mise en scène est entièrement déterminée par la structure du plan, l'endroit où doivent se trouver et se mouvoir les personnages. C'est cela qui impose, *« à l'instinct »*, les mouvements de caméra, la lumière, la durée du plan. Kurosawa réalise des films qui pourraient passer pour exprimer un pessimisme extrême, qui s'achèvent parfois avec la menace latente de l'apocalypse ou qui expriment l'idée d'une existence qui ne perdure que par la négation des autres.

Dans *Cure*, l'hypnose permet la réalisation du désir latent de tuer autrui. *Charisma* décrit un arbre dont l'existence ne passe que par la destruction de la forêt qui l'entoure. *« Mais la mort est quelque chose de normal et d'ordinaire. Ce n'est pas être particulièrement pessimiste que de l'admettre. »* Pour l'auteur de *Cure*, la négation de la vie est encore la vie. *« Les histoires que je raconte sont toujours les mêmes : que se passe-t-il quand un homme ordinaire est confronté à un bouleversement radical de son échelle de valeurs ? »*

J.-F. R.

QUAGLIA/TODAY PHOTOS/SIPA

Pour Kiyoshi Kurosawa, réalisateur de « Cure », la négation de la vie est encore la vie.

L'envers du rêve américain

The Big One. La caméra de Michael Moore explore les mécanismes de la société capitaliste

Documentaire américain de Michael Moore. Avec Michael Moore, Garrison Keillor, Rack Nielsen, Phil Knight. (1 h 26.)

Il fut un temps où les réalisateurs de documentaires se distinguaient par leur transparence, pour s'effacer derrière la fausse objectivité de leur sujet. Il y eut les passages furtifs d'André S. Labarthe, souvent coiffé du même chapeau, dans plusieurs volets de *Cinéma de notre temps,* mais il ne faisait que passer. Michael Moore est là pour rester. Une fois entré dans le champ, il s'installe et se superpose à son sujet.

C'est dans *Roger and Me,* le documentaire qui le révèle en 1989 au grand public, que Michael Moore crée son personnage de héros de bande dessinée, casquette de baseball sur la tête, flanqué d'une équipe de tournage, débarquant tel un vengeur dans une ville du Michigan, Flint, ruinée par la fermeture des usines General Motors.

The Big One, son nouveau documentaire, est à la fois une suite et un remake de *Roger and Me.* L'identité du *Big One* ne fait ici aucun doute : elle désigne la masse corpulente de Michael Moore. Durant la campagne présidentielle américaine de 1996, il décide, lors d'une tournée promotionnelle qu'il doit accomplir dans plusieurs grandes villes à l'occasion de la sortie d'un de ses livres sur les méfaits du patronat, de rencontrer les responsables des compagnies qui ont fermé leurs usines pour délocaliser leur production, et réussi le prodige de licencier massivement leurs employés tout en réalisant des bénéfices colossaux.

UN CHÈQUE À BOB DOLE

Moore interroge en chemin des employés de la chaîne de librairie Border's, payés en dessous du salaire horaire minimum prévu par la loi, et contraints de cotiser à une assurance-maladie dont ils ne peuvent retirer aucun bénéfice ; plusieurs ouvriers désespérés, enchaînant un travail de nuit après leur travail de jour pour payer leurs factures ; des représentants de Procter and Gamble avouant avoir réalisé 6 milliards de dollars de bénéfices tout en menant leurs vagues de licenciements ; et plusieurs gardes du corps prêts à frapper le réalisateur pour réfréner ses ardeurs investigatrices.

Au début de *The Big One,* Moore raconte comment il a envoyé des chèques de soutien au candidat républicain Bob Dole, ainsi qu'à Pat Buchanan, représentant de l'aile droite du même parti. Pour Bob Dole, un chèque signé par *« la secte des adorateurs de Satan » ;* pour Pat Buchanan, un autre émis par *« le mouvement des avorteurs en faveur de Pat Buchanan »*. Ce candidat, réputé pour ses positions violentes contre l'avortement, ne manquera d'ailleurs pas d'envoyer une lettre pour remercier le généreux donateur. Mais ce qui importe n'est pas tant cette mascarade, censée illustrer le vieil adage qui veut que l'argent n'a pas d'odeur, que le culot de Moore prêt à s'inscrire lui-même dans cette vaste blague où les convictions s'affaissent à la vue du moindre dollar.

EN PREMIÈRE CLASSE

Une scène où l'on voit Moore prendre l'avion, s'installer dans l'un des fauteuils de la cabine première classe tout en laissant son équipe s'installer en classe touriste, pointe volontairement une incohérence troublante. Celle d'un cinéaste qui n'a pas peur d'étaler ses contradictions et de filmer l'Amérique des laissés-pour-compte tout en entretenant son propre culte de la personnalité.

Dans *Fear and Loathing During the Campaign Trail,* Hunter Thompson avait suivi Richard Nixon durant la campagne présidentielle de 1972, un candidat qu'il détestait et dont il découvrait avec effroi les côtés sympathiques, bon enfant, amateur de football américain, à la gentillesse presque ordinaire. *The Big One* s'achève sur un moment comparable où Michael Moore rencontre Phil Knight, le patron de Nike, le seul président d'une grande société qui ait accepté de le recevoir. Moore découvre un homme souriant, lui ressemblant donc sur bien des points – Knight est un ancien hippie devenu riche, Moore un ancien gauchiste resté pauvre –, à peine conscient que des enfants de moins de quatorze ans travaillent dans son usine en Indonésie.

Le diable que Moore cherche tant à débusquer n'est qu'un brave homme à qui il est arrivé de faire fortune. Moore lui propose d'installer une usine Nike à Flint, mais Knight décline l'offre sous le prétexte fallacieux que des Américains refuseraient de fabriquer des chaussures de sport, puis suggère de régler l'affaire au bras de fer, une issue également rejetée par Knight.

En argot américain, *« the Big One »* désigne le grand tremblement de terre qui devrait frapper la Californie dans un avenir prochain. Mais Michael Moore promet-il pour autant la révolution pour faire table rase d'un système décadent ? Non. Son film a le bon goût de se critiquer. Moore étale au contraire avec humour et un sens de la répartie hors du commun la pérennité d'un système à visage humain où même les superhéros du prolétariat voyagent, quand ils en ont la possibilité, en première classe.

Samuel Blumenfeld

Progression vers l'angoisse

Cure. Plus que le sujet, une écriture qui suggère le pire

Film japonais de Kiyoshi Kurosawa. Avec Koji Yakusho, Tsuyoshi Ujiki, Masato Hagiwara. (1 h 50.)

Dès ses premières images, *Cure* présente les apparences d'une œuvre qui obéirait aux exigences du film policier classique construit sur une enquête et la traque d'un tueur en série. L'étrange et inquiétante beauté de l'œuvre de Kiyoshi Kurosawa ne réside pourtant pas dans la façon dont elle pourra s'affranchir de cette contrainte mais, plus mystérieusement, dans la manière dont elle reste collée au genre et dans la façon dont celui-ci constitue une sorte de rassurant cadre théorique auquel se raccrocher. Tout cela alors même que le récit chemine, peu à peu, vers d'improbables hypothèses fantastiques et vers la réflexion philosophique.

L'inspecteur de police Takabe enquête sur une série de meurtres associés par le même *modus operandi* (les assassinés sont retrouvés avec une croix gravée au couteau sur la poitrine). A chaque fois, pourtant, le meurtrier est arrêté. C'est toujours un proche de la victime qui a agi, pris dans une pulsion meurtrière et incontrôlable. Face à l'absurdité d'une telle situation, le policier cherche un introuvable point commun à des crimes dont la répétition ne saurait être le produit du hasard. La réponse, c'est peut-être Mamiya, un jeune homme amnésique, hagard, errant sur une plage où il rencontre un instituteur qui, quelques séquences plus loin, aura rejoint le nombre des assassins après avoir égorgé son épouse.

La deuxième partie du film sera constituée par un affrontement entre le policier et le jeune homme, un ancien étudiant en psychologie qui, après avoir découvert les possibilités de l'hypnose, les utilise pour pénétrer dans l'esprit des gens qu'il rencontre et les contraindre à commettre des actes dont ils refoulent, en temps ordinaire, l'éventualité.

Mamiya devient ainsi le révélateur de l'existence d'un désir de destruction et de mort enfoui dans l'esprit des humains qui l'ont croisé sur leur chemin. Un homme assassine une prostituée, un policier abat de sang-froid son coéquipier, un mari pacifique tue son épouse.

SOUHAIT INFORMULÉ

Cette succession de crimes n'aura été que la traduction en acte d'une volonté de faire disparaître autrui pour pouvoir continuer d'exister. Lorsque l'inspecteur, victime d'une hallucination provoquée par Mamiya, aperçoit sa femme pendue, ses cris de désespoir auront moins pour origine la douleur de la perte de celle-ci que la prise de conscience d'un souhait informulé : celui d'avoir souhaité la mort de celle qui partage sa vie et qui souffre de schizophrénie.

Si *Cure* réussit à être un film angoissant, ce n'est pas uniquement en raison de son sujet et de la noirceur des comportements humains qu'il sous-tend. C'est surtout grâce à une mise en scène qui privilégie les plans-séquences, les mouvements de caméra d'une grande précision accompagnant l'évolution de personnages comme entraînés dans l'irrésistible fatalité d'une condition humaine qui ne serait que celle de prédateurs innés.

C'est aussi grâce à la lumière grise qui baigne l'ensemble des scènes et qui introduit un aspect apocalyptique. *Cure* révèle, en effet, un cinéaste tenté par la peinture du chaos, comme convaincu d'une progression irrésistible vers le pire. L'ultime plan induit l'idée d'une possible continuation des meurtres. Comme si Kurosawa, ce que confirmera *Charisma,* distribué dans quelques semaines, n'était que le témoin d'une angoisse à la fois sans âge et très contemporaine.

J.-F. R.

Le cinéma japonais en chantier de rénovation

TOKYO
de notre envoyé spécial

Le cinéma japonais possède désormais une figure de proue internationalement reconnue, Takeshi Kitano, et une génération de nouveaux auteurs, dont l'archétype est Kiyoshi Kurosawa. Simultanément apparaît une nouvelle génération de producteurs, tandis que l'ancien paysage achève de se décomposer. L'une des dernières majors, Shochiku, a annoncé en 1999 une réduction drastique de son programme de production, l'abandon du *block-booking* (ce système typiquement japonais qui, en réservant des salles à l'avance aux films « maison », a maintenu l'industrie en état de survie) et la vente de ses studios d'Ofuna, site historique.

L'autre major, Toho, ne produit pratiquement plus, après avoir fait faillite les ex-géants Daiei (propriété de l'éditeur multimédia Tokuma) et Nikkatsu (racheté par le fabricant de jeux vidéo Namco) produisent de jeunes auteurs, à l'instar des nouveaux producteurs, eux aussi appuyés sur des groupes de télévision, de vidéo ou d'image informatique.

Parmi ces derniers, figure Takenori Sento, producteur (et mari) de Naomi Kawase, la réalisatrice de *Suzaku,* Caméra d'or à Cannes en 1997. Le triomphe commercial de deux films d'horreur, *The Ring* et *The Spiral,* lui ont donné les moyens de ses ambitions.

A trente-huit ans, Sento qui a créé en novembre 1998 la société Suncent Cinemaworks, affiche son objectif : *« Mon but est de reconstruire l'industrie du cinéma japonais, en bâtissant une major moderne. L'essentiel, c'est la production. Entre une logique auteuriste où les créateurs, trop isolés, se sont retrouvés à la merci des investisseurs qui ne comprennent rien au cinéma, et une stratégie de circuits, il faut réhabiliter le rôle du producteur, comme cela a été réussi par l'industrie du disque. »*

« Je ne fais pas de produits audiovisuels, je fais des films pour les salles », affirme le Rastignac du cinéma nippon, qui dispose néanmoins de précieux débouchés secondaires, chez Wowow pour la télévision, chez Bandaï pour la vidéo. *« Nous prévoyons de fabriquer quatorze films par an, dix films d'auteur à petit budget, quatre films spectaculaires ayant ensemble le même coût que les dix autres. »*

AMBITIEUSES PRODUCTIONS

Quatre de ces projets sont actuellement en tournage, le nouveau film de Naomi Sento, *Lucioles,* celui de l'un des auteurs actuellement les plus cotés, Shinji Aoyama, un premier film, *Boys Choir* et un film *« de samouraï cyberpunk »* à grand spectacle. Parmi les productions déjà terminées de Suncent figurent notamment *M/Other,* remarqué à Cannes, *La Rétribution du cochon,* découvert à Locarno, et *Timeless Melody,* primé à Pusan.

« Aujourd'hui, nous avons une chance », dit Shozo Ichiyama. Si sa stratégie est très différente de celle de Sento, le constat de départ est le même : l'évolution de l'ensemble de l'industrie des images au Japon a réouvert un espace pour le cinéma. Après avoir joué les infiltrés dans la major Shochiku, où il a permis l'existence de nombre des films d'auteurs japonais et asiatiques de ces dix dernières années, le jeune producteur a créé au sein d'Office Kitano, dont les activités cinéma se limitent pour l'instant à la production des films de sa star, T-Mark, qui se consacrent à des productions ambitieuses, sans limites géographiques.

Grâce à des fonds fournis par le marché vidéo (Bandai) ou une radio privée (Tokyo FM), Ichiyama produit Abolfazl Jalili en Iran et Jia Zang-ke en Chine, s'intéresse au nouveau projet de Makoto Shinozaki, après celui que doit produire un autre indépendant, Yuji Sadai, de la société Bitters End, responsable de la précédente réalisation d'Aoyama, *Shady Grove.*

« Sadai, Izeki de la société NDF, Lee Bong-u de Cine-qua-non ou moi, nous venons de la distribution. Cela nous a appris à faire des films en pensant aussi au marché, fut-ce celui du film d'auteur. » Doyen de la nouvelle génération de producteurs, Kenzo Horikoshi a coproduit ou distribué avec sa société Eurospace nombre des films ambitieux de ces dernières années, d'Abbas Kiarostami à Leos Carax en passant par *Tokyo Eyes,* et les a sortis dans les deux salles qu'il gère à Tokyo. Il a créé une école de cinéma, qui produit aussi des films réalisés par les étudiants et les enseignants – ainsi est né *Vaine Illusion* de Kiyoshi Kurosawa. Eurospace, qui distribue également les films d'étudiants d'autres écoles, dont celle fondée par Imamura, parie sur l'avenir.

Tout comme la revue cinéphile *Pia* qui, après un Festival voué à la révélation des jeunes talents, a créé une société de production dont la vocation, explique sa responsable, Keiko Araki, est de produire deux premiers longs métrages par an. Parmi les nombreux courants qui revivifient la création cinématographique au Japon et dans la région, il faut encore citer la naissance chez l'éditeur vidéo Pony Canyon d'un département de production, qui a mis en route un ensemble de trois longs métrages confiés à trois cinéastes importants, le Hongkongais Stanley Kwan, le Taïwanais Edward Yang et le Japonais Shunji Iwai.

REMUE-MÉNAGE

Tout ce remue-ménage prometteur doit encore se traduire par des œuvres confirmant l'espoir d'un renouveau artistique en même temps qu'industriel. Sur ce plan, le Festival de Tokyo, qui s'est tenu du 30 octobre au 7 novembre, n'a guère apporté de réponses convaincantes. On n'en retiendra que les Taïwanais *Brightness and Light* (qui a, à bon droit, raflé les prix de la compétition tokyoïte), vu à Cannes et *Flat Tyre*, vu à Pusan, *2 h*, ou le semi-documentaire du Chinois (installé à Tokyo) Li Ying, vu à Berlin.

Mais le Festival lui-même, qui a supprimé certaines de ses plus intéressantes sélections, Best of Asia et Nippon Classics, et s'apprête à retirer à Shozo Ichiyama la programmation du seul secteur encore vivace, apparaît, lui aussi, comme une pièce du dispositif archaïque de l'ancien système dont tout indique la prochaine disparition. On parle d'ailleurs beaucoup de lui trouver, à lui aussi, un successeur.

Jean-Michel Frodon

LeMonde Job: WMQ1011--0032-0 WAS LMQ1011-32 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 08:56 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0573 Lcp:700 CMYK

HORS CHAMP

■ **Le film de Catherine Breillat *Romance*** suscite des polémiques en Europe du Nord. Présenté au Festival du film de Stockholm, qui a lieu du 11 au 21 novembre, il a déclenché la colère des Verts suédois, qui appellent au boycott de la manifestation cinématographique. Représentante de cette formation à la mairie de Stockholm, Viviann Gunnarsson s'est dite favorable à la suppression des subventions municipales du Festival, en réponse à l'appel au boycott de tous les partenaires de la manifestation, appel lancé par le mouvement féministe Kvinnofronten (Le Front des femmes). « *Leur publicité éveille davantage d'intérêt pour la pornographie* », a expliqué Mme Gunnarson, regrettant que l'accent n'ait pas été porté sur ce que doit montrer ou non le cinéma. « *Je veux bien admettre que la manière dont nous avons présenté notre programme n'est pas heureuse* », a reconnu la déléguée générale du festival, Git Scheynius, qui s'est défendue d'avoir voulu faire l'éloge de la pornographie. « *Nous devons pouvoir en discuter sans qu'une politicienne qui n'a pas visionné les films mette son nez dans l'histoire* », a-t-elle conclu. Par ailleurs, le conseil municipal de Bournemouth, station balnéaire du Dorset, a interdit le film de Catherine Breillat de projection. L'initiative est d'autant plus surprenante qu'aucune salle de la ville n'avait prévu de le montrer.

Le Dogme des auteurs danois, du manifeste à la réussite

MIFUNE porte en sous-titre *Dogme III,* ce qui signifie qu'il s'agit de la troisième réalisation effectuée selon les principes définis en 1995 par deux cinéastes danois, le chef de file de la nouvelle génération Lars von Trier et son acolyte Thomas Vinterberg, auteurs des deux premiers films effectués selon ces règles, respectivement *Les Idiots* et *Festen.*

Contre les artifices d'image et l'emprise abusive des auteurs sur leur œuvre, Dogma définit une « morale de la réalisation » systématisée dans un *Vœu de chasteté* en dix points. Celui-ci sera littéralement jeté au visage du cinéma mondial, le 21 mars 1995, sous forme d'une pluie de tracts colorés qui s'abat sur les participants au colloque international célébrant le centenaire du cinéma au Théâtre de l'Odéon.

UNE BELLE FÉCONDITÉ

Sur le moment, on hésite entre opération publicitaire bien montée et canular parodiant les partis pris des avant-gardes en les radicalisant à l'absurde. Mais l'invention et la beauté des *Idiots,* présenté au Festival de Cannes en 1998, puis la réussite de *Festen,* qui devient un succès international inattendu, contraignent à y regarder à nouveau.

On savait Lars von Trier doué avant qu'il ne crée le Dogme, on pouvait supposer que Vinterberg aurait eu du talent même en l'absence du *Vœu de chasteté.* L'effet des « dix commandements » est beaucoup plus spectaculaire avec Soren Kragh-Jacobsen, réalisateur académique de films souvent destinés aux enfants, dont le style semble révolutionné au point qu'on ne reconnaîtrait jamais le signataire de *The Boys of Saint Petri* et de *L'Etoile de Robinson* en regardant *Mifune.*

Et Dogma semble promis à une belle fécondité. Première réalisation du comédien Jean-Marc Barr (interprète de Lars von Trier dans *Europa* et *Breaking the Waves*), le quatrième film à l'enseigne du Dogme, *Lovers,* doit sortir au début de 2000.

Aux Etats-Unis même, certains cinéastes ont commencé de se réclamer de cette approche de la réalisation, radicalement à contre-courant des attitudes dominantes. Celle de la culture des effets spéciaux, tendance dominante de l'industrie hollywoodienne, et celle de l'emprise « totalitaire » de l'artiste-démiurge sur son œuvre, contrepartie tout aussi factice, mégalomane et destructrice des puissances singulières du cinéma. Harmony Korine, l'auteur de *Gummo*, est le premier réalisateur d'outre-Atlantique à avoir obtenu le label Dogma, pour son prochain film, *Julien : Donkey Boy.*

NI INTÉGRISME NI GADGET

L'efficacité de Dogma tient en partie à ce que les cinéastes qui s'en réclament auront, quand le besoin s'en fait sentir, transgressé les règles établies mais sans en trahir l'esprit, donnant ainsi une viabilité et une force théorique à ce qui pouvait se réduire à un intégrisme stérile ou à un gadget.

Au demeurant, ils ne s'astreignent pas non plus à réaliser tous leurs films dans le cadre du Dogme. Lars von Trier vient ainsi de terminer le tournage d'une comédie musicale, *Dancer in the Dark,* avec Björk dans le rôle principal et Catherine Deneuve. Ce film, dont les numéros dansés ont été réalisés avec cent caméras, s'éloigne trop des préceptes du vœu de chasteté pour pouvoir hisser le drapeau du Dogme. Pourtant, à lire les déclarations du réalisateur publiées dans les *Cahiers du cinéma* de novembre, les partis pris de la mise en scène restent aussi proches que possible de l'esprit du manifeste des jeunes réalisateurs danois.

Il est difficile de ne pas lier celui-ci à l'émergence d'une génération de cinéastes dans un pays qui, depuis Carl Dreyer, n'avait pas inondé la planète d'auteurs majeurs du septième art. Les Danois en auront un témoignage instructif avec le projet *Dogma 2000,* qui consiste à tourner durant la nuit de la Saint-Sylvestre simultanément quatre films réalisés par von Trier, Vinterberg, Kragh-Jacobsen et un quatrième larron, Kristian Levring, pour les diffuser le lendemain, 1er janvier 2000, sur quatre chaînes différentes.

J.-M. F.

Les dix commandements du vœu de chasteté

VOICI *le texte des « dix commandements » du « Dogme », énoncés en 1995 par Lars von Trier et Thomas Vinterberg :*

VERBATIM

1. Il faut tourner dans le décor. Accessoires et autres objets ne doivent pas être apportés de l'extérieur. Si un accessoire particulier est nécessaire à l'histoire, il faut choisir un décor où l'accessoire peut être trouvé sur place.

2. Le son ne doit pas être produit indépendamment de l'image, et inversement (la musique ne peut être utilisée que si elle est produite sur le lieu de tournage).

3. Caméra au poing : mouvements et immobilité doivent être obtenus à la main. L'action n'a pas lieu en fonction de la caméra. Le tournage a lieu où se déroule l'action.

4. Un film doit être en couleurs. Tout éclairage spécial est proscrit. S'il n'y a pas assez de lumière pour la scène, cette dernière doit être coupée, ou doit pouvoir être tournée avec un seul projecteur, celui de la caméra.

5. Les traitements optiques et tous filtres sont interdits.

6. Le film ne doit pas contenir d'actions superflues. Meurtres, armes, etc., sont interdits.

7. Les altérations temporelles et spatiales sont interdites, l'action se déroule ici et maintenant.

8. Le cinéma de genre est inacceptable.

9. Le film doit être en 35 mm classique.

10. Le réalisateur n'est pas cité au générique.

En outre, en tant que réalisateur, je jure de ne pas céder à des goûts personnels. Je ne suis plus un artiste. Je jure de résister à l'envie de créer une « œuvre », parce que je considère l'instant comme plus important que le tout. Mon objectif est de faire naître la vérité de mes personnages et de mes décors. Je jure d'y parvenir au détriment du bon goût et de toute considération esthétique.

La vie comme un scénario à entrées multiples

Mifune. Un bric-à-brac plein d'aventures, où tout peut arriver, et qui rend le spectateur curieux de toutes les histoires

Film danois de Soren Kragh-Jacobsen. Avec Anders W. Berthelsen, Iben Hjejle, Jesper Asholt. (1 h 38.)

Il est assez inattendu que le grand acteur japonais Toshiro Mifune se retrouve ainsi le héros d'un film danois. D'autant qu'il est monté au paradis des samouraïs le soir de Noël 1997. Ce n'est pourtant que la plus anodine des bizarreries de ce film bizarre. Que raconte-t-il ? Tout. Ou, si l'on veut, n'importe quoi. Son réalisateur s'est débrouillé de telle manière que les personnages, les genres, les situations-types de toutes sortes de récits entrent dans ce scénario comme dans un moulin, semblent trouver naturellement leur place, se croisent et font des petits avec une sorte d'évidence rieuse qui laisse d'abord perplexe, puis conquis.

D. R.

Iben Hjejle dans « Mifune » : tout peut arriver.

Troisième opus de la série de films tournés sous les auspices de Dogma, *Mifune* en justifie exemplairement les principes en montrant la liberté que ceux-ci ouvrent aux cinéastes, aux acteurs et aux spectateurs. Juste pour situer un peu les choses, disons qu'on y voit un jeune homme épouser la fille de son patron, puis être appelé au lendemain de sa nuit de noces au chevet de son père mort. Plantant là son épouse, qui ignorait jusqu'à l'existence des racines rurales de son mari, le gars s'en retourne à la ferme familiale. Dans ce lieu peu ragoûtant passe en coup de vent un grand frère agressif, méprisant et lubrique, végète un petit frère doté de 100 kilos de muscles et d'une miette de *smoerrebroed* en guise de cerveau, attendant d'un pied aussi ferme que malodorant que se pose sur le tas de fumier familial la soucoupe volante de Valerian, le héros de BD inventé par Christin et Mézières.

Pendant ce temps, une avenante prostituée de Copenhague, fuyant les pratiques malsaines de sa clientèle et le harcèlement d'un téléphoneur fou, répond à la petite annonce passée par Karsten (qui a gagné par inadvertance 1 000 millions de couronnes) et devient la gouvernante des deux frères – le plus vieux est reparti mariner dans son jus de betterave sucrière et ses fantasmes macho, il reviendra. Ce n'est pas fini, ça ne fait même que commencer. Dans cet espace d'aventures, ouvert comme par inadvertance aux quatre vents de la fiction, s'engouffreront un proviseur en caleçon, des autruches, un adolescent malheureux jusqu'à la haine totale, une 2 CV rouge, l'histoire d'une ville de la campagne qui s'appelle Inhibitions, des fous qui fument le cigare dont un qui joue du flamenco, un magnétophone à cassette au bout d'une digue pour régler d'un coup un divorce et un licenciement...

ET TOSHIRO ?

On se dit d'abord que ce Kragh-Jacobsen est dingue, qu'avec un tel bric-à-brac, il va se casser la figure et nous casser les pieds. Pas du tout. Pourtant, il ne sort de sa manche aucune des ces solutions miracle – tour de passe-passe narratif ou effet choc de réalisation ou de montage – par lesquels tentent de s'en sortir les réalisateurs qui ont misé à tort et à travers sur tous les chevaux de l'imagination. Au contraire, servi par des comédiens qui tiennent bravement leur partie, marchant d'un bon pas dans les directions les plus inconciliables (y compris le sentimentalisme le plus effréné, y compris la violence la plus explicite), le film avance et s'enrichit comme si de rien n'était. Question de rythme et de distance, question de respect, pour les personnages comme pour le public.

Parvenu à la moitié du film, tout peut arriver, le nombre de possibilités dramatiques est devenu presque infini. Mieux, on a envie de les explorer, on est curieux du sort de ces personnages improbables. Avec les seules ressources du romanesque, la mise en scène a construit un univers d'une étonnante épaisseur, où il devient possible de se balader en tous sens – ce dont le film ne se prive pas. Cet univers, strictement fictionnel, raconte tout de même quelque chose de l'univers réel, sinon on ne s'y intéresserait guère. Il raconte, précisément, que l'univers est assez vaste pour accueillir toutes les histoires. Et démontre que l'utopie est, aussi, une solution logique. Mais que vient faire Toshiro Mifune dans tout cela ? Rien, il habite juste dans la cave. Pourquoi ?

J.-M. F.

Quand le fantastique se perd dans les sables

Peut-être. Un projet ambitieux trahi par la trivialité de l'invention

Film français de Cédric Klapisch. Avec Romain Duris, Jean-Paul Belmondo, Géraldine Pailhas. (1 h 49.)

Il faut saluer le courage de Cédric Klapisch et de ses producteurs. Mettre sur pied un grand projet cinématographique de science-fiction demande une certaine audace, financière mais aussi conceptuelle. Alors que *Star Wars* incarne la domination industrielle de Hollywood sur les écrans, c'était aller relever le gant sur le terrain de prédilection de l'adversaire, non sans un certain panache. Et si l'idée romanesque de départ (un jeune homme qui refuse de faire à sa compagne l'enfant qu'elle désire est attiré dans le futur par ses descendants, menacés d'être réduits à néant s'il persévère dans son refus) n'est guère passionnante, le projet bénéficie d'une belle idée visuelle : situer les scènes de l'avenir dans un Paris noyé dans les sables jusqu'à hauteur des sixièmes étages.

Il y a des films dont il vaudrait mieux continuer de parler sans les avoir vus. Car de ces espoirs, de ces élans et de ces audaces, il faut déchanter dès les premières images de *Peut-être.* Les trois premières séquences (une parodie de *Startrek* à la télévision, un montage à effet de scènes de la vie intime du célibataire Romain Duris, la réunion d'un groupe de jeunes gens pour une fête costumée lors du réveillon de l'an 2000 dans un appartement bourgeois de Paris) affichent les deux caractéristiques du film : la lenteur et la laideur. On se demandera tout au long de la projection ce qui pousse le réalisateur à caricaturer ainsi, avec une hostilité qui confine au mépris, tous ses personnages – seule Géraldine Pailhas, très belle, échappe au massacre.

JÉRÔME PLON/WARNER BROS

Jean-Paul Belmondo (le fils) et Romain Duris (le père) dans « Peut-être ».

On se demandera bientôt pourquoi, à chaque possibilité narrative proposée par le scénario, la réponse choisie est toujours la plus « au ras du sol » (ou, en l'occurrence, du tas de sable), celle qui réduit au minimum toute ambition de fiction, d'image, de sentiment. Voici une succession de silhouettes grimaçantes s'excitant bêtement dans les couloirs de la « teuf », voici une famille nombreuse de l'avenir dont aucun membre n'inspire le moindre intérêt, voici un grand nombre de comédiens maltraités par le scénario, la réalisation, le maquillage, les costumes.

JEUNE PAPA, VIEUX FILS

Et voici une jolie déchirure spatio-temporelle, prometteuse de ces sympathiques paradoxes (le jeune papa potentiel rencontre son vieux fils – c'est Bébel ! – et toute son éventuelle smalah) qui font le charme de la SF, réduite à la porte d'un placard de vaudeville.

On conçoit que Cédric Klapisch ait visé une autre idée du fantastique que l'*heroic fantasy* pétaradante et apocalyptique, unique approche qu'en connaît désormais Hollywood. Et peut-être l'intimisme et l'humour peuvent-ils fournir des hypothèses de remplacement, René Clair *(Paris qui dort)* ou Marcel L'Herbier *(La Nuit fantastique)* servir de modèles alternatifs à Lucas et Spielberg. Il y faudrait alors une puissance narrative et une émotion considérables. Mais comment s'intéresser au sort de personnages posés d'emblée comme si peu sympathiques, dont les angoisses existentielles (au futur pour les uns, au futur antérieur pour les autres) sont traitées avec autant de souffle qu'une sitcom familiale ?

Reste les deux attractions de l'affiche, le grand décor ensablé et Jean-Paul Belmondo. Pour le décor, regardez l'affiche, ou les photos parues dans les magazines : c'est mieux que ce qu'on voit à l'écran, tant la platitude de la réalisation rend terne une idée qui semblait séduisante. Jean-Paul Belmondo, lui, du moins, est le sujet d'une authentique idée de fantastique : la vedette s'est fait la tête de Cornelius, le vieux savant de *La Planète des singes.* Vu l'intérêt des péripéties qui se déroulent à l'écran, on a largement le temps de se demander pourquoi...

J.-M. F.

LeMonde Job: WMQ1011--0033-0 WAS LMQ1011-33 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:05 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0574 Lcp:700 CMYK

Le cinéma allemand, de Weimar à Berlin

Bernard Eisenchitz retrace l'histoire d'un art qui débute, outre-Rhin, avec la guerre de 1914

« Le Cinéma allemand », de Bernard Eisenchitz, Nathan, coll. « 128 », 128 pages.

Ce petit bouquin vert et blanc est le lieu d'un double exploit. Le premier tient à l'érudition de son auteur, Bernard Eisenchitz, peut-être le meilleur historien du cinéma en France. Mais à l'ampleur des informations s'ajoute la gageure de les avoir fait tenir en si peu de place. Cela pourrait passer pour une sorte de performance réussie par un Houdini de la compilation savante, c'est beaucoup mieux : si la contrainte imposée par la collection « 128 » – dont le nom désigne le nombre de pages – oblige à des simplifications, elle se transforme ici en ressort dramatique, qui rend plus passionnante et plus significative l'histoire racontée.

Cette histoire commence par un faux départ : la projection des frères Skladonowsky le 1er novembre 1895 inscrit l'Allemagne parmi les candidats à l'invention de « l'art du siècle », mais la technique et la chimie nationales ne sont d'abord mises qu'au service des Scandinaves – qui créent une des permières stars, Asta Nielsen.

Tout ne débute véritablement qu'avec la guerre de 1914, et par le biais d'un ordre du général en chef Ludendorff. En plein conflit, celui-ci écrit *« C'est une nécessité absolue, pour une heureuse issue de la guerre, que le cinéma ait la plus forte efficacité partout où l'influence allemande est encore possible »* et exige la création d'une grande industrie du film. Sur son injonction naît la UFA, géant industriel sur lequel s'appuiera le formidable essor artistique du cinéma allemand des années 20, et qui restera la place forte de l'industrie des images au service des nazis, du régime est-allemand après la partition (sous le nom de DEFA), aujourd'hui du plus grand trust européen des médias, Bertelsman.

MOUVEMENT ESTHÉTIQUE

Mais si le cinéma allemand est fils de la guerre, de l'Etat militarisé et du capital financier, il est aussi l'enfant d'un des plus grands mouvements esthétiques des Temps modernes, celui qui balaie l'Europe centrale au tournant du siècle. *« A l'intérieur d'une industrie solide, un cinéma de réalisateurs-auteurs s'épanouit »*, note Bernard Eisenchitz. Durant la république de Weimar (1918-1933), il prospère comme nulle part, alliant la puissance économique et la puissance artistique, adaptant à l'art moderne qu'est le cinéma les apports esthétiques élaborés par la peinture, la littérature, le théâtre et la musique. Le livre décrit et ressitue les œuvres majeures qui ont nom *Le Cabinet du Dr. Caligari* ou *Symphonie d'une grande ville*, brosse à traits aussi rapides que précis le portrait de Fritz Lang, de Friedrich Murnau, d'Ernst Lubitsch, de Georg Willem Pabst, de Max Ophuls, mais aussi des moins connus Paul Wegener, Carl Meyer *(« cas rarissime de créateur par procuration »)*, Lulu Pick, Ewald A. Dupont, Joe May, Wilhelm Dieterle, Phil Jutzi, Karl Valentin.

Berlin est alors l'épicentre artistique, économique et technique (les brevets sonores Tobis rivaliseront longtemps avec les procédés américains) d'un cinéma extraordinairement inventif, divers, attentif aux préoccupations politiques et sociales comme aux innovations esthétiques en même temps que fécond en spectacles puissants. Berlin est le seul véritable rival qu'ait jamais eu Hollywood. L'arrivée de Hitler au pouvoir brise cette extraordinaire efflorescence : étonnant coup de grâce porté par des dirigeants, Hitler et Goebbels, qui adorent le cinéma et lui donnent des moyens considérables.

L'exil de nombreux artistes et techniciens fuyant le nazisme est loin d'expliquer à lui seul ce phénomène, dont Eisenchitz explicite le déroulement, avant de décrire la médiocre réalité de la masse des films de l'ère nazie, voués à la distraction – grosse production de *« pâtisseries historiques »*, chantantes qui plus est. Le livre revient également avec acuité sur la poignée de réalisations ignobles par lesquelles, de Leni Riefenstahl à Veit Harlan, se déshonorent les gens de cinéma au service du Reich.

Se limitant à l'essentiel, Eisenchitz sera plus laconique sur l'aventure – mieux connue – du jeune cinéma des années 1962-80 exemplairement incarnée par Fassbinder et auquel on doit, de Wenders à Schroeter, nombre de films remarquables. Le livre contient en revanche des informations très nombreuses, pratiquement toutes inédites en français, sur les deux cinémas jumeaux d'après-guerre, le cinéma commercial et amnésique ouest-allemand et le cinéma embrigadé à l'Est – où, malgré la censure, quelques auteurs comme Gerhardt Klein et même un véritable mouvement esthétique, le *« réalisme documentaire »*, se fraient un chemin.

Ce n'est certes pas la faute de l'auteur si son livre se clôt sur une note mélancolique : l'état actuel du cinéma allemand n'incite guère à l'optimisme.

Jean-Michel Frodon

Les meilleures entrées à Paris

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	TOTAL depuis la sortie
1	**Star Wars Episode 1**	4	**883 540**	793	**5 850 425**
2	**Jeanne d'Arc**	2	**619 796**	602	**1 636 945**
3	**Inspecteur Gadget**	3	**314 863**	503	**878 608**
4	**Austin Powers 2**	2	**312 374**	505	**806 853**
5	**Hantise**	2	**296 619**	404	**727 150**
6	**Mickey les yeux bleus**	1	**146 068**	230	**146 068**
7	**Une histoire vraie**	1	**97 475**	127	**97 475**
8	**Mauvaises fréquentations**	3	**95 183**	183	**352 419**
9	**Mafia Blues**	6	**71 572**	228	**1 102 815**
10	**Coup de foudre à Noting Hill**	12	**49 140**	180	**4 367 288**

* période du mercredi 3 au dimanche 7 nov. inclus

Les vacances scolaires profitent au box-office, après que les sorties successives de *Star Wars* et de *Jeanne d'Arc* ont stabilisé la fréquentation. Le tableau d'honneur de la semaine se caractérise d'abord par l'écrasante domination des productions anglophones (notre nouvelle Jeanne nationale parlant – en v.o. – la langue du duc de Bedford). Le phénomène le plus marquant est la présence de cinq films à 300 000 entrées ou plus, en cinq jours. Parmi eux, le film de Luc Besson ne parvient toujours pas à prendre l'avantage sur celui de Georges Lucas, alors que l'*Inspecteur Gadget* affiche un spectaculaire rétablissement. Au rang des nouveautés, on note le résultat correct, sans plus, du nouveau film de David Lynch, *Une histoire vraie* enregistrant une très bonne moyenne de fréquentation par écran, mais sans déclencher un engouement proportionnel à sa couverture médiatique. A la onzième place, *Haut les cœurs* enregistre en revanche un bon score (42 000 entrées) compte tenu du nombre d'écrans (74) et de la nature du film. Tandis que *Rosetta*, toujours vaillante, franchit la barre des 600 000 entrées. On a, d'autre part, célébré l'arrivée au million de spectateurs de deux petits miracles de la production française, *Kirikou* et *Vénus Beauté*.

Source : "Ciné chiffres"

Guerre à la société de consommation

Fight Club. Une satire américaine dont le propos tourne court

Film américain de David Fincher. Avec Brad Pitt, Edward Norton, Helena Bonham Carter, Jared Lehto (2 h 15)

Fight Club n'est pas le chef-d'œuvre qu'une partie de la critique américaine a cru déceler, encore moins le film tape-à-l'œil et irresponsable qui a réveillé la censure outre-Atlantique. Cette satire est parfois très drôle, plutôt bien interprétée, par moments brillamment mise en scène, sauf qu'elle retombe comme un soufflé.

Dans un futur très proche, que n'aurait pas renié le J.G. Ballard de *Crash*, dans une ville sans nom, à l'atmosphère poisseuse, un jeune cadre (Edward Norton) se languit dans le bureau exigu d'une multinationale anonyme. Son travail d'expert en accidents automobiles l'amène à sillonner les Etats-Unis sans jamais le sortir de sa torpeur. Le malaise du narrateur a un nom : la société de consommation. *« Nous vivons dans un monde dessiné par Ikea »*, déclare-t-il. Ce que montre David Fincher dans une scène formidable où il utilise intelligemment son bagage d'ancien réalisateur de publicité : un catalogue du manufacturier suédois se superpose à l'appartement du narrateur, des meubles Ikea s'incrustent dans l'espace vide de son intérieur pour le combler peu à peu. Cet insomniaque angoissé passe son temps dans des groupes de soutien pour des individus victimes du cancer du côlon ou du cerveau. C'est dans celui destiné aux victimes du cancer des testicules que notre narrateur trouve le bonheur, dans les bras d'un ancien catcheur que les anabolisants ont rendu obèse tout en endommageant ses parties intimes.

Mise à part la présence d'Helena Bonham Carter en marginale folledingue fréquentant les mêmes groupes de soutien que le narrateur, *Fight Club* est un film d'hommes, mais d'hommes bafoués dans leur masculinité. Le chemin de la virilité est dévoilé par un certain Tyler Durden (Brad Pitt), que le narrateur rencontre dans un avion. Tyler Durden porte un blouson en cuir, les cheveux en brosse, des lunettes de rock star. C'est donc un homme. Et Tyler Durden fabrique du savon, d'une qualité exceptionnelle, car conçu à partir de résidus de liposuccion. Les nazis récupéraient la graisse humaine dans les camps de la mort, mais le réalisateur du film a déclaré (*Le Monde* du 6 novembre) tout ignorer de cette pratique. Tyler Durden est donc une crapule, mais le film ne le dit pas. Il trouve même ça amusant. Tyler Durdan a aussi la grandiose idée, avec le narrateur, de se castagner le soir sur des parkings, puis dans un sous-sol, en compagnie d'autres hommes, de plus en plus nombreux, qui redécouvrent dans la pause coups de poing un moyen de regagner leur virilité.

DES HOMMES ANGOISSÉS

« Nous appartenons à une génération d'hommes élevés par des femmes... Nous sommes les bâtards de Dieu », s'exclame le narrateur. On comprend donc qu'incapables de s'opposer à leurs pères ces hommes se battent entre eux. Sans y répondre, *Fight Club* pose une question intéressante : comment serait-il possible de jouer Œdipe dans un monde sans pères ? Le film de David Fincher ne se préoccupe malheureusement pas uniquement d'hommes angoissés, mais fomente un projet révolutionnaire : mettre à bas la société de consommation.

« Tu n'es pas ton compte en banque », déclare en substance Tyler Durden. Pour en finir une bonne fois pour toutes, il forme les membres du « Fight Club » aux techniques du commando dans le but de liquider cette société. David Fincher croit qu'il suffit de renvoyer dos à dos cadres dynamiques gagnés par le spleen des cours de la Bourse et terroristes voués à la guérilla anticapitaliste pour ficeler son film. Son nihilisme est une posture. Son discours, assez confus, est contredit par sa mise en scène. Les muscles saillants de Brad Pitt, son torse en sueur au moment où il cogne contre l'un de ses adversaires consentants sont filmés comme une publicité pour déodorant. Le spectacle d'hommes se tapant dessus jusqu'à se défigurer est bien filmé comme un spectacle et « vendu » comme tel. Issu de la publicité, David Fincher n'en est jamais sorti. Il est triste qu'il soit le dernier à le savoir.

Samuel Blumenfeld

NOUVEAUX FILMS

BOWFINGER, ROI D'HOLLYWOOD

■ Manifestement inspiré par *Ed Wood* de Tim Burton, Steve Martin interprète Bobby Bowfinger, un réalisateur indépendant qui décide de tourner, avec des moyens inexistants, un film de science-fiction décrivant une invasion d'origine extraterrestre. Il s'entoure pour cela de techniciens et de comédiens idéalistes persuadés qu'il va leur permettre de percer à Hollywood. Pour les convaincre, le réalisateur leur fait croire qu'une star de films d'action (Eddie Murphy) a accepté de tourner avec lui. Des interprètes excellents (Steve Martin, Heather Graham, Eddie Murphy), un regard satirique sur Hollywood (dont une parodie d'un gourou scientologue), donnent un film plaisant mais souvent inconsistant. ***S. Bd***

Film américain de Frank Oz. Avec Eddie Murphy, Steve Martin, Heather Graham. (1 h 37.)

LE GARÇON QUI NE VOULAIT PLUS PARLER

■ Memo est un petit garçon kurde que son père, travailleur immigré au Pays-Bas, a fait venir avec lui pour épargner à sa famille les conséquences de la guerre avec l'armée turque. Déraciné, l'enfant décide de ne plus parler pour marquer son refus de la réalité qu'on lui impose. Il apprendra ainsi qu'il faut parfois se taire (pour sauver de la police un réfugié traqué) et qu'il faut parfois parler (pour sauver son père victime d'un malaise). *Le garçon qui ne voulait plus parler* est un récit de formation classique qui en vaudrait un autre s'il réussissait à éviter un peu tous les clichés humanitaires contemporains sur l'intégration, la tolérance et les malheurs de la guerre. Trop de gentillesse nuit. ***J.-F. R.***

Film néerlandais de Ben Sombogaart. Avec Erçan Orhan, Louis Ates, Brader Musiki. (1 h 48.)

L'OMBRE D'UN SOUPÇON

■ Un policier découvre que sa femme le trompait lorsqu'il apprend, à sa grande surprise, qu'elle se trouvait à bord d'un avion à destination de Miami qui s'est écrasé. Sa femme était avec un autre homme dont l'épouse, candidate au Sénat américain, découvre avec la même stupéfaction qu'il se trouvait à bord du même avion. Ce marivaudage macabre où Harrison Ford et Kristin Scott-Thomas se retrouvent veuf et veuve et tombent amoureux l'un de l'autre est le plus mauvais film de Sydney Pollack. Le réalisateur essaie de reprendre plusieurs idées de *Nos plus belles années*, dont celle d'un couple dont les membres n'ont rien à faire ensemble, mais lui donne un traitement mélodramatique désuet. Une intrigue policière inutile dans cette romance donne un aspect boursouflé à ce film raté. ***S. Bd***

Film américain de Sydney Pollack. Avec Harrison Ford, Kristin Scott-Thomas, Charles S. Dutton, Bonnie Hunt. (2 h 12.)

THE BIG ONE
Lire page 31
CURE
Lire page 31
PEUT-ÊTRE
Lire page 32
MIFUNE
Lire page 32
FIGHT CLUB
Lire ci-dessus.

(Publicité)

SORTIR

PARIS

Nathalie Loriers Trio
Entendue en France depuis le début des années 90, la pianiste belge Nathalie Loriers fait de plus en plus parler d'elle. Elle a pris le temps de se trouver, d'effacer ses influences (Bill Evans, Keith Jarrett) et de composer un trio soudé avec le contrebassiste Sal La Rocca et le batteur Hans Van Oosterhout (CD *Silent Spring* chez Pygmalion). En invité : le guitariste Philip Catherine.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 120 F.

Dusminguet, Sergent Garcia
Ce fut l'une des bonnes surprises du festival Les Méditerranéennes de Céret au mois d'octobre. Bouillonnant groupe catalan jouant la carte d'un rock latino festif, Dusminguet brasse cumbia, salsa, ragga et bonne humeur (CD *Vafalungo*/Virgin). Il précédera sur scène le groupe Sergent Garcia.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 10, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Idiot, dernière nuit
de Zéno Bianu, d'après Fedor Dostoïevski, mise en scène de Balazs Gera, avec Denis Lavant et Vincent Schmitt.
La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, 36-38, quai de la Loire, Paris 19e. Mo Jaurès. Du 10 novembre au 11 décembre. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 120 F.

Le Vent dans les saules
de Daniel Soulier, d'après Kenneth Grahame, mise en scène de Daniel Soulier, avec Zbigniew Horoks, Vincent Londez, Bernard Montini.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Le 10, à 14 h 30 ; le 13, à 14 h 30 et 16 h 30 ; le 14, à 11 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. De 30 F à 70 F.

Babacar Y el Sabor Internacional (salsa africaine)
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. Le 10, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 80 F.

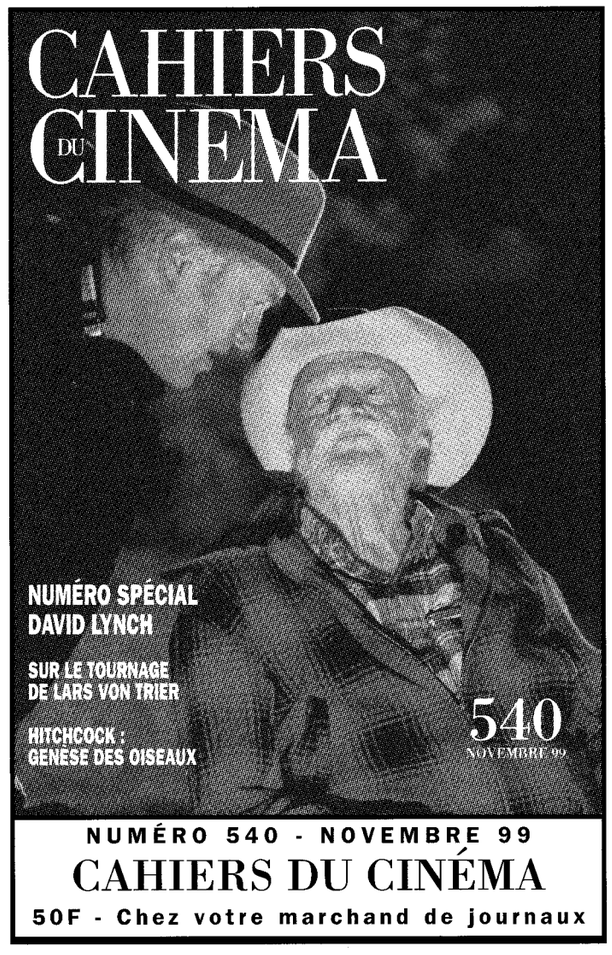

LeMonde Job: WMQ1011--0034-0 WAS LMQ1011-34 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 10:05 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0575 Lcp:700 CMYK

La « Revue des Deux Mondes » fête ses cent soixante-dix ans

Née pour relier l'Europe et l'Amérique, cette publication mensuelle propose, à l'occasion de son anniversaire, un état des lieux exhaustif des intolérances contemporaines

LA *REVUE* *des Deux Mondes* est une des plus anciennes revues françaises puisqu'elle est née en 1829 en se fixant pour but d'établir une passerelle littéraire et politique entre l'Ancien et le Nouveau Continent. Le marquis de La Fayette vivait encore. Il allait même, un an plus tard, et malgré son âge avancé, jouer un rôle important lors des trois journées décisives de la révolution de Juillet. Pour fêter ces cent soixante-dix années d'existence, la *Revue des Deux Mondes* vient de publier un numéro spécial consacré aux *« nouvelles intolérances »* (novembre-décembre 1999, 384 pages, 70 F).

Cinquante et un auteurs, français et étrangers, ont contribué à cette livraison. Le sujet est vaste, puisque toutes les formes d'intolérance, qu'elles soient politiques, religieuses, philosophiques, scientifiques, ou simplement liées à la vie quotidienne, sont abordées. Cela va de la haine des juifs, analysée par le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel, jusqu'à l'intransigeance des adversaires du tabac et de la chasse, dénoncée par Jean-Jacques Brochier, rédacteur en chef du *Magazine littéraire*. La Shoah et les autres grands massacres du siècle, d'un côté, l'activisme puritain des nouveaux moralistes de la santé, de

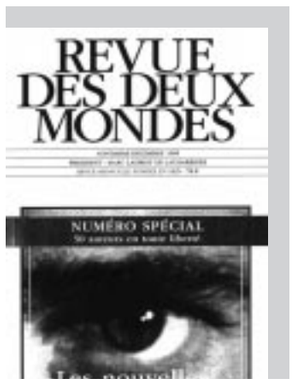

l'autre, cela fait évidemment un peu fourre-tout. Mais nul n'est tenu de lire d'une seule traite ce numéro spécial...

La vocation originelle de la *Revue des Deux Mondes* est illustrée par un article d'Ezra Suleiman, qui pose une question lancinante, surtout en France : *« Les Etats-Unis sont-ils intolérants envers leurs alliés ? »* Oui, mais c'est pour la bonne cause, comme le prouve l'effondrement de l'Union soviétique, estime l'universitaire américain, professeur à Princeton.

Vu d'Europe, le militantisme des Etats-Unis en faveur de la démocratie et de l'économie de marché a évidemment une autre allure. Sur le Vieux Continent, *« on insiste sur l'autodestruction du bloc de l'Est, jugé plus décisif que le développement des valeurs libérales, on souligne aussi la méfiance actuelle des populations des anciennes démocraties populaires vis-à-vis des politiques trop libérales et la résurgence, là-bas, de slogans nationalistes qui s'appuient sur une vision du monde plutôt passéiste »*.

Les frictions entre Américains et Européens sont d'autant plus vives que les premiers s'attendent à ce que les seconds leur ressemblent en tout. Les Américains sont ainsi plus tolérants avec les fondamentalistes d'Arabie saoudite, très éloignés des valeurs américaines, qu'envers les membres de l'Union européenne, lorsque ceux-ci refusent d'ouvrir totalement leurs frontières aux produits venus d'outre-Atlantique...

« MILOSEVIC, COMME HITLER »

« Les grands crimes, ceux auxquels – outre la machine officielle de répression – la population, l'opinion publique, la presse, la tradition politique et historique ont aussi pris part, ne peuvent être perpétrés sans une longue préparation », écrit Ismaïl Kadaré. *« Les événements du printemps 1999 furent le fruit d'une longue préparation. Milosevic, tout comme Hitler, trouvait devant lui un terrain aménagé »*, ajoute-t-il.

L'écrivain albanais rappelle que les intellectuels serbes ont une lourde et ancienne responsabilité dans les massacres. Au début des années 40, l'académicien Vasa Cubrilovic préconisait l'expulsion des Albanais du Kosovo, tandis que l'écrivain Ivo Andric réclamait la partition de l'Albanie.

A ceux qui seraient tentés d'oublier que l'intolérance fait aussi partie de la tradition française, l'historien Emmanuel de Waresquiel rappelle enfin cette citation de Robespierre : *« Il faut étouffer les ennemis extérieurs et intérieurs de la République, ou périr avec elle. La première maxime de vertu politique doit être qu'on conduit le peuple par la raison et les ennemis du peuple par la terreur »*.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LA CROIX
Bruno Frappat

■ « La chute du mur » : l'expression, depuis dix ans, s'est installée dans l'esprit de l'Europe et dans le cœur des Européens. Elle est un acquis, un repère définitif. Elle résume tout : l'inouï, que les esprits forts ne croyaient ni pensable ni possible ; l'euphorie des foules de l'Est grignotant le totalitarisme affolé, la joie des foules de l'Ouest pour des retrouvailles fraternelles ; la liesse qui parcourut le Vieux Continent, éberlué par son audace, grisé par sa liberté, fier d'avoir rejeté le manteau gris de l'imposture, de la peur et de l'oppression. Aujourd'hui, dix ans après, en Allemagne et ailleurs, certains font la fine bouche sur les désenchantements de la liberté. Préféreraient-ils que le mur fût toujours debout, la honte montant la garde ?

L'HUMANITÉ
Claude Cabanes

■ Capitalisme, où est ta victoire ? Dix ans après le grand séisme, le roi est nu. Il avait pourtant les mains libres pour faire ses preuves ; certains ont cru – ou voulu croire – qu'il allait humaniser son cours. Mais comme Moloch qui dévorait ses enfants, il a marqué la planète au fer rouge de ses lois. Le fiasco du modèle soviétique avait conforté ses partisans et voilà que, en moins d'une décennie, le fiasco du modèle ultra-libéral conforte ceux qui constatent que les affaires humaines sont trop importantes pour être abandonnées aux *« marchés »*. Face au vertige qui saisit l'humanité, effarée par le sort que réserve ce capitalisme aux habitants de la terre d'aujourd'hui, un nouveau paysage se dessine autour de la problématique communiste du troisième millénaire.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le 9 novembre 1989, tombait le mur de Berlin. Le 9 novembre 1970, Charles de Gaulle mourait. Il n'est pas inutile de rapprocher les deux événements et de se souvenir des quatre conditions posées par le général à Konrad Adenauer pour une aide de la France au relèvement de l'Allemagne, autrement dit, dans son esprit, pour que puisse se développer une amitié franco-allemande facteur de paix et de stabilité pour l'Europe. La première condition était de témoigner d'une patience à toute épreuve pour la réunification. La seconde était l'acceptation des frontières issues de la deuxième guerre mondiale. La troisième était que l'Allemagne adoptât une attitude de bonne volonté dans ses rapports avec l'Est. Restait une quatrième condition. Que l'Allemagne renonçât à se doter d'armes atomiques. L'Allemagne a admis cette limitation de sa souveraineté.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Les Occidentaux avaient gagné la guerre, cette *« guerre froide »* qui s'était finalement soldée par le triomphe de la démocratie contre la tyrannie, de l'homme contre les commissaires. Mais, ensuite, les Etats-Unis et leurs alliés ont donné l'impression d'avoir perdu la paix. L'Amérique, désormais superpuissance unique, offre le spectacle contradictoire d'un géant qui hésite entre la tentation de l'hégémonie et celle de l'isolationnisme. L'Union européenne ne s'est ouverte que frileusement à ses frères longtemps séparés. Paradoxe : les nations libérées paraissent s'effrayer de la liberté.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ Dix ans après, le nouvel ordre promis a accouché d'un grand désordre et de nouveaux dangers. Ne regrettons pas pour autant, au nom de la stabilité, l'implosion d'un système dictatorial. Mais ne rêvons pas non plus : le concert harmonieux des nations n'est pas pour demain. Il y faudra que chacune y trouve son intérêt. Ce devrait être la mission de l'Europe que d'en faire la démonstration.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

www.planet-tegel.de

A Berlin, une expérience d'Internet en prison se poursuit, malgré le manque de moyens

PAS QUESTION d'emprunter des chemins de traverse : pour progresser vers le cœur de ce site, il faut s'identifier dans les règles, puis parcourir patiemment les pages, une par une. Planet-Tegel est une représentation virtuelle de la prison berlinoise de Tegel, réalisée par un groupe de détenus condamnés à de longues peines. Les cadres omniprésents divisant l'écran, le fond résolument noir, l'esthétique épurée et les itinéraires obligatoires évoquent irrésistiblement les cellules, couloirs, sas et verrous de ce monde cloisonné.

Planet-Tegel a été créé l'hiver dernier à l'initiative de deux intervenants en milieu carcéral, Roland Brus, qui enseigne le théâtre aux détenus, et Michael Henning, concepteur de sites Web. On y trouve des informations générales sur Tegel (1 660 détenus, 960 fonctionnaires, 6 sections), des photos aériennes, ainsi que des œuvres réalisées par les prisonniers : poèmes d'enfermement, essais littéraires sur le rapport au temps, l'attente ou l'attitude des gardiens,

dessins de cellules, et même un dictionnaire de l'argot local.

D'autres prisonniers ont voulu faire connaître à ceux de dehors la complexité des règles de fonctionnement de Tegel, qu'il s'agisse de se faire soigner, d'acheter de la nourriture à l'extérieur, de laver son linge, ou de passer un coup de téléphone... Les détenus participant au projet peuvent également communiquer indirectement avec le monde extérieur par l'intermédiaire du courrier électronique. Les messages d'internautes publiés sur le site expriment une certaine sympathie pour leur situation, ou adressent simplement des compliments aux créateurs du site. Pourtant, l'opération Planet-Tegel continue de susciter la méfiance des autorités pénitentiaires, qui tolèrent cette initiative mais n'autorisent toujours pas les détenus à se connecter directement : *« Nous sommes encore obligés de retaper les messages à la main et de les expédier par la poste dans les deux sens »*, regrette Michael Henning. Résultat, le site a stagné ces derniers mois.

Pourtant, un redémarrage est prévu pour cet hiver. Un groupe de quinze détenus, dont quelques-uns ont déjà participé au premier projet, va créer *« un nouveau satellite autour de la planète Tegel »*. On espère qu'il permettra une communication plus directe avec l'extérieur. Dans l'immédiat, Planet-Tegel cherche *« de toute urgence des dons en nature, notamment des ordinateurs, pour que les gens en taule puisse travailler eux-mêmes sur écran, même s'ils ne sont pas encore connectés »*.

Jean Lasar

SUR LA TOILE

MÉTÉO

■ Le site de la société Météo Consult propose gratuitement un aperçu des prévisions à cinq jours pour plus de 6 000 communes françaises et 450 villes étrangères. L'accès est payant pour les prévisions détaillées, spécialisées et à long terme (dix jours). *www.meteoconsult.fr*

ARMISTICE

■ A l'occasion de la célébration de l'armistice du 11 novembre, l'association des Gueules cassées a ouvert un site illustré destiné à rendre hommage aux grands blessés de la face de la première guerre mondiale, et à rappeler *« les traces atroces laissées sur l'homme par la guerre »*. *www.gueules-cassees.asso.fr*

POUR LES FAIBLES REVENUS

■ Le gouvernement britannique va aider les foyers à faibles revenus à découvrir Internet, en mettant en place un service de location d'ordinateurs à bas prix (environ 50 F &newlin;par mois). Selon le ministre des finances, M. Gordon Brown, il s'agit de *« permettre aux plus pauvres de louer des ordinateurs et des logiciels au siècle prochain, de la même façon que les bibliothèques municipales ont prêté des livres au cours du siècle écoulé »*. – *(AFP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE*** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year *"Le Monde"* 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER ; Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Une autre « affaire de l'Etat » *par Alain Rollat*

LE MAGAZINE « Argent public » de France 2, dont l'utilité civique n'est plus à démontrer, a eu raison, lundi soir, de décerner le pompon des affaires occultées à celle de l'arsenal de Toulon. Le rideau de fumée entretenu autour des vingt-sept tomes d'instruction judiciaire qui la résument déjà autorise à penser qu'en matière d'« affaires de l'Etat » (pour reprendre la distinction faite naguère par le premier ministre entre les affaires « d'Etat » et celles « de l'Etat » en Corse...), cette histoire de corruption généralisée est, en effet, la plus minimisée de toutes.

La direction des constructions navales de Toulon, responsable de l'arsenal sous la responsabilité du ministère de la défense, mérite bien, pourtant, la palme des scandales cumulés. De surfacturations en emplois fictifs, de trafics d'influence en pots-de-vin, de marchés truqués en enrichissements personnels, la justice a déjà prononcé la bagatelle de quatre-vingts mises en examen, suivies de plusieurs incarcérations, parmi les fonctionnaires civils et galonnés comme parmi leurs partenaires privés. Les faits ne sont pas niés. Le total de ces menues corruptions représente une facture de 1 milliard de francs pour l'Etat. Les témoignages diffusés par France 2 étaient accablants. Et il faut croire qu'ils suscitaient des inquiétudes puisque Claude Ardid et ses coéquipiers ont été pris en filature, durant leur reportage, par des individus non identifiés qu'ils ont eux-mêmes filmés en pleine action d'espionnage.

La première question est donc de savoir pourquoi cette affaire demeure apparemment trop banale pour soutenir la comparaison avec celle de la MNEF à la « une » des JT de 20 heures. La prévarication ordinaire serait-elle moins télégénique que la prévarication politique ? La deuxième question est de savoir pourquoi l'administration judiciaire semble indifférente au sort de ses deux auxiliaires de la gendarmerie maritime qui viennent d'être mutés, contre leur gré et contre l'avis des magistrats toulonnais, l'un à Cherbourg, l'autre à Brest. Si les reporters de France 2 disent vrai, quand ils concluent que ces deux enquêteurs *« ont été baillonnés »* parce que leurs investigations commençaient *« à remonter jusqu'au sommet de la hiérarchie »* – ce que confirmaient, à l'écran, les intéressés – alors la troisième question soulève peut-être une autre « affaire de l'Etat » : à quoi faisait allusion le ministre de la défense, ce lundi soir, quand il reconnaissait l'existence, autour dudit arsenal, de *« plusieurs pôles d'organisation de fraudes dans lesquels il y a eu des délits variés »* ? A une mutuelle militaire ?

LeMonde Job: WMQ1011--0035-0 WAS LMQ1011-35 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 08:56 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0576 Lcp:700 CMYK

MARDI 9 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.45 « Nous sommes le peuple ». Leipzig 1989. **Arte**
22.55 Le Prix de la mort. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Beck ; Phil Collins, Loïck Peyron. **Canal +**
18.30 L'Invité de PLS. Hubert Vedrine. **LCI**
19.00 Archimède. **Arte**
19.30 Soirée anniversaire. En direct. Les cérémonies de commémorations des 10 ans de la chute du mur de Berlin. **LCI**
20.15 Le Journal de l'Histoire. La chute du mur de Berlin. Avec Alexandre Adler. **LCI**
20.50 Pourquoi ça marche ? Les nouvelles relations amoureuses. Invitée : Elsa Zylberstein. **M 6**
20.55 Pourquoi ? Comment ? Petites erreurs et grosses catastrophes. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Les prix littéraires en question. **Paris Première**
23.00 La Vie à l'endroit. Au service de madame. **France 2**
23.20 Questions d'identité. Les lettres de Toussainte. **France 3**
0.30 Zone interdite. Auto-folie, auto-macho. Fous de vitesse. Les pièges de l'auto-école. La Route Nationale de tous les dangers. Californie : La traque des chauffards. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Le jour où le Mur est tombé. **Arte**
20.30 Les Carnets du gouverneur. [1/3]. Quand l'Asie s'éveille. **Planète**
20.45 Oskar Kokoschka. **Mezzo**
21.10 Ethiopie après tant d'orages. **Planète**
21.40 Thema. Nous sommes le peuple. **Arte**
22.05 Histoires parallèles. Afrique du Sud - Canada : **Odyssée**
22.40 Danger réel. La Guerre du feu. **13ème RUE**
23.00 Les Baleines de l'Australie méridionale. **Odyssée**
23.30 Escales musicales... à Paris. Richard Bona. **Muzzik**
23.40 Kimberley, terre des Wandjina. **Planète**
23.50 La Vie en face. Sur les chemins de l'exil. **TSR**
0.00 Décrypter les années 60. [5/6]. La fin de l'innocence. **Canal Jimmy**
0.00 Jazz Paris Shanghai. **Muzzik**

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue féminine (7e journée). Groupe A : Bourges - Ruzomberok. **Pathé Sport**

MUSIQUE

21.00 Vladimir Ashkenazy. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Vladimir Ashkenazy. **Muzzik**
21.30 Quatuor à cordes n° 3, de Schoenberg. Avec Janneke Van Der Meer, violon ; Wim De Jong, violon ; Henk Guittart, alto ; Hans Woudenberg, violoncelle. Par le Quatuor Schoenberg. **Mezzo**
22.45 Lulu. Lors du Festival d'opéra. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Rusty, chien détective. Shuki Levy. ♻. **Canal +**
22.35 L'Eglise Saint-Nicolas. Frank Beyer. **Arte**
22.45 Le Gigolo. Michael Rowitz. ♻. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

0.20 Libre court. *Quel giorno.* Francesco Patlerno. **France 3**

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. Episode pilote : Le chat et la souris. Chaque tableau a son histoire. **Série Club**
21.40 Ally McBeal. You Never Can Tell (v.o.). **Téva**
22.30 Sex and the City. Models and Mortals (v.o.). **Téva**
22.35 Friends. Celui qui fait démissionner Rachel (v.o.). **Canal Jimmy**
22.45 The Practice. La défense (v.o.). **Série Club**
23.00 Les Soprano. Agent artistique. **Canal Jimmy**
23.30 New York District. [2/2]. La loi du silence (v.o.). **13ème RUE**

FILMS

19.05 **The Second Civil War** ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1997, 100 min) ♻. **Cinéfaz**
20.30 **Voir l'éléphant** ■ ■ Jean Marbœuf (France, 1990, 80 min) ♻. **Cinéstar 1**
20.40 **Conan le Barbare** ■ ■ John Milius (Etats-Unis, 1982, 130 min) ♻. **RTL 9**
21.30 **Histoire de détective** ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., 105 min) ♻. **Cinétoile**
21.55 **Donnie Brasco** ■ ■ Mike Newell (EU, 1996, v.o., 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
22.00 **L'Escadron noir** ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min) ♻. **Ciné Classics**
22.10 **Le Maître de musique** ■ ■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
23.05 **La Lumière des étoiles mortes** ■ ■ Charles Matton (France, 1993, 115 min) ♻. **Cinéstar 2**
23.15 **Ma femme est une sorcière** ■ ■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min) ♻. **Cinétoile**
0.00 **Robocop** ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
0.45 **Les Fugitifs** ■ ■ Francis Veber (France, 1986, 90 min) ♻. **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

1.15 **Kes** ■
Ken Loach. Avec David Bradley, Lynne Perrie (Grande-Bretagne, 1969, v.o., 110 min) ♻. **France 2**
1.20 **L'Héroïque Parade** ■ ■ Carol Reed (GB, 1944, N., v.o., 115 min) ♻. **Ciné Classics**
1.25 **Petits arrangements avec les morts** ■ ■ Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire, Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 5 millions pour l'an 2000.
20.55 K Film. Alexandre Arcady. ♻.
23.15 Célébrités.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

17.40 et 22.50 Un livre, des livres.
17.45 Cap des Pins ♻.
18.15 Hartley, cœurs à vif ♻.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille. ♻.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Bogus Film. Norman Jewison. ♻.
23.00 La Vie à l'endroit. Au service de madame.
0.50 Journal, Météo.
1.15 Kes ■ Film. Ken Loach (v.o.) ♻.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ? Le suicide : en parler ou pas ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Pourquoi ? Comment ? Petites erreurs et grosses catastrophes.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Questions d'identité. Les lettres de Toussainte.
0.20 Libre court. Quel giorno.

CANAL +

16.25 Le Journal du cinéma.
16.35 C'est ça l'amour ? Film. Carl Reiner. ♻.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Rusty, chien détective. Téléfilm. Shuki Levy. ♻.
22.10 Amistad Film. Steven Spielberg (v.o.). ♻.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Le jour où le Mur est tombé.
21.40 Thema. Nous sommes le peuple. Leipzig 1989.
21.45 « Nous sommes le peuple ».
22.35 L'Eglise Saint-Nicolas. Téléfilm. Frank Beyer ♻.
1.25 L'Homme de ma vie. Téléfilm. Thomas Bohn ♻.

M 6

18.25 Stargate SG-1 ♻.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ♻.
20.40 Six minutes sur le siècle, E = M 6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche ? Les nouvelles relations amoureuses.
22.45 Le Gigolo. Téléfilm. Michael Rowitz. ♻.
0.30 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole. André Breton.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. Invité : Philippe Bouteloup.
22.30 Surpris par la Nuit. Invités : Roger Pic.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Aldo Romano, batterie, Henri Texier, contrebasse, Louis Sclavis, clarinette et saxophone soprano, Xavier de Maistre, Sapho, chant, Didier Squiban, piano jazz, Nicholas Angelich, piano.
22.30 Jazz, suivez le thème. Satin Doll.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Donné en direct du Théâtre du Châtelet, par l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez, Thomas Hampson, baryton : Œuvres de Mahler, Stravinsky.
22.05 Les Soirées (suite)... Œuvres de Schubert, Beethoven, Mozart, Brahms.

Le Monde TELÉVISION

PLANÈTE

20.30 Les Carnets du gouverneur
Dernier gouverneur britannique de Hongkong, Chris Patten, une fois ce territoire restitué à la Chine, s'est mué en journaliste, pour la BBC, afin de parcourir l'Asie du Sud-Est, en proie à une crise aussi spectaculaire que la croissance qui avait précédé. Il tente d'expliquer les deux phénomènes et d'en tirer, pour l'avenir, sinon des leçons, tout au moins quelques grandes questions.

FRANCE 2

23.00 La Vie à l'endroit
Pour le cinquantième numéro de son magazine, Mireille Dumas nous emmène à la rencontre d'hommes et de femmes – maîtres d'hôtel, majordomes, gardes du corps – dont le métier est de servir les autres. Dévoués à leurs employeurs, ils disent leur goût pour les bonnes manières, leur plaisir à vivre dans un univers de luxe, leur satisfaction à se sentir indispensables.

FRANCE 2

1.15 Kes ■
Billy Caster, quinze ans, vit dans une ville minière du Yorkshire avec sa mère, indifférente, et son frère, travailleur à la mine, qui le brutalise. Un jour, Billy trouve un nid de faucon, s'empare d'un jeune oiseau et entreprend de le dresser. Deuxième œuvre cinématographique de Ken Loach, ce film fut remarqué à Cannes en 1970. Tendresse, émotion, mais aussi un propos sociologique et politique.

MERCREDI 10 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Tchétchénie, les dessous d'une guerre. **Forum Planète**
22.00 Cinéma, le Néoréalisme. Invités : Giacomo Campiotti ; Pierre-Henri Deleau ; Bruno Dumont ; Laurence Schifano ; Daniel Toscan du Plantier. **Forum Planète**
22.55 Le Cerveau, cet inconnu. Invités : Alain Berthoz, Laurent Pierot. **Forum Planète**

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Félix Leclerc. Maxime Le Forestier. **Paris Première**
18.00 Good Music 27. Aux Proms par l'Orchestre Rattle. **Muzzik**
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Beta Band ; Kevin Williamson ; Michael Bolton ; Christophe Dugarry. **Canal +**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.30 et 23.40 Rive droite, rive gauche. Invité : Alain Minc. **Paris Première**
20.05 Passe-moi les jumelles. Quadrupèdes et fiers de l'être. **TSR**
20.15 Au nom de la loi. Le grand Bajart. Mafia albanaise. **RTBF 1**
20.50 Combien ça coûte ? La 100e. **TF 1**
20.55 Des racines et des ailes. Dorine : l'envol américain. Las Vegas sur Seine. Produits du terroir contre la malbouffe. **France 3**
21.00 Paris modes. Gilles Bensimon. **Paris Première**
21.05 Au nom de la loi. L'insécurité. Que fait la police ?Tolérance zéro. **TV 5**
22.40 Ça se discute. Peut-on vivre deux vies en parallèle ? **France 2**
0.20 Pourquoi ça marche ? Les nouvelles relations amoureuses. Invitée : Elsa Zylberstein. **M 6**
0.40 Le Club. Invité : Sydney Pollack. **TMC**

DOCUMENTAIRES

18.15 Lieux mythiques. [5 et 6/10]. Le Stonehenge américain. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. [3/13] Le Crocodile de Cuba. **La Cinquième**
18.35 Artrafic. [3/3]. Affaires en cours. **Planète**
19.00 Connaissance. [6/6]. Demain les sciences. **Arte**
19.15 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [1/6]. La fièvre nationaliste (1987-1989). **Histoire**
19.35 Il était une fois le royaume d'Angleterre. L'abbaye et le palais de Westminster. **Odyssée**
20.15 Reportage. Bienvenue en Europe. **Arte**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Retour à l'Est : sur le chemin de l'Allemagne réunifiée. **Arte**
20.45 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [2/26]. Les derniers jours d'Hitler. **Histoire**
20.55 Aventures asiatiques. Philippines. **Odyssée**
21.45 JFK, la question de la conspiration. [1/2]. **Histoire**
22.00 Musica. Philippe Herreweghe. Et le verbe s'est fait chant. La Fille de Shiva. La danse indienne. **Arte**
23.00 Femmes de l'ombre. **Téva**
23.00 Tueurs en série. C. Wood et G. Graham, les amantes meurtrières [1 et 2/2]. **Odyssée**
23.35 Les Nomades de Sibérie. **Planète**
23.40 Profil. Chère Louise. **Arte**
23.40 Mémoire vivante. Le Dos au mur. Ou l'histoire secrète de la chute du Mur de Berlin. **TSR**
0.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [2/6]. Le Far West. **Odyssée**
0.05 Les Carnets du gouverneur. [1/3]. Quand l'Asie s'éveille. **Planète**
0.10 Danger réel. La Guerre du feu. **13ème RUE**
0.15 Les Meilleurs Moments des JO. [5/10]. Réussites sportives. **Histoire**
0.30 La Case de l'oncle Doc. Clemenceau, « Je fais la guerre ». **France 3**
0.30 Un siècle de science-fiction. [2/2]. **Ciné Cinémas**
0.30 Hermann Scherchen. L'« Art de la fugue », de J.S. Bach. **Muzzik**
0.45 Ethiopie après tant d'orages. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Stockholm (Suède). **Eurosport**
19.00 Football. Championnat de D 1 (15e journée). Marseille - Nantes. **Superfoot**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (1re phase, 2e journée retour) Groupe A : Cholet - PAOK Salonique. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Eurolique masculine (1re phase, 2e journée retour) Groupe C : Asvel - Olympiakos. **Pathé Sport**
21.00 Football. Championnat de D 1 (15e journée). Saint-Etienne - Lyon. **Canal +**
2.05 Basket NBA. Houston Rockets - Los Angeles Lakers. **Canal +**

DANSE

21.00 Carolyn Carlson, Dance, a Personality, a City. Ballet. *La città d'acqua*, de Yared et Kuhn. **Muzzik**
22.45 Sergeant Early's Dream. Ballet. Chorégraphie de Christopher Bruce. Par la Rambert Dance Company. **Mezzo**

MUSIQUE

20.45 Du sitar à la guitare. Avec Ravi Shankar ; Sukanya Shankar ; Kumar Bose ; Lucovic Kovac, cymbalum ; le trio Loyko ; Abdelli ; Blanca Del Rey et ses musiciens. **Mezzo**
22.00 Motown Live. Avec Da Brat ; Jermaine Dupri ; Dreu Hill ; Keith Sweat ; Morris Day & the Time. **Paris Première**
22.55 Best of jazz 2. Lors du Festival de jazz de Montreux, en 1994. **Muzzik**
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. La Vie comme un roman [1/6] : Le jazzman du Goulag. **France 3**
0.00 Midnight Classics II. Par l'Orchestre de chambre de Lodz, dir. Sdzislaw Szostak. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

22.40 Amants et hors-la-loi. Dick Lowry. ♻. **M 6**
23.50 L'Etreinte du vampire. Anne Goursaud. ♻. **Canal +**
0.30 Des places dans les villes. Angela Schanelec. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

22.20 Court au 13. **13ème RUE**

SÉRIES

19.00 Clair de lune. L'homme qui parlait trop. **Série Club**
20.45 New York District. L'école du crime. Le secret. **13ème RUE**
20.50 Homicide. [2/2]. Sniper. **Série Club**
20.55 Ally McBeal. Main dans la main. Si on dansait ? **M 6**
21.05 Star Trek, Voyager. Directive première. **Canal Jimmy**
21.40 Ultime recours. Amis. **Série Club**
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Fascination. **Canal Jimmy**
22.30 Oz. Vivre sainement (v.o.). **Série Club**
23.10 Columbo. Grandes manœuvres et petits soldats. **TF 1**
0.45 Les Soprano. Agent artistique (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

CINÉ CLASSICS

12.30 **L'Escadron noir** ■ ■
Raoul Walsh. Avec John Wayne, Claire Trevor (Etats-Unis, N, 1940, 94 min)♻. **Ciné Classics**
14.45 **Voir l'éléphant** ■ ■ Jean Marbœuf (France, 1990, 75 min) ♻. **Cinéstar 2**
15.00 **Robocop** ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
15.05 **Le Tour du monde en 80 jours** ■ ■ Michael Anderson (Etats-Unis, 1956, 120 min) ♻. **Cinétoile**
16.00 **La Lumière des étoiles mortes** ■ ■ Charles Matton (France, 1993, 115 min) ♻. **Cinéstar 2**
16.45 **Va où ton cœur te porte** ■ ■ Cristina Comencini (It. - All., 1996, v.o., 105 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
17.05 **Avanti !** ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1972, 145 min) ♻. **Cinétoile**
18.25 **Donnie Brasco** ■ ■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
18.45 **Le Cottage enchanté** ■ ■ John Cromwell (EU, 1945, N., v.o., 95 min) ♻. **Ciné Classics**
19.30 **Les Tontons flingueurs** ■ ■ Georges Lautner (France, 1963, N., 115 min) ♻. **Cinétoile**
20.30 **La Grande Evasion** ■ ■ Raoul Walsh (EU, 1941, N., v.o., 105 min) ♻. **Ciné Classics**
21.25 **Je hais les acteurs** ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 85 min) ♻. **Cinétoile**
22.25 **Trois vies et une seule mort** ■ ■ Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
22.50 **C'est arrivé demain** ■ ■ René Clair (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min) ♻. **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

23.05 **Mars Attacks !** ■ ■
Tim Burton. Avec Jack Nicholson, Glenn Close (Etats-Unis, 1996, v.o., 105 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**
0.15 **Quand la ville dort** ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 110 min) ♻. **Cinétoile**
2.50 **Possession** ■ ■ Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1981, 120 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 TF ! jeunesse.
17.35 Melrose Place ♻.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
19.57 Clic et net.
20.00 Journal, Météo.
20.48 5 millions pour l'an 2000.
20.50 Combien ça coûte ? La 100ème .
23.10 Columbo. Série. Grandes manœuvres et petits soldats ♻.
0.55 Formule foot.

FRANCE 2

14.50 Le Renard ♻.
15.50 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
17.05 Cap des Pins ♻.
17.35 Un livre, des livres.
17.40 Rince ta baignoire.
18.15 Une fille à scandales ♻.
18.40 Friends ♻.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Un gars, une fille ♻.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 La Kiné. Série. La Clinique blanche ♻.
22.40 Ça se discute. Peut-on vivre deux vies en parallèle ?
0.40 100 ans de sport.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. [1/6] Le jazzman du Goulag.
0.30 La Case de l'oncle Doc. Clemenceau, « Je fais la guerre ».

CANAL +

14.50 A la une ♻.
15.15 H ♻.
15.40 Spin City ♻.
16.00 Total Recall 2070 ♻.
16.45 Tremblement de terre à New York. Téléfilm. Terry Ingram. ♻.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.45 Football. En direct. D1 : Saint-Etienne - Lyon.
23.05 Jour de foot.
23.50 L'Etreinte du vampire. Téléfilm. Anne Goursaud ♻.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 En juin, ça sera bien.
16.00 T.A.F.
16.35 Alf ♻.
17.00 Cinq sur cinq.
17.10 Culture basket.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième.
18.30 Le Crocodile de Cuba.
19.00 Connaissance. Demain les sciences. [6/6] Le monde dans lequel on parle.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Reportage. Bienvenue en Europe.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Retour à l'Est : sur le chemin de l'Allemagne réunifiée.
21.50 Les Cent Photos du siècle.
22.00 Musica. Philippe Herreweghe.
23.00 Musica. La Fille de Shiva. La danse indienne.
23.40 Profil. Chère Louise.
0.30 La Lucarne. Des places dans les villes. Téléfilm. Angela Schanelec (v.o.). ♻.

M 6

13.20 M 6 Kid.
17.20 Fan de. A Londres.
17.55 Moesha ♻.
18.25 Stargate SG-1 ♻.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer ♻.
20.40 Six minutes sur le siècle.
20.55 Ally McBeal. Main dans la main ; Si on dansait ?
22.40 Amants et hors-la-loi. Téléfilm. Dick Lowry ♻.
0.20 Pourquoi ça marche ? Les nouvelles relations amoureuses.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Prima la musica.
21.20 Expresso, Poésie sur parole. André Breton.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes. [1/3].
22.30 Surpris par la Nuit. *In situ*, de Patrick Bouvet.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. Nico Van der Meel, ténor, Dido Keuning, piano : Œuvres de Haydn, Schubert, Mendelssohn, R. Schumann.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quatuor* op. 54 n° 2, de Haydn, par le Quatuor Lindsay.
20.40 The King Arthur. Opéra de Purcell. Par Les Arts florissants, dir. William Christie, Véronique Gens (Vénus), Clarion McFadden (Philidel / Honneur).
22.15 Les Soirées (suite)... Œuvres de Mozart, Rossini, Donizetti.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
♻ Tous publics
♻ Accord parental souhaitable
♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
♻ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
♻ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELÉVISION

CINÉ CINÉMAS 1

22.25 Trois vies et une seule mort ■ ■
Un certain Mateo raconte au nouvel époux de sa femme comment il a vécu pendant vingt ans dans la maison d'en face avec des fées. Puis il le tue et revient auprès de son épouse. Un professeur abandonne tout pour devenir clochard et s'éprend d'une prostituée. Un couple désargenté rencontre un mystérieux bienfaiteur. Mastroianni est prodigieux.

FRANCE 3

23.25 Le jazzman du Goulag
Premier volet d'une nouvelle collection documentaire de France 3 intitulée « La vie comme un roman », et présentée dans « Les Dossiers de l'Histoire ». Réalisé par Pierre-Henri Salfati, ce film retrace la vie d'Eddie Rosner (1910-1976), juif allemand né à Berlin, musicien prodige et trompettiste de génie. Adulé par Staline jusqu'en 1946, il sera envoyé au Goulag pour intelligences avec l'ennemi.

ARTE

23.40 Chère Louise
Réalisé en 1995, ce film de Brigitte Cornand fait le portrait de la sculptrice Louise Bourgeois, née en 1911, récemment lauréate du Grand Prix de la Biennale d'art contemporain de Venise. Etablie aux Etats-Unis depuis les années 30, elle fut l'élève de Fernand Léger et d'André Lhote. La France a mis longtemps à considérer l'ampleur et la force de son œuvre, profondément dérangeante.

LeMonde Job: WMQ1011--0036-0 WAS LMQ1011-36 Op.: XX Rev.: 09-11-99 T.: 11:38 S.: 111,06-Cmp.:09,12, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0577 Lcp:700 CMYK

Le Monde
MERCREDI 10 NOVEMBRE 1999

A la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 dépasse le seuil des 5 000 points

POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a dépassé le seuil psychologique des 5 000 points mardi 9 novembre. Quelques minutes après le début des cotations, la baromètre du marché parisien marquait 5 024,65 points, soit une hausse de 0,60 % par rapport à la séance de lundi, où l'indice CAC 40 avait déjà battu son septième record consécutif.

Depuis plusieurs jours les actions françaises profitent d'une conjoncture très favorable. La Bourse américaine qui donne le la sur les marchés boursiers, ne montre aucun signe de faiblesse. Lundi soir, l'indice Nasdaq, qui retrace l'évolution des valeurs technologiques, a enregistré son septième record consécutif en débit des déboires de Microsoft (*lire page 21*).

La détente sur les marchés obligataires explique également cette envolée des actions françaises. Pour la première fois depuis la fin août, le rendement des obligations assimilables du Trésor françaises s'est inscrit mardi matin en dessous de la barre des 5 %, à 4,99 %. L'absence de tensions inflationnistes et la hausse des taux directeurs décidée jeudi par la Banque centrale européenne ont rassuré les investisseurs.

Le vice-président de la BCE, Christian Noyer, a déclaré dans une interview parue mardi dans le quotidien des affaires italien *Il Sole-24 Ore* qu'il ne voyait pas la banque centrale monter à nouveau ses taux au cours des prochains mois.

La hausse du dollar, traditionnel soutien pour les actions françaises, contribue aussi au record du CAC 40. Le billet vert s'échangeait à 1,0383 euro mardi matin. Enfin les investisseurs étrangers sont favorablement impressionnés par les bonnes perspectives de l'économie française. La semaine dernière, la Caisse des dépôts a relevé à 2,5 % ses prévisions de croissance pour l'an 1999.

Depuis le début de l'année, la hausse de la place parisienne a atteint 27,27 %. Le CAC 40 avait dépassé la barre des 4 000 points le 11 mai 1998, huit ans après avoir franchi le seuil des 2 000 points. Le marché a donc été multiplié par deux et demi depuis le début de la décennie. Mais entre-temps, il a connu des fortunes diverses, retombant par exemple à 1 721,14 points le 23 octobre 1995, juste avant que le gouvernement d'Alain Juppé ne s'engage dans une politique de rigueur économique. Il y a un peu plus d'un an, le 5 octobre 1998, l'indice CAC 40 était redescendu à 2 979,89 points après le déclenchement de la crise financière en Russie.

Joël Morio

Christian Sautter combat les idées reçues sur l'Organisation mondiale du commerce

Devant l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie fustige le « parti du repli »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE se fait une fois de plus, mardi 9 novembre, le lieu du débat sur la mondialisation et les prochaines négociations commerciales de Seattle. Trois semaines avant le début de la conférence et à un *« moment où les discussions sont vives à Genève »*, il ne pouvait survenir à un meilleur moment, a souligné le ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter. *« Nous sommes dans la dernière ligne droite même si la route qui nous y conduit est encore cahoteuse »*, a-t-il admis dans son intervention de ce colloque organisé à l'initiative d'Alain Barrau, président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne.

Pour le nouveau locataire de Bercy qui se refuse à être un *« clone »* de Dominique Strauss-Kahn, l'heure est à l'offensive. Contre les idées reçues sur l'OMC mais pour une attitude de fermeté à Seattle. Balayant les discours et les jugements qui attribuent à l'organisation *« un effet néfaste sur la prospérité, la cohésion et les valeurs essentielles de la France, des conséquences dévastatrices sur les économies des pays en développement et un rôle de caisse de résonance des seuls valeurs et intérêts américains »*, M. Sautter a affirmé sa conviction que *« ce parti du repli fait fausse route et qu'à se draper dans l'intérêt national il se trompe et nous trompe »*. Le message est d'autant plus clair qu'il s'adresse à un parterre comprenant, outre des universitaires et des syndicalistes, des représentants de mouvements anti-OMC comme Attac et le cofondateur de la confédération paysanne, José Bové.

« UN REMÈDE »

« L'OMC peut être un remède aux maux nés de la mondialisation, elle n'en est pas la cause, affirme M. Sautter. *J'irai à Seattle avec la volonté ferme d'améliorer la transparence de l'OMC pour la rendre plus citoyenne. Nous devons avoir l'ambition que l'OMC soit plus généreuse pour les PVD et soit au cœur des nouvelles régulations. »*

Une OMC plus légitime et plus citoyenne, cela signifie que la société civile et en particulier les ONG puissent être consultées régulièrement et puissent faire valoir leur point de vue au cours des négociations qui ne doivent pas être *« réservées à une poignée de spécialistes initiés »*. Mais une OMC citoyenne, c'est surtout le rejet de l'unilatéralisme. Dans le droit fil des discours de Jacques Chirac, qui plaide obstinément pour un monde multipolaire et multilatéral, M. Sautter réfute l'image d'une OMC dominée par une culture anglo-saxonne. *« L'OMC n'est ni au service des seuls Etats-Unis, ni au-dessus des lois »* et rappelle ses principes fondateurs : l'égalité plutôt que l'hégémonie, l'arbitrage plutôt que l'arbitraire.

L'organisation doit également mieux intégrer les aspects sociaux et culturels : meilleur respect des normes sociales fondamentales (les Etats qui le souhaitent doivent pouvoir prendre des mesures incitatives au bénéfice des pays qui ne font travailler ni les enfants ni les prisonniers et qui respectent la liberté du travail et la liberté syndicale) et diversité des approches culturelles. Devant sa collègue de la culture, Catherine Trautmann, M. Sautter a rappelé que la diversité culturelle *« ne doit pas être étouffée par le commerce et laissée aux seules formes du marché et du capital »*.

Le ministre des finances a enfin plaidé pour une meilleure intégration des pays en développement, particulièrement les moins avancés dans la libéralisation des échanges en maniant conjointement l'aide et le commerce. *« Nous voulons une OMC plus citoyenne, contribuant en toute transparence à la prospérité, à l'équilibre et à l'équité de la société et de l'économie mondiales. Si ces conditions ne sont pas réunies à Seattle, l'échec n'est pas exclu »*, a prévenu M. Sautter.

Babette Stern

Le danger de « subir » les négociations

Dans son rapport intitulé *« Le cycle du millénaire »* présenté le 9 novembre, le Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre considère que *« la négociation multilatérale est indispensable pour gérer et maîtriser la mondialisation, car elle permet de redonner des marges de manœuvre aux Etats et de légitimer l'action publique »*. Pour autant, il ne faut *« pas subir »* ces prochaines négociations. Elles donnent à l'Europe l'occasion de prendre l'initiative pour donner forme à l'architecture de la mondialisation et consolider le rôle de l'OMC. Pour les auteurs, l'Europe, *« en s'abstenant de s'engager dans la voie d'une réforme profonde de la PAC,* (...) *risque de s'enfermer dans une attitude défensive et passive consistant à résister le plus longtemps possible aux pressions américaines et du groupe de Cairns ». « Pour la France, une attitude craintive face à la mondialisation serait particulièrement dommageable »*, souligne le « think tank » de Lionel Jospin.

Pour lever l'embargo sur le bœuf britannique, Paris ne veut pas se laisser « emprisonner » avec une date butoir

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Marylise Lebranchu, la secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, qui participait, lundi 8 novembre à Bruxelles, à un conseil des ministres portant sur la politique à l'égard des consommateurs, s'est montrée plutôt optimiste quant aux chances de parvenir à un arrangement avec Londres, qui permettrait à Paris de consulter de nouveau l'Agence française pour la sûreté sanitaire des aliments (Afssa), afin de lever l'embargo sur le bœuf britannique.

Evoquant la réunion de vendredi dernier entre experts français, britanniques et européens, le commissaire David Byrne a parlé quant à lui de *« progrès notables, d'un accord existant sur la majorité des questions en suspens »*. Les Français avaient identifié cinq points méritant une étude plus approfondie : la traçabilité, les tests, les produits dérivés, les contrôles et l'étiquetage.

Mme Lebranchu a fait état d'avancées apparemment suffisantes sur les contrôles (des engagements supplémentaires seraient pris sur leur fréquence et leur transparence), et sur les tests. En revanche, des formules acceptables aux deux parties n'auraient pas encore été trouvées quant à la traçabilité et l'étiquetage, surtout en ce qui concerne les produits dérivés. Mme Lebranchu a regretté que la Commission s'oriente vers un report au 1er janvier 2003 de l'étiquetage obligatoire : l'opinion ne va-t-elle pas y voir un aveu de l'impuissance des pouvoirs publics à imposer rapidement la mise en place, pour les animaux comme pour les produits dérivés, d'un « passeport » de nature à donner toutes les garanties souhaitables aux consommateurs ?

La secrétaire d'Etat et le commissaire se sont félicités de l'ambiance constructive dans laquelle se déroulaient les travaux : *« Nous sommes dans une phase de gestion commune de la crise »*, a été jusqu'à affirmer Mme Lebranchu. Pas question cependant de se laisser *« emprisonner »* par une date butoir : *« Nous souhaitons un accord avant la fin de la semaine, mais on ne peut pas exclure qu'il faille plus de temps. Il faudra encore un conseil interministériel, puis saisir l'Agence. Il n'y a pas d'"exception" française : 47 pays, dont les Etats-Unis, n'ont pas levé l'embargo. »*

Philippe Lemaître

Des « licences professionnelles » dans les universités à la rentrée 2000

COMME UN PETIT PLAT longtemps mijoté, la licence professionnelle (LP), nouveau diplôme national auquel les universités pourront préparer dès la rentrée 2000, vient de naître après un an et demi de discussions entre le ministère de l'éducation, les syndicats d'enseignants et d'étudiants, et les représentants des entreprises. Sa création a été approuvée, lundi 8 novembre par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), avec 33 voix pour (dont celles de la CFDT, de la FEN, du Medef et de la CGPME), 14 contre (FSU, UNI, SUD, FO) et 5 abstentions (CGT, UNEF-ID).

Cette nouveauté s'inscrit dans le projet de Claude Allègre d'harmonisation européenne des diplômes. Avec ses homologues étrangers, le ministre de l'éducation nationale s'est engagé depuis 1998 à bâtir une *« architecture commune de référence pour les formations universitaires, fondée sur deux cursus, avant et après la licence »*. Une réorganisation des sorties de l'enseignement supérieur autour de trois niveaux, très débattue, s'est engagée depuis lors : le bac + 3 – avec une licence professionnelle complétant les diplômes existant –, le bac + 5 – avec le nouveau grade de mastaire – et le bac + 8 (le doctorat).

L'APPUI DU MEDEF

La licence professionnelle *« conçue dans un objectif d'insertion professionnelle »* est un diplôme homologué de niveau II. Le Medef s'est engagé à défendre ce niveau d'insertion dans les conventions collectives des entreprises. La formation sera *« conçue et organisée dans le cadre de partenariats étroits avec le monde professionnel »*. Elle visera à *« apporter les fondements d'une activité professionnelle, et permettre au titre de la formation continue, à des personnes engagées dans la vie professionnelle de valider les connaissances et les expériences acquises dans leurs activités »*.

Sont prévus un stage de 12 à 16 semaines, et un projet représentant au moins un quart du volume de la formation, hors stage. Au moins 25 % des enseignements seront délivrés par des professionnels. Ces derniers donneront leur avis, au sein d'une *« commission nationale d'expertise »* composée à parité avec des universitaires, sur la création des LP. Ils participeront aux jurys d'examen.

Si certains syndicats rejettent la philosophie d'un diplôme faisant la part trop belle aux entreprises, les principales contestations viennent du fait que le texte ne fixe aucune fourchette horaire au cursus. Le ministère, satisfaisant ainsi à une demande du Medef, n'a pas souhaité encadrer la LP, alors que les autres licences tournent autour de 500 heures annuelles. Le Snesup-FSU, notamment, s'est inquiété d'une version du projet qui prévoyait une LP à 300 heures. Les présidents d'université, comme le SGEN-CFDT, se satisfont néanmoins d'avoir obtenu une autre garantie, davantage susceptible selon eux d'assurer la qualité de la formation : les moyens accordés aux LP devraient être alignés sur ceux des filières professionnalisées existantes – IUT ou IUP – qui bénéficient de taux d'encadrement élevés.

PUBLICS DIFFÉRENTS

Autre point laissé dans le flou, les poursuites d'études à l'issue de la LP : théoriquement possibles, mais contraires à l'esprit de la licence, elles seront prévues au cas par cas, au gré des habilitations.

La licence doit enfin, et ce n'est pas la moindre des difficultés attendues, être ouverte à des publics différents : titulaires d'un DEUG, d'un DUT, d'un BTS ou d'une expérience en entreprise. Les Instituts universitaires de technologie (IUT), qui ont déjà développé de nombreuses formations d'un an après le DUT, voient bien l'usage qu'ils feront de la LP. Ce diplôme national se substituera aux formations locales à bac + 3 développées pour mieux adapter les étudiants à l'emploi.

Dans les filières universitaires classiques, les motivations sont plus diverses : offrir une sortie rapide à des étudiants de DEUG général en échec, spécialiser des scientifiques, donner une double compétence à d'autres. Dans un premier temps, les LP risquent d'être réservées à tel ou tel de ces publics. La plupart des universités ont des projets de LP, mais attendent, compte tenu de ces difficultés, un démarrage en douceur du nouveau diplôme. L'arrêté ministériel prévoit qu'un bilan sera dressé après dix-huit mois d'expérimentation ; la liste des dénominations des licences sera alors dressée. Par ailleurs, une mise à plat des formations universitaires professionnalisées est promise pour janvier 2000.

Nathalie Guibert

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

jeudi 11 novembre 99
de 11 h à 18 h 30
des boutiques

Cartier
23, place Vendôme - Paris

PIAGET
16, place Vendôme - Paris

Van Cleef & Arpels
22, place Vendôme - Paris

Les agresseurs du gendarme Nivel lourdement condamnés à Essen

ESSEN (Allemagne). Les quatre hooligans allemands jugés par la Cour d'assises d'Essen pour l'agression du gendarme français Daniel Nivel lors du Mondial 1998 à Lens ont été condamnés mardi 9 novembre à de lourdes peines. André Zawacki, 28 ans, a reçu dix ans de prison pour tentative de meurtre. Les trois autres ont été condamnés pour coups et blessures à des peines de six, cinq et trois ans et demi. Le verdict a été rendu en présence de Daniel Nivel, qui souffre de séquelles irréversibles. – (*AFP.*)

DÉPÊCHES

■ **PAPE JEAN PAUL II : de nouvelles inquiétudes sont nées sur la santé** du pape, mardi 9 novembre, à Tbilissi, au dernier jour de son voyage en Géorgie, nous fait savoir notre envoyé spécial Henri Tincq. La veille au soir, dans la cathédrale de Mtskhet, près de Tbilissi, Jean Paul II a été pris d'une violente crise de tremblements que son secrétaire particulier, Mgr Stanislas Dziwisz, est parvenu à maîtriser. Le matin déjà, au cours de la cérémonie d'accueil à l'aéroport, il s'était mis à frissonner d'une manière inaccoutumée. Mardi matin, l'entourage du pape se voulait rassurant. Mais ce voyage de cinq jours en Inde et en Géorgie *(lire aussi page 4)*, avec des changements de température et des décalages horaires, aura à nouveau très éprouvé physiquement le pape, qui est âgé de 79 ans.

■ **MARCHÉ DE L'ART : un tableau de la série des *Nymphéas*, de Claude Monet** a été adjugé 22,5 millions de dollars (20,7 millions d'euros, 135,8 millions de francs), lundi 8 novembre à New York lors d'une vente Christie's, qui inaugurait les grandes ventes aux enchères d'automne. Une sculpture de Rodin, *Eve,* a été adjugée 4,8 millions de dollars, soit le record pour cet artiste en vente aux enchères. *Le pont de Trinquetaille*, de Van Gogh, a été adjugé 15,4 millions de dollars. Le total de la vente – 88,2 millions de dollars – n'a pas atteint l'estimation haute (105 millions de dollars).

■ **PRIX LITTÉRAIRES : le prix Renaudot a été attribué** lundi 8 novembre à Daniel Picouly pour son roman *L'Enfant Léopard* paru chez Grasset, au 10e tour de scrutin, par 6 voix contre 3 voix à Martine Le Coz, pour *Le Nègre et la méduse* (éd. du Rocher), et 1 voix à Gaëtan Soucy pour *La Petite fille qui aimait trop les allumettes* (éd. Boréal). Le prix Goncourt des lycéens a été décerné le même jour à Rennes à Jean-Marie Laclavetine pour *Première ligne,* (Gallimard, *Le Monde des livres* du 29 octobre), qui a obtenu 10 voix contre 5 au roman d'Amélie Nothomb, *Stupeur et tremblements* (Albin Michel). Jean-Marie Laclavetine a également reçu une version polonaise du prix Goncourt, décernée à Cracovie par des étudiants polonais en littérature française.

Tirage du *Monde* daté mardi 9 novembre 1999 : 509 418 exemplaires.

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | www.lemonde.fr/aietek
MERCREDI 10 NOVEMBRE

HOMMES
Le patron de Multimania, Michel Meyer, doit faire face à une fronde d'internautes. **P. IV**

MÉTIERS
Pour devenir un bon responsable de la sécurité informatique, il faut avant tout être un bon pirate. **P. IX**

ENTREPRISES
Trois ans après avoir ouvert des sites ambitieux de vente en ligne, Levi's abandonne le Web. **P. VI**

3

CANAL+
Balade entre les photographies de Man Ray. **P. V**

TECHNIQUES
Industriels et universitaires réhabilitent la recherche en optique. **P. VIII**

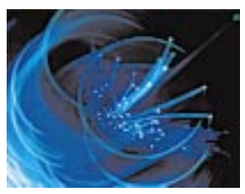

EMPLOI
13 pages d'annonces classées. **P. X à XXII**

PLACEMENTS
Cinq règles à respecter pour réussir ses premiers pas au sein de la Corbeille virtuelle. **P. III**

ENQUÊTE

Le guide de la Bourse en ligne

Les nouvelles sociétés de courtage attirent les épargnants français : ils sont 100 000 aujourd'hui à jouer leur argent et devraient atteindre le million en 2001

A L'IMAGE des ventes aux enchères, la Bourse est en train de réussir son mariage réussi avec Internet. Très populaire aux Etats-Unis, où le nombre de comptes-titres virtuels s'élève à 5 millions, la pratique du passage d'ordres uniquement par le Web gagne actuellement la France à une vitesse surprenante. Chaque mois, plusieurs nouvelles sociétés de courtage à prix réduit – les « discount brokers » – arrivent sur le marché. Elles devraient être près de trente d'ici à la fin de l'année, contre une vingtaine aujourd'hui. Avec plus de 60 000 comptes, Cortal, la filiale de Paribas, occupe la première place sur le marché français.

Il n'y a pourtant pas si longtemps, la Bourse donnait l'image d'un monde fermé, réservé aux initiés. Mais le succès des récentes privatisations et l'euphorie des marchés américains, combinés à l'arrivée d'Internet, ont contribué à désacraliser l'institution et à populariser la culture financière. Résultat : le nombre d'adeptes du courtage à distance est en augmentation constante. Ils sont aujourd'hui plus de 100 000 à le pratiquer en France, et les analystes estiment que notre pays comptera, en 2001, 1 million d'abonnés à des services de Bourse sur Internet. Un magazine spécialisé, *Trader online* vient d'ailleurs d'arriver dans les kiosques pour accompagner ces nouveaux venus dans l'univers du courtage à distance.

La démocratisation des marchés financiers est donc en marche. A partir d'un ordinateur connecté au réseau des réseaux, n'importe qui peut ouvrir un compte, y déposer de l'argent et passer des ordres sur des actions cotées sur l'ensemble des marchés mondiaux. Et, dans les mois à venir, c'est le téléphone portable qui offrira encore un peu plus de mobilité et de souplesse aux investisseurs.

« Internet a vraiment donné une impulsion supplémentaire à la Bourse à distance, explique Stéphane Mathieu, directeur marketing chez Finance Net, un portail d'informations financières. *Il est vrai que les Français pouvaient déjà s'y initier avec le Minitel, mais aujourd'hui la technologie permet de mettre en ligne des graphiques, du son, de la vidéo et de communiquer en temps réel une multitude de données économiques. »*

Ces avancées technologiques, facteur d'autonomie pour l'investisseur, n'expliquent pas tout. Avec leurs politiques tarifaires attractives et leurs campagnes publicitaires massives, les nouvelles sociétés de courtage jouent également un rôle important. Nombre d'entre elles proposent des formules sans abonnement mensuel et surtout sans minimum requis pour une ouverture de compte. Principale cible de ces offres, les cadres supérieurs, et plus généralement ceux qui géraient déjà leur compte en banque à distance. Mais la clientèle devrait rapidement s'élargir. Selon une étude publiée par l'observatoire NetValue, 9,7 % des internautes ont l'intention d'ouvrir un compte auprès d'un courtier en ligne dans les prochains mois. Derrière toute cette apparente facilité se cachent pourtant de véritables dangers : la Bourse en ligne n'est pas un casino virtuel et l'appât de gains rapides ne doit pas faire oublier qu'y jouer reste une activité risquée. Des perdants, il pourrait aussi y en avoir du côté des courtiers en ligne : la concurrence va se durcir, et certains, comme Laurent Jacob, gérant de l'éditeur du site Boursier.com, estiment qu'une concentration est à prévoir dans un avenir proche. Plus que sur les tarifs, la bataille devrait alors se dérouler sur la qualité des informations financières fournies aux clients, essentielles pour gagner la confiance des 2 millions d'investisseurs en ligne attendus en France à l'horizon 2003.

Guillaume Fraissard et Olivier Puech

HAL

Les « discount brokers » bousculent les acteurs traditionnels des marchés en permettant au grand public de passer directement ses ordres pour un prix réduit. Mais, alors, c'est souvent le conseil qui fait défaut

et dialoguez en temps réel avec les messages éclair. Constituez votre liste de contact et conversez avec vos amis, même à l'autre bout du monde pour le prix d'une communication téléphonique locale.

AOL, **n°1 mondial** de l'accès à Internet

Un abonnement **en connexion illimitée** à partir de 45 F/mois

Une assistance technique **gratuite**** 7 jours sur 7 de 9h à 22h

AOL est un service de cegetel

*AOL est accessible de toute la France métropolitaine pour le coût d'une communication téléphonique locale. **Au tarif habituel d'une communication téléphonique. ...ien Personne ONS INST LM IM2 1099

AOL - 1, Place Carpeaux - 92915 Paris la Défense cedex - RCS : Nanterre 402 192 777

LeMonde Job: WIA4599--0002-0 WAS MIA4599-2 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:41 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 07Fap:100 N°:0114 Lcp:700 CMYK

ENQUÊTE

Courtiers électroniques

Une sélection de sites pour ne pas mettre tout ses œufs dans la même corbeille

Abax
■ www.abax.tm.fr
■ Actionnaire : Banque Bruxelles Lambert (Groupe ING 100 %).
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : 32 800 F (5 000 €).
■ Effet de levier : × 5.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : non.
■ Tarification : 79 F (12 €) jusqu'à 32 800 F (5 000 €) ; 157 F (24 €) au-delà.

Cortal
■ www.cortal.net
■ Actionnaire : Paribas (100 %).
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : 5 000 F (760 €).
■ Effet de levier : × 5 sur les liquidités et × 4 sur les obligations.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : oui.
■ Tarification : 0,84 % jusqu'à 655 600 F (100 000 €) ; au-delà : 0,12 %.

CPR-E*Trade
■ www.cprbourse.com
■ Actionnaires : groupe CPR (66 %) et E*Trade Net Bourse (34 %).
■ Abonnement mensuel : 26 F (4 €).
■ Minimum d'ouverture de compte : 10 000 F (1 524 €).
■ Effet de levier : × 5.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : non.
■ Tarification : forfait de 98 F (15 €).

Direct Finance
■ www.directfinance.com
■ Actionnaires : AGL (65 %) et Lazard Frères et Cie (35 %).
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : aucun.
■ Effet de levier : de × 4 à × 5 sur espèces et placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM).
■ Ouverture sur les marchés étrangers : non.
■ Tarification : 0,24 % ; 60 F (9,15 €) minimum.

Du Bouzet
■ www.dubouzet.com
■ Actionnaire : BNP (100 %).
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : 80 000 F (12 195 €).
■ Effet de levier : × 5.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : non.
■ Tarification : 0,85 % jusqu'à 500 000 F (76 220 €).

Ferri
■ www.ferri.fr
■ Actionnaires : Banque Bruxelles Lambert (ING) 99 %.
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : 100 000 F (15 244 €).
■ Effet de levier : × 5.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : oui.
■ Tarification : 0,80 %, jusqu'à 327 978 F (50 000 €).

Fimatex
■ www.fimatex.fr
■ Actionnaire : Société générale (100 %).
■ Abonnement mensuel : aucun.
■ Minimum d'ouverture de compte : 9 840 F (1 500 €).
■ Effet de levier : 20 % des liquidités, 40 % des actions.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : oui.
■ Tarification : 0,60 % dégressif ; 0,95 % pour l'étranger.

I-bourse
■ www.i-bourse.fr
■ Actionnaires : Banque Harwanne (51 %), Téléstore (49 %).
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : aucun.
■ Effet de levier : × 5 sur les liquidités.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : non.
■ Tarification : forfait de 95 F (14,5 €) jusqu'à 25 000 F (3 811 €) et de 130,6 F (20 €) entre 25 000 F et 50 000 F (7 622 €) ; 0,30 % au-delà.

Selftrade
■ www.selftrade.fr
■ Actionnaires : SEB (Skandinaviska Enskilda Banken, 34 %), Salomon Oppenheim (10 %), fondateur (13 %).
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : aucun.
■ Effet de levier : × 5 pour espèces et OPCVM ; 2,5 sur actions du SBF 120.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : oui.
■ Tarification : 98 F (14,95 €) sur les marchés français, 196 F (29,95 €) sur le Nasdaq et la Bourse de New York.

Wargny
■ www.wargny.fr
■ Actionnaires : groupe Wargny (100 %).
■ Abonnement mensuel : gratuit.
■ Minimum d'ouverture de compte : 98 400 F (15 000 €).
■ Effet de levier : × 5 sur espèces et × 4 sur obligations.
■ Ouverture sur les marchés étrangers : non.
■ Tarification : 0,40 % + 65,60 F (10 €) à l'achat.

Glossaire

DROIT DE GARDE
L'établissement financier qui conserve les titres prélève des droits de garde qui rémunèrent leur gestion et leur conservation. Ils peuvent combiner une partie fixe, par ligne, et une partie variable, souvent dégressive.

EFFET DE LEVIER
L'effet de levier permet d'engager dans une opération boursière une somme supérieure au capital disponible sur un compte. Avec un effet de levier de 5, on peut investir 100 000 F si l'on ne possède que 20 000 F.

DISCOUNT BROKER
Sociétés de courtage en ligne pratiquant des prix beaucoup plus bas qu'une société de Bourse traditionnelle.

OBLIGATION
C'est une reconnaissance de dette. L'Etat, les collectivités publiques et les grandes entreprises en émettent et s'engagent à verser des intérêts.

ACTION
Une action est une part du capital de l'entreprise. Les actions sont rémunérées par des dividendes, mais leur intérêt réside surtout dans l'augmentation de leur cours sous l'effet de la demande.

Sous la page Web, la Bourse

L'IMMENSE BUREAU est calme à sa façon. C'est à peine si l'on entend la voix d'un agent de change s'élever au-dessus du brouhaha ambiant. Il faut dire que, chez CPR-E*Trade, la Bourse se pratique à distance, par téléphone ou par le biais d'Internet, donc très loin des salles de marché enfiévrées. C'est pourtant là que sont gérés les comptes des 10 000 clients de cette joint-venture née le 1er janvier entre l'américain E*Trade, spécialiste du courtage en ligne, et la Compagnie parisienne de réescompte (CPR), une société française créée en 1928. Une nouvelle entité qui enregistre, chaque mois, près de 30 000 transactions pour un montant de 1,4 milliard de francs (210 millions d'euros) de capitaux échangés.

« Aujourd'hui, 60 % de notre activité se fait sur Internet et 40 % par téléphone, reconnaît Laurent Cavalié, responsable marketing Internet. *Par comparaison, le Minitel ne représentait, en son temps, que 10 % des ordres passés. »* Une évolution notable qui mobilise en permanence 75 personnes pour la gestion des comptes, la mise à jour du site, le marketing et le recrutement de nouveaux clients. Sur un immense plateau, se côtoient donc commerciaux et courtiers, les uns peaufinant les stratégies de conquête et l'enregistrement des nouveaux convertis, les autres assurant une expertise téléphonique pour tous ceux qui veulent un conseil « humain » avant de passer un ordre.

Cette logistique, à laquelle s'ajoutent de nombreux partenariats (Agence Option Finance, Société générale...), permet aux adeptes de la Bourse en ligne de disposer d'un arsenal de graphiques, de données chiffrées et de commentaires sur chaque titre coté. Les principaux indices boursiers mondiaux et les cotations à la Bourse de Paris sont également remis à jour en temps réel.

Dans quelques mois, CPR-E*Trade va aussi s'ouvrir aux marchés étrangers, comme certains de ses concurrents. Attendue par de nombreux clients, cette extension ne va pas sans poser quelques problèmes : *« Quand on sait qu'il y a 2 000 valeurs cotées en France et 20 000 aux Etats-Unis, on imagine le défi que cela représente de pouvoir fournir des informations qualifiées sur toutes les valeurs mondiales »*, estime Laurent Cavalié.

HAL

Qu'y a-t-il de l'autre côté des courbes de valeur, et des portefeuilles virtuels ? Visite guidée des bureaux de CPR-E*Trade

Pour le moment, l'amplitude horaire – de 8 heures à 22 heures – des équipes chargées d'intervenir sur les places financières est donc jugée suffisante pour satisfaire la quasi-totalité de la clientèle. *« C'est vrai que nous sommes dans un marché mondial, mais il y a des limites. Nous avons peu de gens qui veulent passer un ordre à 5 heures du matin pour la clôture de la Bourse de Tokyo. »* La mise en ligne de contenus spécifiques et l'assistance téléphonique aux clients constituent la face la plus visible des activités de CPR-E*Trade. Mais, dès qu'il passe un ordre depuis son ordinateur, l'investisseur en ligne met en marche un processus qui, lui, est parfaitement invisible et ne requiert que peu d'interventions humaines. Les ordres passés à partir du site de CPR-E*Trade sont en effet routés directement vers l'ordinateur central de la Bourse de Paris, qui gère l'ensemble du marché français.

Entre le moment où le client valide sa transaction et la confirmation, il ne s'écoule que quelques secondes. CPR-E*Trade garde toutefois une trace de cette transaction pour pouvoir mettre à jour le portefeuille de son client et prélever sa commission, soit 14,95 € par transaction (98 F). Les titres électroniques sont, eux, détenus par une société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières (sicovam).

Au cours de cette phase informatique, la sécurité joue un rôle primordial. L'entreprise reconnaît d'ailleurs subir de nombreuses attaques de la part des pirates informatiques. Toutes les informations circulant entre le site et les ordinateurs centraux sont donc cryptées selon les normes autorisées actuellement (56 bits). Un important système de « firewall » – logiciel qui filtre les entrées et sorties des données informatiques – a également été mis en place pour prévenir tout risque d'intrusion et pour garantir la sécurité des portefeuilles.

Toutes ces infrastructures coûtent bien sûr très cher, mais CPR-E*Trade ne souhaite pas communiquer le montant des investissements consentis pour mettre au point l'ensemble de ses activités en ligne. *« Cela se chiffre en dizaines de millions de francs »*, reconnaît Laurent Cavalié.

« Cette année, ajoute-t-il, *nous allons perdre de l'argent et nous n'arriverons pas à l'équilibre avant 2002. »*

Mais, face à la concurrence de plus en plus farouche que se livrent l'ensemble des traders en ligne, l'entreprise préfère miser gros dès aujourd'hui pour espérer remporter la mise dans les mois qui viennent. Un peu à l'image de ses clients.

G. F.

Les spéculateurs s'arrachent conseils et informations

L'INFORMATION financière est un secteur qui rapporte. A titre indicatif, l'agence de presse Reuters, qui est le numéro un mondial de l'information financière et boursière, affichait en 1998 un chiffre d'affaires de 3 milliards de livres (4,6 milliards d'euros, 30,4 milliards de francs), dont 580 millions de livres (900 millions d'euros, 5,9 milliards de francs) de bénéfice avant impôts.

Dès les années 70, l'agence britannique a opéré une mutation en proposant des produits d'information électronique destinés aux marchés financiers mondiaux, alors en pleine expansion. Une mutation qui lui a permis de prendre une longueur d'avance sur son concurrent, l'Agence France-Presse (AFP). Le groupe Reuters emploie aujourd'hui 16 000 personnes – dont 2 000 journalistes –, possède des bureaux dans 218 villes à travers le monde et produit chaque jour plus de 10 000 dépêches dans vingt langues différentes.

Trois catégories de fournisseurs composent le secteur : ceux qui distribuent de l'information brute en temps réel par le biais de dépêches relatant une actualité (par exemple, la fusion de deux entreprises, l'action de telle multinationale en hausse) ; ceux qui présentent les cours des marchés (les données chiffrées), et ceux qui vendent leurs analyses financières (les interprétations de ces données) comme outils d'aide à la décision.

Reuters et son principal concurrent dans le secteur de l'information financière, l'agence Bloomberg, se classent dans les deux premières catégories. Leurs dépêches contiennent de l'information et des données chiffrées. Leurs services sont très chers, et leurs clients sont les institutions, les grands comptes, les banques, les médias internationaux.

L'activité d'analyse et de fourniture de dépêches financières rapporte gros

Jamais ces agences ne s'engagent à conseiller ou à recommander à leurs abonnés d'acheter ou de vendre telle ou telle action. Ce rôle est réservé à la troisième catégorie de fournisseurs, les agences spécialisées, comme Cercle Finance, Agence Option Finance (AOF) ou IBES, dont les rédactions sont composées en majorité non pas de journalistes, mais d'analystes financiers. Leurs productions relatent les tendances des marchés – commentaires sur les valeurs, recommandations et consensus, analyses techniques et cotations. Prestataires de contenus, ces agences vendent leurs dépêches, entre autres, aux sites de courtage, lesquels les mettent en ligne à l'intention de leurs clients.

En France, Boursorama et Finance-Net, deux sites d'informations financières et boursières dont l'accès est gratuit, affichent toutes sortes de dépêches pouvant intéresser les courtiers. Le 15 novembre s'ouvrira TradingCentral.com, un service de recommandations boursières destinées aux particuliers. L'accès à ce site bilingue (anglais et français) coûte 15 € (100 F) par mois. TradingCentral couvrira en direct sept places boursières européennes (Londres, Francfort, Paris, Zurich, Milan, Amsterdam et Helsinki) avec, au total, 10 000 valeurs cotées et diffusera chaque jour entre dix et vingt recommandations boursières dans un langage compréhensif pour les néophytes. *« TradingCentral est un service professionnel pour les particuliers »*, clame son directeur, Alain Pellier, un ancien analyste à la City de Londres.

Hai Nguyen

■ **www.boursorama.com**
■ **www.finance-net.com**
■ **www.tradingcentral.com**

Profil

Self Trade, le forfait sans l'assistance

SELF TRADE, un site de courtage lancé fin 1997 par deux Français, Charles Beigbeder et Antoine de Rochefort, prétendent tout simplement *« démocratiser le courtage »*. Cette société qui emploie cinquante personnes et réalise un chiffre d'affaires de 150 millions de francs (23 millions d'euros), facture une commission de courtage fixe et unique, indépendante de la taille des transactions.

Généralement, les commissions pratiquées par les intermédiaires traditionnels représentent entre 0,8 et 1,20 % du montant de chaque transaction. L'arrivée des sociétés de courtage en ligne a permis de réduire les coûts des transactions et donc les commissions à 0,5 %, voire à 0,35 %. Ainsi, lorsque l'internaute passe un ordre d'achat de 50 000 €, il paie en plus au courtier traditionnel qui gère son compte une commission de 0,35 %, soit 175 €. Bien entendu, le montant de la commission augmente avec la taille de la transaction. Alors que, chez Self Trade, l'internaute ne paie qu'une commission forfaitaire de 14,95 €, plus 10 € si l'ordre est passé par téléphone, fax ou courrier.

La société d'investissement est soumise à la tutelle de la Banque de France et au contrôle permanent de la Commission bancaire. Pour rassurer les clients, les fondateurs de Self Trade se sont alliés à la banque suédoise Skandinaviska Enskilda Banken (SEB), devenue l'actionnaire de référence avec 34 % du capital. A ce titre, la SEB, l'une des trois premières banques mondiales sur les marchés des changes en ligne, est l'établissement qui garantit la solvabilité de Self Trade. Elle gère aujourd'hui 8 000 comptes, et compte sur 10 000 à la fin de l'année.

Pourtant, si son objectif – *« démocratiser le courtage »* – est louable, Self Trade mise plus sur la quantité que la qualité : son site se contente d'afficher de l'information financière fournie par des prestataires sans aucun suivi personnalisé. *« Je suis client depuis cinq mois chez Self Trade, et ils ne m'ont jamais contacté,* raconte un investisseur. *Le forfait, c'est bien gentil mais c'est trompeur. Il vaut mieux payer un peu plus et obtenir un service de conseil personnalisé »*.

H. Ng.

LeMonde Job: WIA4599--0003-0 WAS MIA4599-3 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:05 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0115 Lcp:700 CMYK

ENQUÊTE

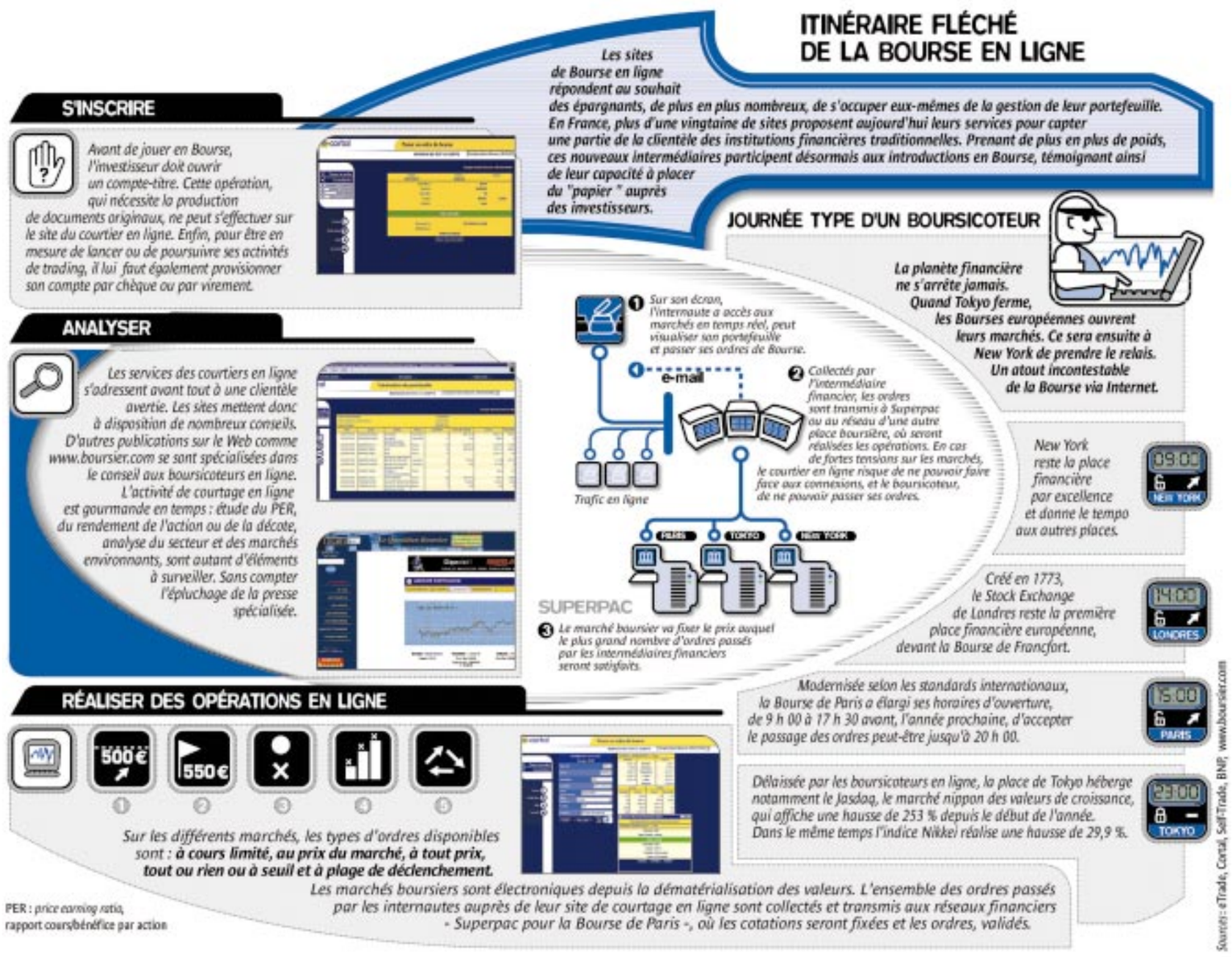

Quand Wall Street devient Las Vegas

5 millions d'Américains investissent par l'intermédiaire de la Toile et renforcent la spéculation

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

En pleine envolée de Wall Street, chacun peut espérer devenir riche en se connectant quelques heures par jour à Internet. La moitié des familles ont un ordinateur à la maison et près de 43% des adultes ont des actions en Bourse. Plus de 5 millions d'Américains gèrent leur portefeuille en ligne et la question n'est plus de savoir si on a de l'argent en Bourse mais de quel type d'investissement on a fait. Car, outre le mirage du tas d'or, Wall Street assure une fonction de « couverture sociale » d'un genre particulier, servant à financer, entre autres, la retraite ou les études des enfants.

Parmi les accros, on trouve les employés qui jouent en douce pendant que le patron a le dos tourné ou des personnes âgées qui s'en servent comme d'un passe-temps, des étudiants qui préparent leur avenir et des jeunes qui sont nés avec un ordinateur à la maison à une époque où le miracle de Wall Street leur semble aussi assuré que le hamburger quotidien. Selon Gomez Advisors, une entreprise spécialisée dans l'étude des courtiers en ligne, 11% de ces nouveaux investisseurs ont moins de 25 ans et 5 % passent leurs ordres depuis une école ou une université.

Le succès des sites de Bourse doit également à la pratique d'une rabais sur la commission de l'agent de change. E*Trade (14% du marché) est la compagnie qui croît le plus vite. Elle est la championne des compagnies existant uniquement sur la Toile dont les commissions sont réduites au minimum. En face, on trouve les énormes institutions comme Merril Lynch qui s'ouvrent au Net. Et entre les deux, Charles Schwab, une firme de San Francisco qui offre à ses clients la possibilité d'investir directement ou de passer par des bureaux où ils peuvent recevoir des conseils de spécialistes. Avec 25% du marché, elle reste la plus importante des entreprise de courtage en ligne.

Ces nouvelles pratiques changent les règles : on retiendra l'extension des heures pendant lesquelles on peut placer des ordres (après que la cloche de la corbeille a retenti) ou le fait que les introduction en Bourse, normalement réservées aux institutions, deviennent accessibles aux particuliers.

L'invasion de la haute finance par les gagne-petit est symbolisée par iexchange.com, un site tout récent lancé par Idealab (« Le Monde interactif » du 3 novembre), une sorte de café du commerce où chacun peut se proclamer analyste et faire des prévisions. Ils sont déjà 3 000 et pourront bientôt vendre leurs conseils. Un tableau permet de comparer les résultats et de voir qui a le meilleur score. Ce qui revient à parier que la somme des opinions des particuliers peut faire aussi bien que les savants calculs des économistes. Une étude menée à l'université de Californie montre que, du jour où ils ont commencé à placer leur argent de façon électronique au lieu d'avoir recours au téléphone pour donner des ordres à un courtier professionnel, la majorité des investisseurs ont obtenu de moins bons résultats. En août, la North American Securities Administrators Association estimait que 70% d'entre eux perdaient de l'argent. Le danger pour les investisseurs en ligne, c'est qu'ils finissent par intervenir trop souvent – trois ou quatre fois plus que quand ils passent par un courtier –, augmentant ainsi les charges et renforçant le côté spéculatif de la Bourse. Et le pire, comme au jeu, c'est de gagner un peu. On se convainc vite qu'on tient la martingale. Le danger c'est de confondre Wall Street et Las Vegas.

Francis Pisani

Les épargnants nippons passent à l'action

Depuis le 1er octobre, les banques japonaises peuvent fixer librement leurs commissions sur les placements

TOKYO
de notre correspondant

Depuis le 1er octobre, les courtiers en ligne ne passent pas inaperçus au Japon : les nouveaux venus, tel Monex, lancé par Sony, se font un nom à grand renfort de publicité, tandis que les magazines financiers ou informatiques enchaînent les dossiers sur le sujet.

Les alliances les plus improbables sont nées : Nomura, la première maison de titres nippone, a annoncé un partenariat avec Sega pour mettre au point le logiciel qui permettra d'acheter et de vendre des actions sur Internet à partir... de la console de jeu Dreamcast. D'autres préfèrent s'allier avec un courtier étranger qui a fait ses preuves : Softbank a ainsi lancé au Japon une joint-venture avec l'américaine E*Trade. La Banque Sumitomo a préféré un autre américain, DLJ Direct, tandis que Cortal, la filiale de Paribas, prévoit d'offrir ses services aux côtés de partenaires nippons à partir de l'an 2000.

Le jeu en vaut la chandelle : les Japonais, refroidis par les excès de la bulle spéculative à la fin des années 80 et rendus méfiants par la crise économique et financière que traverse le pays depuis huit ans, possèdent le taux d'épargne le plus élevé du monde et continuent de placer la majorité de leurs économies à la poste, avec un rendement de moins de 0,5 %. La date du 1er octobre a son importance, puisqu'elle marque la libéralisation des commissions de courtage, qui étaient auparavant fixes – donc chères.

Dans les autres pays occidentaux, la libéralisation a eu lieu dix ans auparavant, voire vingt-cinq pour les Etats-Unis (les commissions de courtage y sont libres depuis 1975). Bref, tout se passe comme si les Japonais découvraient tout en même temps : Internet, en plein boom, les fonds communs de placement (FCP) et autres sicav, encore confidentiels il y a quelques mois, la Bourse en ligne et les « courtiers au rabais » (« discount brokers »).

Pour les nouveaux venus, les espérances de gains sont donc considérables : à l'heure actuelle, un Japonais sur dix dispose d'une connexion à Internet, et 10 % seulement de l'épargne des ménages sont investis dans des actions ou des fonds de placement (contre 60 % aux Etats-Unis). S'il a grimpé de plus de 30 % depuis le début de l'année, le Nikkei, l'indice de la Bourse de Tokyo, n'atteint toujours pas la moitié de son plus haut niveau de la fin des années 80.

Les différents opérateurs estiment que l'engouement du public a dépassé leurs espérances. Monex, qui fait payer 50 F (7,7 €) de commission pour les sommes inférieures à 50 000 F (7 600 €, soit près du dixième de l'ancien tarif), a vu ses dépôts décupler en une journée et espère avoir 50 000 comptes d'ici à la fin mars. Nikko Beans, filiale en ligne de la maison de titres Nikko Securities, a enregistré de 200 à 300 ouvertures de comptes par jour en octobre. Son site vise particulièrement les novices du courtage : *« La liberté du courtage en ligne pour tout le monde »*, dit le bandeau publicitaire. Les principales cibles sont les jeunes *salarymen* rompus à la navigation sur le Web mais aussi, de plus en plus, les jeunes employées de bureau : vivant, pour la plupart, chez leurs parents, elles ont de l'argent à dépenser et sont, entre autres, très courtisées par les fabricants de micro-ordinateurs.

L'heure de vérité, dit-on, sonnera début décembre, au moment où les salariés japonais recevront leur « bonus » d'hiver, une prime bisannuelle équivalant à deux à trois mois de salaire. Entre les achats de Noël et les cadeaux du Nouvel An, nombreux sont ceux et celles qui se disent prêts à passer à l'action.

Brice Pedroletti

Bourse à l'emploi

LES ANCIENS EMPLOYÉS de Yamaichi Securities, la quatrième maison de titres nippone, dont la faillite spectaculaire avait ébranlé le Kabuto-Cho, la Bourse de Tokyo, en novembre 1997, n'auront pas eu le loisir de connaître le courtage en ligne. Mais c'est sur Internet qu'ils se réconfortent et s'entraident : créé à l'initiative d'une cinquantaine d'anciens, le site de Yamaichi Shoken Doseikai permet à ceux de leurs collègues qui le désirent de rester en contact et de s'échanger des informations sur de nouvelles offres d'emplois. Il leur suffit de payer 150 F (23 €) de participation aux frais à l'association, puis de taper son ancien numéro d'identification pour accéder au Réseau, qui comporte un forum de discussion et diverses informations. Pour les nostalgiques et ceux qui ont gardé un brin d'humour, le site comporte également, en fichier audio... l'hymne de la société.

■ **yamaichi.mag.ne.jp/home.nsf/WebPages/san**

En cinq leçons

PARTOUCHE

Le marché sans peine

1 Choisissez votre intermédiaire : l'un des premiers critères à prendre en compte est le tarif de la commission. Si vous passez des ordres d'un montant élevé – plus de 10 000 € –, préférez un site qui facture son service au forfait. Pour de petites transactions, optez alors pour un courtier en ligne qui prélève un pourcentage par rapport à la transaction. Comparez les prestations de chacun, vérifiez les marchés disponibles. Certains sites concentrent leurs offres sur les marchés européens ; d'autres proposent un accès vers les marchés nord-américains. Enfin, privilégiez un site affilié à un grand établissement bancaire et vérifiez s'il est bien accrédité auprès de la Banque de France et du Conseil des marchés financiers (CMF). Alors seulement, ouvrez un compte pour y transférer vos actifs.

2 Evaluez vos besoins : quelle est la somme régulière que vous souhaitez placer en Bourse ? Et sur quel marché ? Des sicav ou des titres du Nasdaq ? Une fois en ligne, vous serez livré à vous-même. Les sites fournissent certes de l'information financière, des outils d'aide à la décision, mais ne s'engagent jamais sur des recommandations. La décision, d'achat ou de vente, n'appartient qu'à vous. Le courtage exige du temps, ne serait-ce que celui qui est nécessaire pour évaluer chaque jour son portefeuille sur le Net. L'idéal est de pouvoir consulter les cours en temps réel et réagir sur le moment.

3 Vérifiez avant d'agir. Notamment l'origine des dépêches et des données chiffrées qui défilent sur l'écran, en consultant différents sites Web d'informations financières. On se souvient d'internautes qui se sont précipités pour acheter les actions de PairGain Technologies, une société américaine spécialisée dans les équipements de communication sur la foi d'une fausse dépêche diffusée par un employé de cette même société affirmant que le cours de l'action de l'entreprise avait grimpé de 32 % à la suite de son achat par la société israélienne ECI Telecom. Le coupable a été arrêté, mais des investisseurs ont perdu des dizaines de milliers de dollars.

4 Entraînez-vous. Testez, entre autres, vos talents en simulant des investissements avec un portefeuille virtuel. Ce service est gratuit et disponible sur la plupart des sites de courtage. Mais la vraie épreuve de vérité reste, bien sûr, les premiers pas sur le marché. N'engagez pas tout de suite la totalité de vos économies. Gérez d'abord vous-même une moitié des actifs et confiez l'autre à un gestionnaire professionnel, votre banquier par exemple. Au bout de six mois, si votre banquier réalise un meilleur score que vous, prenez ça comme une leçon d'humilité. Et, si vous faites mieux que lui, changez rapidement de banquier.

5 Ne soyez pas trop optimiste. Si la valeur de vos actions baisse, soldez rapidement votre position. N'attendez pas en espérant qu'elle remontera le lendemain ou le surlendemain. Sur un marché spéculatif, quand un titre chute, il continuera à chuter. Ce n'est pas mathématique, mais c'est le cas neuf fois sur dix.

H. Ng.

Un pôle informatique européen à 1h30 de Paris, vous connaissez ?
www.anjou.org [l'Anjou tisse sa toile]

LeMonde Job: WIA4599--0004-0 WAS MIA4599-4 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:05 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0116 Lcp:700 CMYK

Carnet interactif

France Télécom
Christophe Riandee, jusqu'alors directeur général adjoint de France Animation, prend la charge du développement des chaînes thématiques de service sur Wanadoo et Voila, les portails de France Télécom.

Human Frontier
Torsten Wiesel a été nommé à la tête du programme de coopération internationale en biologie moléculaire et en neuroscience Human Frontier. Il succédera le 1er avril 2000 à **Michel Cuénod**, qui occupait ce poste depuis 1993.

ICAE
Pierre Laroche, ingénieur à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), a été élu à la présidence de la Commission internationale d'électricité atmosphérique (ICAE), organisme chargé de promouvoir les études et les recherches sur l'électrisation de l'atmosphère et des nuages, la foudre et les éclairs. Il succède au directeur de l'Institut de physique de l'atmosphère de l'université d'Arizona, **Philip Krider.**

Newbridge
Pearse Flynn prend la présidence de l'équipementier canadien Newbridge, à la place d'**Alan Lutz,** démissionnaire après l'annonce de résultats trimestriels jugés *« décevant »*.

Sun Microsystems
Sue Oliva devient responsable des activités de services de Sun Microsystems France. **François Déchery**, quant à lui, est promu directeur des services professionnels de Sun Microsystems France.

Symantec
Donald E. Frischmann est le nouveau vice-président de Symantec pour la communication internationale et de la politique de marque. Il était jusqu'alors vice-président chargé de la communication, des ventes et de la distribution des produits IBM aux Etats-Unis.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Le 10 novembre
Enseigner avec Internet
Ateliers et tables rondes organisés par le réseau Ardécol.
■ **Privas (Ardèche).**
■ **cddp07@ac-grenoble.fr**

Du 15 au 18 novembre
Comdex
Rendez-vous des professionnels des télécommunications et d'Internet.
■ **Las Vegas (Etats-Unis).**
Renseignements : 00-1-781-433-1500

Les 18 et 19 novembre
La technologie semi-conducteur au service du consommateur
Le IIIe sommet européen de la microélectronique réunira les dirigeants de l'industrie de la microélectronique et les experts des industries consommatrices de semi-conducteurs autour du thème « microélectronique pour tous ».
■ **Pré-Catelan, Paris.**
■ **Renseignements : RVHConseil, 01-43-46-20-00.**
■ **rvhconseil@calva.net**

Du 22 au 26 novembre
Intranet et entreprise
Toutes les solutions techniques pour faire de l'intranet un outil de travail et d'amélioration de la productivité.
■ **Paris.**
■ **www.euroforum.fr**

Du 22 au 26 novembre
IHM'99
L'Association francophone d'interaction homme-machine (Afhim) organise la 11e Conférence internationale francophone d'interaction homme-machine.
■ **Montpellier (Hérault).**
■ **www-ihm.lri.fr/ihm99/**

Les 24 et 25 novembre
Vendre sur Internet
Séminaire organisé par *Internet professionnel* et *01-Informatique.*
■ **Paris**
■ **a.decroix@internet-professionnel.presse.fr**

Du 24 au 27 novembre
Rencontres européennes de la jeune création numérique
Ces rencontres, dans la ligne droite d'Imagina, réuniront les étudiants de toutes les écoles européennes de design et de création numérique, et les professionnels de l'imagede synthèse.
■ **Valenciennes (Nord).**
■ **Renseignements : 03-27-28-40-42.**
■ **valenciennes.cci.fr**

Le 27 novembre
Assises de l'Internet non marchand et solidaire
Journée de clôture de la 2e édition des Assises, à Paris.
■ **www.assises.sgdg.org**

Les 2 et 3 décembre
Managements et technologies de l'information
La Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (Fnege) organise avec ses partenaires – entreprises, établissements d'enseignement et pédagogues –, un débat sur la formation des diplômés de gestion aux nouveaux métiers de l'information.
■ **Centre de congrès Pierre-Baudis, Toulouse (Haute-Garonne).**
■ **www.fnege.fr**

Rendez-vous notés par Sylvie Chayette

L'Actualité Multimédia sur France Info
tous les samedis dans "Multimédia"
avec Jérome Colombain
FRANCE info 105.5

HOMMES

Car « communautés » commence comme « commerce »

PETRA ET BJÖRN forment un couple paisible. Un rien excentrique, certes, mais quiet. Leur poisson est leur passion. Leur bonheur fait plaisir à voir depuis qu'ils se sont pris d'affection pour Philippe, un superbe thon. Ils l'ont adopté, et font partager leur béguin performe aux internautes. Petra et Björn sont les héros fictifs d'un des spots de publicité pour Multimania, que l'on a pu voir récemment sur petit écran, à des heures de grande écoute, qui plus est. Une grande première, autrement dit, pour un site de communauté virtuelle. Et un sacré coup de projecteur sur une façon d'utiliser Internet qui n'est pas encore franchement entrée dans les mœurs. Au point d'ailleurs qu'il n'est pas dit que le message ait forcément été bien compris par le grand public. *« Mais cette campagne publicitaire n'avait pas de visée pédagogique*, précise d'emblée Michel Meyer, fondateur et président de Multimania. *Elle avait pour but de créer la marque, de créer une forme de proximité avec le nom de Multimania. »*

Portrait
Michel Meyer, en donnant un tour marketing à Multimania, se heurte à une fronde d'internautes

Vingt-sept ans, un visage rond cerclé d'une barbe et une chevelure rousse, silhouette de pilier de rugby, Michel Meyer est un jeune homme que l'on peut croire pressé. Prompt à brûler les étapes, à foncer tête baissée dans l'étourdissante course de vitesse du Web ? A devancer, plutôt, ses évolutions incessantes. On dirait son cursus conté mille fois déjà tant les étapes semblent suivre un cheminement rituel. Des études d'informatique et de mathématiques appliquées, un séjour de deux ans dans la Silicon Valley, où il se frotte tout à la fois aux premières percées d'Internet et à l'atmosphère encourageante des petites entreprises de haute technologie.

Avec des camarades, Michel Meyer crée The Virtual Baguette, un site d'humour et de divertissement, au ton gentiment insolent et un rien potache. Un vrai succès, déjà, d'autant plus remarqué que le contenu francophone du Web en est encore à ses balbutiements. De retour en France, les compères fondent Multimania, une société touche-à-tout qui propose contenus et services pour le Web et qui ne ressemble pas encore à la communauté virtuelle d'aujourd'hui. En novembre 1996, Multimania est la première *start-up* française à faire appel à du capital-risque. Michel Meyer et ses compagnons décrochent alors 2,6 millions de francs de fonds. Considérable pour l'époque. Mais dérisoire, en regard des 60 millions de francs (9 millions d'euros) obtenus il y a quelques semaines auprès d'investisseurs comme Paribas Affaires industrielles ou Intel.

C'est qu'entre-temps Multimania s'est convertie à la communauté, en englobant notamment Mygale, qui proposait déjà à ses membres – cooptés – un hébergement gratuit de leurs pages Web. Et Michel Meyer, lui, s'est converti au marketing, à une logique qu'il reconnaît *« plus commerciale »* et au discours qui va avec. Au risque de choquer nombre d'internautes rivés à leur utopie d'un Web coopératif, épargné par les maux du commerce et de la publicité. Ceux-là, quand ils ont découvert le 30 septembre le nouveau site de Multimania, ont failli s'étrangler. A la vue des bandeaux publicitaires qui ont remplacé la traditionnelle autopromotion de Multimania. Plus encore lorsqu'ils ont constaté qu'ils ne pouvaient plus rapatrier leur courrier électronique sans passer par le site et ses réclames. Les plus virulents ont lancé une campagne de boycottage qui n'a pas eu beaucoup d'échos. *« Je les comprends,* plaide Michel Meyer. *Je partage cet attachement à certaines valeurs qui ont présidé à la naissance d'Internet et des communautés. Mais c'est un attachement à des choses qui sont en train de changer. Il faut accompagner cette évolution, pour permettre à d'autres gens de faire ce qu'on a fait, nous. Cela n'empêche pas de conserver notre esprit et notre langage. »* Pour preuve : sur Multimania, parmi les quelque deux millions et demi de pages Web créées par les 200 000 membres, il existe bel et bien un site personnel consacré au thon. Et aux mille et une façons de l'accommoder, en salade de préférence. Petra et Björn apprécieront.

Olivier Zilbertin

■ **www.multimania.fr**

VINCENT PANCOL

A bon droit

L'envoi en masse d'e-mails sera-t-il bientôt interdit en Europe ?

LA GRATUITÉ des sites, la multiplication des offres d'accès gratuit et l'essor du commerce électronique ont pour effet d'augmenter considérablement la place de la publicité sur Internet. Le marché publicitaire on line en France a connu entre 1997 et 1998 une progression spectaculaire de 284 %, et le chiffre d'affaires du premier trimestre 1999 représente déjà 170 millions de francs (26 millions d'euros). A l'échelon mondial, ce chiffre atteint 18 milliards de francs (2,8 milliards d'euros).

Au titre des pratiques publicitaires développées sur Internet, on trouve le « spamming » : ce terme trouve son origine dans une marque américaine de viande en conserve, que les dictionnaires traduisent grosso modo par « mortadelle ». Pour les Américains, ce terme est souvent associé à une valeur pauvre en nutriments. Dans le domaine informatique, le « spamming » recouvre la pratique qui consiste à envoyer des messages à de nombreux groupes de discussions et, par extension, l'envoi massif de courriers électroniques publicitaires non sollicités. Le rapport avec la mortadelle Spam s'expliquerait par référence à un sketch des Monty Python, à propos de Vikings adorateurs de Spam, qui veulent en imposer la consommation à tous.

Cette référence imagée et potache ne doit pas faire perdre de vue que la pratique du « spamming » est vue comme particulièrement nocive. En effet, outre le désagrément, pour l'internaute, d'être submergé par des messages non sollicités, il faut savoir que la multiplication de cette pratique contribue à augmenter le trafic sur Internet et à y ralentir les transmissions. C'est ainsi que le fournisseur d'accès America Online (AOL) a déclaré recevoir 1,8 million de « spams » promotionnels par jour. Les conditions dans lesquelles les « spammers » se procurent des listes d'adresses électroniques de destinataires de leurs messages, ainsi que le contenu de certains messages révèlent également des comportements parfois gravement frauduleux, difficiles à contrer.

En plus des systèmes techniques permettant aux internautes ou aux administrateurs de serveurs de déjouer cette pratique, avec plus ou moins de succès, les législateurs ont pris conscience du problème et mettent en place des dispositifs de lutte contre le « spamming ». Plusieurs Etats américains ont ainsi adopté des mesures interdisant notamment aux annonceurs d'expédier des messages publicitaires à leurs destinataires, à moins qu'ils aient préalablement accepté d'en recevoir (système dit de l'« opt-in »).

En Europe, la directive communautaire du 20 mai 1997 relative aux contrats à distance prévoyait déjà une obligation d'identification de toute publicité de ce type. La Commission européenne, dans sa proposition de directive sur le commerce électronique (n° 98/586), impose aux Etats membres de prévoir, dans leur législation, que la communication commerciale par courrier électronique non sollicité soit identifiée comme telle, d'une manière claire et non équivoque, dès sa réception par le destinataire. En outre, cette proposition adopte le système dit de l'« opt-out », qui met à la charge de l'internaute le soin de s'opposer aux messages non sollicités.

Profitant de la faculté, pour les Etats membres, de prévoir une réglementation plus sévère, l'Autriche, l'Italie et la Belgique ont d'ores et déjà adopté des textes imposant que le consentement du destinataire de publicité par courrier électronique ait été préalablement recueilli.

Signalons enfin que le groupe Vivendi, dans une « charte Internet confiance » proposée en septembre, s'engage à *« respecter la demande de tout internaute de ne pas recevoir des messages publicitaires par e-mail non sollicités ».*

Alain Hazan *est avocat à la cour.*

■ www.europa.eu.int
■ www.vivendi.com
■ www.cnil.fr

LeMonde Job: WIA4599--0005-0 WAS MIA4599-5 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:05 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0117 Lcp:700 CMYK

La grande toilette de l'ordinateur

Tout s'explique

A trop prendre son PC pour un pur esprit de silicium, on en oublie qu'il peut subir des pannes mécaniques. A cela, une seule solution : un lessivage énergique et régulier

LE MONITEUR s'est assombri, la souris ne répond plus, certains caractères du clavier restent muets ? Crasse et poussière s'en sont mêlées... Les rayons de certaines boutiques spécialisées proposent souvent tout un attirail de produits et d'accessoires pour nettoyer les différents éléments du micro-ordinateur. Aucun n'est indispensable en réalité : avec un chiffon, quelques cotons-tiges, un aspirateur et un peu d'alcool, chacun est capable de toiletter l'unité centrale et les périphériques de sa machine.

E. JOLIVET/CANAL+

LA SOURIS

La souris est certainement le périphérique le plus utilisé, et donc celui qui se salit le plus vite. Quand le curseur devient lent ou capricieux, c'est tout simplement que le dispositif de détection des mouvements de la souris est sale. La crasse s'est accumulée sur les molettes avec lesquelles la boule en caoutchouc est en contact. Quelques secondes suffiront à les nettoyer pour rendre à la souris son efficacité.

La première chose à faire, c'est d'ouvrir la souris, en la retournant et en faisant effectuer un quart de tour à gauche à la trappe ronde qui bloque sa bille de caoutchouc. La boule sort ensuite toute seule en retournant la souris et permet de voir trois molettes de direction. Grattez ces molettes avec les ongles ou – mieux – une pince à épiler pour décoller les dépôts bruns qui les recouvrent.

Si la boule de caoutchouc vous paraît sale, frottez-la sur une surface lisse et propre, comme vous le feriez avec une gomme sale pour la nettoyer. Reste la molette grise qui fait office de troisième bouton sur certaines souris de PC. Celle-ci n'est accessible que de l'extérieur du périphérique et reste presque impossible à nettoyer.

LE CLAVIER

Il suffit de retourner régulièrement le clavier et de le secouer énergiquement pour faire tomber quantité de poussière, miettes ou cendres de cigarette. Mais pour se défaire de tout ce qui s'est glissé entre les touches et qui empêche parfois la frappe de certains caractères, il est nécessaire de démonter le clavier, pour peu que cela soit possible, c'est-à-dire que celui-ci présente des vis sur sa face inférieure. A l'aide d'un tournevis, actionnez si nécessaire les ergots qui le maintiennent fermé afin de le démonter. Pour nettoyer l'intérieur, utilisez un aspirateur avec un embout fin et long, façon « bec de cigogne » qu'on trouve parfois dans certaines boutiques spécialisées. Réglez aussi la puissance d'aspiration au minimum afin d'éviter d'avaler d'éventuels éléments non fixés. Vous pouvez également utiliser une bombe d'air comprimé pour chasser, en quelques pulvérisations, la poussière qui s'est incrustée sous les touches. Remettez ensuite les vis en place.

Enfin, pour redonner de l'éclat au clavier en surface, frottez soigneusement chaque touche à l'aide d'un chiffon propre ou de Coton-Tige imbibés d'alcool à brûler ou d'alcool à 90°.

L'UNITÉ CENTRALE

A l'extérieur il suffit d'un coup de chiffon imbibé d'un peu d'alcool si le capot présente des taches grasses. Pour l'intérieur, en revanche, utilisez un aspirateur ou une bombe d'air comprimé avec la même précaution que pour le clavier. Insistez surtout sur les connecteurs d'extension et ceux où sont logées les barrettes de mémoire vive : un amas de poussière peut perturber le contact des composants et autres broches électroniques et occasionner à la longue de sérieux dysfonctionnements de l'ordinateur. Attention à ne rien débrancher au passage et surtout à ne pas sortir les différentes cartes d'extension de leurs connecteurs.

Apportez le même soin au lecteur de disquettes. Les disquettes n'étant pas toujours bien rangées, elles prennent facilement la poussière, qu'elles transportent dans le lecteur dès qu'elles y sont introduites. Là, un bon coup d'air comprimé s'impose à l'aide d'une bombe munie d'un fin tuyau pour soulever la trappe qui protège l'entrée du lecteur de disquettes. En revanche, évitez les disquettes autonettoyantes vendues dans certains magasins : comme les cassettes nettoyantes, leur action d'abrasion de la tête de lecture est souvent plus néfaste qu'utile.

LE MONITEUR

L'écran se nettoie comme un téléviseur, avec un simple produit lave-vitres. Les puristes préfèrent un chiffon qui ne peluche pas et un nettoyant antistatique, voire des produits spécialisés comme les mousses en aérosol qui dissolvent les dépôts de graisse et de nicotine à la surface des moniteurs des fumeurs.

L'IMPRIMANTE

Des points blancs ou des taches sur les feuilles imprimées sont généralement le symptôme d'un encrassement de l'imprimante. De la poussière ou de l'encre séchée s'est accumulée sur les têtes d'impression. Première chose à faire : soulever le capot, et passer un petit coup d'aspirateur à la puissance la plus basse à l'aide d'un embout adapté. Puis nettoyez les têtes d'impression de façon mécanique.

La technique consiste à appuyer sur une combinaison de touches de l'imprimante. Celle-ci, différente d'un modèle à l'autre, est décrite dans le mode d'emploi. N'hésitez pas à renouveler cette opération au moins une fois par mois... même si votre imprimante a été très peu utilisée.

Louis Carreau (Canal+)

Man Ray glacé

MAN RAY PHOTOGRAPHE, DADAÏSTE ET SURRÉALISTE
Editeur : Oda Edition
Diffusion : Emme Interactive
Support : CD-ROM Mac et PC
Prix : 249 F (38 €)

Culturel

Une promenade un peu trop léchée dans l'œuvre du photographe

*« **SI VOUS** pouvez m'expliquer une femme qui marche dans la rue, je vous expliquerai mon art. »* Les auteurs du CD-ROM *Man Ray* s'abstiennent bien sûr de répondre. Ils obéissent à ce qui devient un genre multimédia : les promenades dans une œuvre à partir des thèmes et des techniques. Plusieurs diaporamas montrent quelques défilés sophistiqués qu'une voix marquée d'accent anglais rend internationaux. L'affinité de Man Ray avec la mode trouve là son expression la plus juste : Man Ray passe des coulisses au podium, de la chambre noire aux feux d'une rampe numérisée avec soin. On retrouve la qualité plastique qui marquait déjà d'autres promenades dans la peinture flamande et hollandaise du même éditeur, augmentée de quelques ressources techniques découvertes depuis lors. Les objets de Man Ray tournent comme des mannequins, les photographies posent parfois à côté d'un extrait de film, il ne manque au fond que l'animation des *Rotatives hypnotiques*.

L'ensemble a le charme glacé des photographies en noir et blanc d'une robe de Poiret, en ce temps où les mannequins suggéraient un rien de *Lac des cygnes* dans les ors d'un hôtel particulier. Or Man Ray est avant tout un homme qui aimait les femmes, leur peau comme leurs yeux dont les paupières figuraient pour lui *« les lèvres d'un sexe qu'il était permis de rendre humide »*. Les jeux saphiques de Nush Eluard avec Ady, les travestissements de l'artiste en Rrose Sélavy tout comme ceux de certains modèles en sensuels hermaphrodites, tout cela forme une érotique ressourcée pour Man Ray à la lecture du marquis de Sade ; et tout cela semble sacrifié à la bienséance moderne du défilé de mode. On préfère l'illusion à l'allusion, la mise en page à la mise en œuvre, et le dadaïsme pittoresque à celui qui s'étourdissait des chairs et des masques de Kiki de Montparnasse.

De la même façon, le rôle du rêve ou du hasard dans cet art « bricolé », appelait à prendre davantage de risques formels. Soit l'œuvre a son sens parmi nous, ne serait-ce que par son obstination à restituer aux choses leur capacité d'énigme, soit il faut prendre acte de son caractère désormais décoratif. Or, les visages de Man Ray, (Satie, Blum, Joyce, Eisenstein...) sont ceux que notre mémoire a conservés sans plus savoir qu'ils étaient les photographies doucement incisives prises par un seul homme.

On ne peut se contenter des commentaires trop exclusivement techniques sur le cadrage pour soutenir ces regards ou comprendre parfois leur fuite devant l'objectif. On aimerait par exemple une animation sur l'éclairage, un atelier virtuel de rayogrammes, une lecture de quelques peintures à la façon de l'émission de télévision « Palettes ».

Conduit par les auteurs au bord d'une envie d'aimer cette œuvre, nous restons en rade. De ce point de vue, ce CD-ROM est un objet moderne ou plutôt un objet d'actualité qui n'a peut-être pas assez écouté l'artiste qu'il présente : *« J'ai une idée. Je me sers ensuite du médium qui convient le mieux. »* Le CD-ROM est peut-être le médium qui convient le mieux pour offrir une vision de Man Ray, on rêve même d'une incontestable interprétation multimédia de l'œuvre qui s'attache à produire un véritable rapport aux objets. Il faudra se satisfaire d'un autre genre de réussite, impeccable, celle du spectacle des œuvres se succédant au rythme d'une musique originale, sans aucun faux pas, comme une dénégation éblouissante de leur faculté de nous parler.

Patrick Longuet (Canal+)

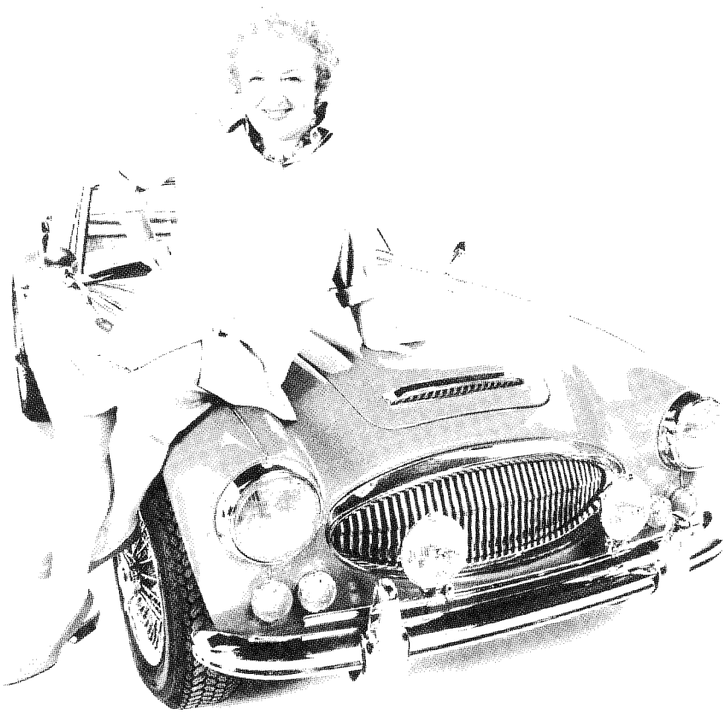

Sabir cyber

Numérique

NUMÉRIQUE est, dans le lexique cyber, l'équivalent de cet élève parfait que nous avons tous connu au lycée, excellent dans toutes les matières, bon camarade, *mens sana in corpore sano*, mais au total *unsuccessful* : tout pour plaire, mais personne ne s'y intéresse. Le genre qui fait les classes préparatoires, mais qui n'a pas les concours. Qui a les concours, mais pas les bons boulots. Bref *numérique* est un échec lamentable et injuste. *Digital*, qui veut dire la même chose en anglais, se débrouille un peu mieux, avec les mêmes titres de noblesse latine, soit dit en passant.

L'ironie en plus, puisqu'à l'heure des mégaprocesseurs *digital* renvoie au fait que, compter, ça commence par compter sur ses doigts (comme dans presti*digit*ateur). Mais *numérique*, par rapport à *digital*, fait irrémédiablement scolaire. Serait-il un tout petit peu canaille qu'il convoquerait les numéros du music-hall pour rappeler que *chiffre* n'est pas forcément synonyme d'ennui. En sachant se gominer à l'occasion, il se ferait une auréole des numéros du casino. Mais *numérique* est honnête et sérieux. Il croit que sa technicité, à elle seule, va emporter l'adhésion. Mais il ne connaît rien ni aux femmes ni aux foules. Il fait les premières danses, mais ce n'est pas avec lui que les belles passent au lit.

Ainsi, aux débuts du CD audio, *disque numérique* n'a fait qu'allumer la chandelle pour *CD laser*, puis *laser* tout court, avant que tout simplement *CD* fasse l'affaire. De même, la *télé numérique* n'a fait florès que tant qu'elle n'existait pas, la réalité commerciale imposant ensuite CanalSatellite ou TPS (Télévision par satellite), le bon vieux Spoutnik continuant à évoquer plus que le faux-jeune *numérique*. « J'ai Canal Sat » ou « j'ai TPS » étant à la fois plus précis et plus accepté que « J'ai le numérique ». La *musique numérique* fait bâiller, quand la *musique MIDI* (ce qui est la même chose) intrigue. Un *Caméscope numérique* permettra encore, au mariage de la copine d'un cousin, de marquer ses distances par rapport au père du cousin, qui, lui, n'a qu'un *analogique*. Mais, au fond, tout le monde sait que ce n'est que la différence entre le super et l'ordinaire, voire pire : la différence entre le diesel et l'essence. D'ailleurs, après avoir souhaité son compagnonnage, les plus malins s'en écartent : Bouygues ne claironne plus que son téléphone portable propose un *son numérique*, et même la *photo numérique* s'enhardit à s'appeler la *photo* tout court. Alors que ce qu'il désigne triomphe partout, ce grand dadais de *numérique* marche sur les traces d'un autre brillant raté, l'adjectif *moderne*, dans la carrière de l'évidence encombrante.

Cléo (Canal+)

Tendance

NUMÉRIQUE n'a aucune chance. Le progrès technique que représente la numérisation de tous les signaux est si avancé que seules les poches de résistance auront un qualificatif valorisant : ainsi un disque vinyle (analogique, donc) a-t-il déjà une valeur équivalente à un produit bio.

Dico

LA PLUPART des dictionnaires opposent le terme à *analogique* pour se concentrer sur les techniques de calcul. Ils passent à côté du drame vécu par le mot. Bien que *numeric* ou *numerisch* existent en anglais et en allemand, ces cousins marginaux vivent à l'ombre de l'universel *digital*, présent mais déconseillé par les dictionnaires français.

LeMonde Job: WIA4599--0006-0 WAS MIA4599-6 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:05 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0118 Lcp:700 CMYK

ENTREPRISES

Défaillances à l'Est

« Pas un seul diplomate américain ne mourra de froid », assurent les Russes

LES ÉTATS-UNIS ont récemment annoncé que leurs diplomates en Russie, Biélorussie, Moldavie et Ukraine seraient autorisés à prendre des congés fin décembre et début janvier, afin d'échapper aux risques du bogue de l'an 2000. *« Nous nous inquiétons tout particulièrement des risques de coupures de courant qui pourraient affecter la santé et la sécurité des citoyens américains résidant ou voyageant dans ces pays »,* indique un communiqué du département d'Etat américain.

Côté russe, on estime ces avertissements disproportionnés. *« Nous avons débloqué un budget important.* (...) *Je suis absolument certain que pas un seul diplomate américain ne mourra de froid »,* rassure Anatoli Tchoubaïs, directeur exécutif du monopole d'électricité russe.

Il est pourtant exact que Moscou s'est préoccupé pour le moins tardivement des conséquences du bogue de l'an 2000. C'est seulement cet été qu'une commission gouvernementale chargée de prévenir le problème a été créée. Les crédits débloqués en août (50 millions d'euros, 330 millions de francs) sont jugés largement insuffisants par les experts, qui estiment les besoins à 187 millions d'euros (1,2 milliard de francs). Ces crédits n'ont en outre été que très partiellement versés aux administrations concernées. Il apparaît donc peu probable que l'ensemble des infrastructures russes puissent être prêtes d'ici à la fin de l'année.

De fait, *« les autorités ont concentré leurs efforts sur les secteurs stratégiques : défense, gaz-pétrole, télécommunications, aviation et nucléaire »,* explique un analyste occidental. En matière de sécurité nucléaire et de missiles balistiques, Moscou et Washington ont travaillé de concert et mis en place des centres de contrôle conjoints. En tout état de cause, *« les pays de l'ex-bloc soviétique ont des réacteurs nucléaires assez peu sensibles au bogue de l'an 2000; ils n'ont pas une technologie numérique, mais une technologie analogique relativement hermétique au problème de datation »,* souligne un spécialiste d'un grand groupe énergétique français.

En ce qui concerne le secteur aérien, *« tout peut être basculé en manuel, de l'atterrissage au contrôle des vols »,* assurent les autorités russes. Dans les autres domaines sensibles, comme le gaz ou l'électricité, toute installation potentiellement dangereuse devrait être également arrêtée ou basculée en manuel.

Ainsi, pour M. Kalachnikov, ministre du travail russe, *« la Russie est prête pour le bogue de l'an 2000 ».*

Quoi qu'il en soit, un récent rapport de l'agence de renseignement américaine, la CIA, a affirmé que la Russie et l'Ukraine étaient des pays susceptibles de connaître d'importantes défaillances dans leurs infrastructures du fait d'une préparation insuffisante au passage à l'an 2000. Le gouvernement français s'apprête quant à lui à mettre en ligne un ensemble de recommandations, détaillant pays par pays l'état de préparation. Ces informations devraient être accessibles à tous sur le site du ministère des affaires étrangères dans le courant de la troisième semaine de novembre.

Eric Nunès

■ **www.diplomatie.gouv.fr/**

Le tour du bogue

Au guet ! Au guet !

La France va créer une « tour de guet » pour surveiller le passage des systèmes informatiques à l'an 2000 dans la nuit de la Saint-Sylvestre, a annoncé le responsable de la mission de coordination nationale pour le bogue, Gérard Théry.

Du 31 décembre au 5 janvier, une équipe aura pour première tâche de collecter des informations – tant en France qu'à l'étranger – provenant des ambassades de France, des ministères, des préfectures, des entreprises, et de les trier et de les rediffuser aux médias.

La parole est à vous

Prévention

Chaque semaine, Jean-François Colonna répond aux questions des lecteurs du « Monde interactif ».

« Est-il vraiment nécessaire d'engager des frais, peut-être en pure perte, au sein de ma petite entreprise très peu informatisée pour déceler un éventuel bogue alors que je pourrais attendre le 1er janvier pour constater s'il y a vraiment des problèmes et les résoudre alors ? » *(M. Duteil, artisan à Montreux, Meurthe-et-Moselle)*

Mieux vaut prévenir que guérir. Cela signifie qu'il faut d'abord s'interroger sur l'utilisation que l'on fait de l'informatique. Si un ordinateur est purement décoratif et inutilisé, il est évident qu'en ne faisant rien on ne fait encourir que peu de risques à l'entreprise. Si, en revanche, celui-ci assure la gestion des commandes, des comptes-clients, la facturation, la comptabilité, les relances, ou s'il supervise la production, alors il est préférable d'agir.

Dans le cas du bogue de l'an 2000, cette action ne conduit pas nécessairement à des investissements importants : elle doit en fait commencer par le test du matériel, du système basique d'entrées/sorties (BIOS), du système d'exploitation, des applications utilisées et enfin des éventuels développements spécifiques. En l'absence de compétences personnelles sur le sujet, il est nécessaire de s'assurer l'aide de personnes qualifiées.

Au cas où ces tests montreraient qu'un danger existe, deux attitudes sont possibles : la première consiste à assurer la compatibilité du matériel en le remplaçant – ce qui peut s'avérer coûteux – ; la seconde, à evaluer les dangers et à mettre en place un plan de secours permettant de garantir la continuité de la production ou des autres tâches assurées par ces machines en cas de défaillance. Cela pourra signifier un retour provisoire au papier et au crayon, dès lors que l'on aura pris la précaution d'imprimer un certain nombre de documents essentiels et actuellement informatisés.

Ce plan de secours devra aussi comprendre la planification de l'activité de l'entreprise au moment des dates critiques et devra prévoir, par exemple, d'interrompre celle-ci pendant deux ou trois jours.

Il ne faut pas négliger le fait qu'une part de plus en plus importante des documents des entreprises (que ce soit des multinationales ou des PME) est virtuelle, c'est-à-dire qu'elle n'existe que sous la forme de fichiers informatiques.

Jean-François Colonna *est coauteur du* Bug de l'an 2000, *chez Flammarion.*

■ **bogue2000@lemonde.fr**

Levi Strauss ferme sa boutique électronique

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

Confection
Le fabricant de jeans choisit de s'en tenir à son réseau traditionnel

Levi Stauss, la légendaire marque de jeans de San Francisco, a annoncé le 29 octobre qu'elle renonçait au commerce électronique direct. La mesure prendra effet après Noël, date à laquelle les différents produits de la compagnie ne seront plus vendus sur le Web que par les sites de grands magasins qui figurent parmi les plus gros clients de Levi's.

Les ventes de Levi Strauss n'ont cessé de chuter depuis trois ans en raison, notamment des changements de goûts et de l'agressivité des concurrents, et Internet n'y est pas pour grand-chose. Officiellement, les ventes réalisées sur le site sont nombreuses mais les coûts de fonctionnement sont encore plus élevés. *« Nous avons eu beaucoup de succès. Nos ventes sont extraordinaires, mais il est également clair que le coût d'entretien d'un site de commerce électronique de haut niveau dépasse nos moyens »,* a déclaré Jeff Beckman, porte-parole de la compagnie.

Levi.com et Dockers.com avaient attiré l'attention par leur originalité et leurs innovations. Ils ont eu par exemple recours aux salons d'essayage virtuel et aux logiciels de « filtrage collaboratif » pour aider les internautes à trouver le style de vêtement qui leur convenait grâce aux informations qu'ils fournissent sur leurs goûts en matière de musique et de spectacles. Un tel programme cherche quel type de pantalon ou de chemise ont acheté ceux qui ont aimé les mêmes groupes, les mêmes chanteurs ou les mêmes films. Quand l'ordinateur dispose d'un nombre suffisant de données, il fait des suggestions qui ont toutes les chances de plaire.

La plupart des analystes de San Francisco estiment que Levi Strauss donne le mauvais exemple en cédant devant ses revendeurs et en renonçant à se créer un espace propre sur un marché en pleine expansion. Il s'agit selon eux d'une décision *« à vue courte ».* Mais ce renoncement illustre un des problèmes les plus pressants des entreprises qui se lancent sur la Toile en ayant peur de *« cannibaliser »,* comme on dit gentiment dans la Silicon Valley, le marché de leurs revendeurs. Dans le monde des ordinateurs, c'est le casse-tête qu'ont eu à résoudre Compaq et Apple, entre autres.

La décision de Levi Strauss est d'autant plus remarquable qu'il y a juste un an, la compagnie avait lancé son site en fanfare et avait interdit à ses revendeurs habituels de vendre ses produits sur Internet. Elle s'était ainsi posée en rival de ses principaux revendeurs.

Du coup, beaucoup de fabricants préfèrent ne pas s'aventurer sur le Web pour ne pas avoir à trancher ce dilemme. D'autres y vendent une gamme limitée de produits. Et pendant ce temps, les entreprises qui se créent pour commercer sur Internet font feu de tout bois.

Tout indique que les dirigeants de Levi Strauss ont mal géré leur offensive, qui leur a coûté trop cher et leur a posé des problèmes de gestion auxquels ils n'étaient pas habitués. Le cas n'est pas isolé : Clayton Christensen, professeur à Harvard, conseille aux grosses entreprises qui veulent se lancer sur Internet de créer une filiale et de lui laisser toute liberté de manœuvre. Et même d'accepter qu'elle lui fasse concurrence.

F. P.

My cybertailor is smart

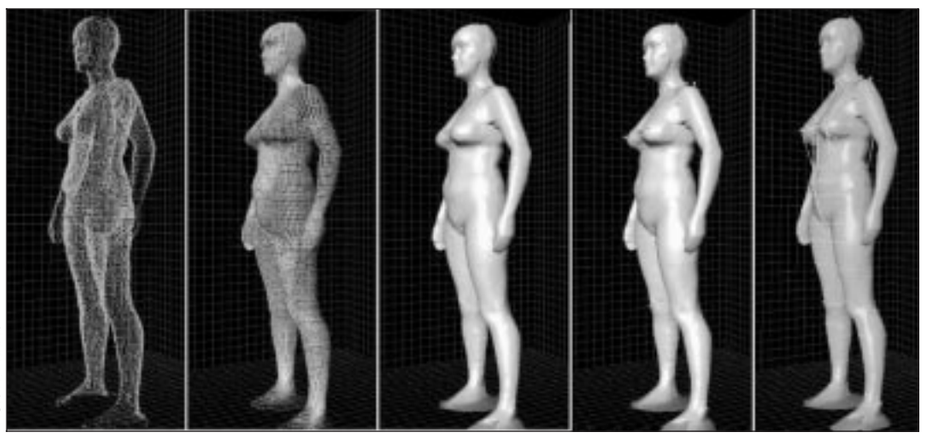

LAURA DEKKER

Des Britanniques mettent au point des mannequins en 3D

APRÈS une séance de prise de mensurations, on commandera bientôt ses vêtements sur Internet. *« Le problème est de faire comprendre à l'ordinateur qu'un corps humain a deux bras, deux jambes, pour qu'il ne perde pas de temps dans des calculs aberrants et inutiles. Le logiciel doit avoir une connaissance et une compréhension du corps aussi précises que celles d'un tailleur. »* Laura Dekker, chercheuse au département informatique de l'University College de Londres, est à la tête d'un ambitieux projet. Le système mis au point permet la capture des mensurations du corps humain par scanner. *« Ce que voit la machine combine de l'intelligence artificielle avec de l'information visuelle. Son niveau de compréhension doit être très important pour que les personnes scannées ne soient pas déçues par le résultat »,* précise la jeune universitaire.

Le ministère de la défense et Hobson, son fabricant d'uniformes, côtoient Miss Selfridge's, Oasis, de grands magasins tels que Freemans ainsi que des sociétés de commerce électronique et des projets de télévision interactive. En janvier 2000, commencera un recensement à l'échelle de la population anglaise ; 30 000 personnes seront passées aux rayons infrarouges ou devant des caméras numériques, selon le type de scanner choisi.

Pour obtenir son corps à l'écran, il suffit de se tenir debout dans une cabine de la taille d'une douche. Une multitude de faisceaux infrarouges se répartissent le long du corps. Lorsque l'on sort de la cabine, un mannequin informatique apparaît sur l'écran de l'ordinateur. Rien n'est épargné, des poignées d'amour au ventre proéminent. Une fois ce modèle stocké sur disquette ou CD-ROM, il servira au tailleur pour fabriquer les vêtements.

Pour Jennifer Bougourd, ce programme de recensement des mensurations va aussi permettre une normalisation des tailles : *« En fonction des magasins, une taille 40 varie énormement. Cela, parce que nos données sont anciennes. Le dernier recensement date de 1951. Avec ce projet, on va fournir une base de données en libre accès pour toutes les entreprises qui le souhaitent. »*

Car des données anthropométriques actualisées sont d'une importance stratégique pour un grand nombre d'industries et de commerces. Les fabricants d'automobiles, pour l'ergonomie des véhicules ou des postes de travail, sont intéressés par ce type de données. La médecine l'est par les mesures des changements du volume d'un corps. Une autre application médicale concerne les grands brûlés. Avec un scanner, la surface de peau intacte et l'évolution de la guérison peuvent être mesurées.

« Nous ne pouvons pas encore capturer des mouvements », commente Jennifer Bougourd en anticipant le développement de telles technologies pour la fabrication des vêtements de sport et tout ce qui est près du corps. Alors qu'un spécialiste de la sécurité informatique réfléchit à la confidentialité du stockage de ces statues informatiques – *« nous sommes très préoccupés par les notions de sécurité et de confidentialité concernant la mise en ligne du résultat des scanners ».* Pour Laura Dekker, il ne s'agit pas de propulser sur Internet des hommes et des femmes en petite tenue, même si ce ne sont que des images virtuelles. Questionnée sur les différents projets à travers le monde, elle se montre sceptique : *« La plupart ne sont que des trucages et non pas de vraies images. Si l'on veut vraiment intéresser le public à la 3D, il faut offrir quelque chose de qualité pour que chacun puisse reconnaître son image. »*

Alain Thomas

Start-up

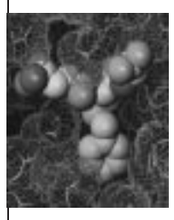

Bio-Xtal

BIO-XTAL est une histoire de famille. Celle de deux frères qui en avril 1998 ont décidé de créer une start-up.

Il y a d'abord Guillaume, l'aîné des frères L'Hermitte, docteur ès sciences, spécialisé dans la cristallographie des protéines. Une technique de pointe qui, grâce à la diffraction des rayons X, permet aux chercheurs de reconstituer la structure spatiale d'une molécule biologique et d'en déduire son activité. Durant ses études, Guillaume s'est promené un peu partout, du Massachusetts Institute of Technology de Cambridge (Etats-Unis) au laboratoire d'un pape de la cristallographie en Suède. Mais, à la suite d'un contrat à durée déterminée chez Rhône-Poulenc, il s'est retrouvé au chômage.

C'est alors que son frère Etienne, ingénieur commercial qui avait déjà à son actif la création d'une entreprise d'informatique industrielle au pays du Soleil-Levant, lui a donné un conseil. Pourquoi ne pas chercher un contrat plutôt qu'un emploi ? Les entreprises pharmaceutiques avaient des besoins en cristallographie, lui semblait-il. Mais un budget et une politique pour l'embauche d'un spécialiste ou l'achat d'un matériel coûteux, non.

Guillaume a écouté le conseil. Il est parti démarcher quelques entreprises, leur proposant de trouver les meilleurs inhibiteurs de leurs protéines. Mettre au point un double de la clé – le ligand – qui corresponde exactement à la serrure – la protéine – pour la bloquer et la rendre inactive quand elle intervient dans le processus d'une maladie. Quatre entreprises se sont montrées intéressées avant qu'une ne signe finalement le contrat.

Guillaume et Etienne ont alors monté une société à responsabilité limitée (SARL) avec 50 000 F (7 620 €) d'économies familiales. Pour réaliser les cristallographies, ils ont loué du temps de faisceau dans les différents laboratoires de la région Nord qui possèdent un détecteur. Et, pour modéliser les protéines et trouver l'inhibiteur qui correspond point par point à leur site actif, ils ont payé une licence pour un logiciel universitaire que Guillaume s'est chargé de rendre plus ergonomique.

C'est à ce stade de développement que les récompenses sont venues donner un coup de pouce à Bio-Xtal. Lauréate des fondations Rhône-Poulenc et Nord Entreprendre, la start-up a augmenté son capital jusqu'à 500 000 F (76 200 €). Avec le Trophée Innovact'99, qu'elle a remporté au Salon du même nom à Reims (Marne) en octobre, elle s'offrira une étude de marché. Histoire de conforter ses intuitions. Car Etienne recense déjà 300 entreprises qui pourraient avoir recours aux services de Bio-Xtal en Europe. Un marché nouveau et assez important alors que l'entreprise n'a pour l'heure qu'un concurrent allemand en Europe.

D'ici quelques mois, les frères L'Hermitte pensent s'installer dans les locaux de l'Institut Pasteur de Lille (Nord). Le centre de recherche envisage en effet d'investir dans du matériel de cristallographie. Et, dans ce contexte nouveau, Bio-Xtal pourrait, à l'instar de ses concurrentes américaines, passer du statut de société de services à celui d'entreprise pharmaceutique. *« Aujourd'hui, nous n'avons aucun droit sur les molécules que nous trouvons,* explique Etienne L'Hermitte. *Dans un contexte universitaire, nous aurions la possibilité de déposer des brevets à partir des pistes que les chercheurs nous auraient données à explorer. »*

Corinne Manoury

LeMonde Job: WIA4599--0007-0 WAS MIA4599-7 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:05 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0119 Lcp:700 CMYK

Entrepreneurs, le microstratège

LES CABINETS de consultants, qui aident leurs clients à réduire les coûts de fabrication et de distribution s'engouffrent sur Internet. Si la plupart des grands cabinets, tels qu'Andersen Consulting, AT Kearney, PriceWaterhouse, travaillent exclusivement avec les grands comptes (« Le Monde interactif » du 8 septembre), Ernst & Young a ouvert, en France, un service baptisé Entrepreneurs pour aider les PME-PMI françaises à développer leurs activités électroniques.

« La PME est au moins autant, si ce n'est plus, concernée par le commerce électronique, explique Philippe Ausseur, responsable de l'organisation et des systèmes d'information chez Entrepreneurs. *Internet donne à la PME une surface, une puissance, qu'elle n'a pas réellement. Par ce biais, la PME peut se permettre de devenir tout de suite mondiale, de toucher une clientèle qu'elle n'a pas forcément avec le circuit traditionnel. »* Le cabinet déploie cent vingt consultants à travers la France, dont la moitié sur Paris, depuis *« les conseils en stratégie jusqu'à la mise en œuvre du site Web ».*

Conseil
Le service d'Ernst & Young s'adresse plus particulièrement aux PME-PMI

Entrepreneurs prodigue des conseils simples aux petits patrons : « Que vendre sur le Net ? N'y allez pas pour y aller. Si votre concurrent a un site marchand, devez-vous aussi en avoir un ? » A partir des réponses, le cabinet établit un cahier des charges, propose une stratégie de développement à suivre et les moyens pour y parvenir. Certains secteurs comme le tourisme, le luxe, la parfumerie sont plus porteurs que d'autres ; mais, nuance Philippe Ausseur, *« c'est un leurre de croire que la Neteconomie se limite à la distribution directe vers le consommateur. L'intranet, les transactions entre entreprises, entre partenaires, celles de fournisseur à client, font partie intégrante du commerce électronique».* Ainsi, en mettant simplement la documentation sur ses produits en ligne, de préférence sous forme de fichiers multimédias et dans une interface graphique conviviale, la PME française peut atteindre une nouvelle clientèle sans vendre forcément sur Internet.

Alors que les prestations pour les grands comptes se chiffrent à plusieurs dizaines de millions de francs, une mission d'Entrepreneurs coûte en moyenne 150 000 F (23 000 €) : *« Les missions avec les PME-PMI sont plus courtes qu'avec les grands comptes. Mais, la contrainte, c'est que nous sommes obligés de faire plus de missions »*, constate Philippe Ausseur.

Bien entendu, il ne suffit pas de tout mettre en ligne et de se croiser les bras : le site de telle PME était très bien référencé sur différents moteurs de recherche voilà un mois, il ne l'est peut-être plus aujourd'hui ; telle autre comptait seulement cinq concurrents américains sur le Réseau, ils sont aujourd'hui une vingtaine à vendre le même produit... Là encore, le cabinet intervient pour apprendre à la petite entreprise la veille économique et la rapidité de réaction.

Il n'existe pas de profil-type pour réussir sur Internet, assure-t-on chez Entrepreneurs ; toutes ont leur chance, et c'est le dirigeant qui fait la différence : *« C'est forcément un chef d'entreprise qui a la volonté d'élargir ses marchés, de trouver une nouvelle clientèle en dehors de ses frontières traditionnelles, de profiter de l'apport des nouvelles technologies de l'information. »*

H. Ng.

Réalisations virtuelles

DOMAINE LAROCHE, distributeur de vins, réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'étranger. Basée à Chablis (Yonne), l'entreprise emploie 120 personnes. Elle a fait appel à Entrepreneurs pour développer son intranet. Moyennant 8 000 F (1 220 €) par jour, quatre à cinq consultants ont passé un mois dans les locaux de la PME et mis en place des systèmes informatisés de gestion, d'information et de communication. Pour Alain Sorba, le directeur général de Domaine Laroche, *« l'efficacité des outils est réelle ».*

Fabricant de filtres industriels situé dans la banlieue parisienne, Promo Filtres (30 employés) a besoin d'une vitrine internationale, un site Web sur lequel les visiteurs puissent consulter les fiches techniques des différents filtres pour chaudière, climatiseur ou moteur et obtenir un devis en ligne. Contre un forfait de 50 000 F (7 620 €), le consultant a conçu le site – de la maquette au contenu – et s'est occupé de son hébergement. Ouvert en septembre, référencé sur les moteurs de recherche en octobre, ce web a attiré des clients internationaux. Pour la première fois, la petite entreprise a remporté un contrat en Afrique et elle est sur le point d'en signer un autre avec un client brésilien...

L'e-commerce devient rentable

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

Les ventes en ligne vers les particuliers ont crû de 615 % aux Etats-Unis entre 1997 et 1999, selon un rapport du cabinet d'études eMarketer. Le rapport révèle en outre que le nombre d'acheteurs en ligne augmentera à un rythme de 20 % par an d'ici à 2002, et que les dépenses moyennes annuelles effectuées par chacun d'entre eux passeront de 479 $ (440 €, 2 900 F) en 1999 à 976 $ dans trois ans.

Pour gagner de l'argent, il est conseillé de se consacrer au commerce électronique interentreprise (le « business to business » ou B2B). Une étude réalisée par ActivMedia montre que ce secteur représente aujourd'hui 18 % du commerce électronique au niveau mondial, contre 4% en 1998. De plus, 42 % des entreprises qui travaillent dans ce domaine depuis trois ans gagnent de l'argent, contre 27 % de celles qui sont en ligne depuis moins d'un an. L'expérience accumulée joue donc un rôle-clé et donne raison à ceux qui se lancent tôt. ActivMedia se dit convaincue que le commerce électronique entre entreprises ne tardera pas à dépasser le commerce entre particuliers.

Dans l'état actuel des choses, les sites B2B réalisant la totalité de leurs transactions en ligne correspondent à 8 % du total ; 51 % des entreprises utilisent Internet et les canaux de toujours, et 41 % ne peuvent pas réaliser de transactions en ligne ; elles se servent d'Internet pour leur publicité, mais concrétisent leurs transactions de façon traditionnelle.

Distribution
Les transactions entre sociétés représentent le domaine le plus profitable

Les sociétés ayant répondu au questionnaire estiment que le commerce électronique *« permet à l'information de circuler directement et de façon presque instantanée entre les parties »* de l'échange, ce qui permet de réduire les cycles de vente et le temps pour passer de la conception à la production. Mais la clé de l'efficacité est souvent la possibilité offerte par les entreprises d'accéder directement en permanence à leur site.

F. P.

■ **www.emarketer.com**
■ **www.activmedia.com**

Docteur Fraude

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

Les fraudes rendues possibles par Internet coûtent aux entreprises américaines 200 milliards de dollars par an (185 milliards d'euros, 1 200 milliards de francs) et constitueront bientôt le délit le plus répandu, si l'on en croit le service des douanes des Etats-Unis.

L'activité à laquelle la Silicon Valley est la plus sensible, c'est le piratage de logiciels. Selon la Software and Information Industry Association, les fabricants de logiciels auraient perdu 11 milliards de dollars (10 milliards d'euros, 66,6 milliards de francs) en 1998. On peut mesurer l'étendue de ces pratiques de deux façons : d'une part, plus de 90 % des logiciels utilisés dans certains pays sont piratés (au Vietnam, en Chine, au Liban, en Russie, en Indonésie et en Bulgarie). D'autre part, un sondage effectué cet été révèle que 60 % des logiciels mis à prix sur les principaux sites américains de ventes aux enchères sont des copies illégales.

Aux fraudes, qui coûtent de l'argent aux entreprises, il faut ajouter les escroqueries dont sont victimes les usagers. Une enquête menée en mai par la National Consumer League avait révélé que 6 millions d'internautes américains avaient été victimes d'arnaques liées à l'utilisation de leur carte de crédit. La première source de plaintes provient des opérations effectuées sur les sites de ventes aux enchères. La peur des fraudes et du piratage joue souvent un rôle important dans les réticences de certaines entreprises à se lancer dans le commerce électronique. Les sociétés américaines pratiquent trois types de réponses : elles s'efforcent d'augmenter le degré de sécurité des transactions en ligne ; elles exercent de fortes pressions sur le gouvernement pour qu'il sanctionne les pays où la fraude atteint des proportions préoccupantes ; elles s'attaquent aux fraudeurs, comme le fait Microsoft, qui, le 22 septembre, a engagé des actions contre trois entreprises américaines accusées d'offrir des logiciels piratés.

Piratage
La directrice de l'EFF juge qu'il suffirait de faciliter les paiements pour éviter le vol

Tara Lemmey, directrice de l'Electronic Frontier Foundation (EFF), organisation de défense des libertés sur Internet, a récemment pris position à l'occasion d'une réunion de patrons de maisons de disques, à Los Angeles, convoquée pour discuter d'une technologie visant à protéger les œuvres musicales en les rendant plus difficiles à copier : *« Je pense que la vraie question est : comment faciliter le paiement ? »* Les gens ne volent généralement pas ce qu'ils peuvent payer facilement.

F. P.

LeMonde Job: WIA4599--0008-0 WAS MIA4599-8 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:36 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0120 Lcp:700 CMYK

TECHNIQUES

Les hauts débits sont apéritifs

Télécommunications
L'étude des sites qui proposent un contenu adapté à l'ADSL montre que la consommation des internautes augmente

LE MOIS de novembre marque un grand pas en avant pour la transmission à haut débit de données sur Internet avec le lancement, en France, des premières offres commerciales d'accès au Réseau à 500 kilobits par seconde sur une ligne téléphonique traditionnelle, grâce au procédé ADSL (raccordement numérique asymétrique). Plus besoin d'installer une parabole ou le câble pour satisfaire sa boulimie d'Internet, un simple modem adapté suffit. Sans compter que, grâce à cette technologie prometteuse, on peut naviguer et téléphoner en même temps à partir d'une même ligne de téléphone. De quoi aiguiser l'appétit des fournisseurs d'accès qui ont cherché des noises à France Télécom, afin qu'il ne parte pas avant les autres en s'appuyant sur son monopole sur les communications locales.

Aujourd'hui, l'ADSL arrive en masse à Paris, dans les six premiers arrondissements de la capitale et dans les Hauts-de-Seine : Issy-les-Moulineaux, Vanves et Neuilly-sur-Seine. D'ici à la fin de l'année, il sera à Lille (Nord), Strasbourg (Bas-Rhin) et Lyon (Rhône), ainsi que dans d'autres arrondissements parisiens. On estime qu'entre 100 et 200 villes françaises y auront accès en l'an 2000.

Parallèlement à France Télécom, qui propose une offre baptisée Netissimo, Club-Internet et World-Net y vont de leur forfait comprenant le coût des communications locales. Chaque fournisseur d'accès garantit un débit de l'ordre de 500 kilobit par seconde vers l'abonné, et de 128 kilobit par seconde dans l'autre sens. Mieux, pour les professionnels, l'ADSL permet de rapatrier des fichiers sur son ordinateur à 1 mégabit par seconde.

Cette technologie a, bien entendu, également des conséquences sur les contenus : depuis le début de l'année, France 3 et France Télécom tentent, par exemple, de prendre un peu d'avance, en diffusant à titre expérimental vers 500 internautes rennais un site Web qui permet de voir ou de revoir à toute heure du jour et de la nuit les actualités régionales, classées par rubriques et agrémentées d'informations complémentaires, de renvois vers des sites en rapport avec les reportages, sans oublier le dialogue en direct avec les journalistes... Le tout avec un réel confort de vision, puisque la chaîne publique a choisi de diffuser ses séquences vidéo en MPEG1, la compression utilisée sur les CD vidéo.

Les résultats de cette expérience montrent que l'ADSL favorise la boulimie d'Internet. Comparé à un internaute moyen, qui passe environ neuf heures par mois sur le Web, à Rennes les 500 cobayes de l'ADSL ont consacré depuis le début de l'année vingt heures par semaine à surfer sur la Toile. Mais, selon Alain Ganne, chargé de coordonner l'expérience à France 3, *« si la consommation augmente, le zapping aussi s'accélère »*. De même, l'accès à l'information télévisée sous forme de courtes séquences vidéo interactives connaît un vrai succès auprès des testeurs bretons. A tel point que LCI vient de se joindre à la plate-forme rennaise, afin de proposer ses journaux télévisés à la carte.

Marc Bourhis

L'Essonne en pleine lumière

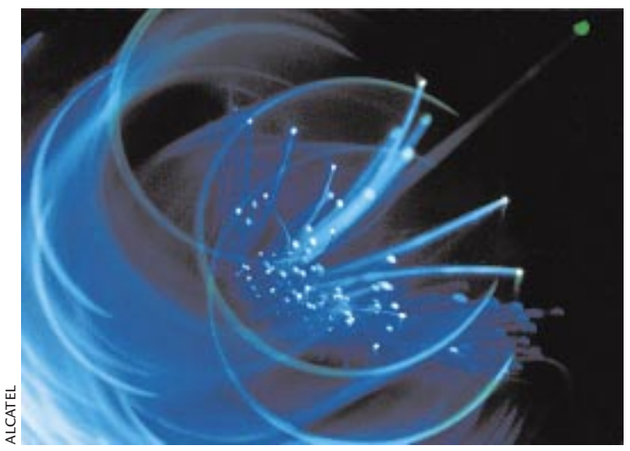
ALCATEL

Recherche
A Orsay comme à Nozay, industriels et universitaires font rayonner l'optique

LES SEMELLES du visiteur sont restées collées au paillasson. Le temps d'être débarrassées des quelques poussières qu'elles portaient. C'est un couloir, étroit et bordé de fenêtres de part et d'autre. D'un côté, la pelouse et un bâtiment jumeau. De l'autre, des salles tout en longueur, carrelées de blanc, encombrées d'écrans, d'appareils de mesure et de microscopes. Habillés comme des chirurgiens, les chercheurs s'y affairent. Moins de 100 poussières au pied-cube : c'est la norme pour ces « salles blanches » où on utilise la lumière comme jadis les électrons pour transporter l'information.

Nous sommes à Marcoussis, à une trentaine de kilomètres de Paris et en plein milieu des champs. Le laboratoire, baptisé Opto+, est un groupement d'intérêt économique constitué par Alcatel et France Télécom en février 1998. Dans quelques semaines, les chercheurs du Centre national d'études des télécommunications (CNET) viendront occuper la deuxième aile et renforcer les équipes d'Alcatel occupées à développer de nouveaux composants pour les télécommunications optiques.

6 000 m² répartis sur six bâtiments, pour fabriquer des substrats aux propriétés optiques bien définies, concevoir des puces, routeurs, répétiteurs et les tester. *« Chaque année, 40 millions de kilomètres de fibres optiques sont installées dans le monde »*, explique Marko Erman, administrateur d'Opto+ pour justifier les moyens mis en œuvre. La réalité industrielle et la concurrence ne sont pas loin. Alors pour gagner du temps dans le transfert, Opto+ a adopté au laboratoire une partie des équipements que l'on retrouve à l'usine, chez Alcatel Optronics. *« Ainsi, il n'y a plus de questions métaphysiques quand un composant arrive à maturité »*, dit Marko Erman.

L'Optics Valley fraîchement constituée par Alcatel, Thomson-CSF, l'Institut d'optique, quelques laboratoires du CNRS et PME regroupés dans un rayon de 20 km autour d'Orsay, compte bien devenir un lieu d'accueil pour les chercheurs industriels ou académiques concernés par l'optique ; en communiquant pour *« favoriser l'enrichissement mutuel »* et en fonctionnant comme une pépinière d'entreprises pour stimuler la création d'emplois en Essonne. Car l'optique, expliquent-ils, est un secteur industriel *« en plein boom »* : elle intervient dans la photographie et l'éclairage, mais aussi dans les télécommunications, les domaines médical et militaire...

Nozay, à quelques kilomètres de Marcoussis, abrite les activités sous-marines d'Alcatel, soit essentiellement la division de multiplexage de longueur d'onde (WDM), un département qui marie Internet et optique, où des ingénieurs testent des systèmes sous-marins de transmission de données en grandeur nature : dans un alignement d'armoires vitrées, d'énormes bobines de fibre optique sont empilées. Bien qu'elles ne dégagent aucune lumière, on peut vérifier qu'elles transmettent un signal en comparant les petites vagues qui sillonnent les écrans d'émission et de réception. Une sinusoïde un peu diluée en fin de course, mais qu'on évalue à sa juste valeur lorsqu'on sait qu'à travers ce réseau, le signal vient de parcourir 6 350 km, soit la largeur de l'océan Atlantique.

José Chesnoy, directeur du département conception de systèmes d'Alcatel Optics, se livre alors à un rapide calcul : la fibre utilisée dans cette expérience transporte la lumière sur 40 canaux de couleurs légèrement différentes – ce qu'on appelle du multiplexage – à la vitesse de 10 gigabits par seconde. Sachant que la plupart des câbles sous-marins qui sont installés aujourd'hui comprennent six paires de fibres, on arrivera bientôt à un débit de transmission d'information de plus de 2 térabits par seconde, soit 30 millions de voix cheminant en même temps. Un chiffre qui pourrait être monté à 100 millions après compression du signal. A Orsay, les recherches menées à l'Institut d'optique, établissement de droit privé hébergeant une école d'ingénieurs et quelques laboratoires universitaires, confinent à l'ésotérisme. Le laboratoire d'optique atomique, par exemple, n'utilise plus les photons mais les atomes pour faire de la lumière. Quant au laboratoire d'optique quantique, il reprend le dispositif d'atomes piégés et refroidis qui valut à Claude Cohen-Tannoudji son prix Nobel, pour mieux comprendre les propriétés corpusculaires de la lumière. C'est que les photons sont des particules rétives, insaisissables ! Mettez une diode pour les apprivoiser, et ils disparaissent, absorbés ! Le directeur du laboratoire a alors imaginé de les regarder par le trou de la serrure, en envoyant deux faisceaux lasers sur des atomes pour déduire de l'un les propriétés de l'autre. S'il parvient à réaliser cette expérience sur un seul atome, il ouvrira la voie à de nombreuses applications, comme un système cryptographique utilisant les propriétés quantiques de la lumière.

Un travail d'apprenti sorcier qui semble bien loin des activités quotidiennes du laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses (Luli). Cette unité de recherche commune au CNRS, au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à l'Ecole polytechnique et à l'université Paris-VI, dispose du plus grand laser civil français et en construit un nouveau, plus puissant encore. Des équipements mastodontes mis au service de la science comme de l'industrie. Au Luli, on produit des rayons X utilisés en biologie comme en physique, on produit de l'énergie à l'imitation du soleil, mais on s'accorde aussi quelques minutes pour rêver, avec des projets comme l'étoile artificielle. Une astuce de physicien pour faire fonctionner les télescopes indépendamment des perturbations, en utilisant comme point de référence une « étoile » créée par un laser. Car, qui l'eût cru, la lumière trompe aussi les instruments optiques !

Co. M.

Le laser et la fréquence pour accélérateurs

Analyse
Le retour d'une discipline qu'on croyait dépassée

PAS UNE SEMAINE sans en entendre parler. La lumière diffuse dans tous les secteurs des hautes technologies. En mai, un spécialiste de la cryptographie annonce qu'il a mis au point un ordinateur « optique » capable de décoder des clés à 128 bits. Twinkle serait aussi puissant que 100 à 1 000 micro-ordinateurs classiques. Un mois plus tard, les chercheurs du Centre national d'études des télécommunications (CNET) font part d'une expérience spectaculaire : en une seconde, ils sont parvenus à transmettre un térabit, soit mille milliards d'informations élémentaires sur une distance de 1 000 km. En septembre, ce sont des chercheurs américains qui expliquent comment ils ont mis au point une puce à ADN bon marché en utilisant la technologie de traitement numérique de la lumière *(digital light processing)* de Texas Instruments, basée sur un alignement de petits miroirs. En octobre enfin, Ahmed Zewail reçoit le prix Nobel de chimie pour son laser femtoseconde dont une des principales applications est le suivi en direct des réactions chimiques et biologiques.

Que s'est-il passé ? *« Il existe une loi physique très simple*, répond Alain Aspect, directeur de recherche à l'Institut d'optique. *Elle dit qu'on peut transmettre d'autant plus d'information qu'on augmente la fréquence de l'onde qui transporte l'information. Les ondes lumineuses ont des fréquences beaucoup plus élevées que les ondes hertziennes et permettent donc, théoriquement, d'atteindre des débits de cent mille milliards de bits par seconde. Ensuite, c'est aux ingénieurs de trouver des solutions astucieuses pour exploiter ces possibilités. »* La course à la vitesse et le besoin de débits toujours plus élevés seraient donc responsables de cet attrait pour les technologies optiques.

Mais le laser, mis au point dans les années 60, aurait aussi sa part de responsabilité. Faire passer tous les photons *« par un même trou »* n'était pas chose aisée au début du siècle. Il fallait de grosses lentilles, de grands miroirs. Le laser a permis de miniaturiser ces éléments. Enfin, et ce ne sont pas les moindres de ses qualités, la lumière est peu destructrice et peu sensible aux perturbations. Les faisceaux peuvent se croiser sans se mêler, et se réfléchir sans détruire. De véritables atouts pour la connexion comme pour le diagnostic.

Co. M.

Vous préférez internet en d-i-f-f-é-r-é ou en Direct ?

www.

Les professionnels ont enfin accès à internet

Le web, un atout pour l'entreprise ? Si c'est pour passer des heures devant son écran à la recherche d'une information, la réponse est assurément non. Heureusement, , leader mondial et fournisseur d'accès entièrement dédié aux professionnels a créé pour vous le Guide Internet

by UUNET

300 recrutements pour vous

Retrouvez-nous en cahier offres d'emploi

STIME

MEDIASYSTEM

LeMonde Job: WIA4599--0009-0 WAS MIA4599-9 Op.: XX Rev.: 06-11-99 T.: 18:05 S.: 111,06-Cmp.:08,06, Base : LMQPAG 08Fap:100 N°:0121 Lcp:700 CMYK

DAVY DROUINEAU

Les gardiens de la sérénité informatique de l'entreprise

À MESURE qu'Internet s'étend, ses flibustiers déploient leurs assauts. Les scénaristes hollywoodiens ne sont certes pas étrangers à la paranoïa ambiante, mais les risques n'ont rien de virtuel. Virus, intrusions intempestives, sabotages ou autres utilisations frauduleuses, les malveillances informatiques sont en constante progression : selon le ministère de l'intérieur, 900 réseaux français ont été frauduleusement visités en 1997, et la tendance est à la hausse.

Premières victimes, les entreprises qui tirent leur croissance du commerce électronique peuvent perdre d'importantes parts de marché en quelques minutes parce que leur serveur Web a été piraté ou que leur dispositif de transactions financières présente des failles. Sous l'effet conjugué de la concurrence économique et de l'interconnexion croissante des réseaux, la sécurité des systèmes d'information est devenue un enjeu stratégique et un facteur de compétitivité des entreprises.

Profession : responsable sécurité
Les sociétés françaises se convertissent à la vigilance

Le marché de la sécurité informatique explose et se chiffre aujourd'hui en milliards de francs pour le seul périmètre national. Selon une étude du Cigref, le Club informatique des grandes entreprises françaises, ses membres ont dépensé en moyenne, pour l'exercice 1998-1999, 150 millions de francs (23 millions d'euros) pour garantir la protection de leur système informatique et prévoient d'augmenter ce budget de 10 à 20% en l'an 2000.

« Les entreprises françaises commencent à prendre conscience des risques qui incombent à l'informatisation de leurs systèmes d'information, et à mettre en place des politiques de sécurité », constate Jean-Christophe Touvet, consultant chez Edelweb, société de conseil et de services spécialisée dans la sécurité des réseaux. Et les entreprises se multiplient qui proposent leur expertise pour identifier les besoins en sécurité des entreprises, mettre en œuvre des dispositifs appropriés et les maintenir opérationnels. Quant aux fournisseurs d'accès à Internet, certains commencent à faire de la sécurité leur principal cheval de bataille.

« Il y a encore quelques années, personne en particulier ne s'occupait de la protection des systèmes informatiques dans les entreprises. Aujourd'hui, des postes de responsable sécurité sont mis en place », se réjouit Jean-Christophe Touvet. Et les besoins des entreprises sont loin d'être épuisés.

En témoigne l'enquête de *Netcost & Security*, un mensuel destiné aux responsables de la sécurité des systèmes d'information, réalisée sur les trois premiers mois de l'année auprès de 200 sociétés françaises. Il apparaît qu'une entreprise sur quatre ignore si elle a été victime d'une attaque informatique, que deux sur trois n'ont jamais effectué d'analyse de risques, que 40 % ne surveillent pas leur réseau et que, de toute façon, 78 % d'entre elles n'avaient pas de solutions en cas d'intrusions. L'étude souligne par ailleurs qu'en France un grand compte sur deux ne dispose pas de budget propre à la sécurité des systèmes d'information. Et que, lorsqu'il existe, il représente tout au plus 2 % à 3 % du budget informatique.

Un pourcentage que le Cigref estime plus proche de 10 %, en ce qui concerne les grandes entreprises françaises, tout en précisant que près du tiers des entreprises se souciant de la protection de leur système informatique n'ont, pour l'instant, qu'un seul et unique responsable sécurité. Autant dire que la fonction a de beaux jours devant elle.

Si on ajoute qu'un responsable sécurité gagne en moyenne 180 000 F (27 500 €) par an à l'embauche et qu'il peut facilement tripler son salaire en quelques années, la profession devrait, à n'en pas douter, rapidement susciter de nombreuses vocations.

Stéphane Mandard

Sûreté nationale

LES SERVICES de l'Etat n'échappent pas à la criminalité informatique. *« Le gouvernement n'est pas à l'abri d'attaques »*, avertit le général Jean-Louis Desvignes, chef du service central de la sécurité des systèmes d'information (SCSSI). Placé sous l'autorité du secrétaire général de la défense nationale, le SCSSI conseille les administrations dans les opérations de sécurisation de leurs systèmes informatiques. La cellule regroupe 70 spécialistes triés sur le volet et assure la formation d'experts à travers son centre d'études supérieures. *« Comparés à nos homologues étrangers, nous sommes une petite structure dotée de peu de moyens »*, regrette le général Jean-Louis Desvignes, tout en reconnaissant que les autorités françaises commencent à prendre conscience de la nécessité de couvrir les risques inhérents au développement des nouvelles technologies.

Pour reprendre une formule célèbre, la sécurité informatique est devenue une affaire *d'Etat* en même temps qu'une affaire *de l'Etat*. Le ministère de l'économie et des finances vient de porter à 120 millions de francs (18,3 millions d'euros) un appel à projets pour stimuler les offres de sécurité, et d'ici à la fin de l'année sera mise en place, au sein du SCSSI, une structure d'alerte et d'assistance sur Internet chargée de renforcer et de coordonner la lutte contre les intrusions dans les systèmes informatiques de l'Etat. Le recrutement est ouvert. Mais les heureux élus ne seront que sept.

Traqueur de hackers

SÉBASTIEN GIORIA est un homme qui dort peu. Trois, quatre heures par nuit tout au plus. Point d'insomnie, seulement le virus d'une profession qui ne compte pas ses heures supplémentaires : à 25 ans, il est responsable de la sécurité chez FranceNet, un fournisseur d'accès à Internet. Il traque les pirates qui tentent de saboter les systèmes informatiques de ses clients, parmi lesquels on trouve La Redoute, Havas ou L'Oréal.

« Un hacker est, par définition, doué, disponible, et ne dort jamais ! », ironise Sébastien. Condamné à veiller pour se tenir informé des dernières techniques d'attaque et des nouvelles failles découvertes ou pour découvrir les systèmes de détection d'intrusion les plus efficaces, Sébastien est abonné à une dizaine de listes de diffusion sur la sécurité informatique et participe à plusieurs groupes de recherche sur ce sujet. En une semaine, il visite de trente à quarante sites spécialisés, presque exclusivement anglo-saxons.

Mais l'essentiel de sa mission est ailleurs. Chaque jour, il épluche les fichiers de connexion des « firewalls » – afin de vérifier s'il n'y a pas eu de tentatives de piratage pendant ses quelques heures de sommeil.

Portrait
Sébastien se met dans la peau des pirates pour anticiper leurs attaques

De l'aveu de Sébastien, pourtant, les « firewalls » ne suffisent pas pour détecter une tentative d'intrusion bien menée. *« Il faut, en plus, surveiller en continu et en temps réel le Réseau, à commencer par les serveurs Web, cibles privilégiées des hackers »*, précise le responsable de la sécurité, qui a fait ses classes à l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées (Epita), réputée pour être un repère... de hackers. A titre préventif, il doit donc tester régulièrement le réseau afin de débusquer ses failles et pouvoir appliquer les corrections nécessaires. Pour réaliser ces tests, il utilise un logiciel qui déniche ces failles en mimant le comportement d'un pirate. Mais, encore une fois, ces dispositifs, si élaborés soient-ils, n'égalent pas la vigilance humaine : *« Les détecteurs en temps réel ne sont pas totalement efficaces. Ils provoquent trop d'alertes, ce qui rend encore plus difficile la distinction entre une véritable tentative d'intrusion et une simple utilisation maladroite. »*

Pour combler ces lacunes, Sébastien doit en permanence faire preuve d'ingéniosité pour anticiper les coups de ses adversaires. Qu'il baisse sa garde une seconde, et un hacker peut s'engouffrer dans une brèche. *« Il faut être hyperréactif et méfiant sur tout , en sachant évacuer son stress pour ne pas prendre de décision à l'emporte-pièce et risquer de bloquer un site parce qu'un gamin de 16 ans s'est perdu sur la Toile »*, résume Sébastien, qui a fait sien cet adage : *« Un bon responsable de la sécurité est un bon pirate »* !

St. M.

Profil

Le curriculum vitae idéal

■ **Age** : 25 ans
■ **Formation :** école d'ingénieurs ou DEA en informatique. Spécialisation sécurité informatique et réseaux recommandée.
■ **Expérience :** dans la sécurité des systèmes d'information (mécanismes de sécurisation...).
■ **Compétences :** très bon niveau en informatique (langages de programmation, systèmes d'exploitation) et en réseau (protocole TCP/IP et principaux protocoles utilisés sur Internet). Bonnes connaissances en sécurité des systèmes d'information : cryptologie, méthodes d'analyse des risques...
■ **Langues :** anglais obligatoire.
■ **Salaire :** de 15 000 F (2 300 €) par mois pour un débutant à 35 000 F (5 300 €) par mois après quelques années d'ancienneté.

Les formations

Mastère sécurité des systèmes informatiques et des réseaux.
■ Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST), direction scientifique, 46, rue Barrault, 75634 Paris Cedex 13.
■ Tél : 01-45-81-74-93.
■ www.enst.fr

Brevet d'études supérieures de la sécurité des systèmes d'information.
■ Centre d'études supérieures de la sécurité des systèmes d'information, 18, rue du Docteur-Zamenhof, 92131 Issy-les-Moulineaux.
■ Tél : 01-41-46-37-14.
■ www.scssi.gouv.fr

Spécialisation de troisième année d'école d'ingénieurs en sécurité informatique et réseaux.
■ Ecole française d'électronique et d'informatique, 30-32, avenue de la République, 94815 Villejuif.
■ Tél : 01-46-77-40-17.
■ www.efrei.fr

Sur la Toile

Le Club de la sécurité des systèmes d'information français (Clusif).
■ www.clusif.fr

L'Observatoire de la sécurité des systèmes d'information et des réseaux (Ossir).
■ www.ossir.org

Global network and computing
■ lists.gnac.net/firewalls/

Sur Usenet

■ **comp.security.announce**
Les recommandations du Computer Emergency Response Team (CERT).
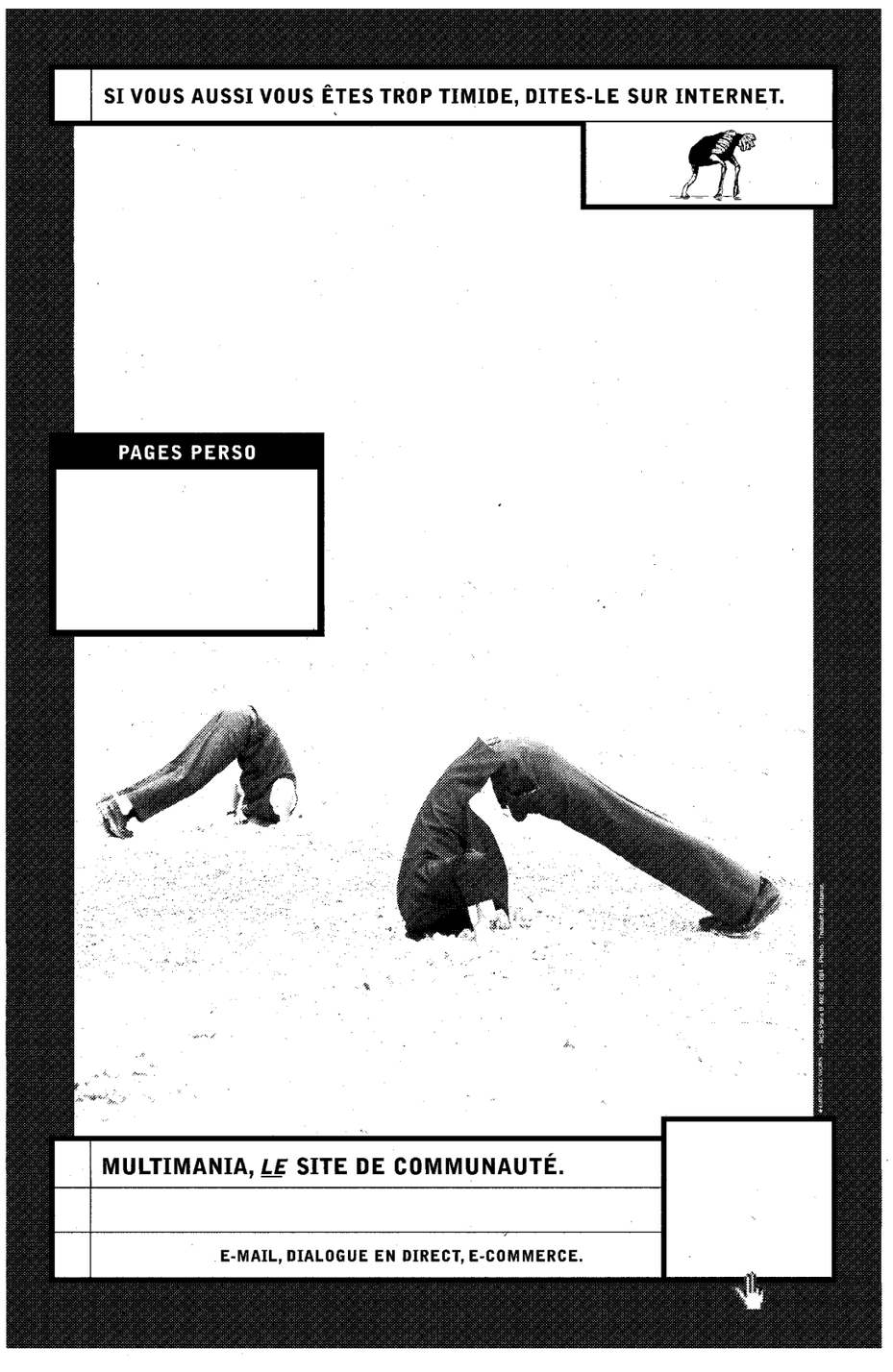
■ **alt.security**
■ **comp.risks**
Forums de discussion sur la sécurité informatique.